RB524.S1803

RB83389

UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

Ry524.S1802

ÉLÉMENS

DE LA SCIENCE

DES ACCOUCHEMENS.

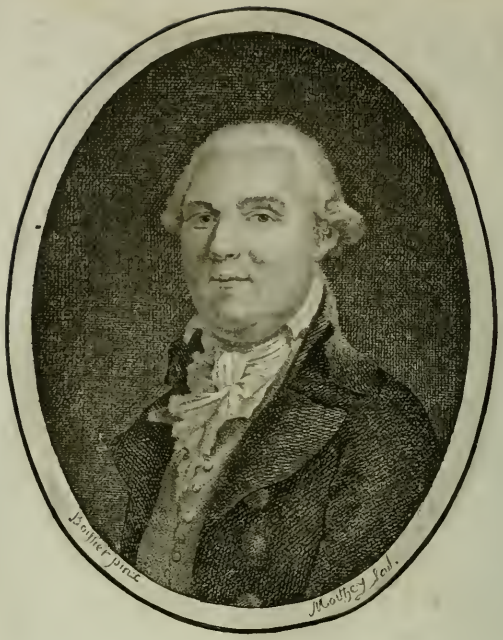
Boyer pinx
Mathey sculp.

ÉLÉMENS

DE LA SCIENCE

DES ACCOUCHEMENS.

PAR LE DOCTEUR SACOMBE,

De Carcassonne, département de l'Aude, Médecin-Accoucheur de l'Université de Montpellier; Professeur de Médecine et de Chirurgie des accouchemens, au Palais-National des Sciences et des Arts; Fondateur de l'Ecole Anti-Cæsarienne de Paris, et du Collège des Accoucheurs, sous les auspices du Gouvernement; Directeur et Secrétaire perpétuel de ce Collège; Membre de la Société-libre des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Paris, etc.

A PARIS,

Chez COURCIER, imprimeur-libraire, rue Poupée, n°. 5.

GERMINAL AN X.

D. O. M.

PACI, ALMÆ PACI,

LIBERALIUM ARTIUM REGINÆ PACI,

BONIS CIVIBUS DILECTISSIMÆ PACI,

ET

GENTIUM OMNIUM PACIFICATORI,

HÆC

NOVÆ SCIENTIÆ PARTUUM

ELEMENTA,

NEC CÆSAREO, NEC SYMPHISEO SANGUINE

MADENTIA,

SED NATURA DUCE,

EXPERIENTIA ET OBSERVATIONE CORROBORATA;

HOC IPSO GENIALI DIE XVIII MENSIS BRUMARII,

VETERIQUE STYLO IX NOVEMBRIS

ANNO REPARATÆ SALUTIS 1801,

ET REIPUBLICÆ GALLICÆ IX,

CONSULIBUS

N. BONAPARTE, CAMBACERES, LEBRUN,

PUBLICÆ INSTITUTIONIS MODERATORE

CONSILIARIO RŒDERER,

IN ÆTERNUM STUDII ET REVERENTIÆ PIGNUS,

DICAT, VOVET ET CONSECRAT,

J. F. SACOMBE, PHYSICUS.

Prima officia debentur diis immortalibus.

Cicero de Officiis.

ŒUVRES

DU

DOCTEUR SACOMBE.

LE MÉDECIN-ACCOUCHEUR, de 310 pages. 1791.

AVIS AUX SAGES-FEMMES, de 112 pages. 1792.

OBSERVATIONS, de 320 pages; an II.

ENCORE UNE VICTIME, de 64 pages; an IV.

APPEL A L'INSTITUT NATIONAL, de 64 pages; an VI.

LES DOUZE MOIS, de 256 pages; an VII.

LA LUCINIADE, Poëme didactique, sur les accouchemens. Première édition, de 140 pages; an 1er. Deuxième édition, de 300 pages; an V. Troisième édition, de 240 pages; an IX. Cette dernière édition a eu l'honneur d'être proscrite par le gouvernement Autrichien. Je dis l'honneur, parce que les actes de despotisme provoqués par l'Envie, sont honorables pour un auteur, qui respecte à la fois dans ses écrits les mœurs, les lois et la religion.

HOMMAGE AU PREMIER CONSUL, à l'occasion de l'affreux évènement du 3 nivôse an IX, dans la rue Saint-Nicaise; et l'inauguration du buste de ce premier Magistrat, dans l'Ecole Anti-cœsarienne.

LUCINE FRANÇAISE, ou recueil d'observations Médicales, Chirurgicales, Pharmaceutiques, Historiques, Critiques et Littéraires, sur la Science des Accouchemens; ouvrage périodique, dont le premier numéro sera publié le premier vendémiaire an XI.

Ces ouvrages sont épuisés, à l'exception de la troisième édition de la Luciniade, *qui se trouve à Paris, chez* COURCIER, *imprimeur-libraire, rue Poupée n°.* 5.

LE VOEU

DE L'HUMANITÉ

AU

GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

CITOYENS CONSULS,

APRÈS dix années d'exil, rappelée en France par un Gouvernement sage, bienfaisant et régénérateur, l'Humanité, du fond de tous les cœurs sensibles, réclame ses droits imprescriptibles et sacrés, en faveur d'un sexe dont les mains généreuses élèvent, de toutes

parts, autour de vous, et sous vos auspices, des autels à la Bienfaisance (1).

En revoyant les bords de la Seine teints du sang des femmes enceintes, le premier vœu que forma l'humanité, eût pour objet la proscription d'une opération féroce, immorale et dépopulatrice, l'opération Cæsarienne, fille du crime et de l'ignorance.

Ce vœu, citoyens Consuls, ne sera point repoussé par vous. Pleins de confiance en votre sagesse, les amis de l'humanité osent se flatter que vous daignerez l'exaucer, lorsque votre religion aura été éclairée, et c'est ce que je me suis proposé de faire en vous offrant le premier exemplaire de mes *Elémens de la Science des Accouchemens*.

Henri VIII, roi d'Angleterre, fit trancher la tête à Anne de Boulen et à Catherine Howard; répudia Catherine d'Arragon et Anne de Clèves, et fit ouvrir le flanc à sa cinquième épouse, Jeanne de Seymour, pour retirer de son sein Edouard VI, qui survécut seize ans à sa malheureuse mère.

---

(1) Voyez le n°. 150 du Journal de Paris, 30 pluviôse an X, dans lequel le citoyen Cadet Devaux donne les détails des établissemens de Bienfaisance, formés sous la direction des dames Arnoult, Pastoret et d'Espinasse.

Digne

Digne émule d'Henri VIII, Catherine de Médicis voilant ses projets ambitieux du manteau de la Religion, faisoit ouvrir le flanc aux femmes des Protestans, toujours *suspectes* (1) d'avoir le bassin vicié, et récompensoit généreusement les agens secrets de ces manœuvres sanguinaires.

Ainsi, François Rousset, pour prix de son zèle, fut appelé à la cour de Médicis en qualité de médecin, tandis qu'il est constant que cet homme, ignorant et fanatique, absolument étranger à la médecine et à la chirurgie, ne pratiqua jamais l'opération, qu'il propageoit pour plaire à Dieu et à Médicis. Cependant, cette opération se pratiquoit aussi fréquemment en France, que la saignée du bras, en Italie, contre les maux de tête (2).

On ne conçoit pas comment la Faculté de Médecine de Montpellier, éblouie par le faux éclat d'une réputation usurpée, s'est longtemps glorifiée de compter François Rousset parmi ses membres, et pourquoi, jalouse d'un

(1) Ce mot avoit, sous le règne de Catherine de Médicis, la même acception qu'il eût de nos jours sous le règne de Maximilien premier.

(2) Voyez l'ouvrage de Scipio-Mercuri, *La Comare Oracolatrice*. Venise, 1604.

droit qu'elle n'eût jamais, elle a reclamé cet honneur, que lui contestoient plusieurs corporations, comme autrefois sept villes de la Grèce se disputoient la gloire d'avoir donné le jour au chantre d'Ilion, tandis que ce vil instrument de l'infernale politique de Médicis, ne prit, à la Faculté de Montpellier, que le grade de Bachelier, ainsi que le prouvent, et les registres de cette Ecole, et les propres aveux de Rousset, consignés dans une pièce authentique, trouvée à la Bibliothèque Nationale.

On ne conçoit pas comment Astruc, Haller et Antoine Portal ont pu, tour-à-tour, faire l'éloge de Rousset, et de son *Histérotomotokie*, production monstrueuse, qui renferme vingt preuves matérielles de l'ignorance, de l'imposture et du fanatisme de son auteur.

On ne conçoit pas..... Mais, que dis-je, on conçoit très-bien, depuis la Révolution française, que durant les guerres civiles, le premier venu, sans titre, sans connoissance des premiers élémens de l'art de guérir, a pu se dire, à son gré, médecin, chirurgien, accoucheur, etc.

Cependant l'immortel restaurateur de la chirurgie française, Protestant, et conséquem-

ment *suspect d'être suspect*, mais heureusement protégé par Charles IX, qui l'enferma dans sa garde-robe, la nuit de la Saint-Barthélemi, Ambroise Paré, convaincu de l'imposture de François Rousset, qui forgeoit des observations de succès, pour justifier la pratique d'une opération si fatale au parti protestant, Ambroise Paré se détermina, quoique à regret, à la faire pratiquer sous ses yeux par Guillemeau, Viard, Brunet, Charbonnet, Marchant, chirurgiens ou accoucheurs très-célèbres; mais de cinq femmes opérées (*dextrement et méthodiquement*), dit Guillemeau, aucune ne survécut à l'opération.

Le pronostic d'Ambroise Paré fut donc confirmé par l'expérience. Eh! quel est l'anatomiste qui ignore que la cicatrisation d'une plaie pénétrante dans la cavité de la matrice est physiquement impossible, par la raison que ce viscère, composé de fibres circulaires, tendant sans cesse à se contracter, les deux lèvres de la plaie doivent nécessairement s'écarter l'une de l'autre, après la solution de continuité.

D'ailleurs, citoyens Consuls, comment se déterminer à croire à un succès démontré

physiquement impossible par l'expérience et l'observation des praticiens les plus célèbres, quand les Cæsariens eux-mêmes révoquent en doute la plupart des exemples de succès rapportés par Rousset, leur oracle et leur dieu tutélaire (1) ; quand les Cæsariens eux-mêmes n'ont jamais produit en preuve une matrice cicatrisée, ni chez la femme, ni chez une femelle quadrupède ; enfin, quand les Cæsariens eux-mêmes ne citent qu'un seul fait (2), dont la fausseté est évidente, d'un succès de l'opération cæsarienne, sur les quadrupèdes, comme si les femmes étoient moins précieuses à la société que les vaches et les truies, sur lesquelles on auroit pu faire des essais, afin de juger, par analogie, de la possibilité du succès de cette opération.

Il est donc aujourd'hui démontré, pour tout homme impartial, instruit et de bonne

---

(1) Sue, zélé partisan de l'opération cæsarienne, en parlant de la femme Godard qui, au rapport de Rousset, fut opérée six fois impunément, Sue ajoute : « De tels faits, » quelque bien circonstanciés qu'ils soient ne peuvent guère » mériter la croyance des gens vraiment instruits et sans » prévention. » *Essais historiques sur l'Art des Accouchemens, tome II, page* 522.

(2) Voyez l'observation rapportée par Achile Miegge. Actes Helvet. Tom. III.

foi, que les jongleurs Cæsariens qui, depuis François Rousset, et, à son exemple, se sont fait honneur d'un succès de l'opération cæsarienne, ont pratiqué la *gastrotomie*, et non l'*utérotomie*, c'est-à-dire, qu'ils se sont contentés d'ouvrir l'*abdomen*, à l'instant physique où l'enfant passoit par la voie naturelle, au lieu d'ouvrir la matrice, dont la cicatrisation est et sera toujours impossible.

Il est donc aujourd'hui démontré, pour tout homme impartial, instruit et de bonne foi, que les jongleurs Cæsariens ont eu, depuis Henri VIII, le plus grand intérêt à propager une erreur qu'ils faisoient servir, selon les circonstances, ou à l'accroissement de leur fortune, ou à la gloire de l'art.

Et d'abord à l'accroissement de leur fortune. Ce ne fut pas, sans-doute, gratuitement que la Chirurgie prêta son sanglant ministère au féroce Henri VIII, amoureux d'Anne de Clèves, et trop impatient de l'épouser, pour ne pas récompenser généreusement ceux qui lui épargnoient un nouveau crime, en l'affranchissant eux-mêmes du joug importun de l'hymenée. Ce ne fut pas gratuitement que François Rousset, seconda, par son zèle fanatique, les projets de l'ambitieuse Médicis. Ce

ne fut pas gratuitement que l'opérateur Coutouly ouvrit, en l'an V, le flanc à madame Dénos. A peine sa victime étoit-elle descendue au tombeau, trois jours après l'opération, que Coutouly demande six cents francs, pour prix de ce chef-d'œuvre.

Six cents francs ? Bon Dieu ! pour une opération cæsarienne. Eh ! combien donc prenez-vous, Cæsariens, pour accoucher une dame, quand vous exigez six cents francs pour l'éventrer ? *Quid non mortalia pectora cogis auri sacra fames* !

« Hélas ! dit l'époux inconsolable, je pour-» rois vous les donner, mais je craindrois » qu'un tel excès de générosité ne fit dire » aux méchans que j'ai voulu payer mon » veuvage. » Coutouly se contenta de trois cents francs.

L'opération cæsarienne tournoit encore à la gloire de l'art. En effet, ouvrir impunément le ventre, le péritoine et la matrice à une femme en *travail* ; accorder le doux titre de mère, à une épouse proscrite par la nature, et qui, par reconnoissance, va de porte en porte montrer sa cicatrice abdominale ; donner à la fois un héritier au mari, et le débarrasser d'une épouse rachitique qui végétoit triste-

ment sur ce globe, sans avoir pu jamais inspirer d'autre sentiment que la pitié; cæsarienniser gratuitement, de temps en temps, quelques viles prébéïennes pour avertir les riches praticiennes qu'on ne sauroit payer trop cher les grands maîtres, quelle source de gloire pour l'art qui rend à l'humanité de si importans services!

Cæsariens, vous l'entendez! je vous accuse à la face de l'Europe savante, et je vous cite au tribunal d'un Gouvernement ami des beaux-arts, de la justice et de l'humanité. Il est de votre honneur de vous justifier, et pour vous prouver que je défends contre vous ma cause, avec autant de loyauté que de courage, je vais vous fournir moi-même une belle occasion de nous convaincre, de la possibilité de la cicatrisation d'une plaie pénétrante dans la matrice.

Je connois à Paris une dame que Lauverjat soumit, dit-on, il y a quelques années à l'opération cæsarienne. Cet accoucheur s'est fait honneur d'un prétendu succès. Il en communiqua l'observation à l'académie royale de Chirurgie de Paris. Les dames de la cour et de la ville, les plus distinguées par leur naissance, se firent un devoir d'aller payer à cette

accouchée le tribut de leur sensibilité. Eh bien ! j'ose contester ce succès à Lauverjat, et avancer qu'il est faux, que cet accoucheur ait jamais ouvert la matrice à cette femme.

Le citoyen Gras, chirurgien à Paris, et gendre de Lauverjat connoît cette dame, c'est à lui de venger la mémoire de son beau-père, c'est à lui de plaider la cause des Cæsariens, à la secte desquels il tient par principes et par reconnoissance, c'est à lui d'assurer, par une observation précieuse, le triomphe de l'opération cæsarienne ; c'est à lui de prendre toutes les précautions que la prudence et l'humanité lui suggéreront pour ne point laisser échapper une aussi belle occasion de faire voir, pour la première fois, une matrice cicatrisée. Cette preuve matérielle démontrera bien mieux que toutes les observations des Cæsariens en *us* et en *ius*, la possibilité du succès de cette opération, dont nous allons achever de tracer, en peu de mots, le tableau historique.

Convaincus par l'expérience funeste des hommes de l'art les plus célèbres, le collège entier des chirurgiens jurés, et la Faculté de médecine de Paris, condamnèrent l'opération cæsarienne, comme un fléau de l'humanité.

Depuis cette époque, les plus grands praticiens ont scellé de leurs suffrages le jugement rendu au seizième siècle par deux sociétés savantes, enfin l'académie royale de Chirurgie de Paris a mis le dernier sceau à cet arrêt en refusant de se prononcer en faveur d'une opération, déjà proscrite, malgré les prétendus miracles opérés par Soumain, Deleurie, Lauverjat, Vermond et Milot.

Mais une observation bien digne de remarque, c'est que l'histoire même de la chirurgie, commencée par Dujardin, et terminée par le docteur Peyrilhe, ne daigne pas faire mention de l'opération cæsarienne, dont le mot ne s'y trouve pas énoncé une seule fois.

Enfin, le sexe paroissoit affranchi pour jamais de cet attentat chirurgical, la honte de l'art et l'effroi de la nature, lorsque, malheureusement trop fidèle aux principes désorganisateurs du tyran, sous le règne duquel elle avoit été fondée (1), l'Ecole de Médecine de Paris vint sanctionner, par son exemple, les crimes d'Henri VIII, de Médicis et de François Rousset.

---

(1) L'Ecole de Médecine de Paris fut fondée sous la tyrannie de Robespierre.

Trois professeurs de cette Ecole et le chirurgien accoucheur Coutouly, ont ouvert, depuis l'an IV, sans besoin, et sans succès, le flanc et la matrice à douze femmes enceintes, dont l'une, madame Vasseur, étoit accouchée précédemment d'un enfant à terme, et vivant.

Ces douze opérations cæsariennes ont été pratiquées, citoyens Consuls, postérieurement au défi solemnel (1), donné par moi, à tous les accoucheurs, de trouver une femme rachitique que je ne pusse accoucher par la voie naturelle.

Ces douze opérations cæsariennes ont été pratiquées, après que j'ai eu démontré géométriquement le mécanisme de l'accouchement, ignoré jusqu'à ce jour.

Enfin, ces douze opérations cæsariennes ont été pratiquées après que l'expérience a eu confirmé ma théorie, je veux dire après que j'ai eu accouché, par la voie naturelle, d'un enfant à terme, et très-volumineux, madame Picamelot, dont les enfans, dans trois accouchemens antérieurs, n'avoient pu être extraits sans mutilation, par des Cæsariens.

---

(1) Voyez mes *Observations Médino-Chirurgicales*, page 321. *in*-8°. Chez Croullebois, an II.

Ainsi, née au sein des guerres civiles qui désoloient la France, vers le milieu du seizième siècle, l'Hydre cæsarienne, attirée par l'odeur du sang humain, est venue relever sa tête hideuse au milieu des échafauds, qui couvroient le sol de la France à la fin du dix-huitième siècle.

Cependant, honteux et confus d'avoir mis contre eux l'expérience, et désespérés de ne pouvoir pratiquer une *gastrolomie*, pour en imposer du moins à cette jeunesse crédule, et avide du merveilleux, nos cæsariens de Paris commandent un succès à Nantes. Le gastronomiste Bacqua, élève du chef de cette secte, l'envoie par la poste, courrier par courrier, la société de Médecine de Paris accorde une couronne civique à l'auteur, et consacré son œuvre comme un bienfait de l'humanité.

Ainsi, Bacqua mis dans la balance, l'emporta sur trois professeurs de l'Ecole de Médecine de Paris, en génie et en dextérité, *consilio manuque*; ainsi un prétendu succès, concerté nuitamment, au fond d'un hôpital sur les bords de la Loire, l'emporta dans la balance sur douze non-succès, qui avoient eu pour témoins quinze cents élèves, aux rives

de la Seine; ainsi, douze expériences de non-succès, à la fin du dix-huitième siècle, ont fait proclamer, comme un chef-d'œuvre de l'art, une opération que cinq expériences de non-succès firent proscrire au seizième siècle, comme un assassinat.

Indigné de voir ces attentats se multiplier, je prends la plume, et dans un ouvrage intitulé; *Plus d'opération Cæsarienne*, j'exprime le vœu de tous les amis de l'humanité.

Le Gouvernement Français accueille cette production, et le Ministre de l'Intérieur l'a fait passer, en son nom, à l'Ecole de Médecine de Paris, avec la lettre suivante:

Paris ce 11 floréal an V.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Aux Membres de l'Ecole de Médecine de Paris.

Le citoyen Sacombe a fait hommage au Directoire exécutif, citoyens, d'un ouvrage intitulé : Plus d'opération Cæsarienne; *l'auteur a pensé, avec raison, qu'une opération qui intéressoit l'humanité devoit aussi intéresser le Gouvernement, et méritoit d'être soumise au jugement des premiers maîtres de l'art,*

pour obtenir la sanction publique. Il a lui-même indiqué l'Ecole de Santé de Paris (1).

Je ne crois pas avoir besoin de vous inviter, citoyens, à prendre cet objet en considération; je dois être persuadé d'avance que vous ne pouvez que répondre à la confiance de l'auteur, comme au vœu du Gouvernement (2), *pour le succès et les progrès d'un art aussi important que celui qui vous occupe.*

Signé BÉNÉZECH.

Paris ce 2 messidor an V.

Le Directeur de l'Ecole de Santé,

AU CITOYEN SACOMBE.

L'Ecole de Santé, citoyen, a nommé des commissaires pour lui rendre compte du mémoire dont vous me parlez dans votre

---

(1) Le Ministre me donna la liberté du choix entre l'Ecole de Médecine de Montpellier et celle de Paris. Je donnai la préférence à celle-ci, parce qu'il étoit naturel de présumer qu'une société savante qui voyoit ses membres frapper chaque jour de nouvelles victimes, devoit avoir de puissans motifs pour justifier la pratique de l'opération cæsarienne.

(2) Jusqu'à présent l'Ecole de Médecine de Paris n'a répondu au vœu du Gouvernement, qu'à grands coups de bistouris; mais égorger n'est pas répondre.

lettre du premier de ce mois, et sur lequel elle a été consultée par le Ministre de l'Intérieur, aussitôt qu'ils en auront fait leur rapport, je ne négligerai point de le faire passer à ce Ministre.

Signé THOURET.

Au nom sacré de l'humanité, citoyens Consuls, je vous supplie d'inviter le citoyen Rœderer à me donner communication du rapport demandé aux membres de l'Ecole de Médecine de Paris, par le Directoire exécutif. C'est du choc des opinions contraires que doit jaillir enfin la vérité.

L'Ecole de Médecine de Paris se flatteroit envain d'échapper à sa responsabilité, sous un Gouvernement, dont l'Europe étonnée admire la force, l'harmonie, la sagesse et l'humanité.

Salut et respect.

SACOMBE.

Paris ce premier germinal an X.

RÉCLAMATION

AU DOCTEUR

KURT SPRENGEL,

Médecin, à Hallé, en Saxe, et auteur d'un ouvrage périodique, très-estimé.

Un médecin qui réunit aux dons les plus précieux de la nature, les connoissances profondes de son art, et qui consacre ses veilles et ses talens à l'analyse des productions du génie, ce médecin, à mon avis, exerce la plus belle Magistrature de la République des Lettres.

Placé entre son siècle, qu'il juge, et la Postérité qui doit le juger lui-même, si cet homme, impartial et juste, foule à ses pieds les passions et les préjugés, s'il ne déclare la guerre à l'erreur que pour faire triompher la vérité, en un mot, si l'interprête de la nature est à la fois le protecteur des amis de l'humanité et le fléau des charlatans, il peut se flatter d'avoir des droits à la reconnoissance de ses contemporains, et son nom inscrit au Temple de Mémoire, sera marqué du sceau de l'immortalité.

En traçant le portrait du Médecin-littérateur, c'est vous, Monsieur, qui m'avez servi de modèle. Rédacteur d'un ouvrage périodique, compté, dans l'Europe savante, parmi les plus belles productions littéraires, vous joignez à l'impartialité la plus exacte, la critique la plus judicieuse. Vos jugemens règlent, à la fois, les écarts du génie, et encouragent les efforts de la médiocrité; aussi jouissez-vous, en Allemagne, de la plus grande réputation, de l'aveu de tous

les médecins étrangers, qui m'ont fait l'honneur de visiter mon Ecole.

Par quelle étrange fatalité, abjurant, une seule fois, et contre moi seul, les qualités qui vous rendent si estimable aux yeux des savans, êtes-vous devenu l'écho de quelques folliculaires obscurs, salariés par les Cæsariens et les Symphisiens de Paris, de quelques insectes littéraires, qu'on ne sauroit mieux comparer qu'à ces chenilles dévastatrices, qui, pour vivre, se traînent de feuille en feuille, et rongent, afin de les dégrader, les plus belles productions de la nature?

Deux raisons, que je crois bien fondées, m'ont engagé à croire, Monsieur, que vous avez jugé mes ouvrages sans les connaître. La première, est que vous prévenez vous-même vos lecteurs, que l'opinion que vous allez émettre, sur un très-petit nombre d'ouvrages étrangers, est moins la vôtre que celle que vous avez puisée dans quelques auteurs. La seconde, c'est que les éloges que vous donnez à quelques points de ma doctrine, mal interprétés par mes antagonistes, sont aussi peu mérités, que la critique sevère que vous faites de quelques autres.

Au nom de la justice et de l'impartialité qui vous caractérisent, je reclame de vous une lecture de mes Elémens, dont je prends la liberté de vous faire passer un exemplaire, et quelque rigoureux que puisse être le jugement que vous porterez de cet ouvrage, (après l'avoir lu,) je déclare d'avance qu'il ne sauroit affoiblir les sentimens d'estime et de respect, dus à vos talens et à vos qualités personnelles.

Salut et santé.

SACOMBE, médecin-accoucheur,
rue Gît-le-Cœur, n°. 15, au
Collège des Accoucheurs.

ÉLÉMENS
DE LA SCIENCE
DES ACCOUCHEMENS.

PREMIERE PARTIE.

LA GROSSESSE.

ARTICLE PREMIER.

De la Génération.

LA Génération est la faculté donnée par la nature à tout être organisé, de produire son semblable à l'aide d'un individu de même espèce, mais de sexe différent.

Les animaux, les végétaux et les minéraux sont des êtres organisés qui jouissent du même principe de vie, différemment modifié. Tout être organisé vit, croît et renaît, car la mort n'est qu'une nouvelle modification de la vie. Tous les êtres organisés forment une chaîne dont la nature tient le premier anneau d'une main, et le dernier anneau de l'autre. Tous les êtres organisés se perpétuent par le moyen de la génération.

Nous savons qu'il existe des parties sexuelles mâles et femelles dans les animaux et dans les végétaux. Mais les minéraux ont-ils comme les animaux et les végétaux, des parties génitales et le même mode de reproduction?

L'affinité plus ou moins grande que diverses substances, que divers métaux ont entre eux, nous autorise à croire que ces parties sexuelles, organes de la génération, existent même dans les minéraux, quoiqu'on ne les ait pas encore découverts. En effet, qui ignore que le mercure, par exemple, s'amalgame, c'est-à-dire, s'unit, se marie avec l'or, l'argent et les autres métaux, lesquels ont avec lui plus ou moins d'affinité ou de rapport? Qui n'a été témoin de l'impétuosité, de l'ardeur, je dirois presque de l'amoureuse ivresse avec laquelle un acide s'unit à un alkali? L'idée même que les anciens chimistes nous ont donné de l'union de ces substances, nous offre une image sensible de leur coït, de leur copulation.

» Les acides, disent les anciens, sont des corps » aigus qui ont une tendance à s'unir à une autre » substance qu'on appelle alkalis, lesquels sont des » corps poreux, en sorte que lorsqu'on verse dans » un même vase un mélange d'acide et d'alkali, ces » liqueurs s'unissent l'une à l'autre avec impétuo- » sité, de la même manière que des épées nues, » qui, mêlées avec un égal nombre de fourreaux, » recevroient tout-à-coup le mouvement, et cher- » cheroient spontanément à s'introduire chacune » dans le fourreau destiné à la recevoir ».

N'est-ce pas là, je le demande, un véritable coït, l'action du mâle sur la femelle?

D'après ces faits, je juge par analogie, que la nature toujours simple dans ses opérations, n'a qu'un seul et même mode pour la reproduction des corps qui constituent les trois règnes, et ces mots génération, végétation, amalgame, sont pour moi des termes synonimes : ainsi, pour la propagation des corps dont l'organisation constitue l'harmonie de ce vaste univers, il faut, à mon avis,

trois conditions, le mouvement, la chaleur et la vie.

Le mouvement n'est autre chose que le mélange intime des parties génitales de deux animaux, de deux végétaux ou de deux minéraux différens de sexe ou de configuration dans les parties destinées à la génération. La chaleur est l'effet nécessaire des frottemens ou de l'action du coït, la vie est le produit du mouvement et de la chaleur.

On comptoit mille et un rêves sur la génération, lorsque j'ai eu le mien. Cette diversité d'opinions contradictoires fournit à l'immortel vieillard de Fernay, le sujet d'un conte qui porte l'empreinte du caractère enjoué de son auteur. Mon rêve n'est peut-être pas meilleur que ceux des autres; mais comme nos propres songes sont toujours plus satisfaisans pour notre imagination que les songes d'autrui, je vais raconter le mien, puisse-t-il consoler les physiciens de la réalité qui nous fuit.

Je rêvois donc un jour de cette fonction importante, et je disois : lorsque deux individus de sexe différent parvenus à l'âge de puberté sont entraînés l'un vers l'autre par ce penchant irrésistible qui domine tous les êtres, l'imagination éveille les sens, les desirs s'irritent par les obstacles même qui s'opposent à leur union, l'amour parle en maître, la raison froide et sévère murmure, mais la nature en dépit d'elle étend sur eux un voile impénétrable, à l'ombre duquel s'opère dans l'ivresse de la volupté, le grand œuvre de la génération.

Le mâle darde au fond de la matrice la liqueur prolifique; ce viscère, irrité par sa présence, frémit; ce frémissement observé par Hippocrate, cette secousse plus ou moins violente, détache des ovaires un ou plusieurs œufs, et l'embrion renfermé dans chacun, reçoit par un coup électrique le

mouvement et la vie. La semence du mâle qui n'est qu'un amas de vaisseaux de toute espèce en se moulant sur le fond de la matrice, y prend la forme d'un gâteau, d'où lui vient le nom de *placenta*. Les vaisseaux lymphatiques et sanguins qui entrent dans sa structure, s'adaptent aux orifices béants des vaisseaux lymphatiques et sanguins du fond de la matrice. Trois vaisseaux sanguins, deux artères et une veine, forment le cordon qui de l'œuf va s'implanter dans l'anneau de l'ombilic.

En un mot, la génération me parut être dans mon rêve une pure végétation. La matrice étoit le vase percé dans son fond d'une infinité de petits trous. L'œuf contenant l'embrion, la graine qui renferme le germe. La semence de l'homme formant *le placenta*, la couche ou dépôt du suc nourrissier. Le cordon ombilical, la tige de la plante humaine. Enfin l'embrion, le fruit qui s'en détache lorsqu'il est parvenu au vrai point de maturité.

Voilà mon rêve. Je prie ceux qui n'aiment point à se repaître de songes, d'examiner bien éveillés et de sang froid, l'analogie qu'il y a entre les animaux et les végétaux et de me dire ensuite quelle différence ils trouvent, par exemple, entre une plante qui croît et se reproduit sans se mouvoir, et une huître qui vit et meurt fixée sur le rocher qui la vit naître.

Encore un rêve, et cet article terminé, nous ne nous occuperons plus que de réalités; c'est-à-dire, de vérités démontrées par l'expérience et l'observation.

J'ai rêvé que la nature en faisant deux ovaires, avoit eu le dessein de placer les œufs femelles dans l'ovaire gauche, et les œufs mâles dans l'ovaire droit, qui situé sous le foie, recevoit de ce viscère secréteur de la bile, un plus haut degré de chaleur nécessaire au sexe des œufs qu'il récèle.

ARTICLE II.

De la Stérilité.

La stérilité chez les femmes et l'impuissance dans l'homme sont deux états pathologiques contraires au vœu de la nature. La faculté de reproduire son semblable essentiellement liée à l'organisation de l'homme, par le double attrait du besoin et du plaisir a été accordée sans exception à tous les individus de son espèce, d'où je conclus, qu'il n'exista jamais chez l'espèce humaine ni stérilité, ni impuissance proprement dites, qui ne pourroient être dans les sujets affectés de ces vices que la privation absolue de cette faculté génératrice.

Cependant l'expérience et l'observation n'ont que trop souvent démontré qu'il est dans l'un et dans l'autre sexe des êtres assez malheureux pour n'avoir jamais pu payer au gré de leurs desirs, ce doux tribut, cette dette sacrée que leur imposa la nature, de propager à leur tour le bienfait de la vie, malgré tous les signes extérieurs, qui chez l'homme ainsi que chez la femme sembloient être des garans assurés de leur fécondité. Mais cette stérilité, cette impuissance accidentelles, toujours contraires au vœu de la nature, tiennent à des causes secondes, qui, chez deux sujets actuellement inféconds, enchaînent ou neutralisent cette faculté reproductrice que chacun d'eux possède individuellement, mais dont les effets sont neutralisés à l'instant même du coït, ou par un vice de conformation, ou par hétérogénéïte de semences prolifiques, ou par disproportion d'âge, entre deux époux qui cesseroient d'être, l'un impuissant et l'autre stérile; si l'amitié, la raison, souvent même l'influence des opinions religieuses ne leur faisoient

préférer la stérilité, triste effet d'une union physiquement mal assortie, aux douceurs de la fécondité, qu'il faudroit acheter par un divorce scandaleux : et certes l'expérience a démontré qu'après plusieurs années d'un mariage infécond, un époux et une épouse devenus veufs et remariés, ont eu plusieurs enfans, tendres fruits d'un second hymenée. L'expérience a démontré que deux époux, après avoir perdu jusqu'à l'espoir d'avoir des héritiers, n'ont dû leur fécondité qu'aux sages conseils d'un médecin éclairé, qui en leur prescrivant un régime curatif, ou en détruisant un vice accidentel de conformation, par une simple opération chirurgicale, triompha des obstacles qui les rendit longtems inféconds, quoique très-aptes l'un et l'autre à la génération.

Ainsi par ses talens et les secours de la médecine, le célèbre Fernel triompha de la stérilité actuelle, ou plutôt des causes qui s'opposoient à la fécondité de Catherine de Médicis, qui après neuf ans d'un mariage infécond, fut mère de plusieurs enfans et donna successivement à la France trois princes malheureusement trop fameux, François II, Charles IX, et le duc d'Alençon.

ARTICLE III.

Du Flux Menstruel.

Pour être propre à la génération, il faut dans l'un et dans l'autre sexe un certain degré de force qui ne vient qu'avec l'âge ; c'est ce qu'on entend par le mot de *puberté*. Chez les femmes, cette disposition à devenir mères, est beaucoup plus hative, ce qui vient de la flexibilité de la fibre qui leur fait prendre leur croissance plus promptement. Ce qui caractérise plus sûrement chez le sexe

cette aptitude à se reproduire, est l'apparition du flux menstruel.

Quelques auteurs dignes de foi rapportent des observations qui prouvent que des femmes ont été fécondées avant la première éruption du flux menstruel ; mais de l'aveu même de ces auteurs, ces femmes étoient sujettes à des transpirations abondantes, ou à des hémorragies qui leur tenoient lieu découlement menstruel.

Flux menstruel, mois, règles, ordinaires, fleurs, sont des termes synonimes pour désigner cet écoulement périodique qui a lieu *ordinairement* tous les *mois*, chez les femmes bien *réglées*, et qui précède presque toujours le développement du fruit précieux fécondé dans le sein maternel, ainsi que dans les végétaux, les *fleurs* précèdent toujours le développement des fruits.

L'âge de puberté arrive chez le sexe, plutôt ou plus tard, à raison de la température du climat, de la force du sujet et de la violence des passions. Le flux menstruel a lieu communément de douze à dix-huit ans ; cependant cette éruption commence quelquefois avant et après ces deux époques.

La quantité de sang que cette évacuation doit fournir, et le tems qu'elle doit durer ne peuvent être déterminés d'une manière bien précise. Le docteur Lobb qui a fait à cet égard quelques observations utiles et ingénieuses, évalue le flux menstruel à cinq, six ou sept onces. En supposant qu'elle aille jusqu'à sept, la quantité totale du sang évacué dans les dix mois lunaires, se porte à soixante-dix onces ou à quatre livres six onces. Quant à la durée de l'écoulement périodique, on peut prendre pour terme moyen trois ou quatre jours. En effet, il y a des femmes qui ne voient que pendant un ou deux jours, tandis

que celles qui sont très-sanguines voient durant sept à huit jours.

Le sexe paye souvent bien cher la première éruption des règles; quelques femmes périssent, d'autres languissent long-temps et éprouvent des accidens plus ou moins funestes.

Peu de femmes ont la fatale propriété d'altérer par leur présence ou par leur contact, les liqueurs fermentées, ou les substances soit animales, soit végétales; mais il est constant d'après l'expérience et l'observation que certaines sont dans ce cas.

Il seroit absurde de croire à l'influence d'un astre sur l'écoulement périodique. Je rougirois même de combattre sérieusement un préjugé que j'aurois abandonné à la stupide crédulité du vulgaire, si quelques physiciens de réputation ne m'avoient paru disposés à y ajouter foi.

L'évacuation des règles cesse plutôt ou plus tard suivant le climat, et le tempérament; mais le plus souvent en France de quarante-cinq à cinquante ans.

Comme c'est la surabondance du sang qui produit les *règles* à l'âge de puberté, je crois que c'est la diminution sensible de cette humeur qui cause leur suppression à l'âge de quarante-cinq à cinquante ans.

Les règles sortent par les veines de la matrice et du vagin; cependant dans les hémorragies utérines, causées par le décolement d'une portion du *placenta*, le sang alors sort à la fois par les artères et les veines de ce viscère, et par celles du vagin.

La cause des règles est la pléthore sanguine. La pléthore universelle est nécessaire pour la première éruption. Mais quant à l'évacuation qui a lieu tous les mois, il ne faut l'attribuer qu'à la pléthore locale.

Le sang menstruel est destiné à la nourriture du fœtus, non par lui-même, mais en occasionnant une pléthore dans la matrice, et en procurant par là un suintement de la lymphe destinée à la nutrition de l'enfant, durant la grossesse.

Le lait doit aussi son origine au flux menstruel, qui en cessant de couler chez les nourrices, occasionne la pléthore sanguine, nécessaire pour la secrétion de cette liqueur.

ARTICLE IV.

De la Conception.

La conception est l'heureux effet du coup électrique, qui dans le spasme vénérien, imprime à l'embrion le mouvement et la vie.

Chaque œuf contenu dans les ovaires, renferme un embrion mâle ou femelle, composé de toutes ses parties organiques, mais si petites que l'œil le plus perçant aidé du meilleur microscope, ne sauroit les appercevoir dans l'ovaire. Ce n'est que deux ou trois jours après la conception, qu'on commence à découvrir l'embrion sous la forme d'un petit point noir.

Cet amas d'embrions organisés par la nature, et placés dans les ovaires entre le néant et la vie, ressemblent à ces pendules, qui perfectionnées par un artiste habile et rangées avec ordre dans son attelier, n'attendent pour décrire le cercle de nos jours, que l'impulsion légère du doigt qui leur imprime le mouvement à la faveur duquel elles décrivent le cercle de nos jours.

1°. La validité requise pour l'acte vénérien ; 2°. la diversité de tempéramens ; 3°. l'éjaculation de la liqueur séminale dans la matrice ; 4°. la modération dans les plaisirs de l'amour ; 5°. la dis-

position organique de la part de la matrice à recevoir la liqueur séminale, c'est-à-dire, un appétence de la part de cet animal sans raison, suivant l'expression de Platon, à consommer l'œuvre de la génération : telles sont les conditions essentielles pour opérer la conception.

L'époque la plus favorable à la conception, est chez les femmes, celle qui suit immédiatement l'évacuation totale des règles.

Les signes de la conception sont plus nombreux que fidèles, en voici quelques-uns moins incertains que les autres.

1°. Une légère douleur que certaines femmes disent avoir éprouvé immédiatement après le coït, dans la région ombilicale ; 2°. une colique violente, à l'instant physique de la conception ; 3°. un saisissement, un trouble, une horripillation, un grincement de dents, une heure après la copulation; 4°. le vomissement est, chez plusieurs femmes, un signe assuré de conception ; 5°. la cessation subite d'une hémorragie utérine habituelle.

On peut dire, en général, qu'il n'existe pas de signe patognomonique universel de conception. Cependant, j'ose assurer que ce phénomène échappera rarement à l'œil de l'observateur judicieux. Une femme fécondée est un nouvel être. Tout change en elle, du moment qu'elle a conçu; l'ordre de ses fonctions, éprouve une révolution marquée. Ses passions ont un nouveau degré d'intensité. En un mot, ce n'est plus la même femme au physique et au moral.

ARTICLE V.

De la Superfœtation.

La superfœtation, si l'on en croit les partisans de ce système, est une seconde conception qui a

lieu à une époque plus ou moins éloignée de la première.

Titsing dit avoir connu une femme qui accoucha de deux enfans, parfaitement bien conformés. L'un des deux précéda la naissance de l'autre, de deux mois.

Gabriel Clauder rapporte qu'une femme de vingt-six ans, accoucha à terme d'un fils bien conformé. Le *placenta* suivit de près cet enfant, et sept jours après, elle mit au monde un enfant très-sain, qui eut aussi son *placenta*.

J'ai dans mon cabinet, dit Kerkengius, les squelettes de deux fœtus d'une même portée, dont l'un avoit huit mois, et l'autre quatre.

La femme du nommé Caffe, dit Lossius, enfanta à terme un fils vivant, bien entier et bien sain. Le neuvième jour après ce premier accouchement, elle fut délivrée d'un fœtus que je conjecturai n'avoir pas plus de trois mois.

L'épouse d'un espagnol, dit le Gentil, dans son voyage, autour du monde, accoucha à terme d'un enfant blanc, et six semaines après, elle en mit au monde un autre, qui étoit noir comme le sont tous les esclaves de Guinée.

On ne peut pas douter, dit Haller, de la vérité de la superfœtation après des faits de cette nature, si l'on doit ajouter foi au témoignage des physiciens qui les ont consignés dans leurs ouvrages.

Eh! qu'importe que des physiciens soient ou ne soient pas de bonne foi, quand les faits dont ils sont les fabricateurs ou les échos, sont démentis par la raison, la nature et l'expérience.

Si une femme, disent les superfœtateurs, accouche à des termes très-éloignés l'un de l'autre de deux enfans de volume très-disproportionné. Si une femme met au monde d'abord un enfant

blanc, et six semaines après un enfant noir; il faut nécessairement que cette femme ait conçu à des époques différentes. Il y a donc eu superfœtation?

Voici la réponse à ces sophismes. Dès qu'une femme a conçu, la matrice se ferme de manière que l'air même ne sauroit s'y introduire. L'orifice interne de ce viscère est hermétiquement lutté par une humeur visqueuse et gluante, qui, suivant l'expression de l'illustre Boerrhave, ressemble à une pâte, la liqueur séminale de l'homme ne peut donc y pénétrer une seconde fois; une seconde conception est donc physiquement impossible.

Mais pourquoi deux enfans conçus au même instant, sont-ils si disproportionnés en volume?

Par une cause toute naturelle, je veux dire par une inégale distribution des vaisseaux destinés à transmettre aux deux embrions fécondés les sucs nourriciers élaborés dans le *placenta*. De deux fruits nés dans le même calice l'un devient beau et parvient, à sa maturité, tandis que l'autre reste informe et ne mûrit jamais, ou ne mûrit que très-imparfaitement.

Mais pourquoi deux fœtus viennent-ils au monde à sept jours, à six semaines, à deux mois d'intervalle l'un de l'autre?

Cette observation est démentie par la raison, l'expérience et l'observation anatomique; en effet il faudrait être, je ne dis pas seulement étranger à la pratique des accouchemens, mais dépourvu de sens commun, pour croire que la matrice après un premier *travail*, cesse de réagir sur les corps étrangers renfermés dans sa cavité, que les douleurs ou contractions de ce viscère se suspendent tout-à coup, comme par enchantement, et que par un miracle de nature, l'hémorragie utérine n'a pas lieu, malgré le décolement du premier prétendu

placenta qui a suivi de près l'expulsion du premier enfant.

Mais enfin, deux enfans dont l'un naît blanc et l'autre noir, comme le sont tous les esclaves de Guinée, ne peuvent avoir été engendrés par le même père, ils doivent donc avoir été conçus à différentes époques, il y a donc eu superfœtation?

L'historien qui rapporte ce fait étoit sans-doute bien aveuglé par l'esprit de système, pour ne s'être point apperçu de la mauvaise foi ou de l'ignorance de l'auteur de ce roman qui auroit dû savoir que d'un négre et d'une européenne il ne peut naître qu'un Métis ou Créole, et non *un noir comme le sont tous les esclaves de Guinée.* Il seroit donc inutile d'insister plus long-temps sur un fait dont la fausseté est physiquement démontrée.

Littre disséquant le cadavre d'une petite fille de douze ans, trouva qu'elle avoit deux matrices très-distinctes et séparées à l'intérieur. La conséquence que Littre tiroit de cette observation, est que si cette fille eut vécu et qu'elle eut été destinée à être mère, elle auroit pu concevoir à différentes époques, tantôt par l'une et tantôt par l'autre de ces deux matrices.

Je suis loin de révoquer en doute l'observation de Littre; mais qu'importe, que la matrice soit partagée ou non, en deux cavités, quand on a établi en principe qu'une seconde conception peut avoir lieu chez les femmes même dont la matrice est exempte de ce vice de conformation.

La matrice d'une lapine est non seulement divisée en deux cavités, mais chacune d'elles à un orifice interne bien configuré, et ces deux orifices viennent aboutir dans le vagin à très-peu de distance l'un de l'autre. Une lapine porte à chaque ventrée de huit à seize petits et quelquefois plus, distribués dans les deux cavités, ayant chacun

leur cellule distincte. Est-ce à la structure particulière de sa matrice, si propre en apparence à favoriser la superfœtation, que la lapine est redevable de sa prodigieuse fécondité? Non sans-doute, elle est constamment l'effet d'une seule imprégnation, j'ai même observé que ces femelles repoussent constamment le mâle, tant la nature semble avoir horreur de la superfœtation.

A tous les faits cités en faveur de la superfœtation par les partisans de ce système, je me contenterai d'en opposer un seul fondé sur l'expérience et l'observation anatomique. C'est que dans l'accouchement de jumeaux, de tri-jumeaux, et si l'on veut de quadri-jumeaux, on ne trouvera constamment qu'un *placenta* commun à tous les enfans, puisque le *placenta* est le produit de la semence du mâle, et que cette semence est destinée à féconder un ou plusieurs œufs, en une seule et même éjaculation, en un seul et même coït.

Lamotte, Mauriceau, Peu, Deventer, Smellie, en un mot les praticiens les plus célèbres ont fait à cet égard la même observation. Cependant, entraînés en dépit d'eux dans le système de la superfœtation, quelques accoucheurs ont cru voir deux *placenta* dans un seul, parce que le *placenta* commun aux jumeaux n'a pas toujours la forme circulaire.

Mais si le *placenta* étoit partie constitutive de l'œuf, et que chaque enfant dut avoir le sien, pourquoi les jumeaux n'auroient-ils pas chacun le leur? pourquoi les prétendus *placenta* seroient-ils toujours continus, toujours adhérens? pourquoi tous les accoucheurs auroient-ils prescrit avec raison à leurs élèves, de ne jamais procéder à la délivrance dans l'accouchement de jumeaux, avant l'expulsion ou l'extraction des deux enfans hors de la matrice? enfin, pourquoi les deux prétendus

placenta, soit de jumeaux, soit des enfans conçus par superfœtation ne seroient ils constamment ni plus volumineux ni plus pesans que le *placenta* d'un seul enfant à terme?

Dans les premiers jours de messidor an VIII, la Renommée publioit dans Paris, que Mme. Chanoine, demeurant rue Zacharie, nº 72, accouchée à terme depuis le 24 prairial précédent étoit enceinte d'un second enfant. Le pronostic de son accoucheur fut confirmé par celui de ses professeurs. Comme ce bruit paroissoit s'accréditer, dans mon école où on enseigne une doctrine contraire, je priai un de mes élèves, le citoyen Roux d'Auxerre, prévôt du citoyen Bichat de me donner l'adresse de Mme. Chanoine, chez laquelle je me transportai le 14 messidor an VIII.

Il me fut aisé de juger par la conférence que j'eus avec elle, que les superfœtateurs instruits que Mme. Chanoine devoit quitter Paris pour aller se fixer à Choisy, s'étoient flattés de forger une observation par laquelle ils auroient eu le double avantage d'accréditer leur système, et de contrarier ma doctrine peu favorable à la superfœtation.

« Si vous n'êtes pas d'intelligence avec votre » accoucheur, dis-je à Mme. Chanoine, pour trom- » per le public, venez demain à mon école, afin » que mes élèves soient convaincus par les propres » aveux que vous venez de me faire, que vous » n'êtes pas et que vous ne pouvez pas être enceinte » d'un second enfant. »

Je vous donne ma parole, dit Mme. Chanoine, que j'irai demain chez vous. Mais rassurez-moi sur mon état, et touchez-moi pour voir si je puis m'en rapporter au citoyen N . . . . . , qui m'a dit que je ne suis point enceinte.

Oui, vous ne l'êtes pas, j'en réponds, sur ma tête; vous toucher en ce moment, seroit faire

croire à votre accoucheur et à ses professeurs que je doute d'un fait, auquel ils ne croient pas eux-mêmes.

Le lendemain, Mme. Chanoine, ne manqua pas de se rendre à mon école; voici l'interrogatoire qu'elle subit en présence des citoyens Roux, Salban, Mareschal, Faure, Bernié, Fion, Carrier, Mouchan, Roland, Baillat, Bidegarai, Cazaubon, Laforest, Aussanne, Trabaud, Sterlin, élèves de l'école, signés à l'original.

Extrait des registres de l'Ecole Anti-Cœsarienne de Paris.

L'an VIII le quinze messidor à six heures du soir, en présence du docteur Sacombe et de ses élèves réunis à cet effet, a comparu une nourrice portant son nourrisson, laquelle a répondu aux interpellations suivantes qui lui ont été faites par le professeur.

D. Comment vous appellez-vous?

R. Chanoine.

D. Quel est l'état de votre mari?

R. Il vient d'être nommé facteur à la poste, pour Choisy-le-Roy.

D. Où demeurez-vous actuellement?

R. A Paris, rue Zacharie nº. 72, où je suis encore à cause de mon accident.

D. Quel âge avez-vous?

R. Trente-six ans.

D. Avez-vous eu d'autres enfans que celui que vous nourrissez?

R. J'ai un enfant âgé de deux ans.

D. Quel est l'accident qui vous retient à Paris?

R. On dit que je suis grosse d'un autre enfant.

D. Qui vous a dit cela?

R. Mon

R. Mon accoucheur, le citoyen Mansui, et puis ses professeurs *Dubois et Gardien.*

D. Le citoyen Dubois, chirurgien de l'hospice, ne vous a-t-il pas rendu visite hier ?

R. Oui, il m'a touchée, et a dit à mon mari, *qu'il y a lieu de croire que je suis grosse, mais qu'il ne pourroit pas l'assurer.*

D. Croyez-vous être grosse ?

R. Oh mon Dieu, non. Ils me font perdre la tête.

D. Quel jour êtes-vous accouchée ?

R. Le 24 prairial à 6 heures du soir.

D. Combien de temps a duré le travail ?

R. Sept heures.

D. Le délivre est-il sorti long-temps après l'enfant ?

R. Tout de suite après.

D. Avez-vous eu une perte après l'accouchement ?

R. Non.

D. Etes-vous plus foible que vous n'étiez dans votre précédente couche ?

R. Au contraire, je suis plus forte.

D. Vous nourrissez votre enfant ?

R. Oui.

D. Votre accoucheur savait-il que vous deviez quitter Paris, dès que vous seriez rélevée de couches ?

R. Oui, mais il m'a dit que je pourrois accoucher du second dans deux mois à Choisy, et qu'il y viendroit.

D. Vous ai-je jamais touchée ?

R. Non, Monsieur.

Vous pouvez vous retirer et partir sans crainte pour Choisy; mais je vous préviens que votre accoucheur ne voudra pas en avoir le démenti. Au terme fixé pour votre second accouchement, il

ira vous voir avec un fœtus en poche, vous persuadera que vous êtes en *travail*, et vous glissera son petit paquet sous vos juppes, pour peu que vous le laissiez faire. Mes antagonistes sont de cette force là, ensuite on dressera sur les lieux un bon procès-verbal, signé des officiers de santé de Choisy, et l'on me donnera à moi, ce petit cahos à débrouiller.

La dame Chanoine partit le 16 messidor pour Choisy, et malgré le desir que l'accoucheur Mansui a manifesté d'aller la voir, il n'a pu réaliser la petite conspiration découverte. *Quid non mortalia pectora cogis*, famæ *sacra fames*.

Nota. Après avoir rédigé cet article, je me suis transporté aujourd'hui premier jour complémentaire de l'an neuf, chez le citoyen Collignard, teinturier, rue Saint-Severin, vis-à-vis l'église, oncle de la dame Chanoine, et voici mot pour mot ce que j'ai appris de madame Collignard, au sujet de sa nièce.

Madame Chanoine, ma-t-elle dit, n'a pas eu d'enfant, depuis celui qu'elle mit au monde, le 24 prairial de l'an huit; ainsi, a-t-elle ajouté en riant, le second enfant dont Mansui, Gardien et Dubois, la soupçonnoient enceinte à cette époque, doit avoir ses vingt dents, puisqu'il y a aujourd'hui quinze mois et six jours qu'il avait sept mois.

ARTICLE VI.

De la Grossesse.

La grossesse est l'état naturel d'une femme actuellement enceinte.

Je divise la grossesse, en grossesse réelle et en grossesse apparente (1).

---

(1) Les accoucheurs routiniers, disent de père en fils, *fausse grossesse*, pour grossesse apparente; *faux germe*, pour embrion avorté; *fausse couche*, pour avortement; *fausses douleurs*, pour spasmes uterins; *faux travail*, pour douleurs non-naturelles, etc. Bannissons de notre école, mes chers disciples, jusqu'au

J'entends par grossesse réelle l'état d'une femme qui a conçu, et qui porte dans la matrice le fruit de la conception sous quelque forme qu'il puisse être.

J'appelle grossesse apparente, l'état d'une fille ou femme qui sans avoir conçu a néanmoins tous les signes extérieurs de la grossesse réelle comme dans l'hydropisie, la tympanite, la cachexie, l'œdeme, etc. maladies dans lesquelles la suppression des régles, l'enflure des extrémités inférieures et du bas-ventre, les dégoûts, les nausées, les appétits dépravés peuvent faire regarder comme grosses les femmes qui en sont atteintes.

Je divise la grossesse réelle, en grossesse animale et en grossesse animo-végétale.

La grossesse animale est celle dans laquelle le fruit de la conception est un animal, ou embrion humain bien ou mal organisé, vivant ou mort renfermé dans la matrice.

La grossesse animo-végétale est celle dans laquelle l'organisation de l'animal ou embrion humain, avorté peu de temps après la conception, a dégénéré en une espèce de végétation animale ou mole.

La grossesse réelle, soit animale, soit animo-végétale est donc l'effet nécessaire de la conception, laquelle ne peut avoir lieu sans le concours des deux sexes, tandis que la grossesse apparente est absolument indépendante du coït, et peut avoir lieu chez les filles vierges comme chez les femmes qui usent de l'acte vénérien.

La grossesse réelle constitue un état naturel et

---

mot de fausseté, et qu'une théorie vraie, bâsée sur une pratique vraie, fasse disparaître à jamais *la fausse théorie* et *la fausse pratique*, de tant de *faux* accoucheurs.

physiologique, la grossesse apparente ou contraire est un état non naturel et pathologique.

Je vais faire l'énumération de tous les signes qui caractérisent les différentes époques de la grossesse, et les classer dans le même ordre où ils se manifestent depuis l'époque de la conception, jusqu'à ce que les mouvemens sensibles de l'enfant ne laissent plus de doute sur l'état de grossesse.

Dès le dixième jour de la conception, la femme enceinte ressent des douleurs et des pesanteurs de tête, des foiblesses dans les jambes; la vue se trouble, l'appétit diminue. Elle perd la fraîcheur et la vivacité de son teint; ses yeux sont battus, enfoncés et la cornée transparante prend une teinte livide. Les règles se suppriment. Cette suppression est suivie de dégoûts, d'appétits dépravés, d'une excrétion abondante de salive, de nausées, de vomissemens, de foiblesses et quelquefois de syncopes, de douleurs aux reins, de lassitudes dans les cuisses, de tiraillemens dans les aînes, d'élancemens aux bouts du sein, de douleurs de dents. Bientôt la gorge grossit, et la région hypogastrique augmente sensiblement de volume.

Le signe physique le moins équivoque de la grossesse réelle est celui qui vers le troisième mois nous est transmis par le *toucher*, dont nous décrirons les avantages dans l'article suivant.

La femme enceinte, dont l'embrion est mort, sent tout-à-coup disparoître les indispositions qui accompagnent d'ordinaire la grossesse réelle dans son principe. Elle éprouve des douleurs de tête continuelles. Les premières contractions de la matrice sur les corps étrangers, fruits de la conception dont ce viscère cherche à se débarrasser, se manifestent chez la femme enceinte qui les éprouve par des suffocations qui lui font monter par intervalles des feux au visage. Sa respiration est peu

libre; ses levres sont moins vermeilles, son haleine moins suave, sur-tout le matin à son lever. Enfin ses affections s'aggravent jusqu'à l'époque de l'avortement.

La femme qui porte une mole est beaucoup plus incommodée que celle qui porte un enfant mort, et son avortement est plus dangereux que si elle avortoit d'un fœtus. Elle éprouve un balottement incommode et douloureux, parce que cette masse charnue surcharge la matrice, qui, à son tour, comprime la vessie et l'enflame. De là, la difficulté d'uriner. La malade a des lassitudes aux jambes et aux cuisses, ses mamelles sont moins gorgées que dans la grossesse. A ces signes vient se joindre le défaut de mouvement à l'époque où l'enfant devroit manifester son existence par des mouvemens plus ou moins sensibles.

Le défaut absolu des signes physiques de la grossesse réelle est le signe moral le plus probable de la grossesse apparente; sur-tout, 1°. lorsque l'enflure du ventre, loin de croître progressivement, est devenue tout-à-coup très-sensible à la vue, dans les deux premiers mois qui ont suivi immédiatement la suppression non naturelle des règles; 2°. lorsqu'à la même époque l'enflure du ventre se propage jusqu'aux extrémités inférieures; 3°. lorsque la santé de la malade, loin de se rétablir ou de s'améliorer vers le quatrième ou cinquième mois de la suppression des règles, se délabre au contraire de jour en jour sensiblement et d'une maniere effrayante comme dans l'hydropisie ascite, ou dans la leucophlegmatie.

Enfin les signes physiques de la grossesse apparente sont tous ceux des maladies dont l'existence chez le sexe est de nature à en imposer durant quelques mois au praticien le plus exercé, par la similitude que ces maladies ont avec l'état de grossesse,

tels sont en général tous les engorgemens lymphatiques, sereux ou sanguins qui ont lieu chez les femmes, soit dans la cavité de la matrice comme dans l'hydropisie utérine, soit dans l'engorgement des parois de ce viscère et du tissu cellulaire, comme dans la suppression non naturelle des règles, soit dans l'enflure du bas-ventre et de toute l'habitude du corps, comme dans l'ascite et la leucophlegmatie.

ARTICLE VII.

Du Toucher.

Le *toucher* dans la pratique des accouchemens consiste à introduire le doigt indicateur de l'une ou de l'autre main dans le vagin pour constater l'état actuel de la matrice et de son col, avant, durant et après la grossesse.

Je vais entrer successivement dans le détail des usages du *toucher* dont la pratique embrasse toutes les époques de la vie du sexe.

Une jeune personne parvenue à l'âge de *puberté* n'a point encore ses *règles*, cependant son ventre se tuméfie; son teint est pâle et livide, son haleine peu suave. On pratique le *toucher*, et on découvre que la membrane hymen imperforée oppose seule une barrière à l'écoulement du flux menstruel. L'obstacle est levé, les humeurs retenues s'épanchent et la malade recouvre la santé.

Une fille peut être soupçonnée de grossesse, parce que les règles ont cessé de couler depuis plusieurs mois, et que d'ailleurs elle éprouve les symptômes qui ont coutume d'annoncer la grossesse. Dans ce cas il faut que l'accoucheur appelé agisse avec une extrême prudence, et n'ordonne ni saignée, ni émétique, ni purgatif, qu'il ne se soit assuré par le *toucher* de l'état actuel de la per-

sonne soumise à son examen, sans avoir égard à sa conduite apparente et à ses aveux souvent mensongers.

Il faut faire usage du *toucher* pour s'assurer si une nourrice soupçonnée d'être enceinte, l'est en effet. Le *toucher* pratiqué par une main exercée pourra convaincre d'imposture des nourrices mercénaires intéressées à cacher leur état, et rendre service à des parens dont la confiance n'est que trop souvent abusée.

Les femmes en qui les regles se sont supprimées par l'effet d'une passion violente, par l'immersion des pieds dans l'eau froide ou par toute autre cause, éprouvent des dégoûts, des appétits dépravés, des mouvemens convulsifs dans la matrice. Le ventre se tuméfie. Le *toucher* présente un moyen sûr pour décider si cet état de la matrice doit être attribué à la grossesse ou à la simple suppression des règles.

Une femme condamnée à mort déclare être enceinte. Ah! dans ce cas, sans doute, le doigt de l'accoucheur suivra l'impulsion de son cœur. Mentir à sa conscience seroit un acte d'humanité; cependant, pour son honneur, l'accoucheur doit confier à des personnes discretes, que la femme n'est point enceinte, si en effet elle en a imposé à la justice, afin qu'après le neuvieme mois il puisse prouver qu'il n'a été qu'humain. Le *toucher* peut seul mettre en état de prononcer avec certitude.

Une femme, peu de jours après la conception, et avant qu'elle puisse s'appercevoir qu'elle est enceinte, est attaquée d'une maladie aigue. Cependant les *règles* sont plusieurs mois sans reparoître, et la convalescente impute à leur suppression la lenteur de son rétablissement, n'ayant point eu commerce avec un homme depuis sa maladie. Le *tou-*

cher pratiqué par un homme de l'art pourra la tirer de cette perplexité.

Une femme incertaine sur le tems où elle a commencé de devenir enceinte, peut avoir des raisons de souhaiter d'être éclaircie sur ce point; il est facile en la touchant à trois mois de grossesse de satisfaire à ses desirs.

Le *toucher* pratiqué durant le *travail* de l'enfantement, est la boussole qui guide l'accoucheur sur les pas de la nature, qu'il ne doit jamais devancer.

Enfin le *toucher* est d'un grand secours pour connaître le siége des diverses maladies qui peuvent affecter les parties internes de la génération de la femme, telles sont l'hydropisie, la tuméfaction, l'inflammation, le schirre, le cancer, les condylomes, les verrües de la matrice, les ragades du col de ce viscère, les excroissances du vagin.

La manière de pratiquer le *toucher*, ne saurait être indifférente. La femme doit être debout. L'accoucheur courbe en demi-cercle le doigt indicateur de la main droite, bien enduit d'une décoction mucilagineuse de graine de lin, et il l'introduit ainsi, sans la moindre violence, de bas en haut entre les deux grandes lèvres, à la faveur de l'angle obtus que forment entre elles la deuxième et la troisième phalanges; il tourne ensuite le doigt auquel il fait exécuter un mouvement de rotation, à mesure qu'il l'introduit dans le vagin, en plongeant un peu du côté de la courbure du *sacrum*, pour chercher l'orifice de la matrice.

L'orifice externe de la matrice est toujours opposé à son fond. Le moyen de le trouver le plus promptement possible est donc d'accoutumer l'œil a observer extérieurement la situation du fond de ce viscère. L'élève accoucheur placera sa main

gauche sur la région épigastrique, tandis que le doigt indicateur de la main droite cherchera l'orifice ; mais pour le trouver promptement, il ne doit point errer ça et là, comme font les novices dans l'art du *toucher ;* il suffira au contraire de faire de légers chatouillemens au museau de tanche, jusqu'à ce que l'orifice agacé par ces douces titillations, vienne pour ainsi dire chercher le doigt de l'accoucheur et l'avertir de sa présence.

Avant le troisième mois de la grossesse, il est physiquement impossible de prononcer à l'aide du *toucher*, si la femme est, ou n'est pas enceinte.

A trois mois révolus, depuis la conception, le fond de la matrice déborde les pubis de deux ou trois doigts ; du quatrième au cinquième mois, il s'élève à la hauteur du nombril ; du cinquième au commencement du neuvième, la matrice prend son développement par ses parties latérales dont chacune repose sur chaque fosse iliaque. Enfin, quinze ou vingt jours avant le dernier terme de la grossesse, la femme enceinte se sent moins grosse, et plus légère, jusqu'au moment du *travail* sensible, c'est-à-dire de la dilatation de l'orifice externe.

L'orifice externe de la matrice est toujours opposé au fond de ce viscère ; ainsi dans le cas d'obliquité, si le fond de la matrice est à droite, l'orifice externe sera situé à gauche, et *vice versâ*. Si le fond est penché en devant, l'orifice sera très-reculé vers la saillie du *sacrum*, plus souvent vers la symphise sacro-iliaque gauche, que vers la symphise sacro-iliaque droite, à raison de la direction de l'intestin *rectum*.

En général, plus l'orifice externe de la matrice s'éloigne du centre du bassin, et plus la femme enceinte approche du dernier terme de la grossesse fixé par la nature.

Dans la grossesse apparente, le ventre est très-volumineux, tandis que l'orifice de la matrice est toujours au centre du bassin.

L'accouchement sera naturel, si l'on reconnoît au *toucher* que l'axe du corps de la matrice répond au centre de l'excavation du petit bassin; que l'orifice externe se rapproche de l'arcade des pubis; que ce même orifice se dilate par degrés à chaque nouvelle douleur; que l'enfant présente l'occiput; que les membranes *chorion et amnios*, tendues par les eaux, à chaque nouvelle douleur, bombent dans le vagin.

L'accouchement au contraire sera laborieux, si la matrice a plus ou moins d'obliquité; si elle a peu de forces expultrices; si l'enfant présente à l'orifice, toute autre partie que la tête; si cet orifice loin de s'approcher du centre du bassin, semble se cacher sous la saillie du *sacrum*, s'il y a un vice de configuration au détroit supérieur du bassin de la mère.

Dans l'hydropisie de matrice, on sent au *toucher* une masse beaucoup plus pesante, beaucoup plus incommode pour la femme, que n'est le poid d'un enfant très-volumineux. On distingue même par le *toucher* l'hydropisie de matrice, de l'hydropisie ascite. L'hydropisie de matrice rend le ventre plus gros en bas qu'en haut, tandis qu'on observe le contraire dans l'hydropisie ascite.

La tympanite ou tuméfaction de la matrice, occasionnée par les vents qui la distendent, se reconnoît au *toucher* par la légèreté du corps de ce viscère, et son déplacement assez fréquent, à raison de l'air qui s'en dégage par la raréfaction.

Dans l'inflammation de matrice, on sent au *toucher* une chaleur excessive au corps et au col de ce viscère, ainsi qu'aux parties internes de la génération.

La femme qui a un schirre, a le col de la matrice plus gros, plus court, formant des inégalités, et plus dur dans sa circonférence que dans l'état physiologique : on ne sauroit le parcourir sans causer beaucoup de douleurs à la malade.

L'ulcère simple peut être confondu au *toucher* avec l'écoulement périodique, ou avec l'écoulement habituel connu sous le nom de fleurs blanches.

Dans l'ulcère fongueux, si on introduit le doigt jusqu'à l'orifice de la matrice, on sentira un corps étranger, semblable à la tête d'un champignon, logé dans le vagin.

Dans l'ulcere vérolique, toutes les parties internes de la génération sont très-douloureuses au *toucher*. Le vagin et les grandes lèvres sont affectés de chancres, de poireaux, de boutons, de condylomes, etc.

L'ulcère carcinomateux, le plus douloureux de tous et le plus redoutable, se manifeste au *toucher*, par l'extrême sensibilité de l'organe qui en est affecté, par la chaleur brûlante qu'il communique au doigt de l'accoucheur, et par la fétidité des matières sanieuses et corrosives qui sortent de cet ulcère.

On peut juger par la longue énumération que je viens de faire des usages du *toucher*, combien est grande son utilité dans la pratique des accouchemens : c'est pour ainsi dire le fil d'Ariadne, sans lequel on court risque de s'égarer dans les nombreux détours du labyrinte inextricable du sanctuaire de la nature.

ARTICLE VIII.

De la cause première des bonnes et des mauvaises grossesses.

Tous les physiciens avaient observé qu'il est des grossesses heureuses, des grossesses plus ou moins orageuses, et des grossesses très-malheureuses, à raison des variétés de l'âge, du tempérament et du climat, non-seulement chez divers sujets, mais encore chez le même individu. En-sorte, par exemple, qu'on observe journellement, 1°. qu'une femme jeune, forte et douée de la meilleure santé, aura une première grossesse très-mauvaise, une seconde très-heureuse, une troisieme plus ou moins orageuse, etc.; 2°. qu'une femme jeune, foible et valétudinaire a une première grossesse des plus heureuses, une seconde plus ou moins orageuse, une troisième très-malheureuse.

Tous les physiciens, dis-je, avoient observé ces divers phénomènes, et en avaient en vain cherché la cause première. Je crois avoir découvert qu'elle tient *à l'influence nécessaire qu'à sur la grossesse l'époque de la conception par rapport à la dernière éruption des règles.* Je vais développer dans tout son jour ce principe fondamental de la science des accouchemens.

Une femme saine qui jouit actuellement d'une santé parfaite, et qui est bien réglée, est dans la disposition prochaine, toutes choses égales d'ailleurs, de devenir enceinte toutes les fois qu'elle a commerce avec un homme apte comme elle à la génération; ce fait est incontestable.

Supposons actuellement que cette femme ait ses règles le premier jour de chaque mois, et que

la durée de cet écoulement périodique soit de cinq jours : je dis, d'après l'expérience et l'observation, que si cette femme devient enceinte immédiatement après la cessation de ses règles ; c'est-à-dire le sixième jour du mois, sa grossesse sera plus heureuse que si elle n'avait conçu que le septième jour ; que si elle conçoit le septième jour, sa grossesse sera plus heureuse que si elle n'avoit conçu que le huitième jour, etc. En un mot, je dis que les probabilités d'une mauvaise grossesse, sont pour une femme actuellement enceinte, en raison du nombre de jours qui se sera écoulé depuis la dernière éruption des règles, jusqu'à l'instant physique de la conception, ensorte que toutes choses égales d'ailleurs, j'ai observé que les plus mauvaises grossesses sont constamment celles des femmes devenues enceintes, peu de jours ou immédiatement avant l'époque à laquelle leurs *règles* devoient reparoître, sur-tout lorsque ces femmes avoient habituellement des *règles* très-abondantes.

Tel est le principe : voici les conséquences que j'en tire, et pour plus de clarté, je vais en faire la base des réponses, aux questions suivantes.

D. *Pourquoi la femme qui devient enceinte immédiatement ou peu de jours après l'écoulement périodique, a-t-elle une grossesse favorable ?*

R. Parce que l'embrion fécondé à cette époque, ne trouve dans le sein maternel, que la quantité de suc nourrissier, nécessaire à son développement, et que cet aliment renouvellé dans sa source, n'ayant encore subi qu'une foible élaboration dans le *placenta*, a une parfaite analogie de substance, avec la foiblesse des organes du nouvel être, qui par l'effet de cette heureuse harmonie, vit, croît et végète dans le calme le plus profond.

D. *Pourquoi la femme qui devient enceinte peu de jours avant le retour de ses règles, a-t elle une grossesse malheureuse ?*

R. 1°. Parce que l'embrion fécondé à cette époque, se trouve surchargé par un suc nourricier, trop chyleux, que ses foibles organes ont de la peine à digérer, ce qui entretient ce petit être, dans un mal-aise, dans une agitation continuelle ; 2°. parce que cet amas de sang menstruel, dans la substance spongieuse de la matrice, en privant les fibres de ce viscère du ressort, de l'élasticité si nécessaire à son expention, retient l'embrion dans un état de gêne, dont il cherche à se tirer par des efforts violens, qui affectent dans tous les points, les houpes nerveuses de la matrice, et sympatiquement tout le systême. De là, ces premiers signes de conception, qui en altérant les traits de la physionomie de quelques femmes enceintes, présagent à l'œil du physicien observateur, la grossesse la plus orageuse.

D. Que fait la nature après la conception, pour réparer les désordres causés par cette surabondance du suc nourricier ?

R. Suivons-la pas-à-pas, le flambeau de l'expérience à la main, et nous la verrons toujours attentive à la conservation du nouvel individu qu'elle a produit, débarrasser la matrice des humeurs qui la surchargent, en les forçant de refluer vers les parties supérieures ; de là, le gonflement des mamelles, les nausées, les dégoûts, les appétits dépravés, les vomissemens, les diarrhées et autres accidens de la grossesse, aggravés quelquefois par la mauvaise disposition où se trouve la femme, à l'époque de la conception.

D. D'après cette observation, ne seroit-il pas possible de diminuer à son gré le nombre des

mauvaises grossesses, en choisissant l'époque la plus favorable à la conception?

R. Je le pense, et tel est sans doute le vœu de la nature, qui a fixé l'époque du rut chez les animaux, guidés par leur seul instinct, et qui n'a peut-être accordé à notre espèce la faculté de se reproduire en tout temps, que parce qu'elle a cru qu'en la douant de la raison, elle sauroit mettre un frein à ses desirs et triompher de ses passions. Du reste, il est prouvé que l'époque la plus favorable aux plaisirs de l'amour, et conséquemment à la conception, est, chez les femmes, celle où la matrice, après s'être débarrassée d'un sang superflu, et des sérosités dont elle est abreuvée, recouvre sa sensibilité, sa chaleur et sa vie. Je suis donc intimement convaincu, d'après un nombre infini d'observations, que si les époux plus prudens, ne se livroient à toute l'étendue de leurs desirs, que durant les premiers huit jours qui suivent l'évacuation totale du flux menstruel, en prenant après cette époque, les sages précautions dont la bienséance m'interdit ici les détails, non-seulement la société en général y gagneroit par l'accroissement de la population; mais les grossesses en seroient plus heureuses, et les enfans plus vigoureux.

ARTICLE IX.

Des causes secondes des affections de la grossesse.

Après avoir démontré la cause première des mauvaises grossesses, nous allons consacrer cet article à la recherche des causes secondes des affections de la grossesse. Heureux! a dit un poëte célèbre, celui qui peut connoître les causes des

phénomènes de la nature (1); d'ailleurs, ajoute avec raison Haller (2), comment se flatter de remédier efficacement à des maladies dont on ignore les causes?

Les causes secondes des nausées, du vomissement, des dégoûts, des appétits dépravés, tiennent au dérangement des fonctions de l'estomac, occasionné par l'ébranlement des nerfs de ce viscère. En effet, à mesure que les corps étrangers renfermés dans la matrice, croissent et se développent, les parois de ce viscère sont forcés de se dilater; de-là, le tiraillement, la divulsion de ses nerfs et leur irritation, laquelle se propage à tout le système nerveux, et notamment aux nerfs de l'estomac, dont la sympathie avec ceux de la matrice, est anatomiquement démontrée, puisque les nerfs uterins viennent des intercostaux qui communiquent avec la huitième paire.

Les douleurs de reins, les tiraillemens dans les aînes, s'expliquent naturellement par la contraction des ligamens larges d'une part, qui en éloignant les parois latérales de la matrice, de l'axe de ce viscère, concourent à les diriger vers les fosses iliaques, qui des deux côtés doivent leur servir de soutien dans les derniers mois de la grossesse. Et d'autre part, les ligamens ronds qui s'attachent aux aînes, doivent rendre ces parties douloureuses, lorsque leurs contractions tendent à retenir le fond de la matrice, et à l'empêcher de s'élever trop haut dans la cavité abdominale.

Les douleurs de dents sont occasionnées, et par la sympathie des nerfs, et par le reflux de l'hu-

(1) *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.* Lucrèce.

(2) *Ille verò solus morbum curavit qui ejus causas cognovit; nosce enim causam morbi est nosce arcanum.* Haller. Disput. morb. tom. 1. page 71.

meur

meur lymphatico-laiteuse, qui après la suppression totale du flux menstruel causée par la conception, ne pouvant être retenue dans les mamelles, rond ses digues s'épanche dans les parties voisines, et jusques dans les sinus maxillaires.

L'appetit désordonné reconnoît pour cause un vice des sucs digestifs. La salive est âcre, le suc gastrique aqueux, la bile trop peu élaborée, ensorte que les alimens mal digérés, produisent au lieu de chyle des humeurs pituiteuses, propres à agacer, à irriter les fibres de l'estomac. Aussi les excrétions irrégulières, des matières fécales, sont-elles presque toujours pituiteuses, grisâtres, et d'une odeur fétide.

ARTICLE X.

De l'influence de l'imagination de la femme enceinte, sur l'organisation de l'embrion.

» Une jeune demoiselle d'une rare beauté, dit Wanswiéten, vint un jour me consulter. J'apperçus sur son cou, une chenille que je pris pour une chenille naturelle, à ses poils droits, et à cette belle variété de couleurs qui caractérisent cet insecte, et je puis dire que la ressemblance d'un œuf avec un œuf, n'est pas plus parfaite que celle qu'offrit à mes regards l'image de cette chenille, avec une chenille vivante ».

Ce phénomène ajoute Wanswiéten, avoit sa source dans l'imagination de la mère, qui affirmoit qu'un jour qu'elle se promenoit dans un jardin étant alors enceinte de cette demoiselle, une chenille lui étoit tombée sur le cou, et lui avoit causé une frayeur mortelle.

» Une femme, dit Amand, célèbre accoucheur, avorta au terme de quatre ou cinq mois. Le fœtus étoit mort, et nous trouvâmes qu'aux parties moyennes des avant-bras, des cuisses et des

jambes ; il y avoit des impressions semblables à celles que fait la barre de fer sur les membres d'un patient, auquel on a fait souffrir le supplice de la roue. Triste effet de l'imagination de la mère, qui avoit eu l'imprudence de contempler un malheureux condamné pour ses forfaits au supplice de la roue ».

La femme d'un boucher, nommé Truchot, rue du Bonpuits-Saint-Victor, accoucha le 22 décembre 1790, d'un enfant mâle, en tout semblable à un mandiant, dont le visage étoit dévoré par un chancre. Appellé au secours de cette mère infortunée, atteinte d'une fièvre puerperale, le septième jour de sa couche, elle m'avoua que son fils ressembloit comme deux gouttes d'eau au mandiant dont le visage hideux, l'avoit tellement effrayée, qu'elle croyoit nuit et jour l'avoir devant ses yeux.

Je fus curieux de voir le modèle d'un objet aussi dégoûtant, et je fus frappé de la ressemblance de la copie à l'original.

Un million de raisonnemens, a dit le docteur Bablot, sont-ils seulement capables de balancer l'existence avérée d'un seul fait ? non sans doute, le témoignage de ceux qui attestent un fait, ne sauroit être balancé par la dénégation de ceux qui en pareille matière, prennent pour juge le raisonnement. *Validiora sunt testimonia affirmantium quam negantium.*

Sans nous arrêter à prouver la fausseté des assertions de Buffon à cet égard, et l'abus du raisonnement de Maupertuis, nous nous contenterons de rapporter les autorités sur lesquelles nous avons cru pouvoir fonder notre opinion, et si la postérité plus clairvoyante donne gain de cause à nos adversaires, elle nous pardonnera du moins, de nous être égarés sur les traces de ces génies im-

mortels, qui ont reculé les bornes de l'esprit humain.

» Si les femmes grosses, dit Hippocrate, desirent manger de la terre ou du charbon, et qu'elles en mangent réellement, leurs enfans apportent en naissant, sur la tête, les marques de ces substances.

C'est des idées auxquelles l'esprit se livre, dit Pline, et des images qu'on se représente dans le moment de la conception que dépendent les ressemblances.

Un enfant, et quelquefois un adulte, dit le savant Rodiginus, à qui l'on présente une médecine, n'ont-ils pas déjà le palais rempli d'amertume, avant même que la liqueur ait touché leurs lèvres ? preuve incontestable du pouvoir de l'imagination.

Le magnétisme, dit le savant et malheureux Bailly, n'aura pas été tout-à-fait inutile à la philosophie qui le condamne. C'est un fait de plus à consigner dans l'histoire des erreurs de l'esprit humain, et une grande expérience sur le pouvoir de l'imagination.

Je tiens pour certain, dit Fernel, qu'il n'y a que la pensée qui dessine les figures, et qui les modifie sur le corps de l'enfant.

La ressemblance, dit Lazare Riviere, tient non-seulement à la vertu formatrice de la semence, mais même quelquefois à l'imagination.

Il ne seroit pas bien difficile de démontrer, dit Descartes, comment telle ou telle figure passe des arteres d'une femme grosse, jusques sur les membres de l'enfant qu'elle porte dans son sein, et y imprime ces taches connues sous le nom d'envies, qui font l'objet de l'admiration des savans.

Nous regrettons infiniment, que Descartes ne se soit pas donné la peine d'aider notre ignorance à cet égard. Une explication satisfaisante de la

manière dont s'opèrent ces phénomènes, n'auroit point été indigne de lui.

Je terminerai cet article, par les propres paroles du docteur Grunwald. Nous pensons, dit ce savant Académicien, que notre ignorance en physique, est encore trop grande pour prendre en pareille matière le raisonnement pour juge. Tout roule ici sur la question de savoir, si les faits sont vrais, et s'ils le sont, quand même ils le seroient contre toutes les règles de la dialectique, ils le seront en dépit du raisonnement le plus méthodique.

ARTICLE XI.

Des monstres, des hermaphrodites et des acephales.

Si l'imagination des femmes enceintes, influe trop souvent sur l'organisation de l'embrion, il n'est pas moins vrai de dire, que l'imagination des jeunes auteurs, jaloux de se faire un nom aux yeux du vulgaire, ami du merveilleux, enfanta seul les monstres, les hermaphrodites, et les acephales ou enfans sans tête.

Les évêques d'Upsal, assurent qu'une fille de la Suisse, fut ravie par un singe, duquel elle eût un fils, qui se maria et engendra Fregell-Sprachaleg, de qui n'aquit Ulson père de Fuenon, roi de Dannemarck. L'évêque Justinien, dit dans ses annales, qu'une femme qu'il nomme, accoucha d'un serpent, portant des aîles. Jean de Barro, dit le prêtre Derlius, certifie que les habitans du Pégu et de Siam, tirent leur origine de l'union d'un chien avec une femme.

Ces fables aussi ridicules qu'ordurières, dignes fruits de l'imagination obscène des prêtres, n'avoient-elles pas été imaginées, pour avoir un pré-

texte d'étouffer en naissant des enfans, dont l'existence auroit nui à l'ambition d'une famille, qui à leur défaut, avoit des droits au trône, ou à la possession d'une grande fortune ?

Une femme de Besançon, après des douleurs simulées, rendoit fréquemment des grenouilles par la voie naturelle.

Une femme de Londres fut accouchée plusieurs fois de lapins vivants, par Saint-André, chirurgien, dont le système étoit favorisé par ce scandaleux stratagême.

Ce qu'on raconte des accouplemens de notre espèce avec la brute, ne mérite pas la moindre croyance, puisque les observateurs les plus célèbres de l'antiquité, ne citent pas un seul fait qui puisse faire croire à la possibilité de l'existence de ces productions monstrueuses.

Il n'exista jamais de monstres au physique, si l'on entend par ce mot un fœtus quadrupède ou bipède d'une espèce différente de la nôtre, engendré dans le corps de la femme; ou un fœtus dans la structure duquel entrent des parties différentes de celles qui caractérisent l'espèce d'animal par lequel il a été produit. La nature est trop sage, pour n'avoir point frappé de stérilité les monstres moraux qui oseroient l'outrager, et deshonorer l'espèce humaine, en l'accouplant avec la brute.

Hâtons-nous donc de cacher ces images dégoûtantes sous un voile impénétrable, que nous supplions nos élèves de ne jamais soulever pour l'intérêt des mœurs, l'amour de l'art, et l'honneur de l'humanité.

Cependant, si par la dénomination de monstres on prétend désigner les fœtus qui viennent au monde avec deux têtes sur un seul tronc, trois bras, trois jambes, un œil au milieu du front,

tel que le cyclope dont Eller a donné l'histoire dans les mémoires de l'académie de Berlin, enfin, les êtres chez lesquels on trouve réunies des parties qui doivent être naturellement séparées, je conviens qu'il existe de pareils jeux de la nature que je regarde non comme des monstres, mais comme des végétations animales, plus ou moins irrégulières. Je n'irai pas bien loin en chercher la preuve.

Le 27 fructidor an neuf, à onze heures du matin, je me transportai chez le citoyen Latour, officier-de-santé, grande rue du Faubourg Antoine, n°. 63, pour voir le cadavre d'un enfant à deux têtes, né le 2 thermidor précédent.

Cet enfant, de sexe masculin a deux têtes; garnies chacune jusqu'aux bosses frontales de cheveux longs et frisés. Les traits de la figure de chaque tête, sont très-réguliers. Au milieu des deux colonnes cervicales, où reposent les deux têtes, se présente un cartilage, ayant la forme d'une lance; les deux bras et les deux mains sont bien conformés. Le bras gauche est en partie privé de l'omoplate, laquelle est supplée par une protuberance osseuse.

La tête la plus grosse part directement de la colonne vertébrale, et est inclinée du côté droit. L'autre tête paroît être une végétation, et prend naissance à la partie supérieure et latérale du côté gauche. Cette dernière a un pouce de circonférence, et deux pouces de longueur plus que l'autre.

Les deux cuisses et les deux jambes sont bien conformées. Du milieu de la fesse de l'un de ces deux enfans, sort une jambe ou un bras; car il est impossible de distinguer si c'est une extrémité supérieure ou inférieure. Il y a deux *anus*, un seul cordon ombilical, et un seul *placenta*.

Après avoir contemplé ce phénomène, je me

transportai chez madame Fabre, sage-femme, rue de Bercy, n°. 76. Voici le rapport verbal quelle me fit sur l'accouchement de l'enfant à deux têtes.

Madame Pley, mère de cet enfant, étoit accouchée heureusement, et à terme de quatre enfans. La grossesse de ce cinquième enfant à deux têtes, a été aussi heureuse que les grossesses antérieures. Le 2 thermidor an 9, (21 juillet 1801) les membranes rompirent spontanément et sans douleurs, à onze heures du matin. Les contractions de la matrice commencèrent à midi, et les douleurs allèrent toujours croissant. A deux heures et demie, la tête la plus volumineuse fut expulsée. Mme Fabre, étonnée de voir cette tête s'arrêter assez longtemps à la vulve, pratiqua le toucher, et reconnut un autre corps qu'elle prit d'abord pour une poche d'eaux, et ensuite pour une ex-croissance charnue. Mais tandis qu'elle observoit, la nature alloit son chemin, et la seconde tête fut expulsée peu de temps après, ainsi que le reste du corps. Le *travail* fut très-naturel, et la couche des plus heureuses.

Après ce récit, je témoignai à Mme. Fabre le desir de voir Mme. Play. Elle dessendit de son troisième étage un enfant dans ses bras. Je lui demandai si elle avoit beaucoup souffert, pour mettre au monde ce dernier enfant : un peu plus que les autres fois me dit-elle ? du reste, je n'ai pas été plus incommodée dans ma couche ; mais j'avois peur qu'on ne m'appellât dans le quartier, *la mère de l'enfant à deux têtes.*

On trouve plus d'un exemple de ce phénomène, dont voici la cause première.

Il est constant que chaque œuf ne renferme qu'un seul embrion, mais le contact de deux œufs dans le même ovaire, peut, avant la fécondation,

rompre les membranes *chorion* et *amnios* pellicules de l'œuf, et opérer la réunion de deux embrions, qui fécondés en un seul et même coït, reçoivent par un seul cordon, le suc nourricier de la mère, et végètent ainsi dans la matrice, jusqu'à l'instant de leur expulsion, ou de leur extraction hors de ce viscère; voilà comment je conçois ce phénomène.

Quant aux hermaphrodites ou individus, ayant à la fois l'un et l'autre sexe, je suis intimement convaincu, qu'il n'exista jamais de pareils monstres chez l'espèce humaine, et que c'est sur le prolongement du clitoris, que reposent toutes les fables des hermaphrodites recueillies avec soin par Gaspard Bauhin.

Je n'aurois même pas fait mention des hermaphrodites dans cet ouvrage, si la société libre des sciences, belles-lettres et arts de Paris, ne m'avoit chargé le 24 thermidor an 5, de lui faire un rapport sur la *description d'un hermaphrodite*, ouvrage in-8, dont lui avoit fait hommage dans la séance du même jour, le citoyen Giraud, chirurgien en second du grand hospice d'humanité de Paris.

Cette description faite par un anatomiste distingué, loin de favoriser son opinion, est une nouvelle preuve qu'il n'exista jamais d'hermaphrodite.

Description d'un Hermaphrodite.

Par B. Giraud, ancien suppléant de Desault; chirurgien en second, suppléant du chirurgien en chef du grand Hospice d'humanité.

» Adelaïde Préville, âgée de 39 ans, vint au » grand hospice d'humanité, (hôtel-dieu) le 28 » fructidor de l'an 4, pour y être traitée d'une

» affection de poitrine, à laquelle elle succomba » le 19 vendémiaire de l'an 5.

» La distinction du sexe, offroit sur le cadavre » des signes assez équivoques ; et les attributs » sexuels, formoient entre eux des contrastes » très-marqués.

» Des poils forts et multipliés, couvroient le » menton et les lèvres; un col court et gros, une » poitrine ample, des mamelons peu saillans, et » entourés de poils, donnoient à une partie du » corps de Préville, un aspect masculin très-pro- » noncé.

» L'autre partie, au contraire, présentoit les » signes du sexe féminin, tels que l'évasement du » bassin, l'écartement des cuisses, la grosseur » des fesses, les formes des membres plus grêles » et plus délicates.

» Une espèce de verge imperforée, naissoit de » la partie antérieure des pubis ; elle avoit trois » pouces de long, et deux de circonférence ; la » peau qui la recouvroit, parvenue à un demi- » pouce de l'extrémité, se separoit en bas, de » manière à offrir l'aspect des trois quarts, d'un » prépuce divisé, et dont les côtés divergens, se » terminoient par deux petits replis triangulaires.

» Au devant, se trouvoit une espèce de gland » applati sur les côtés, et recouvert comme dans » l'homme par une pellicule rougeâtre.

» Des côtés de la base de cette espèce de verge, » naissoient deux prolongemens cutanés, qui des- » cendoient en divergeant et contenoient chacun » un testicule ; au-dessous et en-dedans, s'obser- » voient deux autres replis allongés, qui se ter- » minoient au périnée ; entre eux étoit l'onverture » vaginale, ayant sa circonférence garnie de tu- » bercules, qui paraissoient résulter du déchire- - ment de l'hymen.

» Le canal de l'urêtre, placé et figuré comme » dans la femme, permit facilement l'introduction » d'une sonde, au moyen de laquelle on donna » issue à une chopine d'urine. La région du pu- » bis, étoit couverte de poils. Le périnée, long » d'un pouce, en étoit au contraire entièrement » dépourvu, ainsi que la circonférence de l'anus.

» Il résultoit de tous ces jeux de la nature, un » double tableau des parties sexuelles, qui supé- » rieurement représentoit un jeune adulte, et in- » férieurement une fille de 8 à 10 ans.

» La dissection me fit connoître une organisa- » tion interne, non moins curieuse.

» Les cordons des vaisseaux spermatiques, étoient » parfaitement semblables à ceux de l'homme. L'ori- » gine, le trajet et la distribution des artères, des » veines et des nerfs, furent suivis avec soin, et » n'offrirent rien de particulier. Un muscle cré- » master, et un repli du péritoine, enveloppoient » les vaisseaux spermatiques, et les canaux dé- » férens.

» Les testicules, de volume et de figure ordi- » naires, étoient parfaitement organisés.

L'espèce de verge étoit formée, comme dans » l'homme, d'un corps caverneux, biffurqué en » arrière, qui se continuoit en devant jusqu'au » bout du gland. Deux muscles ischio-caverneux, » naissoient en arrière comme dans l'homme, se » continuoient en devant, et accompagnoient l'es- » pèce de verge dans les trois quarts de sa lon- » gueur. Deux autres bandes charnues naissoient » des côtés du raphé, et montoient en entourant » l'entrée vaginale, se terminer au milieu du corps » caverneux.

» La vessie étoit de grandeur et de figure ordi- » naires; une glande prostate en embrassoit le » col, et offroit une échancrure dans laquelle se

» terminoient les canaux déférens, et l'extrémité
» de deux corps inégalement bosselés, imitant assez
» bien les vésicules séminales.

» Le doigt porté par l'ouverture vaginale, parve-
» noit dans une sorte de cul-de-sac membraneux,
» qui se prolongeoit entre la vessie et le rectum.
» L'intérieur de ce corps présentoit un rebord ou
» retrécissement circulaire, qui le partageoit trans-
» versalement en deux parties inégales, l'une plus
» grande regardoit le vagin, l'autre plus petite
» faisoit le fond du cul-de-sac. Les parois de toute
» cette cavité, étoient très-minces, formées en
» dehors par une membrane celluleuse, et tapissées
» en dedans par une pellicule grisâtre : l'extérieur
» du petit cul-de-sac, adhéroit fortement au rec-
» tum, et à la glande prostate. L'intérieur pouvoit
» loger une petite noix.

» Ayant placé deux stilets très-fins dans les ca-
» naux déférens, ils sortirent par une ouverture
» commune, à l'intérieur du petit cul-de-sac, en
» suivant une direction oblique de haut en bas,
» et de derrière en devant.

» Je terminai cet examen en fendant les vési-
» cules séminales ; mais l'absence des utricules,
» me fit connoître, que ces corps étoient im-
» propres à en remplir les fonctions.

» Tant de particularités, m'engagèrent à faire
» des recherches, pour obtenir quelques renseigne-
» mens sur Préville.

» J'appris qu'elle étoit native du Cap-français, et
» qu'elle habitoit la France depuis dix ans; qu'elle
» avoit toujours passé pour femme; qu'elle vivoit
» en bonne intelligence avec un homme qu'elle
» avoit épousé; qu'elle étoit parfaitement réglée ;
» que même elle avoit eu ses règles pendant son
» séjour à l'hôtel-dieu ; que sa voix, d'ailleurs,
» étoit forte, et ses passions peu vives.

» Mais cet individu pouvoit-il dans l'acte vénérien, jouer un rôle comme homme ou comme » femme; comme l'un et comme l'autre; ou enfin » étoit-il, comme je le crois, essentiellement condamné à la stérilité?

Rapport fait à la Société libre des Sciences, Belles-lettres et Arts de Paris, séant au Louvre, le vingt-neuf thermidor an 5.

CITOYENS COLLÈGUES.

Dans la séance du 24 de ce mois, le citoyen Giraud, ancien suppléant de Desault, et chirurgien en second, suppléant du chirurgien en chef du grand hospice d'humanité de Paris, a fait hommage à la société libre des sciences, belles-lettres et arts, d'un ouvrage de sa composition, intitulé *Description d'un Hermaphrodite, in*-8°. de 4 pag. de l'imprimerie de la société de médecine, rue d'Argenteuil, n°. 211.

Sur la motion du citoyen Gilbert (1), la société m'a chargé d'en faire le rapport. Je viens remplir son vœu, et lui dire avec franchise ce que je pense de cet opuscule.

« Adélaïde Préville mourut au grand hospice » d'humanité de Paris, le 19 vendémiaire de l'an 5. » La distinction du sexe, dit l'auteur, offrait sur » le cadavre des signes assez équivoques, et les attributs sexuels formaient entre eux des con» trastes très-marqués. »

Le citoyen Giraud l'ouvrit, et la description anatomique des parties de la génération d'Adélaïde Préville constitue ce travail, dans lequel j'ai remarqué deux omissions, involontaires sans-

(1) Médecin de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

doute, mais trop essentielles pour ne pas en avertir l'auteur, qui s'empressera de les réparer, de peur d'être soupçonné par ceux qui ne connaissent pas comme nous la pureté de ses intentions, d'avoir voulu donner à sa description une teinte de merveilleux, qui seule a pu fixer l'attention des gens de l'art.

Vous n'ignorez pas, citoyens collègues, (car ils ne faut pas être anatomiste pour le savoir) vous n'ignorez pas, dis je, que le clitoris extérieurement et la matrice intérieurement sont deux parties principales de la génération de la femme. Cependant le citoyen Giraud n'a pas jugé à propos d'en faire mention; je dis plus, les mots de clitoris et de matrice ne sont pas même énoncés une seule fois dans cette description.

« Une espèce de verge imperforée, dit l'auteur, » naisssoit de la partie antérieure des pubis, elle » avoit trois pouces de long et deux de circonfé- » rence. La peau qui la recouvrait, parvenue à un » demi-pouce de l'extrémité se séparoit en bas, de » manière à offrir l'aspect des trois quarts d'un » prépuce divisé, et dont les côtés divergens se » terminoient par deux petits replis triangulaires. »

Toute la question, à mon avis, se réduit à savoir si cette espèce de verge placée à la partie antérieure des pubis d'Adélaïde Préville, était une partie surnuméraire ou un simple prolongement du clitoris? Le silence du citoyen Giraud, à cet égard, nous autorise à penser, que cette espèce de verge n'étoit point une partie surnuméraire. Or, il est bon que vous sachiez, citoyens collègues, que c'est sur ce prolongement du clitoris que reposent toutes les fables des hermaphrodites, recueillies avec soin par Gaspard Bauhin, dans son ouvrage, *De hermaphroditorum monstrosarumque partium naturâ*, imprimé à Francfort, en 1604.

Je passe à la seconde omission.

« Le doigt, dit l'auteur, porté par l'ouverture » vaginale, parvenoit dans une sorte de cul-de- » sac membraneux qui se prolongeoit entre la vessie » et le *rectum*. L'intérieur pouvoit loger une petite » noix. »

Cette sorte de cul-de-sac étoit-il un corps surnuméraire? non, sans doute : l'auteur n'eut pas manqué de le dire. Pourquoi donc ne pas avouer tout bonnement que cette sorte de cul-de-sac étoit la matrice, quand sa continuité avec le vagin, sa situation entre la vessie et le rectum, enfin sa cavité capable de recevoir une petite noix, ne permettoient pas à l'observateur le moins expérimenté de se méprendre sur la présence de ce viscère; quelque mal configuré qu'on le suppose.

Il est certain qu'un individu sans clitoris et sans matrice ne sauroit être une femme, et que ce même individu ayant *une espèce de verge* et une *sorte de cul-de-sac* à l'extrémité de l'ouverture vaginale seroit un monstre, ou, si l'on veut, un hermaphrodite; mais aux périphrases de l'auteur substituons ces mots clitoris et matrice mal conformés, et tout le merveilleux disparoîtra.

« Il résultoit de tous ces jeux de la nature, » ajoute le citoyen Giraud, un double tableau des » parties sexuelles, qui supérieurement représen- » toit un jeune adulte, et inférieurement une fille » de huit à dix ans. »

L'expression impropre de *jeux de la nature*, employée par l'auteur, m'a paru peu conforme à son opinion, et contraire à l'observation même qui lui sert de base. En effet un individu à la fois mâle et femelle seroit une erreur et non un simple jeu de la nature. Mais de l'aveu même du citoyen Giraud, Adelaïde Préville n'avoit qu'une espèce de verge imperforée, recouverte d'une peau. A ces

traits reconnoissez-vous un jeune adulte? Adelaïde Préville au lieu d'une matrice, viscère constitutif et caractéristique du sexe, n'avoit qu'une sorte de cul-de-sac; direz-vous que c'est là le portrait d'une fille de huit à dix ans? non, sans doute. Cependant convenons avec le citoyen Giraud, que ce double tableau des parties sexuelles étoit un simple *jeu de la nature*, et, pour être d'accord avec lui-même, il sera forcé de convenir à son tour, qu'Adelaïde Préville étoit une femme ayant les parties naturelles mal conformées, et non un hermaphrodite.

« Tant de particularités m'engagèrent, dit le » citoyen Giraud, à faire des recherches pour ob- » tenir quelques renseignemens sur Préville. »

« J'appris qu'elle était native du Cap-Français, » et qu'elle habitait la France depuis dix ans; » qu'elle avait toujours passé pour femme; qu'elle » vivoit en bonne intelligence avec un homme » qu'elle avoit épousé; qu'elle avait été parfaite- « ment réglée; que même elle avoit eu ses règles » pendant son séjour à l'Hôtel-Dieu; que sa voix » d'ailleurs était forte et ses passions peu vives. »

Ces renseignemens fournis par l'auteur lui-même, loin d'être favorables à son système, m'ont paru au contraire, une autorité de plus en faveur de ceux qui pensent comme moi, qu'il n'y eut jamais d'hermaphrodites; que dans l'espèce humaine il y a infiniment moins de monstres au physique qu'au moral, et que tous ces prétendus hermaphrodites ne sont que des femmes dont le clitoris prolongé de trois, quatre et même cinq pouces au dépens des autres parties génitales, a beaucoup prêté à l'imagination vive et féconde des jeunes auteurs.

« Mais cet individu, dit en finissant le citoyen » Giraud, pouvait-il dans l'acte vénérien jouer un » rôle comme homme ou comme femme; comme

» l'un et comme l'autre ; ou enfin étoit-il comme je » le crois, essentiellement condamné à la stérilité. »

Voici m'a réponse à ces trois questions. Adelaïde Préville étoit mariée, et la bonne intelligence qui régnoit entr'elle et son époux, l'aveu d'ailleurs fait par l'auteur, qu'elle avoit toujours passé pour femme, doivent faire présumer qu'elle étoit apte à remplir le devoir conjugal. En second lieu, je ne pense pas, surtout l'orsqu'on n'administre point la preuve du contraire, qu'Adelaïde Préville, eût été propre à jouer efficacement le rôle d'homme, avec cette espèce de verge imperforée. Enfin, je ne suis pas aussi persuadé que paroît l'être le citoyen Giraud, qu'une femme parfaitement réglée, et qui même avoit eu ses règles pendant son séjour à l'Hôtel-Dieu, fut essentiellement condamnée à la stérilité.

J'aurois desiré, pour l'intérêt des mœurs, qu'une observation qui ne peut qu'allarmer la pudeur et affliger l'humanité, eût été rédigée en latin, en faveur des physiciens, à qui seuls elle peut être utile.

Cette description d'un hermaphrodite me fournit, je ne dis pas le sujet, mais l'occasion de faire une autre réflexion qui pourra tourner au profit de l'art de guérir, réflexion que je me permettrai d'autant plus volontiers que le mérite et la bonne foi du citoyen Giraud, sont généralement reconnus. C'est que le besoin de vivre et de se tirer de la foule, devenu de jour en jour plus urgent, dans ces temps désastreux, semble avoir réduit le jeune chirurgien à la dure nécessité d'employer le merveilleux, pour attirer plus promptement sur lui les regards de la multitude qui en fut toujours avide. Deux faits encore récens, prouveront ce que j'avance.

Une jeune fille de Versailles, âgée de neuf ans, étoit, disoit-on, enceinte des œuvres d'un garçon de treize. La déesse aux cent voix qui publioit, il y a peu de jours, ce phénomène, ne manquoit pas d'ajouter

d'ajouter que le citoyen Tel.... dont elle avoit grand soin de proclamer le nom, devoit accoucher cette petite personne.

Appellé à Versailles, je fus curieux de voir l'héroïne. Mais quelle fut ma surprise, lorsqu'après bien des recherches, je demeurai convaincu qu'on ignoroit dans cette ville son nom, sa demeure et son aventure! Désespéré, j'écris à son futur accoucheur, pour le prier de me donner l'adresse de cette jeune femme. J'attends encore sa réponse, mais avec moins d'impatience, depuis qu'il n'est plus question de cet étrange phénomène.

Madame Cetty portoit depuis trois ans et demi, disoit-on, dans la cavité abdominale, le cadavre d'un enfant à terme. Tout le monde s'intéressoit à son sort. Depuis quinze mois, on lui rendoit visite à l'hospice de l'école de médecine de Paris, et le nom de Madame Cetty, voloit de bouche en bouche, avec celui du chirurgien de cet hospice. Je porte mon pronostic, la malade disparoît, je découvre son azile, et soudain la maladie a disparu. En effet, déjà le bruit se répand, que Madame Cetty, a rendu le squelette de cet enfant par le fondement; que conclure de tout cela? *Se non vero, bene trovato.*

Réflexions sur la maladie de Madame Cetty; communiquées à la Société libre des Sciences, le 24 messidor an 5, et envoyées à l'École de médecine de Paris, le même jour.

CITOYENS COLLÈGUES.

Toute observation qui tend aux progrès des Arts et au bien de l'humanité, est en droit de fixer l'attention de toute Société savante, et sous ce double rapport, j'ai pensé que la Société libre des Sciences, Lettres et Arts, n'entendroit pas sans intérêt mes

réflexions sur un phénomène, dont les physiciens et les naturalistes attendent en ce moment le résultat avec la plus vive impatience.

Madame Cetty, domiciliée à Vincennes, près Paris, enceinte et à terme, éprouva les douleurs de l'enfantement. Le chirurgien du lieu, appelé pour l'aider dans cette fonction, déclare que l'enfant présentoit la tête à l'orifice de la matrice. Cependant le travail ne fesant pas des progrès assez rapides, l'accoucheur cherchoit à placer l'enfant dans la situation la plus favorable à son expulsion, lorsque tout-à-coup la tête disparoît; par l'effet d'une prétendue rupture interne, qui causa à Madame Cetty la douleur la plus aiguë.

L'accoucheur, effrayé par un accident aussi extraordinaire qu'imprévu, pâlit, et sur-le-champ fait appeler le citoyen Laborde, chirurgien-accoucheur, et celui-ci mande à son tour les citoyens Coutouly, chirurgien-accoucheur, et Antoine Dubois, chirurgien de l'hospice de l'Ecole de Santé, qui tous, à l'unanimité, déclarèrent toucher les pieds de l'enfant, qu'ils jugèrent être passé dans la cavité abdominale, à travers l'ouverture faite à la matrice.

L'accouchée, après ce funeste accident, eut ses lochies, et trois jours après la fièvre de lait, en sorte que depuis trois ans et demi, elle porte dans l'abdomen, le cadavre d'un enfant à terme.

Voilà le roman, tel qu'il m'a été rapporté par Madame Cetty, femme honnête, bien élevée, et jouissant de la plénitude de sa raison, à laquelle je rendis visite à l'hospice de l'Ecole de Médecine, le 29 ventose dernier. A cette époque, la malade étoit depuis quinze mois dans cet hospice.

D'après le seul exposé du fait, je n'ai pas craint de prononcer sur la nature de cet accident. Voici mon opinion, telle qu'elle a été insérée dans mon

ouvrage, intitulé : *Plus d'opération Cæsarienne*, pag. 105.

» Les prétendues ruptures de matrice, dont l'his-
» toire fabuleuse de l'Art des Accouchemens nous
» offre trois exemples, ne sont que de simples ruptures
» de vagin, produites par la mauvaise manœuvre de
» l'accoucheur, qui voulant repousser la tête de
» l'enfant, déjà expulsée de la matrice, crève le
» conduit vaginal, et fraye ainsi une route à l'en-
» fant dans le ventre de sa mère. Tel est l'accident
» qui a donné lieu à la situation déplorable, dans
» laquelle se trouve dit-on Madame Cetty,
» malade à l'hospice de l'Ecole de Médécine de
» Paris. L'observation confirmera mon pronostic ».

A peine l'ouvrage qui renferme mon opinion à cet égard a-t-il été publié que la dame Cetty a disparu de l'hospice. Quelle a pu être la cause ou le prétexte de cette disparution subite? je l'ignore. Cependant sa retraite précipitée a donné lieu à des conjectures bien étranges.

Madame Cetty, disent quelques mauvais plaisans, semblable à la montagne de la fable, après avoir poussé longtemps, les cris les plus aigus, n'enfantera qu'une souris. Il est bien étonnant, disent quelques physiciens de réputation, qu'on ait eu la bonhomie de croire qu'une femme qui depuis longtemps est ou pourroit être grand-mère, puisqu'elle a des filles de vingt ans, soit devenue enceinte et nouvelle Sara, ait conçu dans sa vieillesse, tandis qu'il est évident que l'art et l'amour ont voulu, de concert, protéger une famille intéressante par ses malheurs, en métamorphosant en grossesse ventrale, un ulcère ou toute autre affectation de la matrice. On ne nous persuadera jamais, ajoutent les incrédules, que le cadavre d'un enfant à terme ait pû rester impunément depuis trois ans et demi, dans le ventre de sa malheureuse mère.

Pour moi, je ne crois pas, citoyens collègues, qu'on puisse révoquer en doute, un fait de grossesse à terme, constaté par trois accoucheurs et un chirurgien de l'école de médecine, par la seule raison que quatre officiers-de-santé, dont l'état est fondé sur l'estime et la confiance publiques, n'ont pu, ni se tromper, ni avoir eu l'intention coupable de tromper leur siècle et la postérité.

Mais ce que je ne conçois pas, c'est qu'une femme si intéressante par sa situation douloureuse, et dont l'état pathologique peut donner lieu aux observations les plus précieuses, ait été renvoyée impitoyablement d'un hospice, où depuis quinze mois elle respiroit un bon air, où elle recevoit tous les secours physiques et moraux, si nécessaires à son état. Ce que je ne conçois pas, c'est que l'on ait fait à la nation française l'injure de la croire assez peu généreuse, pour refuser de faire un léger sacrifice en faveur d'un être malheureux et sensible, dont la maladie, en la supposant incurable, peut devenir une source d'instruction pour les élèves de l'école de Médecine. Ce que je ne conçois pas, c'est que les mêmes personnages, qui, depuis trois ans et demi, annonçoient au public, avec affectation, un phénomène qui tient du merveilleux, semblent aujourd'hui vouloir lui dérober la connoissance d'une crise si intéressante pour tous les amis de l'humanité, en transférant mystérieusement la femme Cetty au centre de Paris, rue Neuve des Petits-Champs, à côté de la rue Ventadour, n°. 464, maison du notaire, où le citoyen Clément, chirurgien, gendre prétendu de la malade, a loué depuis trois mois, pour l'y recevoir, un appartement au deuxième étage, ayant vue sur une cour, très-resserrée, local mal-sain, et par là même peu favorable à atteindre le double but qu'on a dû se proposer

la conservation des jours et le rétablissement de la santé de la malade.

Après avoir enfin découvert l'asile de Madame Cetty, je me suis transporté hier chez elle, et l'état dans lequel je l'ai trouvée ne m'a pas rassuré sur son sort. A la suite d'une crise violente, elle a perdu tout-à-coup, m'a-t-elle dit, l'usage de la vue. Foible, languissante, et convaincue de l'impuissance de l'art, elle attend son salut des ressources infinies de la nature. Cependant, dans un assez long entretien, elle ne m'a pas dit qu'elle eut rendu, par le fondement, le squélette de son enfant, mais peut-être n'avoit-elle pas reçu les instructions nécessaires, que la reconnoissance lui eut fait un devoir de me transmettre, aux dépens de la vérité, qu'elle paroît trahir à regret.

Voilà les réflexions que j'ai cru devoir soumettre à votre sagesse, avant de les communiquer à l'école de Médecine de Paris, dont les membres, toujours zélés pour les progrès de l'art et le bien de l'humanité souffrante, ne voudroient pas ressembler aux prêtres égyptiens, qui, seuls dépositaires des secrets de la philosophie, et feignant de croire que les yeux de la multitude étoient trop foibles pour supporter l'éclat de la lumière, admettoient une double doctrine, l'une pour le vulgaire, qu'ils condamnoient à l'ignorance, afin de le dominer plus aisément, et l'autre pour ceux de leurs élèves, dont ils avoient éprouvé l'intelligence et la discrétion. C'est à la philosophie, à l'humanité et sur-tout à l'impartialité de ces maîtres de l'art, que je confie Madame Cetty; j'ôse me flatter qu'ils ne perdront plus de vue un sujet si intéressant sous tous les rapports, et qu'ils ne laisseront point échapper une occasion si précieuse de se convaincre que la rupture spontanée de la matrice, ou la section artificielle de ce viscère, faites impunément, sont des rêves chirur-

gicaux, qui, s'ils venoient à se réaliser (par un miracle de nature), pour me servir de l'expression d'Ambroise Paré, mériteroient de recevoir le sceau de l'authenticité, que peut seule imprimer à cette huitième merveille du monde, l'observation d'une société savante.

Disons un mot des acéphales. On donne ce nom aux fœtus qui naissent sans tête ou sans cerveau.

Je n'admets que deux espèces d'acéphales; l'une comprend les fœtus dont le cerveau a été désorganisé pendant la grossesse. Je range dans l'autre espèce, les fœtus qui, outre le défaut de cerveau, ont les os du crâne mal configurés. Du reste, j'avoue de bonne foi, que j'ai moins vu de fœtus, que d'adultes acéphales.

ARTICLE XII.

De la nutrition de l'embrion, du fœtus et de l'enfant à terme, et de la circulation du sang dans l'embrion et le fœtus.

Lorsque les mots ne sont point les images fidèles de nos pensées, je les regarde comme de vains sons qui frappent l'oreille sans rien dire à l'esprit.

Tous les accoucheurs, anciens et modernes, emploient indistinctement les termes d'*embrion*, de *fœtus* et d'*enfant*, pour désigner l'être fécondé dans le sein maternel.

J'appelle moi ce nouvel être *embrion*, depuis l'instant physique de la conception, jusqu'à l'époque où il cesse de flotter dans les eaux de *l'amnios*, suspendu par le cordon ombilical, c'est-à-dire, jusqu'au troisième mois et demi de la grossesse. Je n'ai fait en cela que restreindre la signification du mot *embrion*, qui veut dire, *corps qui croit dedans*. Je donne à ce nouvel être le

nom de *fœtus*, depuis qu'il commence à se reposer sur le dos, dans l'excavation du grand bassin, jusqu'à l'époque où il peut vivre en venant au monde, c'est à-dire jusqu'à sept mois et demi. Enfin, je le nomme *enfant*, depuis sept mois et demi, jusqu'à sa naissance.

L'avortement d'un *embrion*, dans le langage de la science, est donc l'expulsion ou l'extraction des fruits de la conception, durant les trois premiers mois et demi de la grossesse. L'avortement d'un *fœtus*, l'expulsion ou l'extraction de ces mêmes fruits, jusqu'à l'époque où ce nouvel individu peut être viable, et il ne peut l'être avant six mois de grossesse révolus. Enfin l'accouchement d'un *enfant*, avant terme où à terme, est l'expulsion ou l'extraction des fruits de la conception, depuis le septième mois et demi de la grossesse, jusqu'au neuvième révolu.

Mes élèves reconnoîtront donc à l'avenir l'époque de l'avortement ou de l'accouchement, lorsque je dirai, par exemple, cette femme est avortée d'un *embrion*, d'un *fœtus*, cette femme est accouchée avant terme ou à terme.

Je serai désormais également entendu de mes élèves, lorsque je dirai dans le langage de la science, que l'*embrion*, le *fœtus* et l'*enfant* à terme, ont chacun leur nourriture propre, c'est-à-dire, que depuis l'instant physique de la conception, jusqu'à l'accouchement à terme, l'être renfermé dans la matrice reçoit, chaque jour, par le cordon ombilical, une plus grande quantité de nourriture, mais une nourriture qui, de jour en jour, devient plus alimenteuse et a toujours une parfaite analogie de substance, avec la force progressive des organes digestifs de l'être à qui elle est destinée.

O vous! qui accusez sans cesse la nature d'impré..

voyance ou d'erreur, venez un moment admirer sa sagesse dans l'ordre de la nutrition.

Le sang des règles supprimées, après la conception, est la matiere première de la nutrition de l'être fécondé dans la matrice. La totalité du sang menstruel, supprimé durant la grossesse, se porte d'après l'observation de Lobb, à quatre livres six onces, tandis que l'enfant à terme pèse de dix à douze livres. L'enfant à terme ne peut donc avoir été nourri et formé par quatre livres six onces de matière première.

Un fait non moins constant, puisqu'il est démontré par l'observation journalière, c'est que l'accroissement de l'embrion est plus lent que celui du fœtus et de l'enfant. L'embrion avorté à trois mois et demi de grossesse, n'a que trois pouces et quelques lignes, mesuré depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, tandis que l'enfant à terme a de dix-huit à vingt pouces.

Un troisième fait incontestable, est que le suc nourricier élaboré dans le *placenta*, est transmis de la mère à l'enfant, par le cordon ombilical; que chaque jour la dilatation de la matrice ayant lieu par l'accroissement progressif des corps étrangers, fruits de la conception, renfermés dans sa cavité, l'*embrion*, le *fœtus* et l'*enfant*, doivent recevoir chaque jour une plus grande quantité de suc nourricier, puisque chaque jour les vaisseaux artériels, veineux et lymphatiques de la matrice et du *placenta*, augmentent en diamètre. O mécanisme admirable! ô chef-d'œuvre de la nature!

D'après ces faits, je suis fondé à croire, 1°. que du sang menstruel, matière première de la nutrition, la nature extrait d'abord un *suc lymphatique* analogue à la foiblesse des organes digestifs de l'embrion, qui s'en nourrit et avec lequel il prend son accroissement, avec une extrême lenteur. 2°. Que

vers la fin du troisième mois, depuis la conception, les vaisseaux du fond de la matrice et du *placenta* ayant acquis plus de diamètre, la nature envoye au fœtus un *suc chyleux*, plus nourrissant, lequel est extrait par la digestion, des alimens dont la mère se nourrit. Aussi observe-t-on que les femmes enceintes, les plus dégoûtées dans les premiers mois de leur grossesse, reprennent leur appétit, vers le quatrième mois et mangent souvent plus que dans l'état de non grossesse, de là le proverbe vulgaire qu'*une femme enceinte mange pour deux*. 3°. Enfin qu'immédiatement après l'accouchement, la nature fait monter aux mamelles, d'abord un lait sereux ou petit lait, connu sous le nom de *Colostrum* et ensuite un *suc laiteux*, plus nourrissant encore que le *suc chyleux*, aliment du fœtus, et infiniment plus nutritif que le *suc lymphatique*, dont se nourrit l'embrion.

Les parties destinées à la circulation du sang dans le fœtus, sont : 1°. le trou de *Botal* (du nom de son inventeur), lequel établit une communication de l'oreillette droite à l'oreillette gauche ; 2°. le canal artériel qui va de l'artère pulmonaire à l'aorte ; 3°. le canal veineux qui part de la veine ombilicale pour se rendre à la veine-cave ; toutes ces parties s'oblitèrent, lorsque l'enfant est venu au monde.

Voici comment se fait la circulation du sang dans le fœtus. Le sang, en sortant du ventricule droit, est poussé dans l'artère pulmonaire, d'où il parvient à l'aorte par le canal artériel ; il s'en distribue cependant dans le poumon une petite quantité, qui est rapportée à l'oreillette gauche, par la veine pulmonaire. Mais comme cette quantité de sang n'auroit pas été suffisante pour dilater le ventricule gauche, il vient de nouveau sang, par le trou de Botal, alors ce sang sort du ventricule

gauche, pour entrer dans l'aorte. Les artères ombilicales commencent à la division de l'aorte en artères iliaques, la plus grande quantité de sang passe des artères ombilicales dans le *placenta*, ce qui explique pourquoi les extrémités inférieures, dans un enfant nouveau-né, sont beaucoup moins formées et plus grêles que les parties supérieures du corps. Les ramifications artérielles du *placenta* s'anastomosent avec les veines, qui, d'un nombre infini de rameaux, se réunissent en un seul tronc, appelé *veine ombilicale*. Avant de s'implanter dans le sinus de la veine porte, elle fournit le canal veineux, par lequel le sang est porté directement à la veine-cave, immédiatement au-dessous du diaphragme.

ARTICLE XIII.

Des divers dégrés d'accroissement de l'embrion, du fœtus et de l'enfant.

Les accoucheurs anciens et modernes ont appelé *faux germe*, ce que nous appelons embrion avorté, parce qu'ils donnent le nom de germe à la matière première de l'embrion, qu'ils disent être une espèce de concrétion glaireuse flottante dans une grande quantité d'eau et suspendue par de petits filamens presqu'imperceptibles, dirigés vers le fond de la matrice. Ils ajoutent que la nature travaille à débrouiller ce corps glaireux, à dilater et perfectionner les vaisseaux, pour la libre circulation des fluides et l'entretien de cette harmonie qui doit régner entre la mère et l'enfant. Pour moi, je ne vois dans ce système, au-dessus de ma foible intelligence, que de grandes phrases, dont il m'est impossible de débrouiller le sens. *Verba et voces prœtereaque nihil.*

L'embrion, comme nous l'avons déjà dit, l'em-

brion tout entier est renfermé dans l'œuf de la femme et de la vierge la plus chaste, comme le poulet, le pigeon, l'autruche sont renfermés dans chaque œuf de ces oiseaux ovipares. L'embrion homme et l'embrion oiseau, forment le point fixe et central du globe qui les renferme, ils y restent dans un état d'immobilité et de non-existence, jusqu'à ce qu'un dégré de chaleur suffisant, vienne par un coup électrique dans le spasme vénérien, leur imprimer le mouvement et la vie. C'est là, l'effet de l'incubation chez les ovipares et de la copulation chez les vivipares.

Et qu'on ne dise point que c'est ici un système enfanté par une imagination exaltée. Quiconque a fait des expériences, ou seulement refléchi sur la divisibilité de la matière, sait qu'il est un point où la raison doit suppléer à la foiblesse de nos sens, dans la division presque infinie de ses molécules, et si quelques jours après la conception ou l'incubation on commence à appercevoir dans le centre de l'œuf un petit point noir, qu'on n'appercevoit auparavant qu'à l'aide du meilleur mycroscope, n'est-il pas à-la-fois raisonnable et conséquent de penser que ce point noir infiniment plus petit, n'existoit pas moins, quoique son extrême petitesse le dérobât à la vue.

En effet, l'expérience est en ceci parfaitement d'accord avec la raison. Verdier, célèbre anatomiste a observé trois espèces d'embrions avortés, la première représente une masse charnue, creuse dans son centre et contenant un peu d'eau, sans autre apparence de fœtus, qu'un petit point noir, qui seul, dit-il, indique le germe. La seconde, qui a à-peu-près la même figure, renferme un petit embrion, flottant dans l'eau, semblable à un petit ver à soie. La troisième espèce est un petit corps ovale transparent et rempli d'eau, dans lequel flotte un embrion.

Sept jours après la conception, on commence à appercevoir dans l'œuf, des filamens qui ne sont que les parties du corps de l'embrion, qu'il est impossible de distinguer à la vue. Hippocrate rapporte une observation sur un embrion de six jours. Il n'apperçut dans l'œuf, qui contenoit une liqueur limpide, que quelques fibres blanches et grossières.

Au quinzième jour, on commence à mieux distinguer la tête, et à reconnoître les traits les plus saillans du visage. Le nez n'est qu'un petit filet perpendiculaire. La bouche une ligne transversale qui sépare les lèvres. Deux petits points noirs indiquent la place des yeux; les extrémités supérieures et inférieures sont représentées par autant de petits filamens, plus gros que ceux du nez et de la bouche.

Du vingt au vingt-cinquième jour, le squelette de l'embrion devient cartilagineux, cependant on commence à découvrir les points d'ossification, tracés dans les cartilages; la tête a la forme d'une petite vésicule pleine d'air; les bras et les doigts des mains sont bien figurés; on distingue le dessin des côtes, le cœur, le poulmon, et les viscères abdominaux.

Riolan a observé, dans un embrion d'un mois, toutes les parties externes, mais on ne pouvoit bien les distinguer les unes des autres, que dans l'eau. La bouche, les mains, les doigts, étoient très-sensibles; les pieds étoient imparfaits et plus courts que les mains; deux points blancs indiquoient à la mâchoire supérieure et à la mâchoire inférieure, l'endroit où l'oscification devoit commencer.

A un mois et demi, l'embrion a la tête plus grosse, ses traits sont plus sensibles. Il a un pouce de long. A trois mois, il a deux pouces et demi; de quatre à quatre mois et demi quatre pouces. L'accroissement est très-considérable, après cette époque, jusqu'à la fin du huitième mois, ou au commencement du

neuvième. Il prend moins d'accroissement dans le cours du neuvième mois. Enfin, au terme de l'accouchement naturel, l'enfant nouveau-né a de dix-huit à vingt pouces de long et il pèse de huit à douze livres.

Mauriceau a observé qu'un embrion de dix jours ne pèse qu'un demi-grain ; celui d'un mois, un demi gros ; celui de trois mois, trois pouces ou environ ; enfin l'enfant à terme, de douze à quatorze livres, en faisant la livre de seize onces.

ARTICLE XIV.

De la situation et des mouvemens de l'enfant dans la matrice, aux différentes époques de la grossesse.

CITOYENS INSTITUTEURS, (1)

A l'instant phvsique de la conception, la liqueur prolifique du mâle imprime à l'embrion le mouvement et la vie. Ce nouvel être amphibie, s'agite d'abord dans le fluide qui doit l'environner durant le temps de la grossesse, et jusqu'au quatrième mois, plutôt ou plus tard, nul obstacle ne s'oppose à ses mouvemens, parce que d'une part, sa prison s'étend à mesure que ses membres se développent, et que d'autre part, la liqueur de l'*amnios*, est en assez grande quantité, pour qu'il puisse y nager librement. Mais lorsque le fœtus est trop grand pour se mouvoir en tout sens, il prend dans la matrice la situation la plus naturelle, et conséquemment la plus favorable, la plus analogue à sa propre structure, et à celle du viscère destiné à conserver durant

(1) Cette découverte fut soumise en l'an IV, au jugement de l'Institut national de France.

neuf mois, le dépôt précieux que la nature lui a confié.

Couché sur le dos dans l'excavation du grand bassin, la tête vers l'une des fosses iliaques, et les fesses vers l'autre, le fœtus, durant les quatre ou cinq derniers mois de la grossesse, exécute avec la plus grande liberté, tous les mouvemens nécessaires à son accroissement, c'est-à-dire au développement progressif de toutes ses parties. En effet, les os du bassin lui fournissant deux points d'appui, il peut se soulever de bas en haut, ou se balancer de droite à gauche et réciproquement. Ses extrémités supérieures ont la faculté de se déployer en tout sens, tandis que ses extrémités inférieures, peuvent se mouvoir par l'extension et la flexion de la jambe sur la cuisse, et de la cuisse sur le bas-ventre, sans que ses pieds atteignent le fond de la matrice.

Dans la grossesse de jumeaux, l'un des deux enfans a sa tête placée dans la fosse iliaque droite, et les fesses dans la fosse iliaque gauche, tandis que l'autre a sa tête dans la fosse iliaque gauche et les fesses dans la fosse iliaque droite : ainsi, les jumeaux peuvent se mouvoir à la fois avec d'autant plus de liberté, que la nature, dont la sagesse est infinie, a voulu que chaque embrion fécondé dans la matrice, eût son cordon ombilical, ses eaux et ses membranes particulières, en sorte que chacun d'eux peut se mouvoir dans le fluide qui lui est propre, sans que l'un gêne les mouvemens de l'autre.

Gardez-vous de penser, que le vain plaisir d'innover, m'engage à hazarder un sentiment contraire à toutes les idées reçues jusqu'à ce jour sur la situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice. Loin de moi, ces vains écarts d'une imagination exaltée, qui, tels que les éclairs, ne nous

éblouissent un moment, que pour nous replonger dans l'horreur des ténébres, image fidèle des prestiges de l'erreur et des préjugés. J'aspire à une gloire plus solide, celle de reculer les limites de la science, en triomphant d'une erreur qui s'opposa trop longtemps à ses progrès. Mais je me flatterois envain d'atteindre ce but, si je ne fesois passer dans l'esprit de mes lecteurs, cette conviction intime, qui seule peut entraîner leurs suffrages, et mettre le sceau à une vérité que je vais étayer des preuves physiques et morales les plus satisfaisantes. Et d'abord, il suffit de jetter un coup d'œil anatomique sur la configuration du bassin d'une femme, et d'examiner le rapport de ses dimensions, avec celles du corps du fœtus, pour se convaincre que la nature la destiné à servir de berceau à l'enfant, pendant les cinq ou six derniers mois de la grossesse.

1°. La largeur du bassin supérieur, ou grand bassin d'une femme, de la crête d'un des os des îles à l'autre, est ordinairement de dix à douze pouces, ce qui égale la longueur de l'enfant, prise depuis le sommet de la tête jusqu'à l'*anus*. En effet, en prenant quatre pouces pour la jambe, et quatre pouces pour la cuisse, nous aurons en tout dix-huit pouces, terme moyen de la taille d'un enfant de neuf mois.

2°. Les fosses iliaques concaves, semblent moulées sur la convexité de la tête et des fesses de l'enfant.

La situation relative du bassin, est telle que le *sacrum* est beaucoup plus élevé postérieurement, que ne le sont les pubis antérieurement, d'où résulte un plan incliné d'arrière en avant, sur lequel l'enfant retenu par les muscles abdominaux, et notamment par les muscles droits, fatigue moins sa mère, que si le poids de son corps, portant sur un plan horizontal, eût répondu au centre du bassin.

4°. Le bassin de la femme est beaucoup plus large que celui de l'homme, conséquemment, les têtes des deux femurs sont plus distantes l'une de l'autre, et par là même plus éloignées du centre de gravité. De cette plus grande largeur du bassin, résultent chez le sexe, deux inconvéniens que je dois faire observer en faveur de mon opinion. Le premier est de rapprocher l'un de l'autre les condyles internes des *femurs*, qui se servent mutuellement d'appui, pour suppléer à la foiblesse des extrémités inférieures qui se trouvant trop écartées l'une de l'autre, ne pourroient isolées, soutenir parallèlement le poids du tronc ; de là, cette difformité qu'on désigne vulgairement par la dénomination de *genoux cagneux*, difformité très-ordinaire au sexe, et presque générale aux petites filles allaitées à Paris, où les mères nourrices et les Bonnes d'enfans, ont à la fois l'imprudence et la folle vanité de vouloir faire marcher les nourrissons, longtems avant l'époque à laquelle ces petits êtres pourroient faire impunément les premiers essais de leurs forces. Je ne saurois donc trop exhorter les nourrices naturelles et mercenaires, à ne faire marcher ou à ne placer debout devant un meuble, les enfans du premier âge, que lorsque leurs extrémités inférieures ont acquis assez de force pour soutenir le poids du tronc. Je puis même attester, d'après l'expérience, que les petits enfans qu'on couche sur le dos, et qu'on laisse se rouler à leur gré sur un tapis, marchent beaucoup plutôt que ceux qu'on fatigue et qu'on énerve par des exercices précoces, observation qui vient à l'appui de mon opinion sur la *situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice.*

Le second inconvénient qui résulte de la plus grande largeur du bassin chez les femmes, est de les rendre moins stables sur leurs jambes, et très-sujettes aux chûtes pendant la grossesse. Or, à quelle autre

autre cause pourroit-on raisonnablement imputer cette différence essentielle dans la structure du bassin des deux sexes, si ce n'est à l'indispensable nécessité où s'est trouvée la nature de donner à la fois aux deux bassins de la femme, toute l'amplitude qu'exigeoient d'une part le grand bassin, pour la situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice durant la grossesse et de l'autre, le petit bassin pour la facilité de l'expulsion ou de l'extraction de ce même enfant, au terme de l'accouchement.

5°. L'iliaque, muscle large, épais et rayonné, dont la figure approche de celle d'un évantail, qui remplit toute la fosse iliaque, est un double oreiller, dont l'un soutient la tête, et l'autre les fesses du fœtus.

6°. Le psoas qui s'étend depuis la partie latérale de la région des lombes, jusqu'au petit trocanter *du fémur* le psoas, dis-je, qui à raison de ses usages, est presque toujours en contraction, fait au bord du détroit supérieur, l'office de deux sangles continuellement tendues, lesquelles de concert avec le muscle iliaque qui partage leurs fonctions, soutiennent le poids de l'enfant, et forment un plan incliné d'arrière en avant, à la faveur duquel son corps peut glisser et se porter vers la partie antérieure de la région hypogastrique, à mesure que la saillie du *sacrum* oblige la matrice de se porter en avant, tandis que ce viscère et l'enfant renfermé dans sa cavité, sont retenus antérieurement comme je l'ai déjà dit, par tous les muscles abdominaux, et notament par les muscles droits, dont les attaches supérieures et inférieures, la direction, la force, les intersections tendineuses indiquent assez les usages auxquels la nature les a destinés.

7°. On a cru jusqu'à ce jour que les ligamens de la matrice n'avoient d'autres usages que de rap-

procher ce viscère de la partie inférieure, lors de l'union de l'homme et de la femme, d'empêcher ce même viscère de vaciller, enfin de s'opposer à ses divers obliquités, surtout dans les derniers mois de la grossesse. Mais un examen plus attentif de la structure et des attaches de ces ligamens, m'a convaincu qu'ils ont des fonctions plus importantes à remplir, relativement à la situation de l'enfant dans le sein de sa mère. En effet, les ligamens larges en abandonnant à son élasticité naturelle le fond de la matrice, retiennent ses parties latérales sur les fosses iliaques, et par leur seule force d'inertie, donnent à ce viscère la forme d'un œuf, dont une extrémité répond à la tête, et l'autre aux fesses de l'enfant couché transversalement sur son dos, dans l'excavation du grand bassin, tandis que les ligamens rodns, concourent au même but en empêchant le fond de la matrice de s'élever trop haut dans la cavité de l'abdomen.

8°. Le *placenta*, situé le plus souvent au fond de la matrice, concourt par son poids à maintenir ce viscère dans sa forme ovoïde, et le suc nourricier élaboré dans sa substance, en découle naturellement jusqu'au fœtus par le moyen du cordon ombilical.

9°. La situation des jumeaux, telle que je viens de la décrire, donne une explication satisfaisante de la configuration du *placenta*, lequel tiraillé par chaque enfant, en sens contraire, à l'aide du cordon ombilical, prend une forme elliptique, ce qui a donné lieu à quelques accoucheurs de penser, contre la raison, l'observation et l'expérience que les jumeaux peuvent avoir chacun son *placenta*.

10°. La vessie dont le fond s'élève jusqu'au détroit supérieur du bassin, comprimée à cette hauteur par le tronc de l'enfant, prend la forme d'un barillet dont la convexité soutient les reins de l'enfant et dont l'élasticité seconde tous ses mouvemens.

11°. Tout corps élastique qui, par l'effet d'une compression plus ou moins violente, a perdu sa configuration naturelle, a besoin, pour se rétablir dans son état primitif, d'un espace de tems proportionné à la force de ressort de ses parties élémentaires. Cette loi mécanique, qui ne sauroit être contestée, vient à l'appui de mon observation sur la situation de l'enfant dans la matrice. En effet, immédiatement après sa naissance, l'enfant doit nécessairement se maintenir plus ou moins de tems dans l'attitude qu'il a gardée pendant les cinq ou six derniers mois de la grossesse et pendant le *travail* de l'enfantement (1). Or, l'expérience est en ceci parfaitement d'accord avec le principe. Il n'est point d'accoucheur qui n'ait eu occasion d'observer que les nouveaux-nés restent constamment couchés sur le dos, les jambes fléchies sur les cuisses, et les cuisses sur le bas-ventre, sans se plaindre, tandis qu'ils poussent les hauts cris, lorsqu'on veut redresser trop tôt leurs extrémités inférieures pour donner à leur corps la rectitude qui lui convient.

12°. Si l'on veut observer attentivement et à nu le ventre d'une femme enceinte de sept à huit mois, on se convaincra, à la vue et au *toucher*, 1°. que les mouvemens sont constamment sensibles dans l'une ou l'autre partie latérale de l'abdomen; 2°. qu'un de ses côtés est toujours plus volumineux que l'autre, ce qui prouve que la tête du fœtus, qui est toujours plus volumineuse que les fesses, est située dans l'une des fosses iliaques. Si la quantité extraordinaire des eaux de l'*amnios* ou l'excès d'embonpoint de la

(1) Quoique la situation de l'enfant durant le *travail*, soit perpendiculaire à l'horison, d'horizontale qu'elle étoit avant le *travail*, il est vrai de dire que dans ce nouvel état des choses, l'enfant n'a perdu que la liberté des mouvemens.

femme enceinte rendoient l'épreuve douteuse, on feroit mettre la femme enceinte à genoux. Dans cette situation si pénible pour les femmes grosses, parce que tous les muscles du bas-ventre et des cuisses sont à la fois en contraction, on verra les muscles droits partager la cavité abdominale en deux portions, dont l'une sera plus sensiblement volumineuse que l'autre, tandis que dans la grossesse de jumeaux, les deux régions latérales de l'*abdomen* offriront chacune une éminence formée par la tête de chaque enfant.

13°. Si l'enfant n'étoit pas situé sur le dos et transversalement dans l'excavation du grand bassin, à quelles angoisses la femme enceinte ne seroit-elle pas en proie dès le troisième mois de sa grossesse, à raison du poids des jupes et de la compression circulaire de leurs triples cordons, soutenus par les hanches, à la hauteur desquelles le fond de la matrice s'élève à cette époque? et depuis le quatrième jusqu'au neuvième mois le fœtus et le viscère dans lequel il est renfermé, ne seroient-ils pas comprimés dans leur partie moyenne, et pour ainsi dire étranglés, de manière que la femme enceinte pourrait à peine respirer; ce qui donnerait lieu aux accidens les plus funestes, tandis que, quelque vicieux que soit pour la femme enceinte le costume actuel des Françaises, ce tas de jupes dont elles s'affublent ne fait que surcharger le fond de la matrice en le rapprochant de l'orifice, et les cordons dont elles ceignent leurs reins, au-dessus de ce viscère, ne l'empêche pas de s'étendre latéralement et dans la direction transversale de l'enfant couché sur le dos dans l'excavation du grand bassin.

14°. Enfin, la structure même de la charpente humaine démontre seule que la situation sur le dos, les jambes ployées sur les cuisses et les cuisses sur le bas-ventre, est la plus favorable, non seulement

au fœtus dans le sein de sa mère, mais aux enfans du premier âge et aux adultes épuisés de fatigue. En effet, le tronc humain, suivant la remarque judicieuse des plus célèbres anatomistes, physiciens et naturalistes, a une ressemblance frappante avec la structure d'un vaisseau dont les flancs répondent à la colonne vertébrale sur laquelle l'enfant peut se mouvoir dans les eaux de l'*amnios*, comme un vaisseau, à l'aide de sa carène, se balance et se meut sur les flots.

Roderic de Castro, ou Rodrigue, médecin portugais, à qui Zacutus Lusitanus, son compatriote et son contemporain, a donné le surnom de Phœnix de la médecine, Roderic voulant donner aux mères-nourrices des préceptes sur l'éducation physique des enfans à la mamelle, s'exprime en ces termes: *Quandiù lactatur infans, in dorsum recumbat, est enim dorsum tanquam in navi carina, totius corporis basis ac fundamentum.* Durant tout le cours de l'allaitement, il faut coucher un enfant sur le dos; car, telle que la carène dans un vaisseau, l'épine dorsale est la base et le soutien de tout le corps.

Ce précepte important de Rodrigue sur l'éducation physique des enfans à la mamelle, devrait être gravé en lettres d'or au berceau de chaque nourrisson, afin d'en consacrer la sagesse. Mères, et vous surtout mères nourrices de Paris, n'oubliez jamais que vouloir forcer trop tôt un enfant à la mamelle à se tenir debout, ou à faire usage de ses jambes, ce que vous appelez avec raison *démarcher*, c'est le vrai moyen de le rendre cagneux, et de le faire marcher beaucoup plus tard qu'il n'aurait fait, si vous l'eussiez livré à ses propres forces, en le couchant sur le dos, au lieu de le suspendre soit à vos mains, soit à des lisières, soit à un charriot.

La faculté qu'a l'embryon de nager d'abord libre-

ment dans les eaux de l'*amnios*, et la situation transversale du fœtus sur le dos, dans l'excavation du grand bassin, durant les cinq ou six derniers mois de la grossesse, nous servent à rendre raison des principaux phénomènes dont on chercheroit en vain ailleurs la cause.

Premier phénomène.

Pourquoi les deux ou trois premiers mois de la grossesse sont-ils plus orageux que les mois suivans?

Parce que tant que l'embryon suspendu par le cordon ombilical, nage librement dans les eaux de l'*amnios*, la femme enceinte doit éprouver des malaises, des maux de tête, des nausées, des vomissemens, attendu que ces secousses continuelles, quoique insensibles, (causes secondes des orages de la grossesse dont nous avons démontré la cause première), irritent le système nerveux, et de la matrice, centre de toutes les affections, cette irritation se propageant sympathiquement dans toute l'économie, produit chez la femme qui l'éprouve l'effet du mouvement d'un vaisseau sur des personnes qui, quoique robustes, ne peuvent en supporter le roulis, ni s'accoutumer aux mouvemens de la voiture la mieux suspendue, tandis qu'elles bravent impunément les rudes secousses d'un charriot. Mais dès que le fœtus, devenu trop grand pour nager librement dans les eaux de l'*amnios*, se repose sur le dos, dans l'excavation du grand bassin, tous les accidens fâcheux doivent disparoître ou diminuer sensiblement, 1°. parce que le fœtus se dédommage de ses longues fatigues par un sommeil presque continuel; 2°. parce que le cordon ombilical, assez long pour se prêter à tous les mouvemens, n'est plus tiraillé par l'enfant; 3°. parce qu'à cette époque la femme

enceinte a eu le tems de se débarrasser, ou par le vomissement ou par d'autres évacuations, de la surabondance de sérosités dont ses premières voies étoient surchargées, à raison de la pléthore-humorale causée par l'excès de suc nourricier qui reflue de la matrice vers les organes supérieurs de la mère, lorsque la conception a eu lieu à une époque très-éloignée de la dernière éruption des *règles*, cause première des grossesses orageuses.

Il ne faut donc plus s'étonner que les mouvemens insensibles du fœtus troublent davantage l'économie, affectent plus le système nerveux chez la femme enceinte, que les mouvemens sensibles, puisque les premiers sont continuels et agitent à-la-fois la masse entière des eaux de l'*amnios*, tandis que les seconds sont peu fréquens, et n'affectent à-la-fois que le seul point de la matrice frappé par la colonne d'eau qu'agite tel ou tel membre de l'enfant.

Second phénomène.

Pourquoi l'enfant, dans la matrice, croît-il de dix-huit pouces en neuf mois, tandis que depuis l'instant de sa naissance jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, ce même sujet ne croît que de quatre pieds, en supposant même que sa taille parvienne à la hauteur de cinq pieds six pouces ?

L'enfant, dans le sein de sa mère, croît de quinze à vingt-un pouces en neuf mois. Prenons le terme moyen. L'enfant qui a crû de dix-huit pouces en neuf mois dans la matrice, s'il croissoit dans la même proportion jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, parviendroit à la taille de six cents pouces ou de cinquante pieds. Cette prodigieuse différence entre l'accroissement du fœtus et celui de l'adulte, ne peut, à mon avis, être raisonnablement imputée re-

lativement au fœtus, 1°. qu'à l'avantage de sa situation dans la matrice; 2°. qu'à la faculté qu'il a de se mouvoir dans ce viscère; 3°. enfin, qu'à la souplesse que donne à tous les points de la surface de son corps, et sur-tout à ses articulations, la liqueur chaude et mucilagineuse de l'*amnios*; et relativement à l'adulte, la lenteur et la différence de son accroissement me paroissent ne pouvoir être attribués qu'à la compression de l'air atmosphérique, à la situation perpendiculaire à l'horison, au poids du tronc sur les extrémités inférieures, à l'affaissement des solides et à l'épaississement de la liqueur synoviale dans les articulations.

Rien ne prouve tant la vérité de ces assertions, à l'égard de l'adulte, que la rapidité avec laquelle l'accroissement a lieu accidentellement, après une maladie qui a réduit le sujet à garder le lit pendant quelque temps. On a vu de jeunes convalescens dont la taille s'est accrue de plusieurs pouces, en moins d'un mois, quoique réduits, à raison de leur état, à une diète très-sévère.

Troisième Phénomène.

Pourquoi, peu de jours avant l'accouchement, une femme enceinte se sent-elle plus légère et paroît-elle moins grosse qu'auparavant?

Parce que la matrice parvenue au plus haut dégré d'expension, tend à se rétablir dans son état primitif. Alors les fibres de ce viscère, à l'aide du *stimulus* qui les agace, se contractent, réagissent simultanément sur les corps étrangers, renfermés dans sa cavité et les font céder à ses efforts. Les fibres circulaires de la matrice, en se contractant, tendent nécessairement à décrire des lignes droites, et donnent à ce viscère une forme ovoïde, dont l'axe est perpendiculaire à l'horison, de transversal qu'il étoit,

et c'est sur ce corps ovoïde doué de forces éminament expultrices que l'enfant, le *placenta* et les eaux sont contraints de se mouler. La tête plus pesante que le reste du corps, vient le plus souvent se placer au bord du détroit supérieur du bassin, tandis que les pieds répondent au fond de la matrice. Cette nouvelle situation de l'enfant, produite par la seule réaction de ce viscère, doit soulager la femme enceinte, puisque la matrice, par sa réaction sur l'enfant, partage en quelque sorte le fardeau, dont la mère supportoit seule tout le poids et en diminue le volume, par ses contractions, ce qui fait dire à la femme qu'elle est plus légère et que son ventre baisse, parce que l'enfant, qui avant ce changement de situation, occupoit transversalement toute l'étendue de la région hypogastrique et jouissoit de la liberté de ses mouvemens, se trouve pour ainsi dire pelotonné par la matrice et situé perpendiculairement à l'horison, la tête plongée dans le grand bassin et les pieds comprimés par le fond de ce viscère, qui cherche à l'expulser.

Quatrième Phénomène.

Pourquoi les anatomistes et les accoucheurs les plus célèbres en pratiquant l'opération Cœsarienne, n'ont-ils jamais trouvé l'enfant couché sur le dos dans l'excavation du grand bassin, mais au contraire dans des situations diamétralement opposées ?

Parce que l'opération Cœsarienne n'a pu être pratiquée que durant le *travail* de l'enfantement, ou immédiatement après la mort violente d'une femme enceinte. Or, dans l'un ou l'autre cas, l'enfant n'a pu se trouver couché sur le dos, puisque cette situation, que je dis être la plus favorable à son développement dans le sein de sa mère, cesse d'avoir lieu

à l'instant physique où la matrice réagit sur le corps de l'enfant, réaction qui seule constitue le *travail* de l'enfantement naturel ou laborieux. On n'est donc pas plus fondé à conclure que la situation naturelle de l'enfant, dans la matrice, est celle qu'on a observée constament, lors de la pratique de l'opération Cœsarienne, sur la femme morte ou vivante, qu'on ne seroit en droit de conclure que l'homme est né pour cheminer la tête en bas et les pieds en haut, parce qu'on a observé que dans les chutes violentes, il se laisse cheoir la tête la première.

A mon sentiment sur la situation et les mouvemens de l'enfant, dans la matrice, opposons celui des naturalistes, des accoucheurs et des anatomistes les plus célèbres.

» Avant la fin du troisième mois, dit Buffon, (1) » la tête est courbée en avant, le menton posé sur la » poitrine, les genoux sont relevés, les jambes re- » pliées en arrière, souvent elles sont croisées et la » pointe des pieds est tournée en haut et appliquée » contre les cuisses, de sorte que les deux talons » sont fort près l'un de l'autre; quelquefois les ge- » noux s'élèvent si haut, qu'ils touchent jusqu'aux » joues, les jambes sont pliées sous les cuisses et la » plante du pied est toujours en arrière; les bras sont » abaissés et repliés sur la poitrine, l'une des mains » souvent toutes deux touchent le visage, quelque » fois elles sont fermées, quelquefois aussi les bras » sont pendans à côté du corps. Le fœtus prend aussi » des situations différentes de celles-ci. Lorsqu'il » est prêt à sortir de la matrice, longtems aupara- » vant, il a ordinairement la tête en bas et la face » tournée en arrière et il est naturel d'imaginer qu'il » peut changer de situation à chaque instant.

(1) Hist. nat., in-4°., tom. II, page 385.

» Lorsque la grossesse est plus avancée, dit Saba-
» tier (1), on trouve que le fœtus a la tête penchée
» en devant, l'épine du dos courbée dans le même
» sens; les cuisses et les jambes pliées, de sorte que
» ses talons s'approchent de ses fesses, les bouts de
» ses pieds sont en dedans, ses bras sont fléchis et
» ses mains près des genoux. Il a pour lors l'épine
» du dos tournée vers celle de la mère, la tête en
» haut, la face en devant et les pieds en bas. Enfin,
» vers les derniers mois, c'est-à-dire vers la fin du
» huitième, il fait la *culbutte* et pour lors la tête se
» porte en bas du côté de l'orifice de la matrice, et
» sa face est en arrière. Ce mouvement peut être
» attribué à la pesanteur de la tête de fœtus, laquelle
» devient plus grande de jour en jour, et l'entraîne
» dans la situation la plus favorable à la sortie de la
« matrice.

» On croyoit encore généralement, il y a peu
» d'années, dit Charles White (2), que le fœtus
» étoit assis dans la matrice, ayant la tête tournée
» vers le fond de ce viscère et la face vers le ventre
» de sa mère, qu'il conservoit cette attitude jus-
» qu'au huitième ou au neuvième mois, ou même
» jusqu'à ce que le *travail* commençat; qu'au hui-
» tième mois, au plus tard, la tête devenant plus
» lourde que le reste du corps, et spécialement plus
» pesante que le fluide, dans lequel nage le fœtus, se
» tournoit elle-même en bas, vers l'orifice de la ma-
» trice, la face regardant le dos de la mère, et qu'elle
» restoit dans cette position, jusqu'à ce que le *tra-*
» *vail* commençat et la poussat au-dehors dans la
» même direction.

» Les dissections fréquentes, ajoute le même au-

(1) Traité d'anatomie, tom. II, page 486.
(2) Observations, page 312.

« teur, ont montré des enfans dans des positions » différentes, ce qui a occasionné différentes opi- » nions, mais le plus grand nombre de cas particu- » lièrement ceux dont on a pris connoissance depuis » quelques années, paroissent favoriser cette opi- » nion, savoir, que l'enfant dans tous les cas natu- » rels, depuis l'instant de la conception jusqu'à l'ac- » couchement, a la tête placée en bas, les fesses et » les pieds tournés vers le fond de la matrice, un » de ses côtés vers le dos de la mère et l'autre vers » le ventre. »

Ce seroit vouloir perdre son tems, ou grossir inutilement un ouvrage, que de rapporter sur ce point le sentiment d'un plus grand nombre d'auteurs, qui tous, aux termes près, assignent au fœtus, dans la matrice, des mouvemens et des attitudes semblables à celles que nous venons de citer.

Il seroit difficile, pour ne pas dire impossible, d'imaginer des situations plus pénibles; et l'on a de la peine à se persuader que la nature ait voulu assujétir le fœtus à garder, pendant plusieurs mois, dans le sein de sa mère, des situations dans lesquelles l'adulte le plus vigoureux auroit de la peine à se maintenir pendant quelques minutes; en admettant même leur possibilité, ces situations répugneroient à la raison et à l'expérience, qui nous apprennent que l'état de gêne est un obstacle au développement de nos facultés physiques, j'ajouterai et de nos facultés morales. En effet, l'esprit et le corps ne peuvent se développer que dans une atmosphère libre. Le fœtus ainsi ployé et plus pesant dans les derniers mois de la grossesse, que les eaux de l'*amnios*, porteroit nécessairement sur l'orifice interne de la matrice; chacun de ses mouvemens occasionneroit la dilatation des fibres de ce même orifice. Au moindre faux-pas, une femme enceinte, courroit le risque d'avorter. Toutes les fois qu'elle voudroit

se pencher en avant ou se baisser pour ramasser quelque chose, le poid de l'enfant occasionneroit le tiraillement douloureux des ligamens de la matrice, et alors la contraction la plus violente des muscles droits, ne pourroit s'opposer à la chûte de l'enfant jusques sur les genoux de la mère. Le fœtus dans ces prétendues situations, a besoin de se retourner pour présenter la tête à l'orifice de la matrice, au terme de l'accouchement naturel. Or, de quelle manière se retourne-t-il? Pourquoi ne se retourne-t-il pas dans les premiers mois de la grossesse, puisque sa tête est toujours spécifiquement plus pesante que le reste du corps? Ce n'est pas tout, dans la grossesse de jumeaux, les deux enfans font-ils *la culbute* à la même époque, ou l'un des deux attend-il pour la faire, que l'autre soit sorti de la matrice? Enfin, si quelques modernes refusent d'admettre *la culbute* des anciens qu'ils nous disent, du moins quel nom ils prétendent donner au déplacement qu'exige cette nouvelle situation du fœtus dans la matrice?

Toutes ses difficultés, si je ne m'abuse, disparoissent devant mon observation; tous ces problèmes trouvent leur solution dans la nouvelle situation que j'assigne au fœtus dans la matrice, situation qui me paroît être la plus satisfaisante, non parce qu'elle est le fruit de mes recherches, et le résultat de vingt années d'expérience, mais parce qu'elle est devenue pour moi, la clef de tous les phénomènes de la grossesse, dont j'avois longtemps envain cherché la cause.

Le peintre du cœur humain, l'auteur sublime du misantrope Molière, pour bien juger de l'effet et de la vérité de ses tableaux, les exposoit d'abord aux yeux de sa servante. A l'exemple de ce grand homme, je me suis donné quelquefois le plaisir de lire à des femmes simples, et par là même plus

près de la nature, mes observations sur la situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice, et plus d'une fois j'ai eu la satisfaction d'entendre dire; *mais vous ne m'apprenez rien de nouveau, n'est-ce pas ainsi que l'enfant se meut, et qu'il est situé dans la matrice?* Non, leur disois-je, tous les auteurs assurent que l'enfant est debout ou assis dans la matrice, la tête penchée en devant. *Ils sont dans l'erreur*, me disoit l'une, *ce n'est point ainsi que le mien est situé. Tâtez*, me disoit l'autre, *voici sa tête sur le côté* etc. En un mot, toutes sembloient avoir connu avant moi la situation que j'ai observé le premier, tant elle leur paroissoit naturelle. Or en ceci, comme en toutes choses, ne peut on pas dire avec Cicéron (1) le consentement unanime, est la voix de la nature, et la preuve de la vérité.

En remontant jusqu'à la source d'une erreur consacrée par l'observation des anatomistes, des accoucheurs et des naturalistes les plus célèbres. J'ai cru trouver la cause de leur sentiment sur la situation de l'enfant dans la matrice, dans l'opinion religieuse, et les cérémonies funèbres d'un peuple sauvage de l'Amérique.

Laborde, dans la relation des Caraïbes, s'exprime en ces termes, » après qu'un Caraïbe est mort, » on met son cadavre dans un puits, d'environ » quatre pieds de diamètre, et de six à sept pieds » de profondeur; il est accroupi, les coudes sur » les genoux, les paumes de ses mains soutiennent » ses joues, ou ses mains sont croisées sur sa poi- » trine.

Rochefort dans son histoire des Antilles, après

---

(1) *Consentio firma omnium, est vox naturæ et argumentum veritatis.*

avoir rapporté le même fait, ajoute » les Caraïbes » donnent pour raison de cette situation du ca- » davre, dans leurs cérémonies funèbres, que le » corps du défunt doit être placé dans le sein de » la terre, mère commune des humains, dans la » même attitude, où il est dans le sein de sa mère » naturelle.

D'où je concluds que les anatomistes Caraïbes, ainsi que les anatomistes Européens, ayant observé, dans l'ouverture des cadavres des femmes enceintes mortes durant le *travail* ou de mort violente pendant la grossesse, que l'enfant étoit accroupi, la tête ou les pieds en bas dans une situation perpendiculaire à l'horison, pensèrent que cette attitude étoit la plus naturelle, la plus favorable au fœtus et conséquemment que l'homme devoit sortir de la vie situé de la même manière qu'il y étoit entré.

Cette erreur consacrée par la religion a dû triompher des temps et être adoptée par les peuples les plus éclairés, qui d'ailleurs la trouvent conforme à l'observation anatomique nous l'ont transmise sans examen et sur la foi des savans qui l'avoient sanctionnée.

Je pense, au contraire, en me résumant que l'enfant a trois situations successives dans la matrice, à trois différentes époques de la grossesse. Savoir; 1°. Qu'il nage librement dans les eaux de l'*amnios*, tant que ses membres peuvent s'y développer sans obstacle, ce qui a lieu durant les trois premiers mois de la grossesse. 2°. Que devenu trop grand pour s'étendre librement, il se couche sur le dos dans l'excavation du grand bassin et se meut en liberté dans cette nouvelle situation propre à son expulsion ou a son extraction hors de la matrice à l'instant physique de la réaction de ce viscère, soit dans l'ac-

couchement précoce, soit dans l'accouchement à terme naturel ou laborieux.

Tel est, citoyens Instituteurs, mon sentiment sur la situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice, aux différentes époques de la grossesse. C'est a vous de prononcer, l'interprète de la nature qui consacra ses veilles au soulagement de l'humanité souffrante, ne peut avoir après le témoignage de sa conscience, de récompense plus flateuse de ses travaux, que le suffrage honorable d'une société savante, amie des arts, de la nature et de l'humanité.

Extrait des registres de la classe des Sciences physiques et mathématiques, de l'Institut National, séance du 1 *messidor an IV.*

Le citoyen Sabatier, lit le rapport suivant :

Nous avons été chargés, le citoyen Hallé et moi, de rendre compte à l'Institut National d'un mémoire qui lui a été présenté par le citoyen Sacombe, médecin-accoucheur et professeur de l'art des accouchemens, sur la situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice, aux différentes époques de la grossesse. Nous allons lui faire connoître ce que ce mémoire contient, et le jugement que nous croyons devoir en porter.

L'opinion généralement adoptée, sur la situation de l'enfant contenu dans la matrice, est qu'il est dans une situation à-peu-près verticale, la partie postérieure de son corps tournée en arrière, le tronc et la tête courbés en devant et les quatre extremités autant fléchies qu'elles puissent l'être, avec cette seule différence que le plus grand nombre croit que la tête est en devant et en haut jusqu'au dernier terme de la grossesse, tems où sa pesanteur l'entraîne

traîne en bas et fait faire la culbute (1) à l'enfant pendant que d'autres pensent que sa tête est constamment en arrière et en bas, et la partie postérieure de son corps en devant.

Le citoyen Sacombe pense, au contraire, qu'au-delà du terme de trois mois, l'enfant est couché en travers, sa tête et ses fesses logées dans l'excavatio- que présentent les os des îles, le corps courbé en devant et les membres dans le plus grand état de flexion.

La disposition du bassin beaucoup plus large chez les femmes que chez les hommes ; la manière dont il est matelassé par les muscles iliaque et psoas ; l'inclinaison du plan qui passe par l'ouverture de son détroit supérieur et qui se trouvant plus élevé en arrière qu'en devant, vient se terminer aux muscles du bas-ventre, lesquels doivent supporter une partie du poids de l'enfant ; la commodité de la situation dans laquelle celui-ci se trouve et qui lui permet d'exécuter librement le peu de mouvemens dont il est susceptible ; la ressemblance de cette situation avec celle où les enfans nouveau-nés semblent être le plus à l'aise ; l'accroissement exclusif qu'ils prennent pendant le temps qu'ils passent dans la matrice ; la comparaison de cet accroissement avec celui que les jeunes gens malades prennent quelquefois lorsqu'il sont obligés de demeurer long-temps couchés, et quelques autres raisons de la même espèce, paroissent au citoyen Sacombe autant de preuves de l'opinion qu'il cherche a établir. S'il y a deux enfans, l'un a la tête dans la fosse iliaque droite et l'autre dans la gauche. A l'instant de l'accouchement, les fibres de la matrice stimulées se contractent et tendent à se redresser, en sorte que ce

(1) Voyez la diss. de Boëhmer contre la culbute.

viscère couché en travers, se relève et que la tête de l'enfant se présente en bas.

Le citoyen Sacombe trouve dans l'opinion qu'il émet, l'explication de plusieurs phénomènes dont il pense qu'on ne peut rendre raison dans l'autre. Mais celle-ci paroit appuyée sur des faits, au lieu que la sienne ne l'est que sur des présomptions et sur une suite de preuves en quelque sorte morales qui auroient besoin d'être confirmées par des preuves physiques.

Nous jugeons, en conséquence, que l'Institut doit l'engager a s'en procurer, ce qui doit lui être d'autant moins difficile qu'il exerce l'art des accouchemens. Si l'ouverture d'une certaine quantité de femmes mortes enceintes, lui fait voir que l'enfant est constamment placé dans la situation qu'il lui attribue, il ne restera aucun doute sur la vérité de son opinion, et les physiciens s'empresseront de l'adopter.

La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions. Certifié conforme à l'original. A Paris, ce 21 messidor an IV. *Signé*, Lacépède, sécrétaire.

Réclamation à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut-national contre un rapport fait par le citoyen Sabatier le 2 messidor an IV.

CITOYENS INSTITUTEURS.

Je connois trop le prix du tems et l'importance de vos fonctions, pour que je me fusse permis de vous présenter une observation anatomique dénuée de preuves physiques, sans lesquelles mon sentiment, *sur la situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice, aux différentes époques de la grossesse*, ne seroit qu'un rêve, vain fruit de l'imagination de son auteur. Voici les propres expressions de mon mémoire.

Si l'on veut observer attentivement et à nud le ventre d'une femme, etc.

Cette preuve physique, dont les citoyens commissaires n'ont pas cru devoir faire mention dans leur rapport, est néanmoins si frappante, qu'il est impossible de ne pas se rendre à son évidence.

J'observerai même en sa faveur que le sens du tact est moins infidèle que celui de la vue. En effet, l'œil peut à quelque distance, nous tromper au point, de nous offrir rond un corps qui est quarré et réciproquement, tandis qu'il est physiquement impossible de confondre au tact un corps rond et solide, tel que la tête de l'enfant, avec les fesses que je dis être placées dans la fosse iliaque opposée.

Les preuves physiques résultant de l'ouverture des femmes mortes enceintes, ne peuvent être exigées par l'Institut national, puisqu'un état naturel, tel que la situation de l'enfant dans la matrice, cesse évidemment d'avoir lieu à l'instant physique de la mort du sujet; et alors, ainsi que je l'ai prouvé par la structure même de la matrice, les fibres circulaires de ce viscère, tendant à décrire des lignes droites, l'enfant par le seul effet de l'irritabilité inhérente à cet organe, doit sur-le-champ prendre la situation dans laquelle on la toujours trouvé, situation naturelle sans doute, et propre à son expulsion ou à son extraction durant le *travail* de l'enfantement, mais opposée à celle que j'ai démontré physiquement avoir lieu durant la grossesse.

Ce n'est donc point à l'aide du scalpel, mais le flambeau du génie à la main, que l'anatomie pourra se flatter de prendre à cet égard, la nature sur le fait dans son impénétrable sanctuaire.

J'ose attendre de la justice de l'Institut national et de son zèle, a propager les lumières qu'il voudra bien prendre en considération mes justes réclamations, et m'admettre à la preuve physique, qui seule

pourra dissiper les doutes que le rapport de ses commissaires a dû nécessairement faire naître sur la vérité de mon opinion. Paris ce 26 messidor an IV.

Extrait des registres de la classe des Sciences physiques et mathématiques, séance du 11 *thermidor an IV.*

Le citoyen Hallé, lit le rapport suivant.

Le citoyen Sacombe a adressé à l'Institut national, des réclamations contre le rapport que nous avons fait sur un mémoire intitulé. *Observation sur la situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice, aux différentes époques de la Grossesse.*

Dans ce mémoire, l'intention du citoyen Sacombe étoit de démontrer que quand l'enfant a pris un accroissement, tel qu'il ne peut plus flotter librement dans les eaux de *l'amnios*, il se place dans la matrice, couché sur le dos de manière à avoir la tête dans une des fosses iliaques, et les fesses dans l'autre.

La preuve la plus directe que le citoyen Sacombe donne de son opinion, est conçue en ces termes.

» Si l'on veut, dit-il, observer attentivement » et à nud, le ventre d'une femme, etc.

Ce passage qui ne nous a point échappé, comme paroît le croire le citoyen Sacombe, et qu'il regarde comme contenant une preuve physique de la plus entière évidence en faveur de son opinion, nous a paru présenter seulement les motifs d'une présomption, et non les fondemens d'une démonstration complette. En conséquence, nous avons invité l'auteur à réunir une somme de preuves moins contestables que pourroit peut-être lui fournir un exercice très-étendu de l'art des accouchemens.

Deux considérations sur-tout ont déterminé notre opinion à cet égard. Nous avons pensé premièrement, que les observations d'un grand nombre d'anatomistes, sur la figure de la matrice et la position de l'enfant, et celle spécialement de Hunter, faites dans tous les temps de la grossesse, depuis l'époque présumée de la conception, qui en présentant l'enfant dans plusieurs positions différentes, ne le présentaient jamais dans celle qu'annonce le citoyen Sacombe, autorisaient à opposer quelques doutes à la théorie de celui-ci ; nous avons cru, en second lieu, que les obstacles que rencontre le tact pour distinguer la véritable position du fœtus au milieu d'un organe distendu par les eaux de *l'amnios*, considérablement épaissi dans ses parois, recouvert des enveloppes abdominales, ne permettaient qu'un sentiment équivoque de la situation de l'enfant dans le sein maternel. Les erreurs commises dans le diagnostic de la gestation des jumeaux, ainsi que le témoignage des hommes les plus exercés dans l'art des accouchemens, nous ont confirmé dans l'idée de cette incertitude.

A la vérité, quand à l'objection tirée des observations anatomiques, le citoyen Sacombe assure que, à quelque époque de la grossesse que soit la mort de la mère, au moment de cette mort, les fibres circulaires de la matrice se contractent, changent la situation du fœtus, et par là présentent à l'anatomiste l'enfant dans la situation la plus favorable à son expulsion, et non dans celle qu'il garde dans les autres temps de la grossesse. Nous n'examinerons pas ici, si, dans les ouvertures faites à différentes époques, l'enfant se trouve toujours dans la direction la plus propre à l'expulsion. Il suffirait en effet au citoyen Sacombe, pour infirmer la preuve anatomique, que la position de l'enfant, quelle quelle soit au moment de la mort de la mère,

fut différente de sa situation, dans le temps de la gestation. Cela peut être, le citoyen Sacombe l'assure, nous l'ignorons; en l'admettant avec lui, il resterait encore à prouver que la situation qu'il décrit est vraiment celle qui a lieu aux époques indiquées. Nous avons dit quelles raisons nous empêchaient de regarder à cet égard sa démonstration comme complette, et nous persistons dans notre doute.

Il demande à être admis à la preuve. Sa demande est juste; mais l'importance qu'il attache à l'établissement de son opinion et l'impossibilité de rester seuls juges d'une question dans laquelle le citoyen Sacombe a réclamé contre un rapport motivé par nous, nous détermine à demander que les membres de l'Institut instruits en anatomie, veuillent bien se joindre à nous pour, conformément à la demande du citoyen Sacombe, juger de la certitude des signes propres à déterminer la véritable situation de l'enfant dans les différentes époques de la gestation. *Signé* Sabatier, Hallé.

La classe déclare qu'elle persiste dans l'adoption des conclusions du premier rapport fait par les citoyens Sabatier et Hallé.

Certifié conforme à l'original. *Signé* Lacepede, secrétaire.

Déclaration à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national, par le docteur Sacombe, médecin-accoucheur et professeur de l'art des accouchemens.

CITOYENS INSTITUTEURS,

En rendant un hommage sincère et solemnel aux talens et aux vertus de la majorité des membres composant la première classe de l'institut national, je prends la liberté de lui déclarer, pour l'intérêt

des sciences et par amour de la vérité, que je proteste contre le refus par elle fait dans la séance du 11 thermidor, de constater la certitude des preuves physiques qui servent de base à mon observation *sur la situation et les mouvemens de l'enfant dans la matrice aux différentes époques de la grossesse.*

Ce refus inconcevable, s'il n'était évidemment le fruit des préjugés et de l'inexpérience de vos commissaires dans l'art des accouchemens, ne peut qu'avoir été surpris à votre religion, puisqu'il est contraire à l'esprit de la plus noble, de la plus sainte des institutions, et à l'art. 298 de l'acte constitutionnel qui la consacre, et dont voici le texte :

« Il y a pour toute la République un Institut na-
» tional, chargé de recueillir les découvertes, de
» perfectionner les arts et les sciences. »

Si j'attachais autant d'importance à mon opinion, que l'ont prétendu vos commissaires les citoyens Sabatier et Hallé, partisans religieux de la secte des *Culbuteurs*, je pourrais aujourd'hui, la constitution à la main, leur prouver qu'ils ont violé ce *palladium* sacré de la liberté, cette égide de la raison contre les préjugés; je pourrais leur prouver que le moyen de perfectionner les sciences, n'est point de repousser indécemment de leur sanctuaire l'homme qui vient y déposer avec une humble confiance, le fruit de ses veilles et d'une longue expérience; je pourrais leur prouver que les preuves physiques et les preuves morales ne sont pas *des raisons de la même espèce*, et conséquemment que la preuve physique résultant du *toucher*, preuve qui n'a point échappé à la sagacité des commissaires, mais seulement à la vélocité de leur plume, méritait du moins d'être comprise dans l'énumération des preuves qu'ils qualifient avec humeur, *d'autres raisons de la même espèce.* Je pourrais leur prouver que mon explication des phénomènes

de la grossesse, n'est pas seulement *appuyée sur des présomptions et sur une suite de preuves en quelque sorte morales*, mais sur des faits incontestables ; tandis que l'explication de ces mêmes phénomènes, par le seul fait très-contesté de la *culbutte*, ne satisfait que les physiciens qui de siècle en siècle, se contentent *des raisons de la même espèce*. Je pourrais leur prouver qu'une découverte, ne doit point être jugée sur les preuves tirées de l'opinion contraire, mais sur les preuves fournies par l'auteur pour établir cette même découverte. Je pourrais leur prouver que l'organe distendu par les eaux de l'*amnios*, n'est pas, comme ils le prétendent, *considérablement épaissi dans ses parois*, et que cet excès de bonne foi de la part du neveu du célèbre Lorry, nous fait craindre avec raison, que plus favorisé de la fortune que de la nature, le citoyen Hallé ne reste bien loin derrière son oncle dans la carrière de la médecine. Je pourrais leur prouver que *la preuve la plus directe* de mon opinion, n'est pas celle qui résulte du *toucher*, mais des rapports constamment observés entre la structure du grand bassin de la mère et celle de l'enfant. Enfin, je pourrais leur prouver que le moyen de constater une découverte, n'est pas de dérober dans un premier rapport la connaissance des preuves physiques offertes par l'auteur, et de substituer dans un second rapport leurs propres doutes aux observations de celui qui les soumit de bonne foi à l'examen des dépositaires de la science chargés par la nation qui les salarie, d'encourager et non de dédaigner ses efforts.

Mais, lassé d'une lutte aussi scandaleuse qu'affligeante pour les vrais amis des arts et de l'humanité, je déclare à la première classe de l'Institut national,

1°. Que je renonce au droit incontestable que

j'aurais, d'exiger la vérification des faits soumis à son examen ;

2°. Que je retire mon mémoire ;

3°. Que je vais donner à la présente déclaration la plus grande publicité ;

4°. Que je desire pour le progrès des sciences et le bien de l'humanité, d'être le seul qui puisse se plaindre avec raison que la première classe de l'Institut national semble vouloir accréditer les erreurs de ses membres, et leur donner un brevet exclusif de génie, en repoussant la vérité de son sein. Paris, ce 4 fructidor an 4.

Lettre de l'auteur au citoyen Lacepede, secrétaire de la première classe de l'Institut national.

Veuillez, citoyen, mettre le comble à vos bontés, en exhumant des cartons de la première classe de l'Institut mon nouveau-né qui y gît enseveli, et que j'espère rappeler à la vie, malgré les efforts que les citoyens Sabatier et Hallé ont fait pour l'étouffer. Ma reconnaissance sera sans bornes, ainsi que les sentimens d'estime et d'affection avec lesquels j'ai l'honneur d'être. Paris, ce 4 fructidor an 4.

Réponse.

Je voudrais bien pouvoir faire tout ce que vous desirez, mais les règles qui nous dirigent, s'y opposent. Je ne puis, citoyen, que vous faire parvenir la copie certifiée de votre mémoire, que je joins à ma lettre, l'original devant être conservé dans le secrétariat de l'Institut. Agréez mes regrets. *Signé* Lacepede, secrétaire. Le 5 fructidor an 4.

ARTICLE XV.

De la grossesse de jumeaux, tri-jumeaux, quadri-jumeaux, etc. et de ses signes.

Deux œufs de même sexe ou de sexe différent détachés des ovaires descendus dans la matrice par la trompe de Fallope et fécondés dans ce viscère; à l'instant physique du coït, par l'effet du spasme utérin, constituent la grossesse de jumeaux.

Les jumeaux, les tri-jumeaux et si l'on veut les quadri-jumeaux, reçoivent, au même instant et par le même coup électrique, le mouvement et la vie.

Les jumeaux, les tri-jumeaux et si l'on veut les quadri-jumeaux n'ont jamais qu'un seul et même *placenta* commun à tous, tandis que chaque enfant a ses membranes, ses eaux et son cordon ombilical.

Je ne crois pas aux observations des auteurs qui attestent avoir vu des penta-jumeaux à terme, vivans et allaités par leur mère; après cet aveu, il seroit inutile de dire que je regarde comme absurde les fables snivantes:

La femme d'un laboureur de ma province, dit Chambon, a eu cinq enfans qu'on porta tous à l'église pour recevoir le baptême, ils vécurent trois à quatre heures après leur naissance.

Aristote assure qu'une femme eut vingt enfans dans quatre couches, cinq par chaque grossesse et que la plupart ont vécu jusqu'à l'adolescence.

Troge Pompée, dit qu'en Egypte plusieurs femmes avoient eu jusqu'à sept et huit enfans.

Albucasis certifie qu'il a connu une femme qui avorta de sept fœtus et une autre de quinze, qui étoient tous bien conformés.

Une lettre de Seignette, médecin à la Rochelle,

adressée à Lemery, insérée dans le journal des Savans, porte qu'une femme de Saintonge est accouchée de neuf enfans très-bien conformés.

Albucasis assure qu'une femme accoucha de dix-sept enfans.

Avicène en cite une autre qui avorta de trente-trois enfans.

Albert le Grand, a connu une allemande qui mit au monde cent cinquante fœtus.

L'évêque Othon, frère de Guillaume, roi des Romains, baptisa mille cinq cents quatorze enfans que sa nièce Macthilde, comtesse de Henneberg, avoit eus d'une seule couche.

Carpi nous a transmis le fait suivant : « Alexandre » de Campo Fregoso, évêque de Ventimille, m'a » juré, sur sa foi de prélat, dit cet anatomiste, » qu'une femme de la maison de Bucca-Nigra étoit » accouchée de seize enfans vivans, de la grandeur » de la paume de la main. Avec ces fœtus, on avoit » trouvé un monstre, ayant la forme d'un cheval qui » étoit contenu avec tous les enfans dans la même » enveloppe. *O tempora !* »

Comme le sang menstruel, ainsi que je crois l'avoir démontré, est la matière première de la nutrition de l'embrion, plus il y a d'embrions fécondés dans la matrice, plus la quantité du suc lymphatique, extrait du sang retenu dans les dix mois lunaires diminue, et plus l'accroissement doit être faible, aussi observe-t-on que les jumeaux toutes choses égales d'ailleurs, sont moins gros que l'embrion qui a été fécondé seul dans la matrice, et que les jumeaux parviennent rarement au terme de neuf mois, lors même que la femme enceinte, jeune et pléthorique n'a point été saignée dans le cours de sa grossesse. Que sera-ce si soumise à l'influence de la routine, une femme délicate, d'un

âge mur, enceinte de jumeaux, est saignée périodiquement dans le cours de sa grossesse.

Cette seule considération, tirée de la possibilité de la grossesse de jumeaux, devroit corriger un peu nos grands saigneurs de la manie qu'ils ont de faire de l'ouverture de la veine, un remède banal et universel contre toutes les indispositions de la grossesse.

D'après l'observation constante de l'accouchement précoce à sept mois de grossesse, de huit sur douze femmes enceintes de jumeaux, qui n'ont point été saignées, je crois pouvoir avancer, avec quelque confiance, que celles qui parviennent à neuf mois de grossesse sans éprouver d'accident, sont presque toujours les femmes très-sanguines, qui ont conçu peu de jours ou immédiatement avant l'éruption des règles (1) et qui n'ont jamais été saignées pendant leur grossesse.

Les signes de la grossesse des jumeaux sont très-infideles, dans les premiers mois qui suivent la conception. Ce n'est qu'à la fin du sixième ou dans le cours du septième mois qu'il est aisé de reconnoître s'il y a deux enfans dans la matrice, chez les femmes qui ne sont pas surchargées d'embonpoint, parce qu'à cette époque les jumeaux ayant chacun la tête située dans l'une des fosses iliaques, on distingue aisément de chaque côté une tumeur ronde, solide et volumineuse, formée par la tête, laquelle ne peut être confondue avec aucune autre partie du corps.

En faisant mettre à genoux des femmes que je soupçonnois être enceintes de jumeaux au terme de sept à huit mois de grossesse, j'ai vu les mus-

(1) Voyez ce que nous avons dit à l'article VIII de la première partie de cet ouvrage.

cles droits partager la cavité abdominale en deux émisphères dont chacune renfermoit sensiblement la tête d'un enfant.

J'ai observé que presque toutes les femmes enceintes de jumeaux avoient, dans le sixième mois de leur grossesse, les extrémités inférieures très-gorgées et surtout le soir, parce que le poids des deux enfans apportoit nécessairement une grande gêne dans la circulation des fluides. Mais ce signe peut être quelquefois incertain parce qu'il est commun aux femmes enceintes de jumeaux et d'un seul enfant très-volumineux.

ARTICLE XVI.

Des moyens de prévenir les affections de la grossesse.

L'art prophylactique ou l'art de prévenir les maladies, est l'objet d'une étude de la plus haute importance, pour tous ceux qui se destinent à la pratique de la médecine et de la chirurgie des accouchemens. Sans une parfaite connoisssance de cette branche de la science, le praticien ne peut raisonnablement se promettre du succès, ou du moins il ne doit pas s'en flatter.

L'hygienne ou l'art de conserver la santé des femmes enceintes est d'autant plus susceptible de perfectionnement que la grossesse est pour le sexe un état purement physiologique, ensorte qu'on peut dire sans exagération, d'après l'expérience et l'observation, que la grossesse, loin d'être une maladie, est, si j'ôse m'exprimer ainsi, un certificat de vie pour neuf mois que la nature donne à la femme enceinte, qui, docile à remplir son vœu, ne devient pas la triste victime des préjugés et des usages abusifs que la routine aveugle, et

l'ignorance audacieuse multiplièrent à l'envi pour le malheur de l'humanité.

Je dirai plus. J'ai accouché des dames atteintes de phthisie dont l'état de non-grossesse étoit une chaîne d'affections et d'angoises, tandis que leurs grossesses avoient été exemptes des plus légeres indispositions.

Je ne saurois donc trop exhorter à la fois les femmes à faire choix dès les premiers mois de leur grossesse, d'un accoucheur digne de leur confiance, qui par ses sages conseils puisse les préserver des affections de la grossesse.

Une femme enceinte doit respirer un air pur et serein. L'air azotique ou imprégné d'odeurs fortes, même agréables, lui seroit très-funeste.

Elle doit faire usage d'alimens sains, et multiplier ses repas plutôt que de surcharger l'estomac et de troubler ses fonctions.

La femme enceinte doit s'interdire l'excès du vin pur, l'usage habituel du caffé à l'eau et sur-tout des liqueurs spiritueuses que je regarde comme un poison très-actif pour le fœtus.

Une femme doit donner au sommeil de huit à neuf heures chaque nuit, pendant le cours de sa grossesse.

Une femme doit se promener à pied, jamais à cheval, rarement en voiture. Elle ne doit ni lever trop les bras, ni soulever de pesans fardeaux. La danse est un exercice peu favorable à la grossesse.

On doit épargner aux femmes enceintes tout sujet d'inquiétude, et ce qui pourroit exciter en elles des mouvemens de colère ou des transports de jalousie.

Les vêtemens des femmes enceintes doivent être légers, larges et faciles à ajuster.

La constipation est très-funeste à la femme enceinte, en ce qu'elle peut procurer l'avortement,

elle doit donc conserver le ventre libre, soit en prenant l'habitude de se présenter à la garde-robe tous les jours le matin à son lever, ou le soir avant de se coucher, soit en faisant usage de lavemens émolliens, ou de bains généraux, c'est-à-dire, de tout le corps.

Il serait dangereux d'arrêter le vomissement des femmes enceintes, mais le moyen de le rendre moins fréquent et moins funeste, est de faire un choix des meilleurs alimens et de proscrire tous ceux dont les qualités pourroient avoir moins d'analogie avec son tempéramment.

On prévient les douleurs des lombes, des reins, des aînes, chez les femmes enceintes, par la saignée, les bains et les lavemens sagement administrés.

L'incontinence et la difficulté d'uriner peuvent être prévenues chez la femme enceinte par l'application d'un cataplasme émollient sur la région hypogastrique, par la situation horizontale sur le dos, par un bandage suspenseur du ventre, qui empêche la matrice de se porter tantôt sur le fond de la vessie, ce qui cause l'incontinence d'urine, tantôt sur le col de ce viscère, ce qui cause la difficulté d'uriner, enfin par des boissons rafraichissantes, telles que le petit lait, l'eau de poulet et de gruau, le lait d'amendes, etc.

On prévient jusqu'à un certain point les tumeurs hémorroïdales et variqueuses, en entretenant la liberté de la circulation et en fortifiant les parois des vaisseaux hémorroïdaux, des veines saphènes et crurales. Pour atteindre ce but, il faut conseiller à la femme enceinte de fatiguer le moins possible, de se coucher quelquefois dans la journée sur le dos, la tête et la poitrine plus basses que le bassin, les jambes ployées sur les cuisses, et les cuisses sur le bas-ventre, et d'appliquer des compresses imbibées de vin aromatique.

Comme les cours de ventre sont le plus souvent l'effet du mauvais régime que gardent les femmes enceintes qui négligent de se faire violence et de régler leurs appétits bizarres et leur goûts dépravés, il sera aisé de prévenir chez elles ces indispositions en faisant un choix d'alimens sains et propres à produire un bon chyle.

La saignée, les boissons émétisées, les purgatifs doux administrés avec sagesse et discernement, par un praticien éclairé, seront autant de remèdes préservatifs des affections de la grossesse, des accidens fâcheux du *travail* et des maladies de la couche.

ARTICLE XVII.

De la saignée durant la grosssesse, le travail *et la couche.*

La routine aveugle a consacré l'usage des saignées périodiques durant la grossesse. Elle prétend qu'on doit saigner du bras les femmes enceintes à quatre mois et demi, à sept et à neuf. Ce préjugé dont la raison commence enfin à triompher, fut longtems une cause funeste d'avortement.

Je ne suis point ennemi de la saignée par système, mais je soutiens et je vais prouver, 1°. Qu'il est dangereux de soumettre toutes les femmes enceintes à la pratique de cette opération. 2°. Qu'il est absurde de déterminer des époques périodiques pour la pratique d'une opération qui peut être avantageuse et même indispensable en tout temps.

1°. Il est dangereux de soumettre toutes les femmes enceintes à la saignée.

A l'âge de puberté, c'est-à-dire de douze à quinze ans, quelquefois plutôt, quelquefois plus tard, suivant la diversité des climats, des tempéramens, du régime de vie, les *règles* paroissent chez le sexe

et

et cet écoulement périodique est, chez lui, le signe le moins équivoque de son aptitude à la génération. De quarante-cinq à cinquante ans, les règles se suppriment chez les femmes et l'époque de cette suppression est toujours celle de leur stérilité.

D'après ces faits incontestables, il est impossible de douter que cette surabondance d'humeur qui s'écoule périodiquement chez le sexe et qui cesse de couler chez les femmes enceintes, durant tout le cours de la grossesse, ne soit la cause première de la nutrition de l'embrion, non par elle-même à la vérité, mais en procurant, par là, un suintement de la lymphe destinée à le nourrir. L'expérience et l'observation concourent à démontrer que la quantité de cette humeur surabondante, est toujours en proportion de la quantité d'alimens nécessaires à sa nutrition, et en effet, si l'on saigne une nourrice, on sait qu'elle perd son lait. Or, si la saignée prive le nourrisson du lait son aliment naturel, ne suis-je pas fondé à croire par analogie que la saignée prive l'embrion de sa nourriture dans le sein de sa mère, puisque le lait est à l'enfant à la mamelle, ce que le suc lymphatique est à l'embrion et que le sang menstruel est la matière première du lait et du suc lymphatisco-chyleux.

Mais ce n'est plus aujourd'hui un problème à résoudre, c'est une vérité démontrée par l'observation et qu'il est impossible de révoquer en doute. Hippocrate, a dit, *la saignée fait avorter la femme enceinte, sur-tout, si le fœtus est déjà grand.* Cette maxime que les partisans des saignées ont regardé comme exagérée, devoit être rigoureusement vraie, si l'on considère, suivant la remarque judicieuse de Charles White que les constitutions foibles et relâchées sont particulières au climat chaud où il vivoit.

«J'ai connu, dit l'illustre auteur de l'*Avis aux*

femmes enceintes, plusieurs femmes d'une constitution foible, délicate et sensible, ayant un mauvais appétit qui n'atteignirent jamais le terme de leur grossesse, tant qu'on les fit saigner et qui, au contraire mirent toujours au monde des enfans forts et pleins de santé, toutes les fois qu'on ne les soumit point à cette opération ».

« Le docteur Lobb, qui a traité du danger de l'avortement, a fait sur ce sujet, quelques observations utiles et ingénieuses. Il évalue l'écoulement menstruel des femmes à cinq, six ou sept onces. En supposant qu'il aille jusqu'à sept, la quantité totale du sang évacué dans les dix mois lunaires, monte à soixante-dix onces ou a quatre livres six onces. Mais ce poids est inférieur à celui d'un enfant avec celui de son *placenta* et ses membranes ; car dans un exemple que cet auteur rapporte, l'enfant pesoit seize livres, sept onces. Or, seize livres, sept onces, ne peuvent avoir été formées par quatre livres, six onces de matière première. Lobb conclud, qu'il doit y avoir pendant la grossesse une diminution continuelle de la quantité de sang et qu'une femme grosse, loin d'encourir le danger de la pléthore a moins de sang que dans tout autre tems de sa vie, ce qui est encore rendu sensible par la maigreur du visage et du corps, pendant le cours des neuf mois. Lobb tire donc cette conséquence, qu'il est à craindre de causer l'avortement par la saignée en diminuant la force vitale de la mère et en privant l'enfant de la nourriture qui lui est nécessaire ».

Pour moi, je suis convaincu d'après de nombreuses expériences qu'on prend le plus souvent pour signes de la pléthore, les effets naturels de la raréfaction du sang qui dans un être foible, sensible, irritable, s'enflame, bouillonne, gêne le cours du fluide nerveux dans sa source commune,

delà, les maux de tête, les pesanteurs, les éblouissemens, les tintemens d'oreille, les suffocations, la gêne dans la respiration, les palpitations, les malaises, les lassitudes spontannées et autres indispositions auxquelles on pense faussement ne pouvoir opposer de remède plus efficace que la saignée et souvent les saignées multipliées; tandis que le lait d'ânesse, les boissons délayantes et anti phlogistiques, les eaux minérales, une légère limonade, l'élixir acide de vitriol, les bains tièdes, les lavemens à l'eau froide, un exercice modéré, un régime adoucissant, auroient dissipé cette prétendue pléthore et prévenu de grands malheurs.

Lors même que la saignée du bras ne procure pas l'avortement, et que la révolution qu'elle occasionne paroît soulager momentanément les femmes enceintes, elle les rend plus sujettes aux maladies putrides durant la couche, sur-tout, lorsqu'on fait succéder un léger purgatif à l'administration de la saignée.

Quelles sont donc les femmes qu'il faut éviter de saigner pendant la grossesse?

Les femmes qui n'ont jamais ou presque jamais besoin d'être saignées dans le cours de leur grossesse sont celles qui ont la fibre molle et lâche, qui sont très-blanches de peau, qui sont pâles et décolorées, qui ont les cheveux roux, qui sont d'un tempérament pituiteux, celles qui sont dégoûtées, qui vomissent après chaque repas, qui ont la diarrhée, le teint jeaune, la bouche amère, celles qui crachent beaucoup sur-tout avant le repas.

2°. Il est absurde d'assujettir à des époques périodiques la pratique de la saignée, lorsqu'elle est jugée nécessaire avant ou après ces époques.

Si je demandois aux partisans des saignées périodiques, pourquoi la femme enceinte a besoin d'être saignée à quatre mois et demi, plutôt qu'à

trois; à sept mois, plutôt qu'à cinq; à neuf mois, plutôt qu'à huit, ils me répondroient naïvement, l'usage a prévalu. Mais l'usage est un tyran qui n'a d'esclaves que les ignorans.

On doit saigner à quelque époque que ce soit de la grossesse, les femmes très-sanguines, qui avoient des règles très-abondantes avant de devenir enceintes, dont la fibre est roide et solide qui éprouvent des lassitudes sans les avoir occasionnées, des pesanteurs de tête ou des étourdissemens, qui ont un goût de sang dans la bouche et de violens maux de reins.

Mais je préviens que tous ces signes même tiennent souvent à la raréfaction du sang ou à l'irritabilité nerveuse et qu'ils n'indiquent la nécessité de la saignée ou l'existence actuelle de la pléthore sanguine que lorsqu'ils n'ont pu être dissipés par l'usage des bains, des boissons délayantes et antiphlogistiques.

La saignée du pied est quelquefois nécessaire dans la grossesse à la suite des lésions considérables à la tête, dans les apoplexies sanguines, dans les hémorragies menaçantes par le nez et par la bouche. Mais les gens de l'art doivent toujours être en garde contre la mauvaise foi des personnes peu délicates qui pourroient prendre ce prétexte dans l'espoir qu'une saignée du pied leur procuroit l'avortement.

La saignée du bras durant le *travail* est utile et même nécessaire. 1°. Lorsque l'orifice de la matrice dur, épais, brûlant, gorgé de sang, manque de flexibilité pour se dilater. 2°. Si après que les eaux sont écoulées, les douleurs deviennent déchirantes et le ventre douloureux. 3°. Dans les convulsions qui reconnoissent pour cause la pléthore sanguine.

Ce n'est pas sans raison qu'on craint l'usage de

la saignée du bras pendant la couche. Cette opération qui n'est jamais indifférente auroit des conséquences très-funestes, si elle étoit pratiquée à contre tems dans un état aussi critique. Mais la saignée du bras devient nécessaire durant la couche dans les cas d'engorgement ou d'inflammation de la matrice. Le préjugé qui porteroit l'accoucheur a rejetter ce moyen par une crainte peu éclairée, seroit funeste aux femmes en couche.

ARTICLE XVIII.

Des bains extérieurs et intérieurs durant la grossesse, le travail *et la couche.*

Quelques observateurs peu judicieux virent des femmes enceintes avorter pour avoir fait usage de bains chauds et ils en conclurent que les bains étoient funestes à l'état de grossesse. Delà le préjugé contre les bains qui, cependant, administrés avec sagesse par un patricien éclairé constituent à mon avis une ressource précieuse de l'art en faveur des femmes enceintes. Défiez-vous donc, mes chers élèves, du précepte de Mauriceau, qui dit : « Les « femmes observeront aussi de ne point se baigner « en quelque façon que ce soit, depuis qu'elles se « reconnoissent grosses, de peur que la matrice ne « soit excitée à s'ouvrir avant qu'il soit néces- « saire. »

Les bains sont en général très-propres à prévenir ou à combattre les maladies de la grossesse, mais c'est du rapport parfait de la température du fluide avec la texture des fibres de la femme enceinte, que résultent les bons effets qu'on doit raisonnablement se promettre de l'usage des bains.

Chauds, les bains, 1°. durant la grossesse, relâchent la fibre, favorisent le développement de la

matrice, préviennent la constipation, et facilitent la transpiration insensible chez les femmes enceintes brunes, dont la fibre est sèche et rigide, enceintes pour la première fois de quarante à cinquante ans ; 2°. durant *le travail* de l'enfantement, ils préviennent ou appaisent l'inflammation, effet des violentes contractions de la matrice, ou des manœuvres exercées par des mains inhabiles ; ils font cesser le spasme chez les femmes qui ont le genre nerveux très-mobile et la fibre très-irritable. Les bains chauds comme relâchans et anti-phlogistiques, produisent des effets merveilleux dans toutes ces circonstances.

Modérément chauds, les bains sont nécessaires aux femmes qui éprouvent des douleurs dans les ligamens de la matrice, ou dans le corps de ce viscère, aux femmes qui sont menacées d'inflammation aux parties internes ou externes de la génération, aux reins, aux lombes ou à la région épigastrique ; ils sont également avantageux dans les derniers jours de la grossesse, pour disposer à un *travail* favorable les femmes histériques ou sujettes aux attaques convulsives.

Froids, les bains fortifient les solides, préviennent l'avortement chez les femmes phlegmatiques, qui ont le tissu cellulaire gorgé de sérosités ; chez celles qui sont sujettes aux fleurs blanches, à raison de la faiblesse de la matrice et de la laxité de la fibre ; chez celles dont le sang est très-raréfié. Enfin, les bains froids, administrés avec sagesse par un praticien éclairé, peuvent en plusieurs cas, en appaisant l'effervescence des humeurs, suppléer à la saignée, qui n'est jamais indifférente dans la grossesse, et qu'une routine aveugle administre indistinctement et à tout propos.

Du reste, il ne faut pas s'imaginer que l'administration des bains froids consiste à plonger une

femme enceinte dans l'eau, telle qu'on la puise dans la fontaine ou dans le fleuve. La température du fluide dans lequel une femme enceinte doit se baigner à froid, est relative à celle du bain chaud ordinaire, c'est-à-dire, que la femme enceinte entre d'abord dans le bain tiède, de manière que l'eau se refroidissant par degrés, la malade finit par se trouver dans un bain froid qu'elle supporte aussi long-temps qu'il lui est possible.

Il est bon d'observer que par bains chauds ou froids, j'entends parler ici de bains généraux, c'est-à-dire, de l'immersion du corps entier dans l'eau, et non de bains locaux, tels que le demi-bain, le bain de siége, le pédiluve, qui peuvent être très-funestes à la grossesse. Cependant, quelle fut ma surprise, la première fois que j'appris que la plupart des femmes enceintes à Paris, étaient dans l'usage de mettre les pieds dans l'eau chaude, toutes les fois qu'elles éprouvent des maux de tête, et que les conseils de plusieurs accoucheurs avoient consacré cette pratique vicieuse.

Quoique le pédiluve ne procure pas toujours l'avortement au grand regret des femmes qui voudraient dérober au public les traces de leur libertinage, il est vrai de dire que la prompte révulsion qu'il opère en attirant le sang de la tête vers la matrice et les extrêmités inférieures, peut devenir une cause funeste d'avortement chez les femmes blanches de peau, et dont la fibre molle et lâche ne peut résister à l'effet du sang qui se portant vers le viscère déjà affecté par le poids des humeurs qui le surchargent, entraîne dans son cours les fruits de la conception.

Les lavemens sont des bains intérieurs, qui bien administrés, produisent les effets les plus salutaires durant la grossesse, le *travail* et la couche.

Durant la grossesse, les lavemens émolliens pré-

servent de la constipation, calment les maux de tête, facilitent le développement de la matrice, préviennent les convulsions, appaisent les douleurs hémorroïdales.

Durant le *travail*, les lavemens débarrassent l'intestin *rectum* des matières fécales dont la présence et la dureté pourraient s'opposer aux progrès de la tête de l'enfant dans la courbure du *sacrum*. Ils donnent du ressort à la matrice, et préviennent ou font cesser l'érétisme de ce viscère. La résorbsion du fluide balsamique des lavemens relâche les parties internes et externes de la génération, et les dispose à se dilater pour frayer la voie naturelle à l'enfant.

Enfin, durant la couche, les lavemens calment l'irritation nerveuse causée par les douleurs de l'enfantement, empêchent l'humeur laiteuse de se porter avec trop d'impétuosité vers le sein, et de causer une métastase à la tête ou à la poitrine, et favorisent singulièrement le retour du lait vers la matrice, son réservoir commun, d'où il est aisé de l'expulser au-dehors.

ARTICLE XIX.

De l'avortement spontané.

L'avortement est l'expulsion ou l'extraction hors de la matrice des corps étrangers, fruits de la conception avant l'époque où le fœtus peut vivre en venant au monde.

Les causes de l'avortement sont très-multipliées, voici les principales :

1°. La fréquence de l'acte vénérien, dont les commotions violentes sont funestes à l'embrion.

2°. Le vomissement violent qui reconnoît pour cause une irritation sympatique de l'estomac.

3°. La toux convulsive, mille fois plus dangereuse aux femmes enceintes que le vomissement.

4o. La danse, les chûtes, l'extension trop forte des bras, un coup reçu, les compressions circulaires sur le ventre.

5°. Les saignées de bras périodiques faites sans nécessité, et seulement pour satisfaire aux préjugés consacrés par le tems et l'aveugle routine.

6o. On compte avec raison parmi les causes les plus funestes d'avortement, l'hémorragie uterine par décolement d'une portion du *placenta*, la pléthore humorale, le relâchement des solides, surtout chez les femmes blanches, d'un tempérament pituiteux, qui ont la fibre lâche, ou qui sont accablées de fleurs blanches.

7°. La strangurie et le tenesme sont deux causes d'avortement, à raison de l'irritation que la vessie dans le premier cas, et le *rectum* dans le second, peuvent transmettre à la matrice située entre ces deux organes.

8°. Le *placenta* produit de la semence de l'homme peut inoculer à l'embrion un vice vénérien, scorbutique ou scrophuleux, et devenir une cause d'avortement.

9°. La dérivation du sang vers la matrice pendant l'accès d'une fièvre intermittente, ou le redoublement d'une syncope peuvent être regardées comme deux causes d'avortement.

10o. Les nœuds du cordon ombilical formés par les mouvemens violens de l'embrion, peuvent-ils être une cause d'avortement, ainsi que dit l'avoir observé Philippe Peu ? En admettant la possibilité de cette cause sur la foi d'un praticien aussi véridique, je dirai qu'elle n'est qu'une exception très-rare, et que les nœuds du cordon ne sauroient intercepter la circulation du *suc lymphatique* ou

chyleux de la mère à l'embrion ou au fœtus, interception qui seule pourrait causer l'avortement.

11°. Toute maladie aiguë peut causer l'avortement et entraîner même la perte de la mère.

12°. La constipation produite par la chaleur intestinale ou par la compression mécanique des vêtemens ou des corps balainés et busqués, est une cause fréquente d'avortement.

13°. La roideur des fibres de la matrice chez les femmes brunes ou trop âgées, en s'opposant au développement des parois de la matrice vers le troisième ou le quatrième mois de la grossesse, est plus souvent qu'on ne pense la cause des syncopes fréquentes et de l'avortement qui en est l'effet nécessaire.

14°. Si les odeurs mêmes agréables peuvent affecter sympatiquement tout le système, peut-on douter que les odeurs fétides et suffoquantes ne puissent produire l'avortement. Pline et Lieubaut assurent que la vapeur d'une chandelle mal éteinte a souvent fait avorter les femmes enceintes.

15°. La présence d'une pierre dans la vessie peut faire avorter la femme enceinte, ainsi que Bonnet l'a observé.

16°. Enfin, il faudroit ne pas connoître la sensibilité du sexe, pour douter de l'impression funeste de la colère, de l'envie, de la jalousie, de la crainte et des autres passions, sur les femmes enceintes. Ce sont autant de causes d'avortement.

Les signes de l'avortement sont un balottement incommode dans la cavité abdominale; un écoulement de matières sanieuses et fétides, de couleur rousseâtre qui a lieu par la vulve. Les mamelles se flétrissent, l'haleine de la femme est moins suave, ses yeux éteints, son visage décoloré présagent un avortement prochain.

L'expulsion de l'embrion ou du fœtus avorté,

a lieu quelques jours après l'accident qui a causé l'avortement.

Les suites de l'avortement spontané sont toujours plus funestes que celles de l'accouchement à terme.

L'avortement est d'autant plus fâcheux qu'il est plus voisin de l'époque de la conception, ainsi l'avortement qui a lieu dans les trois premiers mois de la grossesse est plus dangereux et exige beaucoup plus de précaution que celui qui survient du troisième au sixième mois.

Les dangers de l'avortement sont encore en raison de l'intensité de la cause qui le produit, ainsi une chute, une passion violente rendront, toutes choses égales d'ailleurs, l'avortement plus fâcheux que celui qui auroit été causé par le vomissement continuel ou par les premières secousses de la toux.

Prévenir l'avortement par tous les moyens possibles, est l'indication que l'accoucheur doit avoir pour but de remplir à toutes les époques de la grossesse.

1°. Je ne crois pas qu'il entre dans les vues de la nature qu'une femme enceinte se prive absolument du coït, mais quels époux honnêtes ne mettront point un frein à leurs desirs, lorsqu'ils sauront que la fréquence de leurs approches peut détruire les fruits de la conception.

2°. La magnesie, la crême de tartre, l'huile de castor, la manne de Calabre, dans du lait d'anesse, etc. peuvent combattre avec succès, le vomissement, qui reconnoît pour cause la présence de saburres acides ou putrides dans les premières voies.

Le vomissement qui débarrasse les femmes enceintes d'humeurs pituiteuses et glaireuses, sans les fatiguer, doit être regardé comme critique et conséquemment avantageux à leur état. Cette espèce

de vomissement cesse de lui-même vers le quatrième mois de la grossesse.

3°. La toux et sur-tout la toux convulsive, constitue l'accident le plus funeste pour les femmes enceintes, elle est toujours plus dangereuse que le vomissement, parce que dans la toux les efforts portent de haut en bas, ensorte que le fond de la matrice est continuellement exposé à des secousses violentes, tandis que dans le vomissement les efforts se portent de bas en haut. Je consacrerai un article à la connoissance et au traitement de cette maladie de la grossesse.

4°. Une femme enceinte doit éviter tout exercice violent, une promenade modérée à pied, est l'exercice qui convient le mieux à son état. Ses vêtemens doivent être libres. Elle ne doit jamais emprisonner sa taille dans des corps baleinés ou busqués.

5o. Je ne suis point ennemi de la saignée par systême, je le repète, mais je crois que les cas dans lesquels elle est indispensable sont infiniment plus rares qu'on ne pense.

6°. Les femmes dont la matrice est abreuvée d'humidités, pendant la grossesse, ont besoin de faire usage de purgatifs, de remèdes toniques et d'être soumises à un régime fortifiant. Le bain froid est le meilleur remède préservatif de l'avortement chez les femmes, dont la fibre est molle, lache et abreuvée d'humidités.

7o. Les boissons rafraichissantes telles que le petit lait, l'eau de poulet, le lait coupé avec le gruau, préviennent et combattent la strangurie; les lavemens émolliens faits avec la décoction de feuilles de mauve, guimauve, pariétaire, bouillon blanc, graines de lin, fraise de veau, etc., guérissent le ténesme lorsqu'il est rebelle et qu'il tient à la foiblesse des organes digestifs.

8°. Les femmes enceintes en proie à un vice vénérien, scorbutique ou scrophuleux n'éviteront l'avortement qu'en s'abandonnant aux conseils d'un accoucheur instruit et capable de modifier le traitement qui convient à ces maladies, suivant les circonstances et l'état de la grossesse.

9°. Toute maladie aiguë, toute fièvre intermittente, rend sans doute la grossesse orageuse et peut donner lieu aux accidens les plus graves, si l'art ne vient s'opposer à ses progrès; mais quoi de plus propre à rassurer sur ce point que l'expérience qui démontre qu'il est infiniment rare de voir les femmes grosses atteintes de maladies aiguës ou de fièvres épidémiques.

10°. L'avortement qui auroit lieu par l'entrelacement et les nœuds du cordon, ne pourroit être ni prévu, ni empêché; mais j'ai dit ce que je pensois de l'observation de Philippe Peu, trop rare pour justifier nos craintes sur cet accident de la grossesse.

11°. Les lavemens émolliens, les bains tièdes, le régime rafraichissant, sont des remèdes que le bon sens indique seul pour combattre efficacement la constipation, qu'il est plus avantageux de prévenir.

12°. La saignée du bras et les bains chauds, doivent être prescrits aux femmes enceintes dont les fibres de la matrice, dures et sèches, s'opposent au développement de ce viscère.

13°. Le genre nerveux étant très-mobile chez les femmes enceintes, les odeurs doivent leur être très-contraires, comme un *stimulus* propre à exciter en elles, cette mobilité. Il faut donc éviter avec soin de les exposer à l'impression des odeurs même agréables.

14°. L'opération de la taille seroit indispensable

chèz la femme en qui la présence d'une pierre dans la vessie auroit été une cause d'avortement.

15°. Les femmes enceintes furent dans tous les tems et dans tous les pays l'objet de la vénération des peuples les plus sauvages, il seroit donc inutile, je dirois presque injurieux, de faire à des français une loi de respecter les femmes enceintes et d'éviter avec soin toutes les occasions qui pourroient exciter en elles les passions si funestes à leur état.

Quelquefois, malgré tous les signes précurseurs de l'avortement, l'orage se dissipe et le calme se rétablit par l'usage des boissons anti-spasmodiques, le repos dans une situation horizontale, enfin la saignée du bras, si l'hémorragie vaginale a été trop considérable, peut opérer une révulsion.

Il est toujours dangereux de s'opposer à l'avortement dans le cas d'hémorragie utérine, provenant du découlement d'une portion du *placenta*, l'expérience m'a convaincu du danger de cette pratique.

ARTICLE XX.

De l'avortement provoqué.

Pourquoi faut-il que la corruption du siècle où nous vivons m'impose la tâche pénible et douloureuse d'exhorter les élèves de l'école Anti-Cœsarienne, à ne jamais ni conseiller ni mettre en usage les remèdes capables de provoquer l'avortement. Hippocrate faisoit promettre à ses élèves qu'ils n'auroient jamais recours, en pareils cas, aux funestes secrets de la trop célèbre Aspasie, dont après tout la science incertaine consistoit dans le mélange de quelques liqueurs emménagogues, ou inéficaces ou lentement destructives. Mais quels sermens pourroient, de nos jours, rassurer le père de la médecine,

si comme nous, témoin des progrès scandaleux de l'art infâme des avortemens, il voyoit la fortune couronner les succès des auteurs de ces infernales manœuvres.

Ce n'est plus aujourd'hui avec le suc de l'acre sabine qu'on va porter la mort à l'embrion, par les voies ordinaires de la circulation. C'est le stylet à la main que les destructeurs de l'espèce humaine vont désorganiser les fruits de la conception dans le sanctuaire de la nature et fonder l'empire de la mort aux sources même de la vie.

Depuis trois ans j'ai traité dix femmes atteintes d'hémorragie utérine, long-temps rébelle aux moyens les plus efficaces pour l'arrêter, parce qu'elle avoit pour cause l'avortement provoqué par l'introduction d'un stylet d'argent qui porté dans la matrice à travers l'orifice y avoit rompu les membranes après des efforts violens, et conséquemment détruit les fruits de la conception.

J'ai eu le courage de faire tomber quelquefois le stylet utérin des mains d'un avorteur fameux par sa dextérité. Mais c'est à un gouvernement sage basé sur les mœurs et les vertus qu'il appartient de veiller à l'exécution des lois déjà portées contre les provocateurs de l'avortement.

Je me garderai bien de traiter de nos jours la question de l'avortement sous les rapports moraux et politiques. Je sais qu'il est des hommes profondément corrompus qui pourroient me répondre que la nature riche et féconde peut faire des sacrifices, et que dans le règne animal ainsi que dans le règne végétal tous les fruits qu'elle produit ne sont pas destinés à parvenir au dernier degré de maturité. Je sais qu'il est des hommes profondément corrompus qui pourroient me répondre que les masturbateurs nuisent plus à la société que les

avorteurs et que la guerre même est un fléau mille fois plus redoutable que l'avortement.

Il ne me seroit pas dificile de confondre ces sophistes, si je voulois me donner la peine de leur répondre; mais je ne considère ici l'avortement que sous le rapport de l'humanité et de la probité qui doivent caractériser le médecin-accoucheur, et je soutiens que tout homme de l'art qui favorise l'exécution de cet acte criminel par ses conseils ou par ses manœuvres, n'est ni humain ni probe, puisqu'il expose la femme enceinte à des maux incalculables, tels que l'hémorragie utérine, l'inflammation, l'ulcère, le squirhe, maladies affreuses dont le siège est dans un viscère, centre de toutes les affections nerveuses, et qui font mourir de mille morts les femmes qui en sont atteintes.

Article XXI.

Du hoquet.

On entend par hoquet une contraction convulsive, souvent douloureuse de l'œsophage et du diaphragme avec une inspiration subite, courte et sonore. L'estomac est souvent le siège de l'irritation qui en se communiquant au diaphragme excite le hoquet, sur-tout lorsque c'est son orifice supérieur qui est affecté. L'irritation se communique de l'estomac au diaphragme par les rameaux des nerfs de la huitième paire qui se distribuent dans l'un et l'autre de ces viscères.

Le hoquet peut provenir de causes très-différentes les unes des autres, dans les maladies aiguës il provient de l'inflammation. Une surprise, une crainte soudaine peut l'occasionner; on en a vu de contagieux. Il provient le plus souvent dans les femmes enceintes d'une suite de mauvaises digestions,

tions, ou de matières étrangères qui irritent les membranes de l'estomac. D'autres fois, il est excité par des congestions de fluides dans les membranes du ventricule, et dans d'autres parties irritables qui communiquent avec le diaphragme. Le diaphragme est musculeux dans sa circonférence, ce qui le rend susceptible de recevoir les impressions que font sur lui les parties avec lesquelles il communique, lorsqu'elles sont irritées. Le diaphragme a des adhérences et des communications sensibles avec les côtes, le *sternum*, les muscles inter-costaux, le médiastin, le ventricule, le foie et les vertèbres des lombes. Si dans les femmes enceintes quelqu'une de ces parties ou de ces viscères sont engorgés ou irrités, il peut en survenir des convulsions du diaphragme, et le hoquet plus ou moins fréquent, selon les différens degrés d'irritation. J'ai vu les hoquets presque continuels et si violens chez une dame, pendant quatre jours, qu'elle fut en danger d'étouffer.

Les circonstances qui ont précédé ou qui accompagnent le hoquet doivent en faire varier le traitement. Le hoquet accidentel se dissipe de lui-même, ou par la simple boisson.

Le hoquet qui provient d'une irritation s'appaise d'abord par les délayans tels que le petit lait, les émulsions, l'eau de ris, l'huile d'amendes douces. A ces remèdes généraux, on fait succéder les stomachiques et les absorbans, tels sont la menthe, l'anis, le quinquina, le cachou, la thériaque. Enfin on fait usage des anti-spasmodiques et des calmans, tels que le castoreum, le succin, la liqueur anodine minérale.

Les sternutatoires ont fait quelquefois une révulsion qui a terminé le hoquet, mais c'est un moyen violent et qu'il ne faut mettre en usage que lorsque tous les autres ont été infructueux; la saignée est

préférable. Je l'ai vu réussir à l'égard de la dame dont je viens de parler, et qui étoit dans un état inquiétant.

ARTICLE XXII.

Des cours de ventre.

Les femmes enceintes sont sujettes à la lienterie, au flux cœliaque, à la diarrhée, à la dissenterie, au ténesme.

Les cours de ventre des femmes enceintes succèdent le plus souvent aux goûts dépravés et à l'abus qu'elles font d'alimens de mauvaise qualité, le seul dérangement des organes digestifs est la cause de ces affections. Elles sont d'autant plus graves que les fonctions de l'estomac sont plus ou moins altérées; le mécanisme de ce viscère étant ainsi troublé, les alimens ne peuvent y séjourner. Ils en sont chassés plutôt ou plus tard, selon la qualité relâchante ou irritante des matières étrangères qui sont retenues dans leurs cavités. Si ces matières sont glaireuses, pituiteuses ou séreuses, elles relâchent les fibres des organes digestifs en les irritant, et les alimens passent dans le canal intestinal plus ou moins mal digérés selon les degrés du relâchement et de l'irritation.

La diarrhée est une évacuation copieuse et fréquente d'excrémens liquides et de mauvaise qualité. Dans le flux cœliaque on évacue le chyle avec les excrémens par la voie naturelle, ce qui les rend cendrées, grisâtres ou blanchâtres. Dans la lienterie on rend les alimens crus et à-demi digérés, peu de temps après qu'on les a pris. La dyssenterie est un flux de ventre fréquent et sanguinolent avec des douleurs et des tranchées dans les intestins grêles ou dans les gros. Enfin on entend par ténesme des épreintes très-douloureuses dans l'in-

testin *rectum* avec des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la garde-robe.

Les cours de ventre non-sanglans, c'est-à-dire la diarrhée, le flux cœliaque et la lienterie n'ont entre eux que des différences très-superficielles, et leur traitement est, à peu de chose près, le même.

La saignée, l'émétique, l'ipécacuanha, les purgatifs doux, les calmans narcotiques, si propres à arrêter les cours de ventre, dans des sujets bien constitués, seroient des remèdes très-dangereux pour des femmes enceintes et quel que soit leur état, il ne faut jamais compter sur leur secours. Les remèdes souverains pour les cours de ventre des femmes enceintes, remèdes dont l'expérience m'a démontré l'efficacité, sont les stomachiques tels que l'absinthe, la petite centaurée, le quinquina et sur-tout la bonne et vieille thériaque. Il faut bien se garder de donner les astringens que plusieurs fameux praticiens ont prescrit avec trop peu de ménagement; le traitement de la lienterie diffère peu de celui de la diarrhée, si ce n'est que dans la lienterie, on use avec moins de réserve des absorbans et des fortifians, tels que la rhubarbe, le corail, le quinquina.

Quant au flux cœliaque qu'on croit dépendre de l'obstruction des veines lactées, on donne les apéritifs et les amers tels que la rhubarbe, les martiaux, la petite centaurée.

La dissenterie chez les femmes enceintes ne se traitera point par la saignée, l'émétique et l'ipécacuanha si célèbre pour la guérison de cette maladie. Le foyer du mal est ici dans l'estomac. C'est donc par les remèdes propres à rétablir les fonctions de ce viscère qu'il faut commencer. Les laxatifs tels que la manne, les tamarins, la rhubarbe et le catholicum sont employés avec succès. On fait encore

un grand usage des délayans, des adoucissans et des rafraichissans, tels sont l'eau de poulet ou de veau, la décoction de riz ou d'orge, de petit lait, la limonade légère. Quelques praticiens prescrivent le lait bouilli dans les trois quarts d'eau et cette boisson est très-convenable lorsque la fièvre permet d'en user. L'eau de la Seine pour toute boisson pendant quelques jours a suffi pour guérir de la dissenterie, plusieurs femmes enceintes.

Le ténesme est à craindre pour les femmes grosses, parce qu'il peut causer l'avortement. Les lavemens adoucissans et détersifs qu'on peut rendre narcotiques en y fesant bouillir de la tête de pavot, sont très-avantageux. Les lavemens laxatifs sont encore propres à appaiser l'irritation des intestins, comme de l'eau émulsionnée de riz et d'orge, du petit lait, de l'eau de poulet et de veau. Mais je le répète encore, il ne faut jamais perdre de vue la première cause de tous ces désordres, le délâbrement de l'estomac auquel il faut remédier par l'usage des meilleurs stomachiques.

ARTICLE XXIII.

De la toux.

Les femmes enceintes sont sujettes à trois espèces de toux, savoir ; la toux *catharrale* pituiteuse ou laiteuse ; la toux *stomacale* et la toux *abdominale*.

La toux catharrale est produite par les fréquentes vicissitudes de l'air ou par le passage subit du chaud au froid et réciproquement. L'enchifrenement, la pesanteur à la tête, le mal de gorge, l'enrouement en sont les symptômes ordinaires. La fièvre qui l'accompagne est ordinairement précédée d'un léger frisson : l'indication à remplir dans cette maladie est de dégager les vaisseaux san-

guins, d'aider la transpiration, d'adoucir la poitrine, de mûrir les crachats, d'en faciliter l'expectoration, afin de prévenir les engorgemens inflammatoires auxquels elle donne lieu. La saignée du bras, d'après le conseil de Sydenham, fait cesser les quintes de toux comme par enchantement. Le blanc de baleine, le kermès, le lait produisent les meilleurs effets.

La toux stomacale est excitée par les mauvais sucs qui croupissent dans l'estomac. Elle se manifeste par la mauvaise bouche, la cardialgie, le dégoût, les nausées, la pesanteur et le gonflement de l'estomac, le vomissement, etc. La toux assez violente pour exciter le vomissement est non-seulement de toutes les espèces de toux la plus dangereuse, mais l'accident le plus redoutable pour les femmes enceintes. En effet, les efforts redoublés que font les poumons pour se débarrasser des matières âcres qui les irritent, occasionne une contraction de tous les muscles de la respiration. Le diaphragme poussé en en bas comprime les viscères renfermés dans la capacité du bas-ventre et particulièrement la matrice qui en reçoit une telle commotion quand cet accident se continue trop long-tems, que quelquefois le *placenta* se détache, ce qui occasionne une hémorragie utérine qui ne cesse qu'après l'avortement ou l'accouchement à terme.

Les adoucissans, les béchiques, les incisifs si recommandés dans la toux catharrale, ne réussissent pas toujours dans la toux stomacale. Les vomitifs administrés avec sagesse sont suivis des plus heureux succès. Et c'est sur-tout dans ce cas que le préjugé contre l'émétique deviendroit funeste à la femme enceinte.

Les fortifians stomachiques et les absorbans, tels que la coriande, le cachou, la thériaque, la confection d'hyacinthe, l'opiat de Salomon, etc., pro-

duisent les meilleurs effets. Le kermès minéral y est employé avec succès.

Si ce traitement ne calme point la toux stomacale, il sera nécessaire de tirer du sang du bras, et quoiqu'on ne pratique pas ordinairement la saignée dans la toux commençante, il faudra la pratiquer alors, car la toux continuelle est bien plus dangereuse que la saignée modérée.

La toux que j'appelle *abdominale*, parce qu'elle tient primitivement à une affection des viscères abdominaux, est une toux sèche et souvent convulsive, effet nécessaire des dérangemens occasionnés par les compressions faites sur la région hypogastrique par les cordons des juppes, les ceintures, les busques et les corps baleinés ou busqués dans lesquels certaines petites maîtresses ont la folie de s'emprisonner durant la grossesse. La matrice qui dans cet état a besoin pour son développement de jouir d'une entière liberté, la matrice comprimée de toutes parts, au lieu de prendre la forme ovoïde dont chaque extrémité répondroit à chacune des fosses iliaque, la matrice comprimée de toutes parts, devient pyramidale et son fond s'élevant alors dans la région épigastrique, comprime le foie, l'estomac, et le diaphragme. La gêne du diaphragme produit la difficulté de respirer, elle se communique au poumon, la circulation du sang est ralentie dans ce viscère; les secrétions sont suspendues et la toux est l'effet de ce dérangement.

Quelquefois cette espèce de toux n'est occasionnée que par un gonflement extraordinaire ou un relâchement de l'estomac qui à raison de son volume, cause une si grande oppression qu'il semble aux femmes enceintes qu'elles aillent étouffer.

Le meilleur remède à cette espèce de toux est que la femme enceinte, soit assez raisonnable pour ne pas se mettre à la torture dans ses vêtemens et assez

sobre pour manger peu à-la-fois, dût-elle multiplier ses repas. Enfin si l'irritation intestinale avoit été trop violente, on fera usage des remèdes adoucissans les plus propres à la calmer.

ARTICLE XXIV.

Des hémorroïdes.

Les hémorroïdes sont de petites tumeurs formées sur le bord de l'*anus*, qui tantôt laissent échapper une certaine quantité de sang, et tantôt ne produisent aucun écoulement sanguin, alors elles sont encore supposées être une partie de la même maladie et elles se nomment hémorroïdes aveugles.

Ces tumeurs formées aux extrémités des veines et des artères hémorroïdales, sont quelquefois séparées, rondes, et prominentes sur le fondement, mais fréquemment il n'y a qu'un anneau gonflé qui imite en quelque sorte par sa forme, la chûte de l'anus.

Les hémorroïdes sont externes ou internes, petites et sans douleur, ou grosses et douloureuses.

Les causes qui produisent les hémorroïdes chez les femmes enceintes, sont la gêne de la circulation dans les parties génitales internes, les efforts violens que les femmes enceintes font pour aller à la garderobe, le poids de la matrice qui située sur le *rectum*, empêche que les matières fécales ne sortent aisément, la difficulté qu'éprouve le sang veineux de franchir les points comprimés, l'acrimonie du sang, et la dilatation antérieure des vaisseaux hémorroïdaux.

Les hémorroïdes deviennent plus douloureuses à mesure que leur volume devient plus considérable. Lorsqu'elles sont très-grosses, elles excitent des épreintes et des souffrances continuelles qui se propagent jusques dans la vessie, alors elles donnent

lieu à l'avortement, parce que l'irritation qu'elles occasionnent se communique à la matrice.

Il est donc essentiel de dissiper le plus promptement possible les symptômes qui naissent de la présence des hémorroïdes. Pour atteindre ce but, il faudra pratiquer une ou deux saignées, suivant que le sujet sera plus ou moins jeune, plus ou moins pléthorique. La saignée du bras dégorgera les vaisseaux, et procurera une révulsion avantageuse. Si le sujet est foible, l'application de deux ou trois sang-sues à la marge de l'*anus*, peut tenir lieu de la saignée au bras.

Si la constipation a donné lieu aux hémorroïdes, il sera à propos d'administrer les lavemens émolliens, avec la décoction de feuilles de mauve, guimauve, pariétaire, violiers, graine de lin, dans laquelle on mêlera un peu d'huile d'amandes douces ou de beurre frais.

J'ai vu résulter de très-bons et prompts effets de la décoction de fraise de veau, employée dans la même journée, parce que ces matières animales se corrompent en très-peu de tems.

Les lavemens irritans, sous prétexte d'évacuer plus promptement les matières fécales, ne feroient qu'augmenter les douleurs, loin de les appaiser, ainsi que l'observe très-bien Mauriceau, sur-tout si les hémorroïdes étaient internes.

Si les douleurs étaient très-violentes, on composeroit un liniment que j'ai employé avec succès, d'après le conseil de Mauriceau, avec huile d'œuf ou celles d'amandes douces, de pavot et de néruphar battues long-tems ensemble, avec un jaune d'œuf dans un mortier de plomb.

Si l'inflammation de l'anus est si grande, qu'on ne puisse introduire l'extrémité du canon qu'avec peine dans le fondement, pour le faire avec plus de facilité, et épargner à la malade beaucoup de

douleur, on revêt le canon d'un bout d'intestin de poulet, à la faveur duquel on parvient dans le *rectum* avec plus de facilité.

Le régime est un objet essentiel dans la cure des hémorroïdes. Il sera doux et humectant. On procurera à la malade le repos le plus parfait dans une situation horizontale. Cette précaution est indispensable pour les femmes, dont la matrice descend trop sur le *rectum*, à raison du relâchement des ligamens de ce viscère. Par cette situation, on obligera la matrice à se porter dans la cavité du bas-ventre, pour éviter autant qu'il sera possible, la compression des veines iliaques et hypogastriques et faciliter le retour du sang.

On bassinera pendant ce tems-là les hémorroïdes avec du lait de vache, on fera des fomentations avec la décoction de guimauve, de bouillon blanc, de graine de lin; on appaisera l'inflammation avec un peu de cérat et de *populeum*, mêlés par égales portions.

ARTICLE XXV.

Des varices.

« Suivant le mouvement circulaire du sang, dit Mauriceau, les veines saphènes et les crurales reçoivent en elles ce qui avoit été aux extrémités inférieures par les artères, et le conduisent après le long de la jambe et de la cuisse, en montant vers le cœur, dans les iliaques qui se dégagent dans la veine-cave, pour remonter par elle au cœur, et ainsi toujours continuellement. Cela posé en fait, (comme on n'en doit pas douter, puisque c'est une vérité fondée sur l'expérience), quand la femme est grosse, et principalement vers les derniers mois, auquel tems la matrice est si étendue, qu'elle occupe la plus grande partie du bas ventre; pour lors, elle

vient à presser les veines iliaques par sa grosseur et pesanteur, empêchant par ce moyen que le sang ne puisse avoir son cours et son mouvement si libre qu'il était avant la grossesse; ce qui fait que les parties inférieures, qui sont les crurales et les saphènes, en sont gonflées ni plus ni moins que nous voyons les veines du bras s'enfler vers les parties inférieures par la ligature de la saignée ou par quelque forte compression faite vers la partie supérieure, à cause que ces veines étant comprimées, le sang s'y arrête, ne trouvant pas son passage tout-à-fait si facile. Les veines iliaques étant donc ainsi pressées par la grosseur et pesanteur de la matrice, toutes celles des cuisses et des jambes s'enflent de manière qu'elles regorgent dans la substance des parties, et dans les cinq tégumens qui en deviennent tout bouffis; et même ces veines, entre autres les saphènes, se dilatent et en sont faites variqueuses; quelquefois depuis la partie interne et supérieure de la cuisse, jusqu'à l'extrémité du pied, dans lesquelles le sang séjournant sans avoir son mouvement circulaire libre, s'attire et se corrompt, ce qui cause de grandes douleurs et des enflures par toutes ces parties. »

Telle est la cause des varices, mais cette incommodité n'a lieu que chez les femmes enceintes dont la fibre est blanche, molle et lâche, ou chez les femmes qui fatiguent beaucoup, et qui se tiennent long-tems debout dans l'exercice pénible de leurs occupations; enfin, chez les femmes très-sanguines, et qui négligent de se faire saigner par l'aversion naturelle qu'elles ont pour cette opération.

Mais ce serait une erreur de croire que les varices tiennent toujours à l'état pléthorique, et que la saignée est le seul remède efficace à ces sortes d'incommodités. Elle ne doit être mise en usage que dans le cas de pléthore, et ce seroit épuiser en vain

les forces de la malade, que de la saigner lorsque les veines variqueuses ont été prodigieusement dilatées dans des grossesses antérieures. En effet, lorsque la dilatation des vaisseaux a été portée à l'excès, les veines perdent leur ton et leur élasticité; il en résulte que dans les grossesses suivantes, elles se gonflent de nouveau, parce que le plus léger obstacle qui s'oppose à la circulation, fait aisément couler les liquides dans des vaisseaux qui n'ont plus de réaction. On voit aussi des femmes chez lesquelles l'atonie de ces veines a été portée au point qu'elles restent variqueuses toute la vie, ou pendant un grand nombre d'années.

Lorsque les varices reconnaissent pour cause la laxité de la fibre chez les femmes jeunes et très-blanches de peau, il suffit de quelques précautions, pour soutenir les parois des vaisseaux variqueux contre les efforts du sang. Ces précautions consistent à faire reposer la femme enceinte dans une situation horisontale deux ou trois fois dans la journée, après un exercice modéré, à se tenir debout le moins possible, à fortifier extérieurement les parois des vaisseaux sanguins avec un bain d'eau froide dans laquelle on aura mis une cuillerée d'eau de Cologne, par pinte d'eau de la Seine.

Mais si les vaissseaux variqueux sont très-dilatés, et que leurs parois soient très-foibles à raison de la laxité de la fibre, le danger est alors plus grand, et l'on doit craindre la rupture des veines, accident qui pourroit entraîner la mort du sujet. En effet, si l'on ne soutient pas les tubes veineux contre l'impulsion des fluides, ils peuvent se rompre et donner lieu à une hémorragie mortelle. La rupture des varices n'est pas moins à craindre dans le tems de l'accouchement, à raison des efforts et des contractions de tous les muscles abdominaux.

Puisque l'hémorragie est à craindre dans la rupture

des varices, il faut bien se garder d'ouvrir les vaisseaux variqueux, quelque dilatés qu'ils puissent être, dans la vue de soulager les malades. L'ouverture des varices auroit le même effet que la saignée du pied, elle attirerait une grande quantité de sang vers la matrice, et procureroit l'avortement.

Fortifier les vaisseaux, pour s'opposer à leur dilatation, est la seule indication à remplir. Pour atteindre ce but, on appliquera des compresses longitudinales, qu'on maintiendra par des bandes circulaires et serrées graduellement. On commencera ce bandage par la partie inférieure, et on le conduira en montant, jusqu'à la partie supérieure de la cuisse. Je trempe ordinairement les compresses dans une décoction de roses de Provins bouillies dans du vin.

Mauriceau conseille de tremper les compresses dans un vin aromatique fait avec romarin, laurier, sauge, de chaque une poignée, d'alun une once; on fait bouillir le tout dans trois pintes de vin rouge, jusqu'à la diminution d'un tiers.

Dans le cas de rupture de quelques vaisseaux variqueux, on se hâteroit d'arrêter l'écoulement du sang, en faisant deux points de compressions sur les deux extrémités divisées.

Le régime des femmes enceintes sujettes aux varices, doit être rafraîchissant, leurs passions doivent être modérées. Du reste, si la femme n'est pas notablement incommodée, elle fera bien de se familiariser avec cette indisposition, dont elle est assurée de trouver la guérison dans l'accouchement.

ARTICLE XXVI.

De la maladie vénérienne de la femme enceinte.

En parlant ici de la maladie vénérienne de la

femme enceinte, mon dessein n'est pas d'assigner le meilleur mode de guérison, mais seulement de traiter la question de savoir si les femmes enceintes peuvent quelquefois être soumises à un traitement régulier, ou si l'on doit toujours attendre pour le faire qu'elles soient accouchées. Je réponds que si la femme est dans les derniers mois de sa grossesse, et qu'il ne reste pas assez de tems pour la traiter régulièrement, le médecin-accoucheur compromettrait à-la-fois les jours de sa malade, ceux de son enfant, et sa propre réputation, s'il avoit la témérité de l'entreprendre; je dis en second lieu, qu'à quelqu'époque de la grossesse que soit la femme infectée du virus vérolique, si cette maladie est récente et qu'elle ne cause pas de fâcheux accidens, il vaut mieux n'employer qu'une cure palliative qui la dispose à la cure radicale qu'on entreprendra toujours avec succès après le tems des couches.

Mais si la femme, atteinte de la maladie vénérienne au plus haut degré, devient grosse, et qu'on soit appelé dans les premiers mois, si les accidens déjà très-graves, et qui peuvent augmenter de jour en jour, donnent lieu de craindre l'avortement, comme le fœtus identifié avec sa mère naîtroit infecté comme elle d'un mal dont il seroit tôt ou tard la triste victime, alors il n'y a point à balancer, l'expérience a démontré le succès du traitement anti-vénérien et pour la mère et pour le fœtus.

Voici de quelle manière j'ai toujours traité les femmes enceintes vérolées, avec tous les ménagemens, toutes les précautions qu'exige l'état de grossesse. Un professeur d'accouchemens qui reçoit indistinctement dans son école toutes les femmes que la misère et la débauche y mènent en foule, doit avoir un peu plus d'expérience à cet égard,

que l'accoucheur qui a l'avantage de ne donner ses soins qu'à des femmes honnêtes et saines.

Si la femme est pléthorique, ce qu'il est aisé de reconnoître, non par les signes toujours équivoques de pléthore durant la grossesse, mais par la quantité de sang que la femme perdoit chaque mois avant la grossesse, je fais une saignée de bras; le lendemain je donne une potion purgative composée de deux onces de manne, demi-gros de sené mondé, demi-gros de sel végétal, et d'un citron. Cette médecine n'a rien de rebutant, elle n'échauffe point, n'excite point le vomissement, à raison de l'acide qu'elle contient, et ne fatigue point.

Le lendemain de la médecine, j'administre les bains; quinze ou dix-huit suffisent pour dilater les pores et les disposer à recevoir les frictions.

Les frictions mercurielles doivent se faire aux extrémités supérieures, afin d'éviter le cours de ventre qui est toujours à craindre dans l'état de grossesse. Une légère salivation est moins dangereuse que des épreintes continuelles. Il faut observer avec l'attention la plus scrupuleuse, quel est l'effet du mercure sur le sujet auquel on l'administre, examiner souvent l'état de la bouche de la malade, et pour peu qu'il y ait des signes d'inflammation, on donne un léger purgatif, comme une once de manne dans du lait pour précipiter l'humeur.

Après dix ou douze frictions, plus ou moins, suivant le besoin et les circonstances, si les symptômes disparoissent, si la malade fait bien toutes ses fonctions, on a lieu de présumer que la mère et l'enfant ne se ressentiront ni de la maladie ni des effets du traitement.

Mauriceau a traité avec succès des femmes enceintes infectées du virus vénérien à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Bastie et Rufin, mes confrères, dit Mauriceau,

ont traité pareillement des femmes grosses, lesquelles ont été pareillement bien guéries, et sont accouchées heureusement d'enfans qui se portoient bien.

Sanchez fait mention de la femme d'un apothicaire qui fut encore traitée étant grosse, et qui accoucha aussi d'un enfant qui étoit en parfaite santé.

ARTICLE XXVII.

Du signe patognomonique du dernier terme de la grossesse.

L'art n'a point eu jusqu'à ce jour de signe patognomonique du dernier terme de la grossesse, et c'est au défaut de cette ressource précieuse qu'il faut imputer le plus grand nombre d'accouchemens laborieux que l'impéritie, pour justifier son aveugle témérité, attribue à l'*étroitesse* du bassin de la mère, ou à la *monstruosité* de la tête de l'enfant.

En effet, l'incertitude des signes de la conception, l'éruption des règles chez certaines femmes dans les deux ou trois premiers mois de la gestation, les douleurs spasmodiques qu'on confondit trop souvent avec les douleurs naturelles de l'enfantement, les faux calculs de certaines femmes qui assurent être parvenues à neuf mois de grossesse lorsqu'elles sont à peine au septième, sont autant de sources d'erreurs pour ces accoucheurs routiniers dont la révolution française a multiplié le nombre à tel point qu'il seroit difficile de décider laquelle des deux a été la plus funeste à la population, ou de la coalition des puissances armées contre la France, ou de la coalition des accoucheurs français contre la nature.

Arrêtons autant qu'il est en nous les progrès de ce fléau dévastateur en montrant, le flambeau de

l'expérience à la main, le signe patognomonique du dernier terme de la grossesse.

Lorsque vous serez appellez, mes chers Disciples, auprès d'une femme qui sera ou se croira parvenue au dernier terme de la grossesse, ne vous en rapportez jamais à ce qu'elle vous dira sur l'époque de la gestation, faites lui seulement cette question.

Vous êtes vous sentie plus légère et moins grosse depuis quelques jours, que vous n'étiez auparavant?

Si elle répond négativement, vous pouvez être certains quoiqu'elle en dise qu'elle n'est point encore arrivée au dernier terme de la grossesse. Si elle répond affirmativement, calculez le tems qui s'écoulera depuis l'instant où elle a observé ce changement, jusqu'au *travail* sensible de l'enfantement, et vous vous convaincrez que la durée de ce phénomène a été de quinze à vingt-cinq jours.

Pourquoi donc une femme enceinte est-elle plus légère et moins grosse avant l'accouchement à terme? J'ai satisfait à cette question en parlant de la situation et des mouvemens de l'enfant dans la matrice (1), et comme dans l'étude des sciences les vérités se tiennent les unes aux autres pour former un corps de doctrine, ainsi que les anneaux se tiennent les uns aux autres pour former une chaîne non interrompue; il est aisé de voir que la troisième situation de l'enfant dans la matrice, rend raison du phénomène qui constitue le signe patognomonique du dernier terme de la grossesse.

---

(1) Voyez l'article XIV, page 72.

ÉLÉMENS.

DE LA SCIENCE

DES ACCOUCHEMENS.

SECONDE PARTIE.

LE TRAVAIL.

ARTICLE PREMIER.

Du Bassin.

Comme pour voyager avec fruit, il est bon d'avoir sous ses yeux la carte topographique des lieux qu'on a dessein de parcourir; je vais, avant d'entrer dans le détail des phénomènes du *travail*, mettre sous vos yeux, mes chers Disciples, le tableau anatomique des parties internes et externes de la génération de la femme, afin de vous faciliter l'intelligence de ces phénomènes.

Je ne considère ici le bassin et les parties génitales externes et internes de la femme que sous le rapport de l'accouchement, la description exacte de ces mêmes parties est du ressort de l'anatomie.

Le bassin est cette partie de la charpente humaine qui sert de base au tronc et qui après avoir tenu lieu de berceau à l'enfant, durant quatre ou cinq mois de la grossesse, est destiné à lui livrer passage du sein de sa mère au-dehors.

Le bassin proprement dit, se divise lui-même en deux bassins, le grand ou supérieur et le petit ou inférieur, séparés l'un de l'autre par une ligne médiocrement saillante et de figure à-peu-près circulaire qu'on nomme le détroit supérieur du bassin.

Quatre os entrent dans la structure du bassin, savoir, les deux grands os innominés, le *sacrum* et le coccyx.

Les deux grands os innominés ou os des hanche, d'une seule pièce chacun, dans l'âge adulte, s'unissent antérieurement l'un à l'autre et postérieurement avec le *sacrum*. Leur union antérieure s'appelle symphise des pubis, leur double union postérieure porte le nom de symphises sacro-iliaques. Les cartilages de ces trois symphises, se gonflent durant la grossesse et permettent aux os qu'elles unissent de s'écarter l'un de l'autre de quelques lignes pour augmenter l'étendue du grand diamètre du détroit supérieur.

Le *sacrum* et le coccyx s'unissent l'un à l'autre par un cartilage mobile qui permet à ce dernier de se reculer pour faciliter le passage de la tête de l'enfant à terme à la hauteur du détroit inférieur, au moment de l'accouchement.

La situation relative du bassin est telle, que la saillie du *sacrum*, s'élève de trois pouces au-dessus du bord supérieur de la symphise des pubis, lorsque la femme est debout, en sorte que l'enfant repose sur un plan incliné dans le grand bassin d'une femme enceinte de six mois.

Le détroit supérieur a deux diamètres, le grand ou transversal, qui s'étend du bord interne et moyen d'une fosse iliaque à l'autre et le petit ou autero-postérieur, qui va de la saillie du *sacrum*, au bord interne et moyen de la symphise des pubis; ces deux diamètres sont opposés et forment entr'eux quatre angles droits.

Au milieu de l'excavation du petit bassin, sont deux diamètres appellés moyens ou obliques, à raison de leur situation et de leur direction de l'union ileo-pectinée droite à la symphise sacro-iliaque gauche, et de l'union ileo-pectinée gauche à la symphise sacro-iliaque droite. Leur usage est de recevoir le grand diamètre de la tête de l'enfant à terme, lorsqu'elle a franchi le détroit supérieur. Leur étendue est égale à celle du grand diamètre du détroit supérieur. Ces diamètres moyens ou obliques sont deux en nombre, parce que, suivant l'observation judicieuse de Ould, la face de l'enfant au commencement du *travail*, semble regarder tantôt la fosse iliaque droite, tantôt la fosse iliaque gauche du bassin de la mère.

Tous les accoucheurs anciens et modernes, placent ces deux diamètres, moyens ou obliques, au détroit supérieur du bassin, mais outre que l'usage que je leur assigne sera démontré géométriquement par le mécanisme de l'accouchement de l'enfant à terme, la raison seule indique que le corps contenant n'a pas besoin d'un plus grand nombre de diamètres que le corps contenu ; or la tête de l'enfant à terme n'a que deux diamètres, le grand et le petit. Donc le corps contenant, où détroit supérieur du bassin de la mère, n'a et ne doit avoir que deux diamètres.

Le détroit inférieur a deux diamètres, le grand qui s'étend du bord inférieur et moyen de la symphise des pubis jusqu'à l'extrémité du coccyx ; le petit qui va d'une tubérosité ischiatique à l'autre. Ces deux diamètres sont opposés et forment entre eux quatre angles droits.

Ainsi les grands diamètres des deux détroits, sont opposés et forment entre eux quatre angles droits, de même que les petits diamètres des deux

détroits opposés l'un à l'autre, forment entre eux quatre angles droits.

Cette opposition des diamètres ne s'observe pas seulement sur les parties dures ou osseuses, elle s'observe encore sur les parties molles ou charnues. Ainsi la ligne transversale du museau de tauche, ou orifice externe de la matrice, parallèle au grand diamètre du détroit supérieur est opposée à la vulve, ou fente externe, parallèle au grand diamètre du détroit inférieur, et ces deux fentes forment entre elles quatre angles droits.

L'excavation du petit bassin, revêtue des parties molles, a la forme d'un cône tronqué, dont la base est au détroit supérieur et le sommet tronqué au détroit inférieur. La figure conique de l'excavation du petit bassin, est une nouvelle preuve que la tête de l'enfant à terme ne sauroit franchir les deux détroits en ligne droite, et qu'elle est forcée de décrire un quart de cercle ou un arc de quatre-vingt-dix dégrés dans l'excavation du petit bassin, pour que son grand diamètre vienne se mettre en rapport avec le grand diamètre du détroit inférieur.

Le détroit supérieur du bassin de la mère forme un cercle osseux continu, une filière naturelle à travers laquelle vient se mouler la tête de l'enfant à terme.

Le détroit inférieur est en partie osseux et en partie ligamenteux; sa figure est très-irrégulière, sa circonférence est formée par l'arcade des pubis, le bord interne des tubérosités ischiatiques, les ligamens sacra-sciatiques et l'extrêmité du coccyx.

Le grand diamètre du détroit supérieur ou diamètre transversal, a ordinairement cinq pouces d'étendue.

Le petit diamètre de ce même détroit ou dia-

mètre antéro-postérieur a trois pouces et demi d'étendue.

Le grand diamètre du détroit inférieur n'a que quatre pouces et demi d'étendue, mais le reculement du coccyx, lors du passage de la tête de l'enfant à terme à travers le détroit inférieur du bassin égale ce diamètre au grand diamètre du détroit supérieur.

Le petit diamètre du détroit inférieur a ordinairement trois pouces d'étendue.

Parmi les bassins bien conformés, il en est de grands, de moyens et de petits. Les dimensions des diamètres des deux détroits, doivent donc nécessairement varier dans chaque sujet, mais les justes proportions et le rapport parfait de tous ces diamètres constituent la bonne configuration des bassins, et c'est du défaut de proportion, entre les divers diamètres de ces mêmes détroits, que résultent les vices de configuration, dont nous allons examiner et la nature et les causes.

ARTICLE II.

Des vices du bassin.

Partout j'entends autour de moi calomnier la nature, partout je l'entends accuser d'imprévoyance ou d'erreur, par des hommes qui auroient un plus juste reproche à lui faire, celui de leur avoir refusé les talens nécessaires, pour juger de la sagesse de ses opérations.

S'il faut en croire les sectateurs de Rousset et de Sigault, divinité barbare, la nature féconde la femme et la met quelquefois dans l'impossibilité physique de livrer passage par la voie naturelle à l'être qu'elle a conçu. Ainsi, victime de sa fécondité, la femme enceinte docile au vœu de la nature,

paye aux dépends de ses propres jours, le titre sacré de mère, trop heureuse, en mourant, de revivre dans un autre elle-même, par le bienfait de deux opérations, que l'art imagina pour le bonheur de l'humanité.

O blasphême! ou plutôt ô funeste ignorance des merveilleuses ressources de la nature dans son chef-d'œuvre le plus digne d'exciter notre enthousiasme, je parle du chef-d'œuvre de la génération de l'homme!

Je n'étois point au conseil de la nature lorsqu'elle régla le mode de la reproduction des corps, qui constituent le règne animal, mais voici le discours qu'elle tint à ce sujet, en présence de la raison, qui me l'a transmis de sa part.

» Je ferai, dit la nature, un corps contenant et » un corps contenu. Le corps contenant ou bassin » de la mère, sera bien susceptible de prendre ou » de recevoir les configurations vicieuses, qu'im- » primeront à cette partie de la charpente humaine » ou les maladies héréditaires, ou les abus des ins- » titutions sociales, mais le corps contenu, ou la » tête de l'enfant à terme, plus volumineuse qu'au- » cune autre partie de son corps, aura toute la duc- » tilité nécessaire pour s'allonger et passer à travers » la filière naturelle, en conséquence je ferai la tête » de l'enfant à terme essentiellement différente de » celle de l'adulte, en la divisant en deux hémis- » phères par une ligne qui commencera à la sym- » phise du menton et séparera la mâchoire supé- » rieure, les os du nez, le coronal, les pariétaux, » et l'occipital, et pour cela je ferai la mâchoire » inférieure de deux pièces, le coronal de deux et » l'occipital de quatre, tandis que chacun de ces » os n'est que d'une seule pièce dans l'adulte. »

» Je donnerai à la matrice une somme prodigieuse » de forces expultrices, à la faveur desquelles ce

» viscère imprimant au corps entier de l'enfant à » terme, un mouvement de rotation spirale, l'ex- » pulsera à travers les détroits et l'excavation du » petit bassin ». Ainsi parla la nature, et l'art étranger à tant de merveilles, ôse l'accuser d'imprévoyance ?

Au fait, et point de phrases, au fait, s'écrient à l'envi les Cœsariens et les Symphisiens, au fait !

Peut-il y avoir, ou n'y a-t-il jamais impossibilité physique de l'accouchement de l'enfant à terme par la voie naturelle ?

Il vous sied bien de m'interroger, vous qui reculez lâchement à la lueur du flambeau de l'expérience ? vous qui, pour faire croire à l'impossibilité physique de l'accouchement de l'enfant à terme par la voie naturelle, ouvrez le flanc d'une femme accouchée précédemment d'un enfant à terme et vivant ? vous qui, partisan d'une opération désastreuse à laquelle vous devez votre malheureuse célébrité, venez de mutiler une femme sans nécessité, pour en dérober la gloire de l'accoucher par la voie naturelle.

Je n'ai point de réponse à vous faire. Peu jaloux de mériter vos suffrages, votre haine m'honore plus que votre estime. Je ne dois compte de mes principes qu'aux médecins observateurs, et aux élèves que vous n'avez point encore infecté de vos erreurs.

J'entends par vices du bassin, les changemens survenus accidentellement à la figure et à l'étendue des diamètres du détroit supérieur d'une femme, qui à raison de ces changemens, est exposée à avoir des accouchemens plus ou moins laborieux.

Les vices du bassin ne sont jamais essentiels, mais toujours accidentels, c'est-à-dire, que ces vices ne proviennent point essentiellement d'une mau-

vaise conformation, mais accidentellement d'une mauvaise configuration.

Les maladies héréditaires produites par un virus schrophuleux, vénérien, scorbutique, les suites nécessaires des institutions sociales, les abus de l'éducation physique, les chûtes, les orages de la dentition, les mouvemens convulsifs, etc., telles sont les sources fécondes des dérangemens dans l'ossification, telles sont les causes nombreuses du rakitis, maladie vulgairement connue sous le nom de nouëure qui en privant les os de leur substance solidifiante, les rend susceptibles de prendre les inflexions vicieuses qui peuvent résulter, pour le bassin de la femme, par exemple, de la foiblesse des extrémités inférieures par rapport au poids de la tête et du tronc.

Les vices de configuration du détroit inférieur du bassin, sont l'effet nécessaire des vices de configuration du détroit supérieur. Ils peuvent sans doute rendre l'accouchement plus laborieux, mais jamais impossible à terminer par la voie naturelle. Ce détroit n'étant point un cercle osseux continu, l'obstacle qu'il oppose à l'expulsion ou à l'extraction de l'enfant à terme, n'est jamais insurmontable.

Mais pourquoi nous amuserions-nous à combattre des fantômes qui n'ont dû leur existence éphémère qu'à l'imagination déréglée de quelques accoucheurs, dont l'*étroitesse* du génie enfanta des *monstruosités* (1).

Nos plus célèbres romanciers dans l'art des accouchemens, ne se sont jamais avisés de dire ni que l'application du *forceps* fut impossible dans l'exca-

(1) *Etroitesse* du bassin de la mère, *monstruosité* de la tête de l'enfant, sont des termes techniques inventés par les cœsariens.

vation du petit bassin, ni que dans l'accouchement par les pieds, la tête de l'enfant à terme n'ait pu être extraite de l'excavation du petit bassin après avoir franchi le détroit supérieur.

N'arrêtons donc pas plus long-tems nos regards sur le détroit inférieur du bassin, le détroit supérieur mérite seul de captiver toute l'attention des vrais observateurs de la nature. L'humanité souffrante attend en tremblant la solution de ce problême,

Peut-il y avoir quelquefois impossibilité physique de l'accouchement de l'enfant à terme par la voie naturelle?

Voici des faits bien propres à la rassurer.

Le détroit supérieur du bassin n'est jamais vicié dans ses deux diamètres à-la-fois, c'est-à-dire, que l'un d'eux gagne ce que l'autre perd en étendue.

Le grand diamètre du détroit supérieur, n'est presque jamais vicié.

Le détroit supérieur est une filière osseuse, et le corps destiné à la franchir, a reçu toute la ductilité nécessaire dans la direction de son plus grand diamètre.

La matrice est douée d'une somme incalculable de forces expultrices.

Ce viscère imprime à l'enfant à terme un mouvement de rotation spirale, qui lui fait décrire deux quarts de cercle ou deux arcs de 90 dégrés.

Voilà des faits dont sont forcés de convenir aujourd'hui les cœsariens et les symphisiens les plus acharnés contre la nature. Mais le fait dont ils ne veulent pas convenir, sans néanmoins porter l'entêtement jusqu'à tenter l'expérience, c'est que le plan du cercle osseux qui forme le détroit supérieur, ne perd presque rien de ses dimensions, et que le grand diamètre du détroit supérieur gagne en étendue ce que perd le petit diamètre de ce même dé-

troit. Mais comme ces incrédules par système refusent le défi qu'on leur donne, on peut soupçonner avec raison qu'il y a en ceci de leur part moins d'ignorance que de mauvaise foi.

Les vices accidentels de configuration propres à rendre l'accouchement plus ou moins laborieux, affectent le petit diamètre du détroit supérieur du bassin, et c'est en ceci qu'éclate manifestement la sagesse de la nature, puisque c'est le petit diamètre de la tête de l'enfant à terme qu'elle a rendu le plus susceptible de dépression, ainsi que je l'ai déjà démontré par la structure du crâne de l'enfant à terme.

Je réduits à trois principaux les vices accidentels de configuration du petit diamètre du détroit supérieur de la femme rachitique.

1°. Lorsque les pubis sont trop rapprochés de la saillie du *sacrum ;*

2°. Lorsque l'éminence cotyloïdienne droite est trop près de la symphise sacro-iliaque droite ;

3°. Lorsque l'éminence cotyloïdienne gauche est trop près de la symphise sacro-iliaque gauche.

Le premier de ces vices de configuration a plusieurs dégrés. Lorsque les pubis sont éloignés de trois pouces de la saillie du *sacrum*, le vice est au premier dégré, mais comme le petit diamètre de la tête de l'enfant à terme n'a à subir qu'un demi-pouce de compression, l'enfant viendra toujours au monde vivant, si l'accoucheur a des principes, c'est-à-dire, s'il connoît et observe religieusement la loi des diamètres.

Si l'étendue des pubis au *sacrum* est de deux pouces trois quarts, l'enfant à terme de moyenne grosseur viendra vivant, celui dont la tête sera très-volumineuse mourra au passage, si les douleurs ne sont pas assez expulsives pour abréger la durée du *travail*, ou si l'art ne sait pas faire usage des

moyens médicaux dont je parlerai bientôt, dans la vue de ranimer le système, et de donner à la matrice la somme de forces nécessaires pour l'expulsion ou l'extraction de l'enfant.

Si la distance du pubis au *sacrum* n'est que de deux pouces et demi, les deux tiers des enfans au moins périront au passage.

Au-dessus de cette dernière dimension, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, que l'enfant vienne au monde vivant, ou qu'il vive longtems après l'accouchement.

Enfin, en supposant, ce que je n'ai jamais vu (1), que ce premier vice de configuration se portât au plus haut dégré possible, je veux dire que les pubis ne fussent qu'à deux pouces de distance de la saillie du *sacrum*, l'extraction de l'enfant à terme ne seroit pas impossible par la voie naturelle, puisque le grand diamètre du détroit supérieur du bassin auroit dans la supposition, gagné en étendue ce qu'auroit perdu le petit diamètre du même détroit.

Le second et le troisième des vices de configuration du détroit supérieur, portés au plus haut dégré possible spontanément, quelque soit d'ailleurs le côté affecté, entraîneront nécessairement la mort de l'enfant à terme et mettront même un obstacle invincible à son expulsion (2).

---

(1) Quelques cœsariens possèdent bien et m'ont fait voir des bassins artistement viciés, pour en imposer aux personnes de bonne foi, qui seroient tentées de les croire sur parole, mais j'apprendrai à mes élèves le secret de fabriquer ces pièces de cabinet, dont l'absurde configuration ne peut en imposer qu'à des hommes absolument étrangers à la science des accouchemens. C'est ce que je me propose de démontrer jusqu'à l'évidence dans l'article suivant.

(2) Ces cas sont infiniment plus rares qu'on ne pense, et ne s'observent guère que chez les rejettons malheureux de cette classe obscure et vile des habitans des cités où dans des lieux publics de prostitution, de débauche et de crime, sont formés des êtres im-

Il me semble déjà voir de tous côtés, autour de moi, les yeux rouges de sang, la face livide, et la bouche écumante, les cœsariens et les symphisiens s'écrier à l'envi: *Tu reconnois donc enfin, jeune enthousiaste, l'impossibilité physique de l'accouchement par la voie naturelle ?*

Je reconnois l'impossibilité physique de l'expulsion et non de l'extraction de l'enfant à terme par la voie naturelle. Je reconnois la nécessité d'aider la nature dont je suis l'interprète, et c'est en cela, que je fais consister la science des accouchemens. Je renoncerois à mon état, si dans tous les cas, je ne savais pas accoucher une femme, si comme vous, j'étois réduit à recevoir stupidement l'enfant à la vulve quand le bassin est bien conformé, à éventer ou à mutiler une femme en *travail* quand le bassin a quelque vice de configuration. Si comme vous, étranger à la médecine des accouchemens, j'étois forcé de dire aux femmes enceintes ou en couches, atteintes de quelque maladie, je ne suis qu'accoucheur et ne suis pas médecin.

Je reconnois l'impossibilité physique de l'expulsion de l'enfant à terme dans le second et le troisième vices de configuration, portés au plus haut dégré, quand l'occiput est tourné du côté vicié du bassin, tandis que la face de l'enfant regarde le côté non-vicié. Lorsque le contraire a lieu, il n'y a point impossibilité physique de l'expulsion, parce que la face de l'enfant susceptible par sa structure de la plus grande compression va se loger dans l'espèce de cul-de-sac formé par le vice du côté affecté.

---

parfaits qui naissent imprégnés des vices de leurs parens, êtres malheureux que la nature semble ne féconder qu'à regret, et condamne le plus souvent à la stérilité ainsi que les fruits des accouplemens monstrueux.

Mais l'extraction de l'enfant à terme est toujours possible dans le second et le troisième vices de configuration du détroit supérieur du bassin, parce que l'accoucheur qui a des principes est toujours le maître en saisissant les pieds de l'enfant de tourner la face du côté vicié du bassin, puisqu'il peut reconnoître ces vices à des signes certains que j'exposerai dans un des articles suivans.

Enfin, je reconnois l'impossibilité physique de l'expulsion et l'impossibilité physique de l'extraction par les pieds de l'enfant à terme, mort depuis longtems et putrifié dans la matrice au-dessus du détroit supérieur d'un bassin vicié, c'est là le cas de l'application du crochet.

Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur (1), s'écriront ici mes antagonistes. Vous tuez les enfans pour sauver les mères, et voilà ce que vous appellez LA SCIENCE DES ACCOUCHEMENS.

J'avoue que je n'ai pas le talent de faire franchir impunément le détroit supérieur d'un bassin dont le petit diamètre vicié n'auroit que deux pouces d'étendue, à la tête de l'enfant à terme, dont le petit diamètre est de trois pouces et demi. Mais loin de m'appitoyer avec hipocrisie sur le sort de quelques végétations animales étouffées avant même de pouvoir être rangées dans la classe des êtres, j'admire la richesse et la fécondité de la nature, qui multiplia ses dons avec une telle profusion, que la guerre, la peste, la famine et des fléaux plus redoutables encore, l'ignorance, les préjugés et le fanatisme des accoucheurs Cœsariens et Symphisiens semblent être en France des digues impuissantes contre le torrent rapide de la population, dont

(1) Vers de la tragédie de Zaïre, dans la bouche d'Orosmane.

les cabinets de l'Europe ont appris, mais trop tard à calculer les progrès.

Que n'ai-je le don des miracles, comme vous, heureux sectateurs de Rousset, qui ouvrez, dites-vous, impunément le ventre, le péritoine et la matrice d'une femme enceinte et en *travail* non de nos jours, mais *en ce tems-là*, non à Paris, mais à Nantes.

Que n'ai-je le don des miracles comme vous, heureux sectateurs de Sigault, qui, grace à la merveilleuse section pubio-symphisienne, faites l'extraction d'un cinquième enfant vivant du bassin de la femme Souchot, accouchée précédemment à terme et par la voie naturelle de quatre enfans dont le premier même étoit très-volumineux, ainsi que l'atteste le citoyen Piet, accoucheur de la femme Souchot.

Que n'ai-je le don des miracles comme vous, heureux coopérateur de Sigault, qui venez d'enlever par pitié de mon école et d'opérer une femme, dont le diamètre antero postérieur, avoit, de votre propre aveu, deux pouces trois quarts d'étendue et à laquelle ce bienfait signalé de l'art, ne coûtera qu'une incontinence d'urine, et une disjonction éternelle des pubis.

Nous ne conservons pas seulement, disent-ils, les jours de la mère, nous procurons la grâce du saint baptême à nos jeunes Cœsars, que vous damnez impitoyablement en les condamnant à périr au-dessus du détroit supérieur d'un bassin vicié.

Accoucheurs catholiques, apostoliques et romains, comme je connois un peu mieux que vous sans vanité, les vices du bassin, je sais prévoir et calculer les dangers que doit courir l'enfant à terme et fidèle à la religion de mes pères, j'injecte d'une main l'eau salutaire du baptême, tandis que de l'autre, j'efface sur le front du jeune coupable la

tache originelle. Mais je n'irai jamais escorté des fanatiques emprunter à la Sorbonne, le manteau sacré de la religion, pour grossir tous les ans mes revenus en vendant mon sanglant ministère aux époux dignes émules du féroce Henri VIII.

Voilà ma profession de foi, sur les vices du bassin, et voici les faits sur lesquels j'ai basé ma doctrine; l'Europe savante garantira leur véracité.

Madame Picamelot, rue de la Monnoie, morte des suites de couches après son cinquième accouchement, avoit un vice accidentel de configuration au détroit supérieur du bassin. L'éminence cotyloïdienne gauche étoit rapprochée au dernier dégré de la symphise sacro-iliaque gauche. Enceinte et à terme de son premier enfant, il ne put-être extrait qu'en le mutilant, le procès-verbal du commissaire de police, constate le fait et nomme les accoucheurs. Enceinte et à terme pour la seconde fois, l'enfant fut décolé, et la tête restée dans la matrice, fut, par un prodige inoui, expulsée par ce viscère, après que la femme eut resté dix-sept heures dans le bain, enceinte de sept mois de son troisième enfant, la femme Picamelot se flattant de l'espoir d'avoir un enfant vivant, alla trouver un avorteur de profession, le stilet infernal fut introduit dans la matrice et quinze jours après, l'enfant fut extrait mort, mais très-peu volumineux.

Enceinte et à terme de son quatrième enfant, la femme Picamelot, me fait appeller. Je saisis l'enfant par les pieds, je tourne la face vers le côté vicié du bassin et en vingt-six heures, je fais l'extraction d'un enfant très-volumineux, sans mutilation, et dès le quatrième jour de la couche, la dame Picamelot étoit hors de son lit.

La femme Marville, rue du Sépulcre, avoit un vice accidentel de configuration au détroit supérieur du bassin. L'éminence cotyloïdienne droite étoit rap-

prochée au dernier dégré de la symphise sacro-iliaque droite. Victime du fanatisme Cœsarien, la femme Marville avoit été droguée et saignée plusieurs fois sans nécessité, puisqu'elle étoit foible, décolorée, en proie à la misère, rachitique au dernier dégré, âgée de trente-trois ans et enceinte de son premier enfant.

Le troisième jour du *travail* les membranes rompirent spontanément. La fétidité des eaux, les vapeurs suffoquentes qui s'exaloient de la vulve, la mauvaise haleine, les lèvres livides de la mère, tout annonçoit que l'enfant étoit mort depuis longtems. Saisir l'enfant par les pieds c'étoit s'exposer au décolement. L'application du crochet étoit la seule ressource de l'art, tel fut l'avis des citoyens, Vitet, médecin et alors membre du Conseil des Cinq-cens; Suë, médecin; Leclerc, médecin; Boyer, professeur de l'Ecole de médecine de Paris; Marchais, accoucheur; cependant un homme dont le nom ne souillera plus jamais ni ma bouche, ni ma plume, un accoucheur dont les oracles ne sont pas plus sûrs que ceux de Calchas, déclara en présence des consultans et de quatre-vingt élèves en médecine que l'extraction de l'enfant à l'aide du crochet étoit physiquement impossible. L'extraction de l'enfant tout entier, d'un seul coup de crochet en présence de vingt-six personnes fut ma seule réponse. La femme Marville survécut six jours à cette opération, et sans les manœuvres criminelles employées contre cette infortunée victime du fanatisme cœsarien, l'accouchement eut été terminé par les pieds avec succès.

Je pourrois citer d'autres faits à l'appui de mes principes, mais je me contente de rapporter ceux qui ont eu la plus grande authenticité.

ARTICLE II

De l'art de forger des bassins viciés.

Dans une des séances de mon cours public en l'an 5, au Palais national des Sciences et Arts, après que j'eus démontré la possibilité de l'extraction de l'enfant à terme par la voie naturelle, un jeune homme qu'à son *assan* tout l'auditoire reconnut être un habitant de la Garonne, se lève, et montrant un bassin : « Citoyen professeur, me dit-il, comment » auriez-*bous* fait pour faire passer un enfant à » terme à *trabers* ce *vassin ?* »

Les cœsariens accourus en foule à cette séance pour voir la scène du *vassin*, se lèvent afin de mieux jouir du spectacle dont le dénouement ne répondit pas à leurs vœux.

Ce bassin merveilleux, dis-je, en m'adressant à mes auditeurs, est la pièce curieuse du cabinet d'un fameux accoucheur, qui a dit dans une thèse soutenue aux écoles de chirurgie en 1776 (1), après Levret et Levacher :

« Si l'accoucheur peut introduire sa main dans » le grand bassin, et l'en retirer après avoir saisi » un pied de l'enfant, il n'y a point impossibilité » physique de l'accouchement par la voie natu- » relle. »

Trois cents personnes au moins qui m'honorent aujourd'hui de leur présence, attesteront que j'introduits mes deux mains à-la-fois dans ce bassin, et que j'en extrais le pied de ce fœtus. Donc il n'y auroit point eu impossibilité physique de l'accou-

(1) *An in partu, propter angustiam pelvis, impossibili, symphisis ossium pubis secunda?*

chement, d'après les principes même du maître de ce bassin.

Jeune homme rendez cette pièce à votre instituteur, et dites-lui de ma part que je connois des cœsariens qui lui prêteront des bassins viciés qu'ils ont forgés eux-mêmes.

Que de tourmens il faut se donner pour accréditer une erreur! Je n'aurois jamais imaginé que pour faire croire à l'impossibilité physique de l'accouchement par la voie naturelle, les cœsariens se fussent avisés de forger des bassins. Voici le procédé qu'un manufacturier pelvimetriste m'a communiqué.

1°. Prenez le bassin d'un jeune sujet rachitique, immédiatement après sa mort, mettez-le sous presse, afin de rapprocher chaque jour et par une pression graduée, les *pubis* de la saillie du *sacrum*, et arrosez-le de tems en tems avec une eau légèrement oxigénée.

2°. Faites des bassins en cire, dans l'excavation desquels vous formerez une tumeur plus ou moins volumineuse, que vous exposerez aux regards du public, et qu'un ancien professeur d'accouchemens attestera être la copie fidèle d'un bassin qu'on n'a pas daigné conserver, puisqu'il n'y a que des anti-cœsariens qui puissent douter d'un fait attesté par un démonstrateur cœsarien.

3°. Hantez une exostose sur le détroit supérieur ou dans l'excavation du petit bassin, et faites-le passer rapidement sous les yeux des élèves accoutumés à jurer sur la foi de leurs maîtres, et vous aurez autant d'échos qui répéteront : *J'ai vu un bassin avec une exostose*, *deux exostoses*, etc. Peut-être même avant la fin du dix-huitième siècle, le nombre d'exostoses, grace à la renommée, ainsi que

les œufs de la fable (1), se montera-t-il à plus d'un cent.

Comme le nombre d'œufs, grace à la renommée,
De bouche en bouche alloit croissant,
Avant la fin de la journée,
Ils se montoient à plus d'un cent.

J'observerai seulement au sujet des bassins occigénés, moulés en cire ou exostosés, que si les vices accidentels du bassin étoient ou pouvoient jamais être tels qu'on voudroit nous le faire accroire par ces joujoux cœsariens, la matrice ne pourroit s'élever au-dessus du détroit supérieur au terme de trois mois de grossesse, et conséquemment la femme dont le bassin seroit vicié à ce point, avorteroit nécessairement à cette époque, et c'est en cela qu'éclate la sagesse de la nature, qui, riche et féconde en productions, sacrifieroit plutôt un embrion de trois mois, que de punir une femme de sa fécondité, en la livrant à une mort certaine, par l'impossibilité physique où elle se trouveroit alors d'accoucher d'un enfant à terme par la voie naturelle.

En un mot, fort de la raison, de la nature et de l'expérience, je défie quelque accoucheur que ce soit, de trouver une femme que je ne puisse accoucher par la voie naturelle; et dans l'art de guérir, celui qui refuse l'expérience, est aussi méprisable aux yeux des vrais praticiens, que ce gascon, qui après avoir reçu le plus rude soufflet, dit à celui qui venoit de le lui appliquer : *Si j'étois aussi bif que vous, cette affaire pourroit aboir des suites.*

(1) La Femme et le Secret, La Fontaine, fable VI, liv. VIII.

ARTICLE IV.

Des signes auxquels on peut reconnoître les vices du bassin avant même d'avoir pratiqué le toucher.

Comme la vérité ne craint point la lumière, et que l'erreur seule se plaît dans les ténèbres, le 30 frimaire de l'an VII, j'invitai toutes les autorités constituées et toutes les sociétés savantes de Paris, à venir entendre l'exposition de mes principes, dans le temple des Protestans, rue Saint-Thomas-du-Louvre. C'est dans cette séance auguste et solemnelle, que je citai les accoucheurs cœsariens et symphisiens, au tribunal de l'opinion publique. J'ôse dire que cette séance fera époque dans l'histoire de l'art et ne sera pas perdue pour l'humanité.

L'accoucheur de madame la duchesse d'Orléans, qui depuis le 30 frimaire an VII, a publié deux ouvrages, l'un pour nous apprendre qu'il opéra, il y a vingt-quatre ans un miracle cœsarien, l'autre pour enseigner aux époux l'art de procréer les sexes à volonté, l'accoucheur de madame d'Orleans fut un des premiers qui entra dans l'arène et qui soutint en présence de deux mille personnes, qu'il est impossible de reconnoître et d'apprécier les vices du bassin, avant la dilatation de l'orifice de la matrice durant le *travail* de l'enfantement.

Je me crus tout-à-coup transporté au siècle ou Sganarelle soutenoit que le cœur étoit du côté droit. Mais comme l'expérience a démontré que tout est possible en révolution, je me permis de lui demander, de la meilleur foi du monde, si le bassin qui renfermoit autrefois la matrice étoit à son tour renfermé dans ce viscère?

Pour le tirer de l'embarras où cette question

l'avoit mis, je fis une petite plaisanterie qui acheva de le déconcerter. Lorsque des parens honnêtes viendront me consulter, lui dis-je, pour savoir si leur fille peut contracter mariage et devenir mère sans danger pour ses jours, à raison d'un vice présumé du bassin, je leur répondrai donc, d'après vos principes, faites lui faire un enfant, et lorsqu'elle sera en *travail*, j'éclaircirai votre tendresse alarmée sur le dégré de vice de son bassin.

Croiroit-on, si deux mille personnes ne l'avoient entendu raisonner de la sorte, que l'accoucheur de madame d'Orléans qui ouvre impunément le ventre, le péritoine et la matrice, qui fait procréer, à volonté, une fille ou un garçon, ignore l'art non moins important de connoître les vices du bassin.

Voici les moyens de s'assurer des vices du détroit supérieur du bassin, avant même d'avoir pratiqué le *toucher*.

1°. Une tête volumineuse, des yeux caves et brillans, des pommettes saillantes, la mâchoire inférieure recourbée en avant, un visage décharné, le teint plombé.

La stature très-courte, la colonne vertébrale oblique, les bras décharnés, la poitrine resserrée, les extrémités inférieures plus ou moins arquées, tels sont les signes généraux qui, au premier coup-d'œil, annoncent un sujet rachitique et doivent faire soupçonner l'existence d'un bassin vicié.

2°. Avant de pratiquer le *toucher*, sur une femme rachitique, examinez attentivement son dos. Si la colonne vertébrale penche du côté gauche, ce sujet a un vice de configuration au détroit supérieur du côté droit. Le vice au contraire sera du côté gauche, si la colonne vertébrale penche du côté droit.

La raison de ce phénomène est aisée à saisir. Lorsque le côté droit du bassin d'une jeune fille est affecté du rachitis, la tête du *femur* du même

côté, force la cavité cotyloïde à se rapprocher de la symphise sacro-iliaque droite; dès-lors l'équilibre naturel est rompu; la tête et le tronc se portent vers l'extrémité inférieure non-viciée, le long de laquelle s'établit alors le centre de gravité. Ainsi dans tout sujet rachitique la colonne vertébrale doit toujours incliner du côté du bassin non-vicié et conséquemment fuir le côté vicié.

3°. Le *femur* dont la tête répond au côté vicié du bassin est toujours plus arqué que l'autre.

La raison en est évidente, le poids de la tête et du tronc de l'individu rachitique doit surcharger l'extrémité inférieure affectée du rachitis, et cette extrémité sur-tout dans sa partie supérieure doit se courber plus ou moins à cause du ramollissement des os, qui caractérise cette maladie.

4°. Si la femme est boiteuse des deux côtés et que sa colonne vertébrale, dans l'état de station, ne penche d'aucun côté, et soit perpendiculaire à l'horizon, le bassin de ce sujet est parfaitement bien conformé, et la cause de cette double claudication ne tient point sans doute au rachitis.

Mais si la colonne vertébrale dans le cas de double claudication, penche à droite ou à gauche, il y a vice de bassin au détroit supérieur, vers l'une et l'autre fosse iliaque, mais le côté vers lequel penche la colonne vertébrale est toujours le moins vicié.

5°. Enfin, le *toucher*, pratiqué dans l'état de non-grossesse, comme dans l'état de grossesse, et l'inspection du *femur* le plus arqué, mettront le praticien éclairé en état d'apprécier le dégré de vice du côté affecté.

ARTICLE V.

Des parties molles externes de la génération de la femme.

Les parties molles externes de la génération de la femme, auxquelles on a donné le nom de *honteuses*, sont le mont de Vénus, la vulve, les grandes lèvres, les nymphes, le clitoris, le méat urinaire, l'orifice du vagin, l'hymen, les caroncules myrthiformes, la fourchette, la fosse naviculaire et le périnée.

Le mont de Vénus est cette eminence, plus ou moins saillante, qui se couvre de poils à l'âge de puberté.

La vulve ou fente externe est la ligne perpendiculaire qui sépare l'une de l'autre les grandes lèvres. Cette ligne est parallèle au grand diamètre du détroit inférieur du bassin de la mère, et diamétralement opposée à la fente ou ligne transversale du museau de tanche, laquelle forme l'orifice externe de la matrice. Cette observation est très-importante pour l'intelligence du mécanisme de l'accouchement.

Les grandes lèvres sont deux replis de la peau qui prennent naissance au bas du mont de Vénus et se portent parallèlement en arrière. La réunion supérieure et inférieure des grandes lèvres porte le nom de commissures. Les grandes lèvres se tumifient quelquefois considérablement durant la grossesse et surtout dans les derniers mois. Quelquefois la tuméfaction n'a lieu qu'à une seule grande lèvre, et dans l'un ou l'autre cas, la pratique du *toucher* en devient plus difficultueuse pour l'élève accoucheur qui a trouvé, dans l'article du *toucher*, la manière de surmonter ces obstacles.

Les nymphes, ou petites lèvres, sont deux replis de la membrane interne des grandes lèvres. Leur usage est de diriger l'urine, ainsi que les divinités dont elles portent le nom, présidoient aux eaux. Les nymphes croissent quelquefois, surtout dans les pays chauds, au point que les femmes sont obligées de les faire couper, ce qui entraîne peu d'inconvéniens. Durant la grossesse, les nymphes sont quelquefois gorgées de sérosités, au point de mettre obstacle à l'introduction du doigt indicateur dans le vagin, ce qui exige beaucoup de précaution de la part des élèves-accoucheurs, dans la pratique du *toucher*. Comme la grossesse en gênant la circulation, est presque toujours la cause de ces engorgemens, l'accouchement en est le vrai remède. Les nymphes se gorgent quelquefois de sucs laiteux durant la couche ou après le sevrage, ce qui gêne beaucoup les femmes dans leur marche, et souvent met obstacle au devoir conjugal. Le vrai remède à cet accident est un purgatif pris dans la classe des sels neutres.

Le clitoris est un corps cylindrique composé de deux corps caverneux, embrassés par deux muscles qu'on nomme muscles érecteurs. Le clitoris est le trône de la volupté chez les femmes. Ce corps, plus ou moins long, dont quelques jeunes libertines ont abusé, ainsi que Martial le reproche à Bassa, a donné lieu à toutes les fables des hermaphrodites, dans des siècles où le flambeau de l'anatomie ne brilloit pas encore assez, pour éclairer les yeux du vulgaire. Mais aujourd'hui, il y a une espèce de honte à reproduire ces fictions puériles et surannées.

Le méat-urinaire est une petite ouverture un peu large, située entre les nymphes, au-dessus de l'orifice du vagin. C'est l'embouchure d'un canal, long d'environ un pouce, qu'on appele urètre et qui se rend

dans la vessie. Il est bon de connoître la direction de ce canal, pour sonder les femmes enceintes avec toute la dextérité possible, lorsque le cas le requiert.

L'orifice du vagin est l'entrée du canal qui porte ce nom ; il est situé au-dessous du méat-urinaire.

L'hymen est un repli membraneux, percé d'un petit trou pour le passage des *règles*. L'existence de cette membrane est un des signes les moins équivoques de la virginité, quoique son défaut ou son altération, ne puissent être une preuve du contraire.

Les caroncules myrthiformes sont les lambeaux de la membrane *hymen*, déchirée dans l'acte vénérien, ou par l'introduction d'un corps quelconque dans le vagin.

La fourchette ou frein, est un repli de la membrane interne des grandes lèvres, repli qui se déchire presque toujours, lors du premier accouchement.

La fosse naviculaire est un enfoncement situé transversalement derrière la fourchette.

Enfin le périnée est l'étendue comprise entre la commissure inférieure des grandes lèvres et l'*anus*. Pour éviter la déchirure du périnée, l'accoucheur doit le soutenir, lors du passage de la tête de l'enfant, en faisant depuis l'extrémité du coccyx, un plan continu avec sa main. La rupture entière du périnée est un accident d'autant plus fâcheux qu'il est sans remède ; l'observation nous a démontré que la violation des lois des diamètres, ou le défaut absolu de connoissance du mécanisme de l'accouchement rend cet accident très-fréquent. Mais l'amour-propre des dames est la sauve-garde de l'ignorance.

ARTICLE VI.

Des parties molles internes de la génération de la femme.

Les parties molles internes de la génération de la femme sont le vagin, la matrice, les ligamens ronds, les ligamens larges, les trompes et les ovaires. Je dirai un mot de la vessie et du *rectum*, qui à raison de leur situation auprès de la matrice, jouent souvent un très-grand rôle dans la grossesse et dans l'accouchement.

Le vagin est un canal membraneux, plus ou moins long, composé de fibres charnues, rempli de rides à-peu-près semblables à la tunique veloutée des intestins; ces rides facilitent la dilatation de ce canal lors de l'accouchement. L'extrémité supérieure du vagin entoure la portion du col de la matrice, appelée *museau de tanche*.

La matrice est la principale des parties internes de la génération. Elle est pyriforme et presque triangulaire, fort petite chez les filles, plus grande chez les femmes qui ont eû plusieurs enfans et d'un volume très-considérable dans les derniers tems de la grossesse; elle est située entre la vessie et le *rectum*.

La matrice est d'une structure admirable. Les fibres qui la composent sont disposées en tout sens et d'un tissu fort serré. On y observe un fond, un corps, un col, et deux orifices, l'un externe et l'autre interne. La matrice a trois ouvertures, l'une inférieure, qui communique avec le vagin, et deux supérieures et latérales qui s'adaptent aux trompes de Fallope.

Nous aurons tant de fois occasion de parler de la matrice à raison des pertes, des ulcères, des squirres

des spasmes et de mille autres affections dont elle est le siège qu'il seroit inutile de nous arrêter plus longtems à examiner la structure de ce viscère.

Les ligamens ronds partent des parties latérales de la matrice près les angles supérieurs et se terminent en forme de patte d'oie aux parties supérieures des cuisses. Les points de la matrice d'où partent ces ligamens font distinguer le fond de ce viscère d'avec son corps. L'usage des ligamens ronds est d'empêcher le fond de la matrice de s'élever trop haut dans la cavité abdominale durant la grossesse.

Les ligamens larges sont des replis ou des allongemens du péritoine. Ils ressemblent assez à des aîles de chauve-souris. Ces ligamens partent des parties latérales de la matrice, depuis ses angles supérieurs, jusqu'à l'endroit où le corps de ce viscère se joint avec la vessie et le *rectum*, et vont se rendre dans l'une et l'autre région iliaque. En parlant de la situation et des mouvemens de l'enfant dans la matrice aux différentes époques de la grossesse, j'ai indiqué le principal usage de ces ligamens, usage qu'on avoit méconnu jusqu'à ce jour.

Les trompes de Fallope, ainsi nommées de leur figure et de l'anatomiste qui le sa découvertes s'ouvrent dans la matrice. Leur canal s'élargit à mesure qu'il s'avance. Il est renfermé dans le ligament large, mais son autre extrémité est flottante ; c'est ce qu'on appelle le corps frangé. Chaque trompe fournit par ses pores une humeur lymphatique qui arrosant les parois du canal, empêche leur cohésion. C'est par les trompes qu'un ou plusieurs œufs détachés de l'ovaire sont conduits dans la matrice.

Les ovaires sont deux corps blanchâtres, ovales et un peu applatis, situés l'un à droite et l'autre à gauche de la matrice dans la duplicature de chaque

ligament large. Ces ovaires sont composés d'un nombre infini de petites vésicules qui renferment toutes une liqueur semblable au blanc d'œuf. La place que ces œufs occupoient est marquée par autant de petites cicatrices.

La vessie est une espèce de poche membraneuse et charnue, capable de dilatation et de resserrement située au bas de l'abdomen, derrière la symphise des os pubis, tandis que le canal de l'urètre qui aboutit au col de la vessie passe obliquement sous la symphise dans les derniers tems de la grossesse, parce que la vessie se trouve souvent alors au-dessus des pubis. La vessie et son col adhérent à la partie inférieure du corps de la matrice et au commencement de son col. C'est de cette adhérence que proviennent les déplacemens de la vessie dans la descente de matrice avec ou sans renversement, surtout lorsque la chûte de ce viscère est complette. C'est aussi de cette adhérence que proviennent la sortie de l'urine par le *rectum* ou des matières fécales par le vagin.

Le *rectum* est le dernier des gros intestins, il est court et garni de graisse sans doute pour diminuer sa sensibilité. C'est le dernier réceptacle des matières fécales qui se seroient échappées presque continuellement, si son extrémité inférieure n'avoit été embrassée et fermée par un muscle large, épais, et orbiculaire appellé *sphineter*, sous lequel sont cachées les fibres des muscles nommés releveurs de l'*anus*. La partie inférieure et postérieure du corps de la matrice et le commencement de son col adhérent au *rectum* par un tissu court et serré. Les matières fécales durcies dans cet intestin, peuvent irriter la matrice et rendre l'accouchement laborieux, en s'opposant à l'expulsion de la tête de l'enfant.

ARTICLE VII.

De la Myologie Génitale.

J'entends par myologie génitale l'ensemble des muscles qui par leur action ont une influence sensible sur la grossesse, le *travail* et la délivrance ou expulsion du *placenta* et qu'à raison de leurs fonctions, j'appelle muscles génitaux.

D'après les usages des *muscles génitaux*, on diroit que la nature à eu dessein de les diviser en trois classes. La première comprend les muscles destinés à seconder l'action de la matrice, tels sont le Diaphragme, les trois muscles digastriques, les muscles droits, etc. La seconde renferme les muscles propres a donner au bassin de la femme en *travail*, le dégré de fixité nécessaire à l'exécution du mécanisme de l'accouchement, tels sont les psoas, les iliaques, les couturiers, etc. Enfin la troisième est composée des muscles assez forts pour écarter les uns des autres, les os du bassin à l'endroit des symphises, afin d'augmenter par ce moyen l'étendue des diamètres du détroit supérieur, tels sont les *triceps*, les grands, les moyens et les petits fessiers, les obturateurs externes, etc.

Nomenclature des muscles génitaux.

1. Le diaphragme.
2. Les trois muscles digastriques.
3. Les muscles droits.
4. Les muscles pyramidaux.
5. Les psoas.
6. Les iliaques.
7. Les pectinés.
8. Les grands, moyens et petits fessiers.
9. Les *triceps*.

10. Les coccygiens antérieurs.
11. Les coccygiens postérieurs.
12. Les pyriformes.
13. Les obturateurs internes.
14. Les obturateurs externes.
15. Les petits jumeaux.
16. Les muscles quarrés.
17. Les muscles du *fascia-lata.*
18. Les droits antérieurs ou grêles antérieurs.
19. Les couturiers.
20. Les droits internes ou grêles internes.
21. Les deux portions des muscles *biceps.*
22. Les demi-nerveux.
23. Les demi-membraneux.

Attaches et usages des muscles génitaux.

Je vais indiquer successivement les attaches ou les divers points d'appui de chacun de ces leviers si actifs, si puissans, entre les mains de la nature, et démontrer par l'usage propre à chacun d'eux, que leur puissance congénère obéit aux mêmes lois, tend au même but, et produit le même effet, en secondant simultanément les efforts du viscère, qui cherche à expulser l'enfant et les corps étrangers renfermés dans sa cavité.

1°. *Le diaphragme* est un muscle très-large, situé à la base de la poitrine qu'il sépare du bas-ventre, en formant une voûte oblique et inclinée dont la partie la plus élevée est en devant, et la plus basse est en arrière. On le regarde comme un muscle double et digastrique, composé de deux différentes portions, une grande et supérieure qui est la principale, nommée le grand muscle du diaphragme, et une petite et inférieure, qui en est comme l'appendice, appelée le muscle inférieur, ou le petit muscle du diaphragme.

Attaches. Le grand muscle du diaphragme s'attache au *sternum*, à l'extrémité xiphoïde, à toutes les côtes, tant à leurs extrémités osseuses qu'à leurs cartilages et à la dernière fausse côte presque entière; à la dernière vertèbre du dos; latéralement au corps; enfin, à la première vertèbre des lombes de la même manière.

Le petit muscle du diaphragme s'attache à la dernière vertèbre du dos, aux trois ou quatre premières vertèbres des lombes.

Usages. Lorsque la matrice, par ses contractions qui constituent les douleurs naturelles de l'enfantement, met en jeu toute l'économie, et provoque la fibre musculaire à seconder son action, la femme en *travail*, à chaque nouvelle douleur, après avoir fait une grande inspiration, ferme la glotte pour empêcher l'air de sortir des poumons. Alors le diaphragme augmentant la capacité de la poitrine, se porte en forme de voûte du côté du bas-ventre, comprime supérieurement les intestins, et en pressant par ce moyen le fond de la matrice, ce muscle concourt par ses efforts à la dilatation de l'orifice de ce viscère. L'usage du diaphragme est donc de dompter à l'aide des intestins, la résistance de l'orifice de la matrice, ainsi que celle du sphincter de l'*anus*, lors de l'expulsion des matières contenues dans le *rectum*. Car le dernier acte de la digestion est une espèce d'accouchement qui se termine par le même mécanisme musculaire que celui qui a lieu pour l'expulsion de l'enfant.

Le diaphragme a encore un autre usage; il peut concourir à la délivrance, en facilitant par sa contraction, l'expulsion ou l'extraction du *placenta* trop lent à se décoler. Cependant il seroit dangereux d'abuser de ce moyen, en engageant l'accouchée, comme le font trop souvent les accoucheurs routiniers, à souffler dans sa main jusqu'à perdre haleine,

à tousser, à se moucher, enfin, à faire des efforts violens comme pour aller à la garde-robe.

2°. *Les trois muscles digastriques*, ou les six muscles larges du bas-ventre, forment par le concours et l'entrelacement de leurs aponévroses, une bandelette tendineuse, qu'on nomme la ligne blanche.

Attaches. Chaque portion de l'oblique externe s'attache de son côté à la cinquième, sixième et septième des vraies côtes, rarement à la quatrième, à toutes les fausses côtes, à l'os des îles et à l'os pubis.

Chaque portion de l'oblique interne s'attache de son côté à la sixième, à la septième des vraies côtes, aux cartilages, à toutes les fausses côtes et à la dernière vertèbre des lombes, à l'os des îles et à l'os pubis.

Chaque portion du transverse s'attache aux cartilages de la sixième et de la septième des vraies côtes, aux cartilages des vraies côtes, et aux trois premières vertèbres des lombes.

Usages. Les muscles abdominaux contribuent à former la paroi antérieure et les parois latérales du ventre; de plus, les principales fibres charnues de l'oblique externe, se portant de haut en bas et de derrière en devant; celles de l'oblique interne de bas en haut et de derrière en devant; en sorte qu'elles se croisent et agissent dans le même sens; celle du transverse enfin se portant de derrière en devant, il demeure constant que l'usage de ces muscles est, 1°. durant la grossesse, est de maintenir la matrice dans sa situation naturelle, et d'empêcher son fond de prendre une position oblique; 2°. durant le *travail*, de comprimer la matrice latéralement, tandis que le diaphragme la comprime supérieurement, et de faire ainsi avancer vers l'orifice,

l'orifice, les eaux et l'enfant renfermés dans les membranes; 3o. enfin, de concourir après l'accouchement au décolement du *placenta* et à son expulsion ou extraction hors de la matrice.

3o. *Les muscles droits* sont longs, étroits, semblables à deux sangles, situés parallèlement l'un à côté de l'autre, depuis le bas de la poitrine jusqu'aux pubis, le long de la ligne blanche qui les sépare. Leur largeur diminue, et leur épaisseur augmente, comme par dégrés, de haut en bas.

Attaches. Les muscles droits s'attachent aux deux extrémités du corps de la seconde pièce du *sternum*, aux cartilages de la cinquième, sixième et septième des vraies côtes, aux cartilages des deux premières fausses côtes et aux pubis.

Usages. L'usage des muscles droits est, 1o. durant la grossesse, de maintenir la matrice dans sa situation naturelle, en l'empêchant de se porter en avant; 2o. durant le *travail*, de seconder l'action de la matrice par leur contraction vermiculaire de haut en bas, c'est-à-dire, du *sternum* vers les *pubis*; 3o. après l'accouchement, de hâter l'expulsion ou l'extraction du *placenta*, resté dans la matrice. Le mouvement vermiculaire des muscles droits est favorisé par les intersections tendineuses qu'on observe par intervalles aux fibres de ces muscles, et sur-tout de leur plan externe.

4o. *Les muscles pyramidaux*, ainsi nommés, à raison de leur figure pyramidale, sont deux petits muscles situés aux bas des muscles droits, dont ils semblent être les appendices. Quelquefois ces muscles ne se trouvent pas, et alors l'épaisseur des extrémités inférieures des muscles droits, donne lieu de présumer que les pyramidaux font même corps avec eux; d'autrefois il n'y en a qu'un, souvent ils sont inégaux en grosseur et en longueur, rarement ils sont au nombre de trois.

11. Les coccygiens postérieures ou sacro-coccygiens.

Attaches. Ils s'attachent à la face antérieure des deux premières vertèbres du *sacrum ;* à la face interne du corps de l'épine de l'os ischion, et latéralement à la partie moyenne de la face interne du coccyx.

Usages. Les coccygiens postérieures, servent à ramener le coccyx, quand il a été poussé en arrière ou par le volume extraordinaire de la tête de l'enfant, ou par la mauvaise manœuvre de l'accoucheur ou de la sage-femme.

12. *Les pyrifonnes.* Ces muscles ainsi nommés, à raison de leur ressemblance avec une poire applatie, sont des petits muscles situés presque transversalement entre l'os *sacrum* et l'ischion, sous les deux premiers muscles fessiers qui les recouvrent et les cachent. Le pyriforme est un des muscles *quadrijumeaux.*

Attaches. Ils sont attachés, à l'échancrure postérieure de l'os des îles ; et à la partie latérale du grand trochanter du *fémur.*

Usages. Ils servent durant le *travail*, à faire l'abduction de la cuisse, c'est à-dire à la porter en dehors ; à écarter l'os des îles du *sacrum*, autant que peut le permettre en ce moment le ramollissement des symphises-sacro-iliaques, d'où résulte l'augmentation d'étendue des diamètres du grand détroit ou détroit supérieur.

13. *Les obturateurs internes*, sont deux muscles plats à-peu-près triangulaires situés dans le fond du bassin. Ils y couvrent le trou ovalaire, et presque toute la face interne de l'os pubis, et de l'os ischion.

Attaches. Ils s'attachent à la lèvre interne du trou ovalaire ; à la moitié supérieure de la face interne de l'ischion ; à la grande échancrure posté-

rieure de l'os des îles, enfin à l'os *fémur* vers le haut de la cavité du grand trochanter.

Usages. Les obturateurs internes ont durant le *travail* un usage commun, et un usage propre. L'usage commun est d'être auxiliaires des *triceps*, c'est-à-dire, d'écarter les pubis l'un de l'autre, pour faciliter le passage de l'enfant à travers le bassin. L'usage propre est de faire comme les quadrijumeaux, l'abduction de la cuisse à la faveur de leur tendon qui passe par la petite échancrure ischiatique, laquelle est ici comme une poulie de renvoi.

14. *Les obturateurs externes*, sont deux petits muscles applatis qui bouchent extérieurement le trou ovalaire de l'os innominé.

Il sont attachés d'une part à la face externe de l'os pubis, jusqu'au trou ovalaire ; au bord du trou ovalaire du côté de la petite branche de l'ischion, et d'autre part, à l'os *fémur* sur le milieu de la cavité du grand trochanter.

Usages. L'usage commun aux obturateurs externes, est d'être ainsi que les obsturateurs internes, auxiliaires des *triceps.* Leur usage propre, est de coopérer à l'abduction de la cuisse, dans l'attitude de flexion, d'une manière plus simple que les obturateurs internes, et par une direction uniforme, et seulement par rapport au maintien du ligament orbiculaire.

15. *Les petits jumeaux*, sont deux petits muscles plats et étroits, situés l'un au-dessous de l'autre, immédiatement au-dessous du pyriforme, séparés l'un de l'autre par le tendon de l'obturateur interne.

Attaches. Le supérieur qui est le plus petit, est attaché d'une part au bas de l'épine de l'ischion, à une ligne raboteuse tracée extérieurement depuis l'épine de l'ischion, jusques sous la cavité cotyloïde, à la face interne de l'os ischion, et d'autre part.

cles larges, épais, situés postérieurement à la face externe de l'os des iles, et à la partie supérieure du *fémur*.

Les moyens fessiers sont deux muscles rayonnés, placés entre la crête des os des îles, et le grand trochanter.

Les petits fessiers sont deux petits muscles larges, rayonnés, placés sur la face externe des os des îles, sous les deux autres fessiers qui les couvrent.

Attaches. Les grands fessiers sont attachés aux parties latérales postérieures de tout le coccyx, à celles du *sacrum*, au ligament sacro-sciatique, aux faces externes de la tubérosité des os des îles, et depuis ces tubérosités le long des lèvres externes de la crête de ces os, jusqu'aux parties les plus hautes ou supérieures des mêmes crêtes. Ils sont encore attachés aux faces internes des aponévroses ligamenteuses du *fascia-lata*.

Toutes les fibres de ces muscles s'amassent en manière de rayon, et forment deux tendons qui s'attachent à un travers de doigt au-dessous du grand trochanter, à toute la grande impression longitudinale de la partie postérieure de la ligne âpre ou raboteuse du *fémur*, entre le vaste externe et la grande portion du *triceps*.

Les moyens fessiers sont attachés d'une part à la face externe des os des îles, entre la crête de cet os et sa grande trace demi-circulaire, et d'autre part au haut du grand trochanter du *fémur*.

Les petits fessiers sont attachés à la face externe des os des îles, entre la grande et la petite trace demi-circulaire, à l'épine de l'os ischion, et au haut du grand trochanter du *fémur*.

9°. *Les triceps* sont trois muscles fort charnus situés entre l'os pubis et toute la longueur de l'os de la cuisse.

Attaches. Le premier muscle du *triceps* s'attache

à la tubérosité et à la symphise du pubis, d'une part et de l'autre à la partie moyenne de la ligne âpre du *fémur*.

Le second muscle du *triceps* s'attache à la branche inférieure du pubis, et à la partie supérieure de la ligne âpre du *fémur*.

Usages. Lexpérience et l'observation ont confirmé l'usage des *triceps*. Pineau a remarqué qu'en élevant les cuises d'une femme en *travail* et les tenant écartées l'enfant avance mieux à chaque douleur, surtout lorsqu'elles sont très-expulsives, il paroît qu'alors le *triceps* de chaque côté écarte les pubis. Les *triceps* jouissent encore d'une très-grande force dans leur contraction simultanée, ensorte qu'à l'aide de ces muscles, une fille honnête pourroit longtemps se garantir de la brutalité d'un homme qui voudroit lui ravir en dépit d'elle ses dernières faveurs, ce qui a fait donner à ces muscles le nom de gardiens de la virginité, *custodes virginitatis*.

10. *Les coccygiens antérieurs*.

Les muscles du coccyx, sont de petits muscles rayonnés, placés sur la face interne ou concave de l'os sacrum, et vers les parties voisines du bassin. Ils sont au nombre de quatre, deux antérieurs et deux postérieurs.

Attaches. Les coccygiens antérieurs sont attachés à la face interne de l'os ischion, derrière le tron ovulaire, latéralement au bas de la face interne du coccyx.

Usages. Les coccygiens antérieures auxquels il conviendroit mieux de donner le surnom de latéraux, servent durant le *travail* à maintenir en équilibre le cocyx, en empêchant le trop grand renversement, et même la luxation de cet os, lorsque l'enfant franchit le détroit, ou lors de l'expulsion des matières fécales, desséchées et volumineuses, retenues trop longtemps dans le rectum.

Attaches. L'extrémité inférieure des muscles pyramidaux qui est large et épaisse, s'attache au bord supérieur des os pubis, tandis que leur extrémité pyramidale se termine en pointe à la ligne blanche à quelque distance au-dessous du nombril.

Usages. L'usage des muscles pyramidaux est ou commun ou propre. Il est commun avec celui des muscles droits, dont ils augmentent l'action, en fortifiant leur extrémité inférieure, et dont les fibres musculaires sont souvent confondues avec celles des muscles droits. L'usage propre des muscles pyramidaux, est de comprimer durant le *travail* le fond de la vessie, et de l'obliger ainsi à se débarrasser de l'urine qu'elle renferme, et dont la quantité ou le trop long séjour deviendrait un obstacle à l'expulsion ou à l'extraction de l'enfant.

5°. *Les psoas* ou lombaires internes sont deux muscles longs, épais, situés dans le bas-ventre.

Attaches. Ils sont attachés à la dernière vertèbre du dos et à toutes celles des lombes par leur extrémité supérieure, tandis que leur extrémité inférieure va s'attacher à la partie antérieure du petit trochanter.

Usages. Les psoas servent, 1°. durant la grossesse, à soutenir le poids de l'enfant couché sur le dos, dans l'excavation du grand bassin. Presque toujours tendus à raison de leurs fonctions, les deux psoas font l'office de sangles et de lit de repos pour l'enfant, qui sans leur secours auroit dans ses divers mouvemens, fatigué, meurtri les parties voisines, irrité par son poids les filets nerveux, intercepté ou gêné la circulation. 2°. Durant le *travail*, les psoas par leur figure et leur situation dans le bassin, concourent à former la canelure de l'écrou dans lequel je démontrerai que l'enfant doit tourner sur son axe, en franchissant le détroit supérieur du bassin.

6o. *Les iliaques* sont deux muscles larges et épais qui occupent la face interne de l'os des îles.

Attaches. Ils s'attachent par des fibres charnues à la lèvre interne de la crête des os des îles ; à celle de l'échancrure qui est entre les deux épines antérieures ; à la partie interne de ces épines ; à la moitié supérieure de la face interne de cet os, et à la partie latérale voisine de l'os *sacrum.* Les fibres de ces muscles descendent plus ou moins obliquement, et s'attachent par une espèce d'aponévrose tout le long du côté externe de leur tendon jusqu'au petit trochanter.

Usages. L'usage des iliaques, 1o. pendant la grossesse, est de servir de double oreiller à l'enfant qui, durant environ cinq ou six mois de la grossesse, est couché en travers dans l'excavation du grand bassin, la tête dans l'une des fosses iliaques, et les fesses dans l'autre. 2o. Durant le *travail*, les iliaques ont les mêmes usages que les psoas dont ils sont auxiliaires ou congénères.

7o. *Les pectinés* sont deux petits muscles fluets, plats, larges en haut, étroits en bas, situés obliquement entre les pubis et la partie supérieure du *fémur.*

Attaches. Ils sont attachés en haut par des fibres charnues, à toute la ligne tranchante ou crête des pubis, et inférieurement au *fémur* sous le petit trochanter.

Usages. Les pectinés sont auxiliaires des psoas et des iliaques ; leur usage, durant le *travail* de l'enfantement, est de faciliter le mouvement de rotation de la tête de l'enfant, à travers les détroits du bassin, et d'étendre le grand diamètre du détroit supérieur, en écartant l'un de l'autre les pubis, autant que peut le permettre en cet instant le gonflement du cartilage de la symphise.

8o. *Les muscles grands-fessiers* sont deux mus-

à l'os *fémur*, presque sur le milieu de la cavité du grand trochanter.

L'inférieur qui est le plus grand, s'attache d'une part, à la partie supérieure de la tubérosité de l'ischion, à une trace raboteuse qui traverse la face externe de l'ischion, et d'autre part, au *fémur* vers le milieu de la cavité du grand trochanter.

Usages. Les petits jumeaux qui font aussi partie des muscles quadrijumeaux, ont les mêmes usages que les pyriformes et les quarrés dont ils sont congénérés.

16. *Les muscles quarrés*, ainsi appellés, à raison de leur figure, sont deux muscles plats, charnus et oblongs.

Attaches. Ils sont attachés d'une part entre la cavité cotyloïde et la tubérosité de l'os ischion, et de l'autre au *fémur*; à la moitié inférieure de l'éminence du grand trochanter.

Usages. Les quarrés qu'on appelle aussi du nom commun de quadrijumaux, sont congénérés des pyriformes et des quarrés, ils ont les mêmes fonctions et les mêmes usages.

17. *Les muscles du fassia-lata*, sont deux petits muscles aponévrotiques, placés sur le devant de la hanche un peu obliquement de haut en bas.

Attaches. Ils sont attachés d'une part à l'épine antérieure supérieure de l'os des îles et de l'autre à l'os *fémur*, sous le grand trochanter.

Usages. Les muscles du *fascia-lata*, rapprochent de la tête du *fémur*, l'épine antérieure supérieure de l'os des îles, et par là sont auxiliaires des quadrijumeaux, pour opérer l'écartement des os des îles d'avec le *sacrum*.

18. *Les droits antérieurs, ou grêles antérieurs*, sont deux muscles aussi longs que l'os *fémur*, situés le long de la partie antérieure de la cuisse. Leur nom désigne à la fois leur volume et leur situation.

Attaches. Ils sont attachés d'une part, à l'épine antérieure supérieure de l'os des îles; au contour supérieur du sourcil cotyloïdien, et d'autre part au bord supérieur de la rotule.

Usages. Les droits antérieurs augmentent l'étendue des diamètres du détroit supérieur du bassin, en tirant fortement à soi l'épine antérieure supérieure de l'os des îles, quand la femme en *travail* est couchée, les cuisses relevées, les talons près des fesses, et les genoux écartés l'un de l'autre. Ce sont deux puissans leviers qui ne diffèrent entre eux qu'en longueur, et dont l'action tend a écarter les os du bassin, à la faveur du ramollissement de la symphise des pubis et des symphises sacro-iliaques.

19. *Les couturiers* sont les plus longs de tous les muscles du corps humain. Larges d'environ deux pouces, ils sont situés obliquement le long du côté interne de la cuisse.

Attaches. Ils sont attachés d'une part à l'épine antérieure supérieure de l'os des îles, et de l'autre à la partie interne antérieure de la tête du *tibia.*

Usages. Les couturiers ont les mêmes usages que les muscles droits antérieurs dont ils ne diffèrent qu'en longueur.

20. *Les droits internes ou grêles internes*, sont deux muscles longs et minces, placés en droite ligne, sur le côté interne de la cuisse.

Attaches. Ils sont attachés d'une part à la petite branche de l'os pubis près la symphise; et de l'autre à la partie interne et antérieure de la tête du *tibia* sous l'attache du couturier.

Usages. Les muscles droits internes, durant le *travail*, sont congénérés des droits antérieurs et des couturiers. Ils empêchent la petite branche de l'os pubis, de se rapprocher du centre du bassin; et l'entraînent en en-bas, comme le droit antérieur

la trouve plus rarement dans l'homme que dans la femme. Ses ramifications se portent au vagin et à la vessie.

4o. L'artère honteuse interne, envoie de petites ramifications au *rectum*, à la vessie et au vagin. A la sortie du bassin, elle se divise en deux branches, l une superficielle, et l'autre profonde. La branche superficielle de la honteuse interne, donne au périnée, au sphincter de l'*anus*, aux tégumens, et se perd dans les corps caverneux, et dans les muscles du clitoris, ainsi que dans l'épaisseur des parois du vagin.

La branche profonde de la honteuse interne, est l'artère du clitoris, qui descend couverte par le muscle transverse, parcourt la syncondrose du pubis, et donne de petits rameaux aux parties voisines.

L'artère épigastrique, est un des rameaux de l'artère iliaque externe. Elle descend avant de monter, et donne sur-le-champ un rameau qui se porte au ligament rond, à l'aîne, au mont de Vénus, à la partie supérieure du *pudendum*. Les anastomoses de l'artère épigastrique, avec la mammaire interne, sont fort multipliées, pour faciliter le cours du sang dans les cas d'obstacle et d'embarras.

L'artère crurale donne plusieurs rameaux, entre autres deux ou trois artères honteuses externes, dont la première donne des rameaux à la partie supérieure du *pudendum*, et d'autres rameaux qui descendent dans l'épaisseur des lévres de cette partie.

Il n'auroit pas fallu un si grand nombre d'artères à la matrice, si elles n'eussent porté du sang que pour sa nourriture, mais elles portent encore celui qui est nécessaire pour la nutrition du fœtus. Elles le versent par une infinité de petits rameaux, principalement dans la partie glanduleuse, à laquelle

tient tout le corps du *placenta*, pour être conduit à l'enfant par le cordon ombilical, et lorsque la femme n'est pas enceinte, ce même sang s'échappe par plusieurs petits tuyaux, qui s'ouvrent dans toute la circonférence de son fond, et tombe dans sa cavité d'où il sort par le vagin. C'est ce sang qui coule tous les mois, et qu'on appelle *règles*. Ces tuyaux se voyent manifestement dans la matrice des femmes qu'on ouvre peu de temps après qu'elles sont accouchés, ou quelles ont eû leurs *règles*.

Il y a, comme nous l'avons dit, des rameaux de ces artères qui vont à la partie extérieure, où la plus avancée de l'orifice interne, y porter du sang pour sa nourriture. Ils laissent quelquefois échapper de ce sang dans le tems de la grossesse, particulièrement lorsque les femmes en ont plus qu'il n'en faut pour la nourriture de l'enfant. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner s'il y a des femmes qui ont leurs *règles* durant les premiers mois de leur grossesse, et qui ont porté leur enfant à terme, parce qu'alors ces évacuations viennent des vaisseaux du col de de la matrice, et non des vaisseaux du fond de ce viscère, dont les orifices seroient obligés de s'ouvrir pour l'écoulement du sang. Ce qui causeroit l'avortement, à raison du décolement du *placenta*.

Le nombre des veines n'est pas moindre que celui des artères. Il y en a deux principales, la veine spermatique, et la veine hypogastrique, qui accompagnent les artères de même nom. Elles sont formées d'une infinité de branches, qui viennent de toutes les parties de la matrice, et qui reportent le sang dans le tronc de la veine cave. Ces veines s'entrouvrent en plusieurs endroits, les unes dans les autres, de manière qu'elles s'abouchent par un plus grand nombre d'anastomoses, ce qui est un peu plus facile à voir que dans les artères, car en soufflant dans

soit internes, soit externes de la génération de la femme. Les premiers se divisent en artères et en veines.

Les artères portent le sang du cœur à la matrice, et aux parties qui en dépendent. Les veines le rapportent de ce viscère, et de ses dépendances vers le cœur.

Les artères qui portent le sang à la matrice et aux parties, soit internes, soit externes de la génération, sont de deux sortes. Les unes portent le nom d'artères spermatiques, les autres viennent de l'iliaque interne ou hypogastrique, de l'épigastrique et de la crurale.

Les artères spermatiques sont ordinairement au nombre de deux, une de chaque côté; quelquefois on en trouve quatre de chaque côté. Elles naissent le plus souvent de l'aorte, au-dessous des artères rénales.

Chaque artère spermatique descend, en formant avec l'aorte un angle assez aigu. Elles se portent au dehors, et la droite passe au-devant de la veine cave, dont elle croise la direction. Mais il arrive quelquefois qu'elle marche derrière cette veine, ce qui a pu faire croire en quelques occasions, observe Sabatier, que l'artère spermatique manquoit et surtout dans le temps ou l'on ignoroit l'art des injections.

Les artères spermatiques se portent aux ovaires, et envoyent des ramifications aux trompes de Fallope, aux ligamens larges, et aux parties latérales de la matrice, où elles s'anastomosent avec les autres artères de ce viscère.

Chez la femme, les artères spermatiques ne sortent point du bas-ventre, mais dans l'homme elles s'échappent à travers les muscles obliques externes, et vont gagner les testicules après s'être partagés

en deux faisseaux de rameaux qui sont accompagnés par un pareil nombre de faisseaux veineux.

L'extrémité inférieure de l'aorte, en se bifurquant, donne naissance aux artères iliaques communes ou primitives, vis-à-vis le corps de la quatrième vertébre des lombes. Elles descendent en s'écartant l'une de l'autre, jusques vis-à-vis l'union du *sacrum*, avec l'os des îles. Là, elles se divisent chacune en deux branches. Parmi les rameaux auxquels les iliaques primitives donnent naissance, on compte l'iliaque interne ou hypogastrique, et l'iliaque externe ou crurale.

Les artères que l'iliaque interne ou hypogastrique envoie aux parties génitales, sont 1°. Lartère utérine; 2°. La vaginale; 3°. L'hémorroïdale moyenne; 4°. La honteuse interne.

1°. Les premiers rameaux de l'artère utérine, vont à la partie de la vessie, qui regarde le vagin, ensuite elle se porte vers le bas de la matrice, près le col de ce viscère, et se partage en haut et en bas, en un grand nombre de ramifications, quelques-unes montent le long de la matrice, et se continuent sur la face postérieure du ligament large, où elles s'anastomosent avec la spermatique. L'utérine envoie aussi pour l'ordinaire au vagin, un rameau qui s'étend au loin, et qui donne encore à la vessie, à l'urètre et à l'intestin *rectum*.

2°. Le vagin reçoit le plus souvent des artères de l'hémorroïdale moyenne, des vesicales et de l'utérine. Cependant il y en a quelquefois une qui vient au tronc commun, et qui s'avance jusqu'à la partie inférieure du vagin, où elle s'anastomose avec les artères qui arrosent les parties génitales externes.

3°. L'artère hémorroïdale moyenne, va gagner la partie inférieure de l'intestin *rectum*, qu'elle embrasse de derrière en devant, et de haut en bas. On

et le couturier font à l'égard de l'épine antérieure et supérieure de l'os des îles. Severin Pineau, attribue aux droits internes, un autre usage qui n'est pas incompatible avec celui que je leur assigne, c'est de concourir avec le *triceps* à l'écartement des pubis, en élevant les cuisses d'une femme en *travail*, et en les éloignant l'une de l'autre, le plus qu'il est possible. Il est constant que dans cette attitude, l'enfant avance mieux, surtout lorque les douleurs sont expulsives.

21. *Les deux portions du muscles biceps*, dont l'une est longue, et l'autre courte, sont situées en arrière, et vers le côté externe de la cuisse entre les fesses et le jarrêt.

Attaches. La grande portion du *biceps* est attachée d'une part à la partie postérieure inférieure de la tubérosité de l'os ischion, et de l'autre à la tête du péronné.

La petite portion du *biceps* est attachée d'une part, environ à la moitié inférieure de la ligne âpre de l'os *fémur*, et d'autre part à la tête et à la grande portion du péronné.

Usages. La grande portion du *biceps* sert à éloigner du coccyx la partie postérieure inférieure de la tubérosité de l'ischion.

La petite portion du *biceps*, à raison de ses attaches ne peut concourir en rien ou du moins très-foiblement au *travail* de l'enfantement.

22. *Les demi-nerveux*, sont deux muscles longs, grêles et en partie aponévrotiques. Ils sont situés obliquement le long de la partie postérieure, et un peu interne de la cuisse.

Attaches. Ils sont attachés d'une part au haut de la partie postérieure de la tubérosité de l'os ischion et d'autre part au *tibia* à la face interne de l'extrémité supérieur, sous l'attache du grêle interne.

Usages. Les demi-nerveux écartent l'une de l'autre, les tubérosités ischiatiques, lorsque la femme en *travail* est couchée, et que l'enfant franchit le détroit inférieur du bassin.

23. *Enfin les demi-membraneux*, sont comme les demi-nerveux deux muscles longs, grêles et en partie aponévrotiques. Ils sont situés, ainsi que ces derniers, obliquement le long de la partie postérieure, et un peu interne de la cuisse.

Attaches. Ils sont attachés d'une part à la ligne osseuse de l'os ischion, entre la cavité cotyloïde et la tubérosité, et de l'autre à l'empreinte postérieure du condyle interne de la tête du *tibia.*

Usages. Les muscles demi-membraneux ont les mêmes usages que les demi-nerveux, quoique leurs attaches ne soient pas précisément les mêmes.

Réflexion. Pour peu qu'on veuille se donner la peine de réfléchir sur les attaches et sur les usages isolés ou combinés des muscles génitaux, on sera forcé de convenir qu'il seroit, je ne dis pas difficile, mais impossible à l'art d'imaginer une mécanique à la fois plus simple, plus ingénieuse et plus active que celle que la nature emploie pour abréger la durée des douleurs de l'enfantement, et opérer avec succès, l'expulsion de l'enfant hors de la matrice. Et cependant c'est cette même nature que l'impéritie ôse accuser sans cesse d'erreur de caprice et de bizarrerie, parce que l'impéritie est incapable d'apprécier la sagesse et l'harmonie de ses lois.

Article VI.

De l'Angéiologie génitale.

J'entends par angéiologie génitale, la description des vaisseaux sanguins, et des vaisseaux lymphatiques qui se distribuent à la matrice et aux parties,

une seule des veines de la matrice, on voit enfler non-seulement toutes les autres, mais encore celles du col de ce viscère et celles des ovaires.

Outre les artères et les veines, on trouve une autre espèce de vaisseaux sanguins dans la substance de la matrice, qu'on nomme *sinus-utérins*. Des artères très-déliées viennent s'y rendre, et des veines assez grosses paroissent en prendre naissance. Ces *sinus* s'ouvrent dans la cavité même de la matrice, par autant d'orifices assez remarquables encore après l'accouchement, car on en trouve alors de très-larges, à l'endroit où étoit attaché le *placenta*. Ces sinus sont en plus grand nombre au fond de la matrice, que partout ailleurs. Vers la fin de la grossesse, ils deviennent si grands, qu'ils reçoivent l'extrémité du pouce, et les canaux qui en partent, le sont assez pour qu'on puisse y introduire celle du petit doigt.

Les vaisseaux lymphatiques utérins, sont peu connus, cependant Morgani, dit les avoir observés. Bartholin et Winslow, ont découvert des vaisseaux lactés, qui tous rampent sur la partie extérieure de la matrice, et vont se décharger dans le réservoir du chyle, après s'être réunis peu-à-peu en de gros rameaux. Les vaisseaux artériels veineux et lymphatiques, font mille circonvolutions dans la substance de cet organe, afin que lorsqu'il vient à s'étendre, il puisse s'alonger presque sans effort, et sans distraction violente.

ARTICLE VII.

De la névrologie génitale.

Les nerfs qui se distribuent à la matrice et aux parties, soit internes, soit externes de la génération, viennent des *plexus* renaux et mésantériques inférieurs,

férieurs, et des nerfs intercostaux. A leur entrée dans le bassin, ils vont aux ovaires, aux ligamens larges, et sur les côtés de la matrice, où leur ténuité ne permet pas de les suivre. Ces nerfs tirent encore leur origine des dernières paires sacrées, savoir: 1°. De la troisième paire sacrée, qui après avoir communiqué avec le grand nerf sympatique, se joint au tronc de la seconde paire. Il en part des rameaux assez considérables, qui se portent au-dedans du bassin, et sur la partie latérale du vagin. Ces rameaux en produisent un grand nombre d'autres, qui, par leur entrelacement, forment sur ces parties, un plexus bien difficile à débrouiller, et qui s'étend sur le col de la vessie, et celui de la matrice: 2°. De la quatrième paire sacrée, qui après avoir communiqué avec le grand nerf sympatique, et avoir fourni au-dedans du bassin des rameaux, qui se portent avec ceux de la troisième paire aux parties génitales, se partagent en deux branches principales, dont la seconde fournit plusieurs rameaux, qui se portent aux parties génitales externes et au périnée. 3°. De la cinquième paire sacrée qui est très-petite, et dont les rameaux se perdent dans les parties de la génération.

Tous ces nerfs rendent la matrice susceptible d'une extrême sensibilité, et la font sympathiser avec toutes les parties du corps humain. En sorte que la santé et la maladie chez les femmes, tiennent essentiellement à l'état physiologique, ou à l'état pathologique de ce viscère.

ARTICLE X.

De l'embrion, du fœtus, et de l'enfant à terme.

L'embrion comme nous l'avons démontré, diffère

essentiellement de l'adulte, non-seulement par la structure du crâne, mais par celle du bassin.

L'embrion, le fœtus et l'enfant à terme, ont la tête plus volumineuse, et spécifiquement plus pésante que celle de l'adulte, relativement aux autres parties du corps.

L'enfant dans la matrice, prend environ six pouces d'accroissement dans les quatre premiers mois de la grossesse, douze pouces, depuis le commencement du cinquième mois, jusqu'aux premiers jours du neuvième, et deux pouces dans le dernier mois de la grossesse.

La tête de l'enfant à terme a deux diamètres, le grand qui s'étend depuis la symphise du menton, jusqu'à l'extrémité postérieure de la suture sagittale, et le petit qui va de la partie moyenne d'une arcade zygomatique à l'autre.

Les épaules de l'enfant à terme, ont deux diamètres le grand qui s'étend d'un deltoïde à l'autre, et le petit qui va du *sternum*, au point opposé de la colonne vertébrale.

Le grand diamètre de la tête de l'enfant à terme, a ordinairement six pouces d'étendue, et le petit diamètre, trois pouces et demi.

Le grand diamètre des épaules, n'a que cinq pouces, mais dans l'accouchement par les pieds, les bras de l'enfant étant levés sur les parties latérales de la tête, ce même diamètre est de six pouces et quelques lignes.

Le petit diamètre qui va du *sternum* au point opposé de la colonne vertébrale, est de trois pouces.

L'enfant à terme est très-imparfait. Ses parties sont à demi formées, les os n'ont ni la dureté, ni la solidité qu'ils doivent avoir dans l'âge adulte; les sutures du crâne sont mal affermies, et laissent entre elles, deux espaces considérables, qu'on

nomme *fontanelles* ; les nerfs sont respectivement beaucoup plus gros, la gaine nerveuse est beaucoup plus rouge, le cœur est eu égard au système vasculeux, plus fort et plus grand que chez les hommes faits ; le foie et le pancréas, sont tellement volumineux, qu'ils remplissent une partie de la cavité du bas-ventre, et l'abondance de leur secrétion répond à leur volume. Enfin, les ongles des nouveau-nés, quoique moins mous et moins minces que dans le fœtus, sont bien loin encore de cette texture ferme, qu'ils ont chez les adultes.

Un poëte célèbre (1) à qui ces vérités anatomiques n'étoient pas étrangères, a dit en s'adressant aux mères de famille.

A vos soins maternels, la nature confie,
Ces êtres *imparfaits* qui commencent la vie.

Article IX.

Du cordon ombilical.

Le cordon ombilical est formé de deux artères et d'une veine. Le diamètre de la veine est plus grand que celui des deux artères prises ensemble.

La veine ombilicale se contourne en spirale autour des artères, et les accompagne dans leur trajet. De l'ensemble de ces vaisseaux, et du tissu cellulaire qui les unit, résulte un cordon de la grosseur du petit doigt, et de la longueur d'une demi aune, d'une force suffisante pour faciliter l'extraction du *placenta*, après la sortie de l'enfant.

Les vaisseaux ombilicaux se divisent en une infinité de rameaux, qui vont se perdre dans la substance

(1) Saint-Lambert, poëme des saisons.

du *placenta*, tandis qu'une des extrémités du cordon va s'adapter à l'anneau de l'ombilic.

L'usage du cordon ombilical, est de servir de canal de communication entre le *placenta* et les artères iliaques de l'enfant. De là, le commerce intime et merveilleux, entre la mère et l'être renfermé dans son sein.

Les cordons trop longs peuvent s'entrelasser au tour du corps ou du col de l'enfant, qui dans ses mouvemens ébranle alors le *placenta*, et en occasionner le décolement, accident qui peut être mis au nombre des causes d'avortement.

Les cordons trop courts, sont sujets à être tiraillés dans l'accouchement, et leur tension trop forte, peut rompre l'anneau de l'ombilic.

Lorsque l'enfant vient au monde, ayant le cordon entrelassé autour du cou, il faut sur-le-champ glisser le doigt indicateur de la main gauche, entre le cou de l'enfant et le cordon, et en faire la section, en appuyant une des branches des ciseaux sur le doigt qui soutient le cordon, de peur de blesser l'enfant. Les ciseaux mousses, conviennent mieux pour cette opération, que les ciseaux pointus. Cependant pour peu que l'enfant ait été fatigué au passage, on s'abstiendra de faire cette section, pour les raisons que nous exposerons à l'article de la délivrance.

Le cordon facilite l'extraction du *placenta*, lors de son expulsion par les propres forces de la matrice, et il sert de conducteur à la main droite, pour l'aller chercher dans ce viscère, lorsqu'il ne peut en être expulsé spontanément.

La rupture du cordon n'est pas un accident aussi fâcheux, que l'impéritie voudroit le persuader. On supplée au défaut du cordon, en appuyant la main opposée à celle qui fait l'extraction sur le fond du viscère, afin d'empêcher qu'il ne s'élève trop haut dans la cavité abdominale.

Les bonnes femmes prétendent que les nœuds du cordon, indiquent le nombre d'enfans que doit avoir la femme qui est le sujet de cette observation.

Je connois même sur ce fait,
Bon nombre d'hommes qui sont femmes. (1)

Mais pourquoi perdre un temps précieux à détromper le vulgaire d'un erreur qui ne sauroit être funeste à l'humanité. Il n'est peut être pas de champ plus fécond en préjugés ridicules, que celui de la génération de l'homme.

ARTICLE XII.

Du placenta.

Le *placenta*, délivre, arrière-faix, foie utérin, sont quatre termes synonimes employés indistinctement, pour désigner cette masse spongieuse, cellulaire, et paranchimateuse, assez semblable à un gâteau par sa figure et sa consistance, dont l'expulsion ou l'extraction hors de la matrice, constitue la délivrance, en débarassant la femme d'un second fardeau ou arrière-faix.

L'usage du *placenta*, est d'élaborer le suc nourricier, qui doit servir d'aliment à l'enfant, durant les neuf mois de la grossesse, de même que le foie est destiné à la secrétion de la bile.

Je regarde le *placenta* comme étranger à l'œuf dont il ne fut jamais partie constitutive. C'est la semence de l'homme condensée au fond de la matrice, à l'instant physique du coït. Son volume n'est dû qu'au développement des vaisseaux, dont l'entrelacement a donné lieu à l'erreur des mycrosco-

(1) La fontaine, *les femmes et le secret*, fable.

pistes qui ont pris ces vaisseaux pour des vers spermatiques. Le *placenta* est toujours seul, quel que soit le nombre des enfans.

Le *placenta* a un pouce, ou un pouce et demi d'épaisseur dans son centre, et s'amincit par degrès du centre vers la circonférence. Il a deux faces, l'une convexe qui s'adapte le plus ordinairement au fond de la matrice, et l'autre légèrement concave au centre de laquelle viennent se réunir tous les vaisseaux sanguins, pour former le cordon destiné à porter la nourriture au fœtus. La partie convexe par laquelle il est attaché à la matrice, est composée d'un grand nombre de troncs d'artères, et d'un nombre encore plus grand de troncs de veines entrelacés les uns dans les autres. Ces artères et ces veines sont en grande partie des divisions des vaisseaux ombilicaux, dont les ramifications infinies se répandent dans tout le *placenta*, et dans la surface intérieure du *chorion*. La partie concave est formée de plusieurs cellules membraneuses, et d'un grand nombre de veines lymphatiques.

La couleur du *placenta* est plus rouge que celle de la rate. Sa situation naturelle est au fond de la matrice, il s'y attache plutôt que dans les autres points de ce viscère. 1°. Parce que sa présence y devient nécessaire pour fortifier le fond de ce viscère. 2°. Parce que les vaisseaux sanguins qui durant la grossesse portent au *placenta* la matière première de la nourriture du fœtus, ont leurs orifices placés dans le fond de ce viscére. 3°. Parce que le poids du *placenta* concourt avec les ligamens de la matrice, à maintenir ce viscère dans la situation la plus favorable à l'enfant, ainsi que je crois l'avoir démontré, en parlant de *la situation et des mouvemens de l'enfant dans la matrice aux différentes époques de la grossesse.*

L'insertion des extrémites des vaisseaux artériels,

veineux et lymphatiques de la surface convexe du *placenta*, dans les orifices beants des vaisseaux sanguins du fond de la matrice, forme cette anastomose merveilleuse, qui établit un commerce intime entre la mère et l'enfant.

ARTICLE XI.

Des eaux de l'amnios.

Les eaux ou liqueur de l'*amnios*, est ce fluide plus ou moins abondant, renfermé dans les membranes comme dans un réservoir commun, et à l'aide duquel l'enfant nage et exécute avec facilité tous les mouvemens possibles durant son séjour dans la matrice.

La liqueur de l'*amnios*, est-elle le produit de l'urine ou de la transpiration du fœtus? Non sans doute, et les raisons que les partisans de ces opinions nous donnent pour étayer leur système, sont plus spécieuses que solides. Ainsi sans perdre un tems précieux à les réfuter, nous soutiendrons avec plus de fondement, que les eaux de l'*amnios* prennent leur source dans le *placenta*, dont les vaisseaux lymphatiques se dégorgent dans les membranes, à la faveur des petites ouvertures qui établissent une communication entre elles, et la surface concave du *placenta*. La distention des vaisseaux ombilicaux, favorise encore l'excrétion de la partie séreuse du sang, à travers leurs pores, et ceux des enveloppes du cordon.

La matière de cette excrétion, découle dans l'intérieur du *placenta*.

C'est ce que démontre l'excrétion qui se fait à la surface du cordon, après l'avoir essuyé. L'œdeme du cordon, confirme cette démonstration.

Les eaux de l'*amnios* ont une odeur fade, et

une couleur de verd d'eau. Leur pésanteur varie considérablement.

Les eaux de l'*amnios*, sont mucilagineuses dans les premiers mois de la grossesse, elles sont très-limpides dans les derniers mois, et enfin, elles deviennent acrimonieuses durant le *travail* insensible.

Lors de la rupture spontanée des membranes durant le *travail* de l'enfantement, les eaux de l'*amnios* sont quelquefois bourbeuses et blanchâtres, ce qui pourroit inquiéter les jeunes praticiens, si on leur laissoit ignorer que ce phènomène tient à la dissolution de la matière visqueuse et blanche, dont le corps de l'enfant à terme est recouvert, dans les eaux de l'*amnios*, qui tendent à l'alkalescence.

Outre la facilité que les eaux de l'*amnios* donnent à l'enfant de se mouvoir en tout sens, elles ont encore d'autres usages, tels que celui de soulager la mère, en lui rendant son fardeau plus léger; celui de préserver l'enfant de l'impression funeste des corps étrangers; celui de faciliter le développement de la matrice, par leur qualité humectante; celui d'empêcher l'inflammation de ce viscère, par leur qualité douce et muqueuse. Les *eaux* ont encore un autre usage, celui de faciliter la dilatation de l'orifice externe de la matrice, durant le *travail* de l'enfantement.

On a parlé de *fausses* eaux, c'est à-dire d'un épanchement de fluide qui a lieu dit-on, par le vagin, quelques jours avant la rupture des membranes, mais comme j'observe sans prestiges et sans préjugés, je crois pouvoir assurer d'après l'analyse, que ces prétendues *fausses* eaux, dont l'écoulement a lieu chez les femmes enceintes, sujettes aux incontinences d'urine, ne sont tout bonnement que les eaux de la vessie, et non les eaux de l'*amnios*,

ou quelquefois les eaux de l'*amnios*, qui s'écoulent pendant plusieurs jours, après la rupture spontanée des membranes, sur un point de leur surface très-éloignée de l'orifice de la matrice.

ARTICLE XIV.

Des membranes.

L'œuf dans lequel est renfermé le premier rudiment du corps humain, est comme ceux des animeaux ovipares, composé non d'un germe d'embrion, mais d'un embrion tout entier, dont l'œil le plus perçant, ne sauroit appercevoir la structure, à raison de la foiblesse de nos sens, d'une part, et de l'autre, de l'extrême petitesse de ses parties élémentaires; 2°. d'une matière glaireuse soluble dans la liqueur de l'amnios; 3°. enfin, de deux enveloppes ou membranes communes, dont l'extérieure porte le nom de *chorion*, et l'intérieure celui d'*amnios*.

De ces deux membranes, l'extérieure ou *chorion* se trouve durant la grossesse immédiatement appliquée à toute la surface interne de la matrice. Sa substance est spongieuse, et son épaisseur médiocre, quoique la dénomination de *chorion*, semble donner une toute autre idée de sa contexture. Mais il y a lieu de présumer que les anatomistes n'ont donné le nom de cuir, ou *chorion* à cet membrane externe, que relativement à la membrane interne ou *amnios*, laquelle est transparente, et beaucoup plus mince que le *chorion*.

La membrane interne ou *amnios*, est ainsi appellée, de ce que son tissu très-fin et très-délié, semblable à un réseau, laisse échapper un fluide qui humecte sans cesse sa surface interne. L'*amnios* revêt, et tapisse toute la surface intérieure du *cho-*

rion, et leur contiguité est telle qu'on seroit tenté de les prendre pour une seule membrane.

Il est une troisième membrane externe, qui est fort spongieuse, et dont on doit la première découverte au docteur Hunter, célèbre anatomiste. Il l'a appellée *decidua* ou *caduca*, parce qu'elle paroît être en effet une membrane très-fine, détachée de la surface interne de la matrice.

Quelques anatomistes ont nié l'existence de cette troisième membrane, pour moi, je ne serois pas étonné d'entendre dire un jour, qu'un anatomiste moderne en a découvert une quatrième, qui telle que l'*amnios* et la caduque, ne seroit qu'une nouvelle couche détachée du *chorion*, par une dissection plus scrupuleuse.

L'usage des membranes est de renfermer les eaux et l'enfant, de garantir les corps étrangers, fruits de la conception, de l'impression funeste de l'air atmosphérique, qui en pénétrant par le vagin dans la cavité de la matrice, auroit pu les altérer; d'empêcher la semence de l'homme, durant le coït, de pénétrer jusqu'à l'embrion, dans le cas ou l'orifice de la matrice ne seroit pas hermétiquement clos; de garantir la matrice des coups qu'elle pourroit recevoir de la part du fœtus; enfin, les membranes poussées par les eaux durant le *travail* de l'enfantement, dilatent par dégré, l'orifice externe de la matrice sur tous les points, sans le meurtrir et sans le déchirer.

ARTICLE XIII.

Des causes de la réaction de la matrice, au commencement du neuvième mois de la grossesse, ou quelques jours après l'avortement, soit spontané, soit provoqué.

Durant les neuf mois de grossesse, la matrice dans un état passif se prête graduellement à la dilatation des corps étrangers, fruits de la conception, renfermés dans sa cavité. Mais vers le commencement du neuvième mois, ce viscère parvenu au plus haut dégré d'expension possible, réagit par l'irritabilité qui lui est inhérente. Alors ses fibres stimulées par un agent mécanique ou moral, (1) tendent à décrire des lignes droites, et à expulser de la cavité de la matrice l'enfant, le *placenta*, les eaux et les membranes.

Les causes de la réaction de la matrice au dernier terme de la grossesse, sont à mon avis :

1°. L'agent mécanique, ou la force de ressort inhérente, à tout corps élastique, lequel porté au plus haut dégré de dilatation possible, tend nécessairement à revenir sur lui-même. Telle est la matrice. Douée par la nature d'une somme prodigieuse de forces expultrices, elle doit nécessairement réagir sur les corps qu'elle renferme, lorsque leur dilatation graduée et successive, a repoussé ses parois aussi loin qu'il étoit possible, mais dès que la trop forte extension des fibres de la matrice, ne permet plus à ce viscère de se prêter à un plus grand ac-

(1) Une passion violente en portant le trouble dans l'économie, peut affecter le genre nerveux, devenir un *stimulus* pour la matrice, et produire la réaction de ce viscère, de la même manière qu'une passion violente peut produire l'avortement.

croissement des corps étrangers, renfermés dans sa cavité, alors la présence de ces mêmes corps devient un *stimulus*, qui provoque la matrice à se contracter, et c'est vers le commencement du neuvième mois de la grossesse, comme nous le verrons bientôt à l'article du *travail*, que ce phénomène a lieu par l'effet de l'heureuse harmonie qui règne entre la mère et l'enfant.

2°. L'âcreté des eaux de l'*amnios* me paroît être une seconde cause de la réaction de la matrice, au terme de neuf mois. Cette âcreté ou dégénéressence des eaux de l'*amnios*, n'est point une fiction. Il est constant comme je l'ai déjà dit à l'article XIII. Il est constant par l'observation des praticiens les plus célèbres, que la liqueur de l'*amnios* mucilagineuse dans les premiers mois de la grossesse, devient limpide vers le milieu de la gestation, et finit par contracter une âcreté stimulante.

3°. L'âcreté du *méconium*, constitue une troisième cause de réaction, en ce que cette matière excrémentielle, irrite le tube intestinal de l'enfant à terme, dont l'état de mal-aise l'oblige à faire des mouvemens continuels et violens, qui forcent la matrice à se contracter.

4°. La quatrième cause de la réaction de la matrice, au commencement du neuvième mois de la grossesse, est le besoin qu'à l'enfant d'une nourriture plus alimenteuse. L'estomac de la mère, quelque multipliés que soient ses repas, peut à peine extraire assez de chyle des alimens que son estomac triture pour se nourrir elle-même, et nourrir son enfant, aussi observe-t-on qu'il prend moins d'accroissement dans le cours du neuvième mois, qu'il n'en a pris dans le huitième mois de la grossesse. En un mot, ce n'est plus du suc chyleux, qu'il faut à l'enfant à terme, mais du suc laiteux, troisième

espèce de nourriture analogue aux forces du nouveau-né.

Dans l'avortement spontané, c'est l'altération de tous les corps étrangers, qui devient ordinairement après quelques jours, la cause nécessaire de la réaction de la matrice. Je dis *ordinairement*, parce que l'enfant mort dans la matrice, peut s'éjourner plusieurs mois dans ce viscère. Je viens d'accoucher, hôtel de Valois, rue Git-le-cœur, une dame étrangère, dont l'enfant étoit mort depuis sept mois dans la matrice, ainsi qu'il étoit aisé d'en juger; 1°. par le volume de l'embrion, qui avoit à peine trois pouces de long; 2°. par les symptômes qui se manifestèrent au deuxième mois de la grossesse, tels que la montée du lait, et l'affaisement des mamelles, immédiatement après la révolution laiteuse, le balottement de la matrice, le défaut absolu de mouvement de l'enfant au terme de quatre mois, époque à laquelle cette dame avoit senti remuer le fœtus dans ses grossesses antérieures; la mauvaise bouche et autres signes patognomoniques de la mort de l'enfant.

Dans l'avortement provoqué par rupture des membranes, la réaction de la matrice a lieu peu de jours après le succès de cette manœuvre criminelle, parce que l'introduction de l'air atmosphérique dans les membranes rompues par le stylet infernal de nos chirurgiens avorteurs, produit la putréfaction la plus prompte des corps qu'elles renferment.

ARTICLE XVI.

Des douleurs naturelles de l'enfantement, et des douleurs spasmodiques.

Il est plus important qu'on ne pense, de savoir distinguer les douleurs naturelles, qui seules cons-

tituent le *travail* de l'enfantement, des douleurs spasmodiques, qui reconnoissent pour cause une irritation actuelle de la matrice.

Les erreurs fréquentes qui se commettent journellement à cet égard, peuvent être comptées avec raison, au nombre des causes funestes d'accouchemens laborieux.

Lorsque je fus mandé chez la femme Picamelot, elle croyoit être parvenue au dernier terme de sa grossesse, et les accoucheurs qui me l'avoient adressée, étoient dans la même erreur.

En effet, son pouls étoit plein et accéléré, ses douleurs étoient aiguës, et n'étoient pas *fausses* (1) pour celle qui les éprouvoit, l'irritation nerveuse de la matrice, avoit excité sympatiquement le vomissement.

Je voyois cette dame pour la première fois. Lorsqu'elle m'eut fait le détail des circonstances qui avoient précédé, accompagnée, et suivi ses trois accouchemens, je présumai que l'orage violent qu'elle éprouvoit actuellement, pouvoit tenir d'une part à une cause morale, et de l'autre à une cause physique.

La cause morale me parut être la frayeur, dont elle étoit saisie à l'approche d'un quatrième accouchement. Son imagination exaltée lui retraçoit les scènes douloureuses qui avoient eu lieu dans le premier accouchement, où l'enfant avoit été mutilé; dans le second où il avoit été décolé, et enfin dans le troisième, où l'avorteur ne plongea le stylet dans la matrice, qu'après plusieurs séances dont le souvenir la fesoit frissonner.

La cause physique tenoit aux contractions spas-

(1) Dénomination bizarre, dont nous avons déjà fait sentir le ridicule.

modiques de la matrice qui, à la même époque dans la grossesse précédente, avoit été fatiguée par l'introduction réitérée et violente de l'instrument, à l'aide duquel on avoit provoqué et opéré l'avortement. Or, aucun accoucheur instruit, n'ignore que lorsqu'une femme enceinte a eu le malheur d'avorter, même spontanément, il faut les plus grandes précautions dans la grossesse subséquente, pour la garantir de l'avortement à la même époque, *a fortiori*, après l'avortement provoqué.

Le *toucher* ne fit que m'affermir dans mon opinion. Il m'éclaira sur le véritable état de la dame Picamelot, et réunissant tous les signes physiques et moraux, qui pouvoient servir de base à mon pronostic. » Rassurez vous, madame, lui dis-je, vous n'êtes qu'au septième mois de la grossesse, et avec quelques précautions, vous parviendrez sans doute au terme de neuf mois.

Ce pronostic fut un baume consolateur pour madame Picamelot, qui voyant reculer de deux mois l'époque fatale de l'accouchement, me donna toute sa confiance au grand regret des accoucheurs qui me l'avoient adressée, et qui firent de vains efforts pour me faire perdre sa confiance.

Voici les signes certains auxquels on peut distinguer les douleurs naturelles, et ceux qui caractérisent les mouvemens spasmodiques.

1°. Les douleurs qui seules constituent *le travail* de l'enfantement ont un accroissement progressif et des intermissions plus ou moins longues. Les mouvemens spasmodiques, au contraire, sont continuels et leur intensité est toujours à-peu-près la même jusqu'à ce qu'enfin ils viennent à s'appaiser.

2°. Les douleurs naturelles de l'enfantement opèrent par dégrés la dilatation de l'orifice externe

de la matrice, et cet orifice se rapproche du centre du bassin à mesure que le fonds se contracte sur les corps étrangers. Les mouvemens spasmodiques, au contraire, n'opèrent aucun changement sur l'orifice externe qui reste toujours dans le même état, et toujours situé en arrière et très-haut.

3°. Durant les douleurs naturelles de l'enfantement, le pouls de la femme *en travail* s'anime par dégrés, et finit par devenir fébrile à raison de l'irritation nerveuse qui de la matrice, centre de toutes les affections, se propage dans tout le système. Durant les mouvemens spasmodiques, le pouls est concentré, souvent foible et intermittent.

C'est en s'attachant à connoître parfaitement le caractère des douleurs naturelles, et à les distinguer des mouvemens spasmodiques, que le jeune praticien ne provoquera jamais l'accouchement avant le terme fixé par la nature, dont il doit ambitionner d'être l'esclave heureux, ou du moins l'interprête fidèle.

Je reçois en ce moment (1) une lettre d'un de mes élèves, le citoyen Christophe, officier-de-santé à Saint-Denis d'Anjou, Département de la Mayenne, qui prouve combien les erreurs commises en ce genre, peuvent être funestes aux accouchées.

Le citoyen Christophe, ne voulant point se prêter aux desirs d'une femme qui vouloit être accouchée de force, parce qu'elle éprouvoit des douleurs spasmodiques sans aucune dilatation de l'orifice, perdit sa confiance, et elle fit appeler le citoyen Chevrié, chirurgien à Sablé, petiteville de l'arrondissement de la Flèche, département de la Sarthe.

Voici, dit le citoyen Christophe, la théorie de

(1) 8 pluviôse an 10.

Chevrié,

Chevrié, *je suis pressé, les jours sont courts, travaillons* : à ces mots, il met bas son habit, étale sur la table son *forceps* et ses crochets, introduit des ciseaux mousses dans la matrice, applique un crochet sur la tête de l'enfant, dont la vie n'étoit point équivoque, et après cinq quarts d'heure de *travail*, il fait l'extraction de l'enfant mutilé, au détriment des parties génitales de la mère. Il prétendit que la délivrance étoit naturellement impossible, parce que la matrice se contractoit en *gourde*. Après ce beau chef-d'œuvre, Chevrié demande douze francs, monte à cheval, et plus jamais n'a reparu. Le *placenta* ne fut expulsé que trente-six heures après l'accouchement; la gangrène survint, et la malade mourut peu de jours après.

Le bon Christophe me demande si le Ministre de la Police ne pourroit point arrêter les progrès de l'ignorance et les féroces excès qui se commettent journellement dans l'art des accouchemens? Voici ma réponse.

Paris ce 11 pluviôse an 10.

«Les détails que vous me donnez sur les manœuvres du boucher, mandé au secours de cette malheureuse femme, ne m'étonnent point. Nous avons à Paris des accoucheurs de cette force, mais tant qu'il se trouvera des femmes qui voudront être égorgées, éventrées, ou symphisées; que voulez-vous que fasse à cela le Ministre de la Police? Chacun prend son plaisir où il le trouve. Votre juste indignation contre Chevrié, décèle une belle ame; mais quand la défunte l'a honoré de sa confiance, quand le mari l'a payé, quand la terre officieuse a couvert sa faute, que voulez-vous que fasse à cela le Ministre de la Police? Il vous diroit, avec raison, vous auriez dû vous opposer à ce meurtre, et chasser Chevrié de la maison à grands coups de crochets, plutôt que de

souffrir qu'on accouchât de force une femme qui n'étoit point en *travail*, etc.

ARTICLE XVII.

Du travail *insensible*, *et du* travail *sensible*.

Le *travail* de l'enfantement est la réaction de la matrice sur les corps étrangers, fruits de la conception.

Je divise le *travail*, en *travail* insensible et en *travail* sensible.

Le *travail* insensible a lieu quinze, vingt, ou vingt-cinq jours avant le dernier terme de la grossesse, sans que la femme enceinte éprouve la moindre douleur qui puisse, dans l'état physiologique, lui rendre sensible le phénomène qui s'opère actuellement en elle. Seulement, durant tout le cours du *travail* insensible, la femme enceinte s'apperçoit qu'elle est plus légère et moins grosse qu'auparavant.

Si ce *travail* est insensible pour la femme, en qui il a lieu, c'est que le col de la matrice n'ayant encore rien perdu de sa longueur et l'orifice interne de ce viscère n'opposant aucune résistance aux contractions graduées et successives de son fond, la femme enceinte ne doit éprouver aucune douleur, puisque les douleurs naturelles de l'enfantement qui constituent le *travail* sensible ne sont produites que par la résistance plus ou moins forte que l'orifice interne de la matrice oppose à la réaction du fond de ce viscère.

Je crois donc avoir observé le premier un signe patognomonique du dernier terme de la grossesse, signe d'autant plus précieux que l'art n'avoit aucune donnée certaine à opposer aux erreurs de calcul des femmes enceintes qui, ennuyées de souffrir durant

le cours d'une grossesse orageuse, soutenoient être à terme, lorsqu'à peine elles avoient atteint le huitième mois de leur grossesse, et l'accoucheur inexpérimenté les croyant sur parole, les mettoit en *travail* avant terme, et rendoit laborieux un accouchement qui, quelques jours, et souvent un mois plus tard, eût été naturel.

Ce signe, mes chers disciples, vous sera confirmé par l'observation, et comme dans l'étude des sciences exactes, toutes les vérités se servent mutuellement de preuve, ainsi le *travail* insensible, le signe pathognomonique du dernier terme de la grossesse, et la troisième situation de l'enfant dans la matrice, découlent de la même source, et se servent mutellement de preuve.

Le *travail* sensible commence à l'instant physique où les corps étrangers, fruits de la conception renfermés dans les membranes et chassés par le fond de la matrice, cherchent à se frayer une voie à travers l'orifice externe. La résistance qu'oppose ce même orifice au fond qui réagit par intervalle, constitue le *travail* sensible de l'enfantement, dont nous allons observer les progrès dans l'article suivant.

ARTICLE XVIII.

De l'accouchement.

L'accouchement est l'expulsion ou l'extraction de l'enfant hors de la matrice, par la voie naturelle, à l'époque où il peut vivre en venant au monde.

Je divise l'accouchement, en accouchement naturel, ou par expulsion, et en accouchement laborieux, ou par extraction.

Je n'ai pas jugé à propos d'admettre avec les auteurs anciens et modernes, la troisième espèce

d'accouchemens, désignée sous le nom d'accouchement *contre nature*, parce que je n'entends pas ce qu'ils veulent dire, et que je doute qu'ils se soient entendus eux mêmes. En effet, une fonction naturelle peut elle jamais être *contre nature ?* Un accouchement est-il *contre nature*, parce qu'un enfant présente les pieds à l'orifice, ou parce que l'accoucheur est obligé d'aller chercher les pieds ? Appellerons-nous *contre nature*, » l'accouchement qui ne peut » absolument pas se terminer par les seules forces » de la femme ; de même que celui que l'on ne » peut confier aux soins de la nature, sans exposer » la vie de la mère ou de l'enfant, et quelquefois » celle de l'un et de l'autre ».

Distinguerons-nous » deux sortes d'accouchemens *contre nature*; ceux qui n'exigent que la » main d'une personne instruite, et ceux qui ne » peuvent être terminés qu'au moyen de quelques » intrumens ? Dirons-nous, que les premiers sont » des accouchemens *contre nature*, et les derniers » des accouchemens *laborieux*.

Ne seroit-ce pas là je le demande, le comble de la déraison humaine? Eh quoi! l'accouchement qui exige l'application du *forceps*, n'est qu'un accouchement laborieux, et ceux qui n'exigent que la main d'une personne instruite, sont des accouchemens *contre nature?*

Dans l'accouchement le plus naturel, la main d'une personne instruite est souvent nécessaire, et sans le secours de l'art, l'accouchement le plus naturel pourroit devenir laborieux. Cette triple dénomination me paroît mieux convenir aux ouvrages des accoucheurs qu'aux accouchemens.

J'appelle ouvrages *naturels* ceux que la nature elle-même semble avoir dictés, parce que les auteurs plus jaloux d'être utiles que d'en imposer au public par une vaine érudition, n'ont pris pour guides

que l'expérience et l'observation. Tels sont les traités vraiment précieux de la Motte, de Mauriceau, de Peu, de Puzos, de Smellie, de Ould, de Johnson, de Charles White etc.

J'appelle ouvrages *laborieux*, ceux dont les auteurs ont mis leur esprit à la torture, pour créer des fantômes et des monstres, dont la nature n'offrit jamais les modèles. Tels sont entre mille autres, *ab uno disce omnes*, les accouchemens laborieux de l'esprit, les productions monstrueuses de ce garçon barbier de Samuël Bernard, de cet illustre charlatan, chef de la secte des accoucheurs mécaniciens, qui avec le legs (1) de son maître, fit semer à tort et à travers de la géométrie dans le mécanisme de l'accouchement, soumit à de faux calculs, les forces incommensurables de la matrice, et tirant de ses principes erronés les plus absurdes conséquences, commit de fautes graves en pratique, et ne trouvant pas ses mains assez fortes pour dompter la nature, fit forger le tire-tête, enfant malheureux, dont il rougit bientôt après d'être le père, et qu'il repoussa de son sein, comme on repousse avec horreur ces fruits honteux du libertinage, conçus avec volupté, mais dont on rougit bientôt après d'être le père.

Ses observations vagues, laborieuses, et souvent contraires à sa propre théorie, produisent au moral sur l'esprit du philosophe qui y cherche la vérité de bonne foi, l'effet que produit au physique, le spectacle de ces vapeurs légères, dont la forme bizarre captive un instant nos regards, mais dont la masse incohérente forme ces nuages épais qui dérobent à nos yeux le soleil.

---

(1) Samuel Bernard, laissa en mourant un legs de 100000 liv., à Levret son garçon barbier et baigneur.

J'appelle ouvrages *contre nature*, ceux qu'enfanta l'imagination en dépit de l'observation de la nature et du bon sens, telles sont ces productions singulières, enrichies de gravures (1), moins propres à instruire le lecteur qu'à l'égayer, en faisant exécuter au fœtus, dans une matrice double de son volume naturel, tous les tours de force et d'adresse qu'exécutent dans leur salle les disciples de Nicolet. (2) Telle est cette nouvelle méthode (3) de pratiquer une opération, qui exige moins de génie que de férocité, dans le boucher qui l'entreprend. Tels sont, en un mot, tous les ouvrages modernes, dont les auteurs ainsi que Chambon, n'ont écrit que pour écrire, ou pour consacrer les erreurs des anciens, auxquels ils ont voué une stupide admiration.

Après avoir pratiqué les accouchemens à Montpellier, sous les yeux de Serres, célèbre accoucheur de cette ville, et m'être nourri de la lecture des ouvrages de Mauriceau, de la Motte, de Peu, de Smellie, de Puzos, etc., je me dis à moi même, quel est donc le procédé de la nature, dans la plus importante fonction de l'économie? Ne trouvant nulle part la solution de ce problème, je pris la liberté de la proposer à mon indigne instituteur, je l'ignore, me répondit modestement Serres. Affligé de cette réponse, comment pourrai-je, me dis-je à moi même, seconder le vœu de la nature, si j'ignore le procédé qu'elle emploie. Découragé dès mon entrée dans la carrière, par cet obstacle que je croyois insurmontable, j'allois renoncer à la pratique d'une branche de la médecine, que j'aurois

---

(1) Voyez les planches de l'ouvrage de Viardel.

(2) Ancien directeur à Paris, du spectacle des *grands danseurs* des boulevards.

(3) Nouvelle méthode de pratiquer, l'opération cæsarienne, par Lauverjat.

rougi d'exercer mécaniquement, lorsque inspiré sans doute par le dieu de la médecine, je me dis laissons là les hommes et les livres et ne prenons pour modèle que la nature. Ah! que je fus bien inspiré! C'est à cette divine institutrice, que je dois la connoissance du procédé simple, à la faveur duquel l'enfant à terme franchit les détroits et l'excavation du petit bassin.

Il me souviendra toute ma vie, de la première observation (1) que je fis sous les auspices de la divinité, que le génie des arts, ne cesse de proposer pour modèle, aux hommes jaloux, de se faire un nom, et capables de sentir tout le prix d'une solide gloire.

ARTICLE XIX.

Du mouvement de rotation spirale du corps de l'enfant sur son axe, à l'instant physique où il franchit les détroits et l'excavation du petit bassin.

CITOYENS INSTITUTEURS, (1)

Dans l'accouchement naturel, l'enfant, à la faveur des forces éminemment expultrices du viscère qui le renferme, franchit, durant le *travail*, les détroits et l'excavation du petit bassin par un mouvement de rotation spirale, c'est-à-dire, en décrivant une ligne qui commence, tantôt au bord interne et moyen de la fosse iliaque droite, jusqu'à la partie interne et moyenne de la cuisse gauche

(1) Je la rapporterai dans l'article suivant.

(1) Cette découverte fut soumis en l'an IV, au jugement de l'Institut national de france.

de la mère, tantôt au bord interne et moyen de la fosse iliaque gauche, jusqu'à la partie interne et moyenne de la cuisse droite de la mère.

Tel est le vœu, tel est le procédé de la nature, dont la découverte, qui m'appartient, sera établie sur deux bases inébranlables, l'expérience et l'observation.

En effet, si le lévier le plus puissant, que le génie des arts ait imaginé jusqu'à ce jour, est celui auquel on imprime un mouvement de rotation spirale, tels que le balancier, pour la fabrication de la monnoie, le pressoir à fouler, la presse d'imprimerie, la vrille, si nécessaire pour percer les métaux les plus durs; combien ce même levier doit-il être plus puissant et plus actif, entre les mains de la nature, dont l'art ne pourra jamais égaler la perfection.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de démontrer la nécessité du mouvement de rotation spirale du corps de l'enfant sur son axe, pour qu'il puisse franchir les détroits et l'excavation du petit bassin; je crois avoir rempli cette tâche et démontré 1°. par l'opposition des diamètres des détroits du bassin de la mère; 2°. par l'opposition de la fente transversale du museau de tanche, ou orifice externe de la matrice, avec la vulve ou fente perpendiculaire; 3°. par l'opposition des diamètres du corps de l'enfant; 4°. enfin, par le rapport des diamètres du corps contenant, ou bassin de la mère, avec les diamètres correspondants du corps contenu, ou de l'enfant à terme, je crois, dis-je, avoir démontré jusqu'à l'évidence, que l'enfant à terme ne peut être, ni expulsé, ni extrait de la matrice en ligne droite, à travers les détroits et l'excavation du petit bassin. Il ne me reste plus qu'à décrire le mouvement de rotation spirale dans l'accouchement par la tête, par les pieds, par les

genoux et par les fesses. Et d'abord, voyons comment la nature abandonnée à ses propres efforts, exécute elle-même ce mécanisme admirable, afin que nous puissions imiter son procédé, dans le cas où elle a besoin des secours de l'art, dans l'exercice de la plus importante fonction de l'économie.

Je n'aurai point recours à l'expérience et aux observations d'autrui, je vais dire ce que j'ai observé le premier dans un accouchement où, seul avec la femme en *travail*, je fus simple spectateur de la nature, et témoin de l'exécution de son mécanisme admirable.

OBSERVATION.

Le 11 juin 1781, un conseiller à la Cour des Aides de Montpellier m'invita à dîner à sa maison de campagne de Laverune, village distant d'une lieue de Montpellier. A peine fûmes-nous arrivés qu'on vint nous dire que la fille de son jardinier, âgée de seize ans, grande, et bien faite, étoit atteinte des premières douleurs de l'enfantement. La matrône du lieu étoit dangéreusement malade, le magistrat me propose à sa belle jardinière, et sous ses auspices je suis accepté. Les douleurs étoient assez vives, et se dirigeoient efficacement vers l'orifice de la matrice. Jaloux de profiter d'une occasion aussi favorable pour épier la nature, et la prendre, en quelque sorte, sur le fait, je fis dresser un lit de camp, dans une chambre vaste et bien aërée, où je restai seul avec elle. J'étois bien sûr d'avoir mes coudées franches. La mère de la jeune jardinière étoit à Montpellier; l'époux étoit parti dès le matin pour aller à la mer; le maître du logis se soucioit fort peu d'être témoin d'une telle opération; en un mot, me voilà tête à tête avec la nature, aux pieds de la patiente.

Sa situation, son attitude étoient telles, que mon œil se promenoit à son gré sur les parties génitales externes, sans que la jeune femme, dont les jupes descendoient jusqu'à mi-jambe, put se douter du larcin fait à sa pudeur; et pour n'être ni surpris, ni troublé dans mes observations, j'interposai un rideau suspendu entr'elle et moi, sous prétexte de la garantir à la fois et de la réverbération du soleil et de l'importunité des mouches.

Je dois observer que je ne fis placer la patiente sur le lit du *travail*, que parce que les douleurs de l'enfantement étoient très-expulsives, que l'orifice de la matrice se dilatoit, à chaque nouvelle douleur, et se rapprochoit du centre du bassin, que le pouls étoit fréquent, que son visage étoit animé, que son trouble alloit toujours croissant, en un mot, que tout annonçoit un accouchement prochain. Sans le concours de tous ces signes précurseurs d'une prompte délivrance, on doit engager la femme en *travail* à se promener, parce qu'un exercice modéré favorise les contractions naturelles de la matrice.

En cet état des choses, je me mis en embuscade, l'œil au guet, et bien résolu d'abandonner entièrement la patiente à la nature, comme si elle eût été seule au sein d'un bois. Là, le compas dans l'œil, la montre d'une main et le crayon de l'autre, voici le spectacle, vraiment ravissant dont je fus témoin.

Depuis dix heures très-précises, jusqu'à onze heures du matin, la femme en *travail* eut sept douleurs qui furent toujours croissant, et qui se succédèrent l'une à l'autre dans la progression suivante;

Douleurs.	*Intervales.*	*Durée.*
De la Ie. à la 2e..	15 min.....	21 sec.
De la 2e à la 3e..	14 min.....	27 sec.
De la 3e à la 4e..	10 min.....	27 sec.
De la 4e à la 5e..	8 min.....	29 sec.
De la 5e à la 6e..	7 min.....	32 sec.
De la 6e à la 7e..	6 min.....	35 sec.

Depuis onze heures jusqu'à midi, la femme en *travail* eut douze douleurs, qui furent toujours croisant, et qui se succédèrent l'une à l'autre dans la progression suivante.

Douleurs.	*intervales.*	*Durée.*
De la 7e à la 8e...	6 min.....	36 sec.
De la 8e à la 9e...	6 min.....	40 sec.
De la 9e à la 10e..	6 min.....	42 sec.
De la 10e à la 11e..	5 min.....	45 sec.
De la 11e à la 12e..	6 min.....	45 sec.
De la 12e à la 13e..	5 min.....	47 sec.
De la 13e à la 14e..	5 min.....	49 sec.
De la 14e à la 15e..	5 min.....	55 sec.
De la 15e à la 16e..	4 min.... 1 min.	2 sec.
De la 16e à la 17e..	4 min.... 1 min.	10 sec.
De la 17e à la 18e..	4 min.... 1 min.	27 sec.
De la 18e à la 19e..	4 min.... 1 min.	33 sec.

Il résulte de cette observation 1°. que l'intervalle des douleurs entr'elles est en raison inverse de leur durée; 2o. que la durée de chaque douleur est en raison directe de son intensité, c'est-à-dire, qu'à mesure que l'intervalle des douleurs diminue progressivement, leur durée augmente dans la même progression, et qu'à mesure que la durée

des douleurs augmente, l'intensité de chaque douleur augmente aussi dans la même progression.

Midi sonnoit, les membranes rompirent, et les eaux de l'*amnios*, projectées par la matrice, me baignèrent de la tête aux pieds.

Je n'écris que pour des physiciens philosophes, et je ne rougis point de manifester à leurs yeux l'enthousiasme sacré que m'inspira toujours la contemplation des phénomènes de la nature. Midi sonnoit, lorsque j'apperçus, pour la première fois, le disque vermeil du globe qui poussoit un nouvel être à la vie. Que ne puis-je faire passer dans l'ame de mes lecteurs les vives émotions que la vue de ce spectacle me fit éprouver alors, et que sa seule idée reproduit dans la mienne en ce moment. Mais il est des sentimens qu'on ne peut exprimer sans les affoiblir, et qu'on ne doit se permettre de peindre qu'à l'aide d'une image fidèle, qui les réfléchisse au fond de tous les cœurs sensibles. Qu'on se figure donc un aveugle né, qui, à l'âge de dix-neuf ans, jouit tout à coup de la faculté de la vue. Seul, au milieu des champs, en un beau jour d'été, l'œil fixé, pour la première fois, sur le point le plus brillant de l'horizon, il est témoin du lever du soleil, dont le disque radieux lui paroît s'élever sur notre hémisphère. Si cet homme n'a point une ame de bronze, de quels sentimens divers ne sera-t-il point agité? Eh bien! à dix-neuf ans j'étois cet aveugle-né. Je contemplois pour la première fois le grand phénomène de la nature, je portois un cœur sensible, qu'on juge à présent des sentimens que je dus éprouver. Eh! qu'on ne pense point que j'exagère, l'instant physique de la naissance du jour, n'est ni plus imposant, ni plus majestueux que celui qui précède la naissance de l'homme.

A la vingtième douleur, qui fit pousser à la patiente le cri le plus aigu, la tête de l'enfant fran-

chit le détroit inférieur du bassin. Il me fut aisé d'en juger par le tressaillement des parties extérieures de la génération, par la violente contraction des *muscles génitaux*, enfin par la tension et la saillie du périnée.

A la vingt et unième douleur, la tête de l'enfant franchit les parties molles externes, le nez tourné vers l'*anus* de la mère. L'enfant resta environ cinq minutes dans cette situation jusqu'à ce que la vingt-deuxième douleur donnant à son tronc une nouvelle direction, en portant l'épaule droite vers le *sacrum* de la mère, et l'épaule gauche vers la symphise des *pubis*, pour leur passage à travers le grand diamètre du détroit inférieur du bassin, la tête de l'enfant décrit alors un arc de quatre-vingt-dix dégrés, ensorte que le nez se tourna tout-à-coup vers la partie interne et moyenne de la cuisse gauche de la mère.

Ce mouvement de rotation fut un trait de lumière qui m'éclaira sur le mécanisme de l'accouchement naturel, bien plus que toutes les leçons que j'avois reçues de mes maîtres.

La vingt-troisième et dernière douleur acheva d'expulser l'enfant sur la couche destinée à le recevoir.

Cinq minutes après, le *placenta* fut expulsé, en tournant vers la cuisse que regardoit auparavant la face de l'enfant.

La jeune accouchée fatiguée par la chaleur autant que par les douleurs de l'enfantement fut provoquée au sommeil, et en goûta paisiblement les douceurs, pendant près d'une heure et demie. A son réveil elle s'assied sur son séant, et comme le nouveau-né poussoit des cris aigus. *Que li fasés ?* me dit-elle, *l'ou voli veire.* Que faites-vous à ce cher enfant, je veux le voir ? A peine avois-je donné mes premiers soins à cet enfant, que la mère

de l'accouchée arrive et vient me remplacer dans mes fonctions.

Voilà l'accouchement de la nature, c'est-à-dire, celui qui peut quelquefois se passer des secours de l'art. Mais c'est à l'art de décrire le procédé de la nature, c'est-à dire, le mécanisme constant qu'elle emploie pour expulser l'enfant à travers les détroits et l'excavation du petit bassin.

L'enfant à terme au commencement du *travail*, dans l'accouchement naturel, à la face tournée vers l'une ou l'autre fosse iliaque de la mère.

La gloire de cette découverte appartient au docteur Ould. Ce médecin anglais, dans son Traité des Accouchemens, publié à Dublin, en 1742, a dit le premier, que la situation de l'enfant au commencement du *travail*, n'est pas telle que son front regarde directement le dos de la mère, mais un côté du bassin. En effet, pour qu'il y ait rapport de diamètres, entre le bassin de la mère et la tête de l'enfant, il faut que la face de celui-ci regarde une fosse iliaque de la mère. C'est donc au bord interne et moyen de l'une des fosses iliaques, que la face de l'enfant commence à décrire une ligne spirale, laquelle va se terminer à la partie interne et moyenne de la cuisse opposée, à la fosse iliaque d'où la face est partie. Mais avant de faire la démonstration de ce mécanisme, disons un mot des douleurs ou contractions naturelles du viscère qui impriment à l'enfant et au *placenta* ce mouvement de rotation spirale.

Les premières douleurs du *travail* de l'enfantement produisent, sur les femmes qui les éprouvent, l'effet d'un aiguillon qui, de temps en temps, leur darde les flancs, ce qui fit donner à ces douleurs le nom bizarre de *mouches*, consacré par l'usage. Quoique cette première époque du *travail* n'offre souvent aucune altération sensible dans le pouls,

cependant il est vrai de dire que l'anxiété, l'inquiétude, le trouble secret qui agitent la femme en cet état, sont, pour l'accoucheur clair-voyant, autant de signes certains de la crise naturelle qui va s'opérer.

La nature ne fait rien d'une manière soudaine et violente. Le physicien regarde souvent comme le commencement d'une action le moment où elle devient sensible pour lui, et auquel elle est déjà bien avancée. Il semble que la nature se plaise à nous dérober le premier instant de ses opérations, de peur que notre impatience ne vienne, en dépit d'elle, lui en dérober le succès.

L'histoire de la nature est aussi celle des faits propres à démontrer cette vérité. Depuis long-temps le *travail* de l'enfantement se prépare dans la matrice, avant qu'il soit annoncé à l'observateur le plus expérimenté. Et comment pourroit-il s'appercevoir de ce travail préparatoire, quand la femme même en qui s'opère ce phénomène ne s'en doute même point, à moins que par une disposition particulière, ce premier *travail*, que j'appelle *insensible*, ne développe en elle une affection spasmodique, que l'accoucheur inexpérimenté confondit trop souvent avec les douleurs naturelles de l'enfantement.

Lorsque les fibres circulaires de la matrice en se contractant forcent les corps étrangers renfermés dans sa cavité, à opérer la dilatation de l'orifice, alors les douleurs deviennent plus fréquentes et plus aiguës. La femme en *travail* annonce leur retour, elle paroît même les supporter avec plus d'impatience, parce que la nature lui donne l'instinct de connoître que ces douleurs n'ont point encore le degré d'efficacité nécessaire, pour la débarrasser du fardeau qui l'accable. Cette seconde espèce de douleurs, que nos accoucheurs appellent *vraies dou-*

leurs, pour les distinguer des mouvemens spasmodiques, auxquels ils donnent le nom de *fausses douleurs*, prend ordinairement dans les reins, et se perd dans cette région, ou se propage dans la région hypogastrique jusqu'aux parties naturelles.

A mesure que l'orifice externe de la matrice se dilate, les parois et le fond de ce viscère se contractent à la fois sur l'enfant, dont la tête repose sur le détroit supérieur. A chaque nouvelle douleur cette tête moulée à travers sa filière naturelle s'allonge et s'avance jusqu'à ce que la symphise du menton soit appuyée sur le *sternum*, et jusqu'à ce que l'angle formé par la base du coronal et par les os du nez, vienne la fixer sur le bord interne et moyen de l'une des fosses iliaques. Là, cette tête comprimée de plus en plus, prend la figure et la direction nécessaires à ses progrès, à travers l'excavation du petit bassin.

Arrêtons-nous un moment, pour admirer la nature, dont la sagesse est empreinte à chaque pas dans le sanctuaire de la génération. On s'est demandé souvent pourquoi le nez est en partie fixe et en partie mobile. Mais personne, à mon avis, n'en a encore pénétré la véritable cause. Si tout le nez eût été osseux, la tête de l'enfant n'auroit franchi qu'avec peine le détroit supérieur, et l'accouchement eût été très-laborieux, pour ne pas dire impossible à terminer. Si tout le nez eût été cartilagineux, la tête de l'enfant manquant d'un point fixe, propre à sa direction, se seroit engagée à faux dans le petit bassin. Le nez devoit donc être en partie fixe, et en partie mobile, pour les divers usages auxquels il est destiné. En effet, lorsque l'enfant est disposé à s'avancer dans la direction qui lui convient, les cartilages du nez cèdent aux contractions réitérées de la matrice, et la tête franchit le détroit supérieur.

Dans l'accouchement par les pieds, cette mobilité des

des cartilages du nez de l'enfant étoit bien plus nécessaire encore que dans l'accouchement par la tête. En effet, si tout le nez eût été osseux, sa surface inférieure, où l'on remarque l'ouverture des narines, séparées par la cloison nazale, n'auroit pas manqué de s'accrocher au bord du détroit supérieur du bassin, et cet obstacle auroit rendu l'accouchement très-laborieux, et même le plus souvent impossible à terminer par la voie naturelle, sans parler des déchiremens que l'extrémité du nez, supposée osseuse, auroit produit nécessairement, dans le trajet du petit bassin, et des parties molles de la génération (1).

Cependant le petit bassin, comme nous l'avons dit, étant de figure conique, l'enfant ne pourroit aller plus avant dans la même direction, si à cette hauteur tout ne concouroit à lui faire exécuter un mouvement de rotation, à la faveur des deux étendues, que les accoucheurs désignent sous le nom de diamètres moyens ou obliques, que nous plaçons au milieu de l'excavation du petit bassin, l'un depuis le centre du trou ovalaire droit, jusqu'au centre de l'échancrure sacro-ischiatique gauche ; l'autre du centre du trou ovalaire gauche, jusqu'au centre de l'échancrure sacro-ischiatique droite. Ces deux diamètres inutiles au détroit supérieur du bassin, sont

(1) Des hommes qui ont le nez très-long, mais qui malheureusement ne voyent pas plus loin que leur nez, m'ont objecté sérieusement, que le nez de l'enfant à terme, n'est pas assez long pour arrêter la face au bord du détroit supérieur, et changer ainsi la direction de la tête. Mais ces hommes ignoroient sans doute, que le grand diamètre de la tête de l'enfant à terme, a six pouces d'étendue, tandis que le grand diamètre du détroit supérieur, n'a que cinq pouces, et qu'un corps contenu plus grand d'un pouce, que le corps contenant, doit être arrêté par le plus léger obstacle, sur tout, si ce corps sphérique n'a qu'un seul point saillant sur toute sa surface.

destinés, par la nature, à recevoir le grand diamètre de la tête de l'enfant, au milieu de l'excavation du petit bassin, de manière que la tête ayant franchi le détroit supérieur, la face tournée vers l'une ou l'autre fosse iliaque, le nez descend le long de l'échancrure sacro iliaque, pour se rendre au milieu de la courbure du *sacrum*.

Ç'en seroit assez pour convaincre tout homme impartial et de bonne foi, 1°. que la nature a destiné les deux diamètres appelés moyens ou obliques, à faire tourner la tête de l'enfant dans l'excavation du petit bassin; 2°. que pour l'exécution du mouvement de rotation spirale, il falloit que ces deux étendues fussent plus grandes que le grand diamètre du détroit supérieur; 3°. que ces diamètres moyens ou obliques devoient être nécessairement deux en nombre, afin que la face de l'enfant qui, suivant l'observation de Ould, regarde, au commencement du *travail*, tantôt le côté droit, tantôt le côté gauche de la mère, trouvât de chaque côté du bassin, un espace propre à la recevoir et à la diriger dans la concavité du *sacrum*.

Cependant, me dira-t-on, pourquoi la tête de l'enfant, au commencement du *travail*, ne s'engage-t-elle pas de préférence à travers l'un ou l'autre des deux diamètres appellés obliques, puisqu'ils sont plus étendus que le grand diamètre du détroit supérieur? Je vais répondre à cette objection de manière à ne laisser aucun doute à cet égard. Chacun des diamètres appelés obliques, est en effet plus étendu que le grand diamètre du détroit supérieur, mais le grand diamètre de la tête de l'enfant ne peut s'engager à travers l'un ou l'autre de ces diamètres obliques, qu'après avoir franchi le grand diamètre du détroit supérieur, 1°. à raison de la saillie du *sacrum* qui, s'avançant au milieu de chacun de ces diamètres obliques, empêcheroit le grand diamètre

de la tête de l'enfant de s'y engager; 2°. parce que les psoas qui s'étendent, depuis les parties latérales de la région des lombes, jusqu'au petit trochanter du *fémur*, formant entre eux un angle aigu, et toujours en contraction à raison de leurs usages, les psoas, dis-je, opposent des deux côtés une puissante barrière à la tête de l'enfant, en empêchant son grand diamètre de s'engager à travers l'un des diamètres obliques, avant d'avoir passé par le grand diamètre. Mais à peine le grand diamètre de la tête de l'enfant a-t-il franchi le grand diamètre du détroit supérieur, que nul obstacle ne s'oppose au mouvement de rotation spirale que je vais continuer de décrire.

Si la face de l'enfant, au commencement du *travail*, regarde la fosse iliaque droite de sa mère, elle descend le long de la symphise sacro-iliaque droite, en décrivant en spirale, un arc de quatre-vingt-dix degrés, ou un quart de cercle, jusques dans la courbure du *sacrum*.

Le même mécanisme a lieu du côté gauche, si la face de l'enfant, au commencement du *travail*, regardoit la fosse illiaque gauche de la mère.

Dans l'accouchement par la tête, quand la face de l'enfant est logée dans la courbure du *sacrum*, il y a rapport parfait des diamètres entre le corps contenant et le corps contenu. En effet, le grand diamètre de la tête de l'enfant répond au grand diamètre du détroit inférieur du bassin, et le petit diamètre de la tête, au petit diamètre du même détroit; tandis que le grand diamètre des épaules de l'enfant, répond au grand diamètre du détroit supérieur du bassin. L'enfant doit donc être expulsé, ou extrait en ligne droite, jusqu'à ce que le grand diamètre des épaules soit parallèle au petit diamètre du détroit inférieur du bassin.

L'étendue de la ligne que les épaules de l'en-

fant ont à parcourir dans l'excavation du petit bassin, est de six pouces ou environ.

Cette ligne est mixte, c'est-à-dire, en partie courbe et en partie droite ; courbe, à raison de la courbure du *sacrum* : droite, à raison de la direction du cou, traversé par l'axe du corps.

Quand la tête de l'enfant est expulsée hors de la vulve, les épaules descendues jusqu'au petit diamètre du détroit inférieur, répondent l'une, à la tubérosité ischiatique droite, l'autre à la tubérosité ischiatique gauche.

J'ai le premier établi en principe, et ce principe fondamental de pratique, ne sera jamais démenti par l'expérience et l'observation, je veux dire que, *la plus grande largeur des épaules d'un enfant à terme, est toujours égale, au grand diamètre de sa tête, réduite à son plus haut point de compression.* Je vais me rendre intelligible.

Supposons que la plus grande largeur des épaules d'un enfant à terme soit de cinq pouces d'un deltoïde à l'autre, je dis que le grand diamètre de la tête de ce même enfant sera de six pouces. Mais la nature qui n'a rien négligé pour rendre cette tête susceptible de la plus grande réduction, soit en laissant l'ossification imparfaite, soit en faisant chevaucher les unes sur les autres, les pièces osseuses qui entrent dans la structure du crâne, la nature, dis-je, égale toujours le grand diamètre de la tête de l'enfant, à celui que je suppose traverser la plus grande largeur des épaules. Or le grand diamètre des épaules d'un enfant à terme, étant toujours égal au grand diamètre de la tête de ce même enfant, réduite d'un pouce par l'effet de la compression, il est naturel d'en conclure, que dans l'accouchement par la tête, c'est toujours le grand diamètre de la tête de ce même enfant, pris depuis la symphise du menton jusqu'à l'extrémité postérieure de la suture sagittale,

qui fraye le passage aux épaules, tandis que dans l'accouchement par les pieds, ce sont les épaules, les bras levés sur les parties latérales de la tête, qui frayent le passage au grand diamètre de la tête.

Qui de nous, parmi les jeux de l'enfance, ne s'est donné le plaisir de passer, ou de voir passer quelqu'un de ses camarades, à travers deux barreaux d'une grille de bois, ou de fer. Guidé par le seul instinct, l'enfant commence par passer sa tête entre les deux barreaux, distants l'un de l'autre de trois pouces et demi, de manière à ne permettre qu'a peine le passage du petit diamètre de la tête, tandis que son grand diamètre, passe parallèlement et sans obstacle, entre les deux barreaux. Mais à peine sa tête a-t-elle franchi, que l'enfant ayant le cou entre les deux barreaux, fait décrire au tronc, un arc de 90 dégrés et dirige le diamètre des épaules, suivant la longueur des barreaux, tandis qu'il eût été aussi mal adroit qu'impossible, de vouloir faire passer ses épaules, dans la direction du petit diamètre de sa tête.

Fort de ce principe, je ne crains plus d'objection solide contre le mouvement de rotation spirale, dont l'évidence va tomber sous les sens.

A mesure que l'orifice de la matrice se dilate, les douleurs deviennent plus aiguës et leur effet commence à se manifester, par l'écoulement d'une matière glaireuse et sanguinolente, qui a lieu par la vulve, et qui dure quelquefois jusqu'à la fin du *travail*. On dit alors vulgairement, que les femmes *marquent*. Voici par quel mécanisme, s'opère la dilatation de l'orifice. Toute fibre circulaire en se contractant, tend à décrire une ligne droite ; les fibres circulaires de la matrice doivent donc nécessairement dans leur contraction, presser de toutes parts les corps étrangers renfermés dans la cavité de ce viscère et les pousser du côté qui leur oppose le moins de

résistance. De plus, la disposition particulière des fibres rayonnées du fond de la matrice, que Ruisch avoit pris pour un muscle particulier, permet à ce fond, de se rapprocher de l'orifice. Or cette double contraction des parois et du fond de la matrice, doit contraindre l'orifice de ce viscère, à se dilater par dégrés. Cette action est augmentée par l'effort des eaux de l'*amnios* qui s'avancent dans ce passage. Cet effort est la seconde cause de la dilatation de l'orifice. Voici comment cette cause agit. Lorsque par la contraction des fibres musculaires, la capacité de la matrice diminue, que son orifice se dilate et que la portion du *chorion* la plus voisine de cet orifice, se décole et se sépare de la surface interne de la matrice, les eaux dont l'enfant est environné, sont fortement comprimées de toutes parts, excepté vers l'orifice qui se dilate; alors les eaux s'y portent, une partie de leur action est employée à pousser devant elles les membranes qui les renferment, et l'autre partie s'exerce sur toute la circonférence de l'orifice qui, poussé, pressé, forcé sur tous les points, cède aux efforts du fluide qui le dilate, sans le meurtrir et sans le déchirer.

Si l'on touche l'orifice de la matrice à l'instant physique de la douleur, on observe qu'il s'ouvre et que son bord s'amincit dans toute sa circonférence. Les membranes qui contiennent les eaux, s'avancent à travers l'orifice dilaté, elles y forment une espèce de vessie fort tendue, par le fluide qu'elles recèlent et dont l'émisphère ressemble à la convexité d'une timballe, dont la saillie hors de l'orifice, empêche de toucher la tête de l'enfant. Mais après chaque douleur, la tumeur que formoient les membranes distendues par les eaux s'effacent, l'orifice de la matrice se relâche, devient mou et sa circonférence diminue. On peut alors distinguer à travers les membranes relâchées, quelle est la partie du corps que l'enfant présente au passage.

Il est bon d'observer ici que, quoique la matrice ait été douée par la nature, d'une somme prodigieuse de forces expultrices, capables de la débarrasser des corps étrangers renfermés dans sa cavité, si l'art par ses mauvaises manœuvres, ne vient s'opposer aux efforts de ce viscère, cependant l'enfant vivant, concourt à la fois par son action et par l'élasticité naturelle de ses parties, et à la dilatation de l'orifice, et à sa plus prompte expulsion possible. Il est si vrai que l'action de l'enfant seconde celle de la matrice, que l'orsque l'enfant y est dans un état absolument passif et que toutes les parties de son corps sont dans un relâchement complet, comme dans les cas, ou de foiblesse extrême, ou de mort, l'accouchement est alors plus long, plus laborieux et plus difficile à terminer.

Le calme dont jouissent momentanément les femmes en *travail*, dans l'intervalle des douleurs, n'est point un calme absolu, mais seulement relatif à l'état violent dans lequel elles se trouvent à l'instant physique de la douleur; en effet l'intervalle de chaque douleur, n'est qu'un moment de relâche, durant lequel la matrice se recueille pour ainsi dire, afin d'agir bientôt après, avec plus d'efficacité, sur les corps étrangers qu'elle doit expulser.

Quand la fin du *travail* approche, les douleurs se succèdent rapidement, les efforts sont plus violens et les femmes semblent les supporter avec moins d'impatience, par l'effet naturel de cette loi générale de l'économie, qui établit des rapports médiats, entre la fibre nerveuse et la fibre musculaire. Ces rapports sont tels, que la sensibilité nerveuse, est toujours en raison inverse de la force musculaire, c'est-à-dire, que la sensibilité nerveuse est d'autant plus vive, que les contractions de la matrice sont moins expultrices et que la sensibilité nerveuse diminue, à mesure que les forces expultrices de l'*uterus* sont plus actives et

plus efficaces, ainsi les premières douleurs du *travail* de l'enfantement, quoique moins aigües que les dernières, sont néanmoins plus insupportables que celles-ci, parce que la femme en *travail* a encore assez de force pour lutter contre elles, et en neutraliser pour ainsi dire l'heureux effet. Mais quand la matrice, par son action triomphe avec avantage des vains efforts qu'on voudroit lui opposer, alors la femme en *travail* succombe, et dans l'état d'impuissance, où la réduit la prostration totale de ses forces, le *travail* fait les progrès les plus rapides.

Dans l'accès d'une douleur violente, la poche qui renferme les eaux crève, et alors, si l'ouverture des membranes a lieu sur un des points de leur surface saillante à l'orifice, l'eau que cette poche contenoit, s'échappe avec impétuosité, jusqu'à ce que la tête de l'enfant, en s'adaptant à l'orifice de la matrice, vienne en intercepter l'écoulement. Mais si la rupture des membranes a lieu à un point quelconque hors de la circonférence de l'orifice externe, les eaux ne s'écoulent alors que très-lentement à chaque nouvelle douleur, ce qui rend le *travail* beaucoup plus long.

Après l'évacuation totale, ou partielle des eaux de l'*amnios*, la matrice se contractant par dégrés, a besoin pour agir sur les corps étrangers qu'elle renferme, d'un espace de tems proportionné à la quantité de fluide dont elle vient de se débarrasser; alors les douleurs recommencent, la tête de l'enfant franchit l'orifice de la matrice et le détroit inférieur du bassin, la face tournée vers la concavité du *sacrum*, tandis que les épaules franchissent à leur tour, le détroit supérieur.

Quand la tête de l'enfant est hors de la matrice, le vagin qui la reçoit, s'élargit aux dépens de sa longueur, ensorte que c'est moins l'étendue de ce conduit membraneux, que les parties génitales externes qui

offrent encore quelque obstacle à la sortie de l'enfant. Elles se dilatent enfin, les nymphes disparoissent, les grandes lèvres semblent rentrer, la fourchette s'étend et quelquefois se rompt, la tête se dégage et sa situation actuelle hors de la vulve est telle, que le nez est tourné vers l'*anus* et les oreilles, chacune vers chaque partie interne et moyenne des cuisses de la mère.

En cet état des choses, les épaules de l'enfant engagées dans l'excavation du petit bassin, après avoir franchi le grand diamètre du détroit supérieur, ne pouvant plus avancer dans la direction de ce même diamètre qui vient de leur livrer passage, tournent et décrivent dans l'excavation du petit bassin, un arc de 90 dégrés en ligne spirale, ensorte que l'une d'elles vient se placer sous l'arcade des *pubis* et l'autre dans la courbure du *sacrum*, pour franchir ainsi le grand diamètre du détroit inférieur. Cependant la tête de l'enfant, dont le grand diamètre est toujours opposé à celui des épaules, achève enfin son mouvement de rotation spirale et la face se tourne vers la partie interne et moyenne de la cuisse de la mère, opposée à la fosse iliaque d'où elle est partie. Bientôt après la matrice expulse les épaules, et le reste du corps ne tarde pas à suivre.

Une observation bien importante à faire, est qu'il n'est pas indifférent pour le succès de l'accouchement, de diriger sous les *pubis*, l'épaule droite ou gauche de l'enfant à terme, dont la tête a été expulsée hors de la vulve, dans le cas où la matrice épuisée par un long *travail*, n'auroit pas elle-même assez de force pour terminer le mouvement de rotation spirale et que les douleurs cesseroient tout-à-coup.

En effet, il ne peut jamais être indifférent pour le succès du *travail* et de la couche, de contrarier la nature au point de s'opposer à son vœu, en faisant monter l'épaule droite, par exemple, vers les *pubis*,

au lieu de l'épaule gauche. Pour éviter cette mauvaise manœuvre, l'accoucheur se contentera d'enfourcher les deux épaules de l'enfant, avec les doigts indicateurs et les doigts du milieu, et de balancer l'axe qui traverse le grand diamètre des épaules, jusqu'à ce que la matrice ainsi provoquée à manifester son action, indique à l'accoucheur, par une légère contraction, qu'elle est celle des deux épaules qui doit monter sous les *pubis*, et qu'elle est celle qui doit descendre sous la courbure du *sacrum*.

Un exemple fera mieux sentir la vérité du précepte que je veux établir. Supposons que la face de l'enfant au commencement du *travail*, soit tournée vers la fosse iliaque droite de la mère, il est constant que dans ce cas, à l'instant physique de l'expulsion ou de l'extraction des épaules, à travers le grand diamètre du détroit inférieur, la face regardera la partie interne et moyenne de la cuisse gauche de la mère, tandis que l'épaule gauche de l'enfant montera sous les *pubis* et l'épaule droite descendra vers le *coccyx* de la mère. Mais avant que la face de l'enfant ait achevé de décrire son mouvement de rotation spirale, c'est-à-dire, lorsque la tête expulsée hors de la vulve, le nez de l'enfant est tourné vers l'*anus* de sa mère, l'accoucheur ne pouvant deviner alors de quel côté la face doit être tournée, il aura recours au procédé que nous venons d'assigner.

Cependant tous les accoucheurs mettoient au nombre des obstacles à l'accouchement, la largeur extraordinaire des épaules d'un enfant à terme, après l'expulsion de la tête hors des parties naturelles externes, et la pauvre nature étoit en ceci, comme a bien d'autres égards traitée sans ménagement et accusée de bizarrerie, par des hommes qui auroient eu un plus juste reproche à lui faire, celui de leur avoir refusé les talens nécessaires, pour juger de la sagesse de ses opérations.

Le diamètre des épaules d'un enfant à terme, étant toujours égal au grand diamètre de sa tête, réduite au plus haut dégré de dépression, la largeur des épaules ne sera plus désormais un obstacle à leur extraction, si l'accoucheur a soin de faire décrire au corps entier de l'enfant, un arc de 90 dégrés, afin de leur faire franchir le grand diamètre du détroit inférieur qui a livré passage au grand diamètre de la tête.

Ces deux préceptes sur l'extraction des épaules, prouvent combien étoit vicieuse, à cet égard, la pratique de Mauriceau. (1)

« Quand l'enfant, dit cet accoucheur célèbre, sera » arrêtée par les épaules, il faut que le chirurgien » se dépêche promptement de le tirer de cette pri- » son, où il est pris par le cou, comme s'il étoit » au carcan, car il tarderoit peu à y être étranglé. » C'est pourquoi, afin de l'éviter, il tâchera de faire » suivre et passer les épaules, en tirant médiocre- » ment la tête de l'enfant, tantôt par ses côtés, » tantôt aussi le prenant d'une main par dessous le » menton, et de l'autre par dessus le derrière de la » tête, et ainsi faisant alternativement de côté et » d'autre, pour mieux faciliter la chose, prenant » bien garde que le cordon de l'ombilic ne soit pas » embarrassé autour du cou, et observant toujours » de ne point tirer cette tête avec trop de violence, » de peur qu'il n'arrive ce que j'ai vu faire devant » moi en cette rencontre, où d'un enfant roturier, » ainsi pris au passage, on fit, sur le champ, un » gentilhomme, en lui arrachant et séparant la tête » du cou à force de tirer. »

Cette mauvaise manœuvre ne révolte pas moins que la froide plaisanterie dont elle est assaisonnée,

---

(1) Chap. XVIII. pag. 294.

de la part d'un auteur dont la devise, peu modeste, sembloit annoncer un praticien exempt d'erreur. *Me sol non umbra regit.* Epigraphe ridicule, que quelque plaisant eût pu tourner contre lui en renversant l'ordre des mots, dit Alphonse le Roi.

J'ai déjà fait sentir le vice de cette pratique, et j'ose me flatter que chacun de vous est convaincu, qu'il seroit évidemment absurde de vouloir s'obstiner à faire passer les épaules, dont le diamètre seroit, par exemple, de cinq pouces, à travers la dilatation de l'orifice formée par le petit diamètre de la tête, lequel, dans la supposition, ne seroit que de trois pouces à trois pouces et demi. Si cette vérité géométrique, malgré son évidence, trouvoit encore des contradicteurs, il me resteroit à leur proposer une expérience bien propre à triompher de leur incrédulité.

Je les inviterois à passer leur tête entre deux barreaux de fer, dont l'écartement égaleroit en étendue le petit diamètre de leur tête, que je me chargerois de saisir et de tirer assez bien, d'après le procédé de Mauriceau, pour les forcer de rendre hommage à la vérité, sans néanmoins avoir l'inhumanité de métamorphoser des roturiers en gentilshommes.

Dans l'accouchement naturel de jumeaux, un des deux enfans, et ordinairement le plus volumineux, commence à présenter sa tête à l'orifice de la matrice. Lorsque les douleurs sont très-expulsives, et que la dilatation de l'orifice est complette, les membranes rompent spontanément, les eaux s'écoulent, la tête franchit le détroit inférieur, les épaules tournent sur leur axe, franchissent à leur tour le grand diamètre du détroit inférieur, et le corps entier est expulsé.

L'accoucheur saisira alors les deux cordons, qu'il passera deux fois autour du doigt indicateur de la

main gauche, tandis qu'avec le doigt indicateur de la main droite il observera les progrès du *placenta*, afin de faire les attractions propres à faciliter son expulsion, ou d'opérer son extraction par la méthode que nous détaillerons à l'article de la délivrance.

L'observation majeure à faire dans le cas de grossesse de jumeaux, consiste à ne jamais procéder à la délivrance, après l'expulsion du premier enfant, parce qu'on exposeroit la femme en *travail* à une hémorragie dont les suites pourroient devenir funestes, par le décolement prématuré du *placenta*. Il faut donc dans tout accouchement, s'assurer par le *toucher* s'il n'y a plus d'enfant dans la matrice, avant de délivrer la femme.

Tel est le mécanisme de l'accouchement naturel, ou le procédé simple de la nature, abandonnée à ses propres forces, dans la plus importante fonction de l'économie, mécanisme que l'art a méconnu jusqu'à ce jour.

C'est au défaut absolu de principes et aux malheurs dont il fut la source féconde, bien plus qu'à l'imprévoyance de la nature, que nous devons attribuer l'invention infernale d'un milier d'instrumens, de l'opération cæsarienne et de la section de la symphise des pubis, moyens mécaniques aussi inutiles qu'ils sont féroces et meurtriers. La proscription totale de ces ressources désastreuses, ne sera pas le seul avantage que l'art et l'humanité recueilleront de la découverte physique, que je soumets à votre examen, nous n'aurons plus la douleur de voir décoler les enfans, soit en séparant la tête du tronc resté dans la matrice, soit en séparant le tronc de la tête, restée seule dans ce viscère, accident d'autant plus terrible, qu'il est plus difficile d'en extraire un corps rond, dont la surface donne peu de prise à la main de l'accoucheur. Enfin, j'aime à me per-

suader que, grace à cette découverte, l'art simple et bienfaiteur de multiplier la vie, cessera d'être, en France, l'art savamment malheureux de multiplier la mort.

La classe des sciences phisiques et mathématiques, nomma encore Sabatier et Hallé, pour l'examen de cette découverte. Mais lassé d'attendre leur rapport, je fis imprimer mon mémoire. Alors, les commissaires, qui n'auroient pu se refuser à l'évidence, s'autorisèrent pour se dispenser de me rendre justice, d'un arrêté, par lequel l'Institut se déclare incompétent, pour juger tout mémoire imprimé.

Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins, disoit le bon Lafontaine, dans un siècle où les bêtes même avoient tant d'esprit. Autres temps, autres mœurs; *soyez médiocre et rempant*, dit de nos jours l'aimable Picard, *et vous parviendrez à tout, sans travail et sans peine.*

ARTICLE XX.

Des moyens chirurgicaux, sans lesquels le travail *le plus naturel dans le principe, pourroit devenir plus long, et quelquefois très-laborieux.*

Il existe un préjugé sur la nature de l'accouchement, préjugé d'autant plus funeste, qu'il est plus généralement répandu, et qu'il est de mon devoir de combattre pour l'intérêt de l'humanité. Ce préjugé consiste à croire que l'accouchement le plus heureux est celui qui se termine très-promptement. Je puis attester, d'après l'expérience et l'observation, que les femmes qui ont des accouchemens dont le *travail* est à peine sensible, sont tôt ou tard sujettes à des hémorragies utérines, surtout si elles ont des grossesses multipliées.

Mais rien n'est plus propre à triompher de ce préjugé, que l'assurance que je puis donner aux femmes enceintes, que l'accouchement le plus naturel, dans le principe, peut devenir très-laborieux, si l'art ne vient au secours de la nature, dans les cas que je vais indiquer.

1°. Plus la symphise du menton se rapproche du *sternum*, durant le *travail* sensible, et plus la tête de l'enfant à terme se trouve dans la situation naturelle à son expulsion, parce que l'axe du corps traverse le grand diamètre de la tête. Or, au commencement du *travail* le plus naturel, le grand diamètre de la tête de l'enfant, étant en rapport avec le grand diamètre du détroit supérieur, la symphise du menton peut s'éloigner un peu trop du *sternum*, surtout dans le cas d'obliquité du fond de la matrice, et alors la tête de l'enfant peut s'engager à faux et la nature s'épuiser en vains efforts pour la ramener à la position propre à son expulsion, si l'art ne vient la seconder, et pour atteindre efficacement ce but, l'accoucheur doit glisser sa main sur l'occiput, et profiter d'une douleur, pour le ramener au centre du bassin.

2°. Lorsque la tête de l'enfant à terme est dans l'excavation du petit bassin, le nez au milieu de la courbure du *sacrum*, les douleurs, quoique très-expulsives, peuvent se perdre sur le coccyx, parce que la face de l'enfant ne peut décrire la ligne courbe pour franchir les parties molles. La nature pourroit encore, dans ce cas, faire des efforts inutiles, si l'accoucheur, profitant d'une douleur, ne ramenoit l'orifice externe de la matrice sous l'arcade des pubis, dans la vue de faire décrire à la face la ligne courbe, qui doit changer la direction de la tête, et faciliter son expulsion.

3°. Lorsque la tête de l'enfant à terme a été expulsée hors de la vulve, les épaules peuvent s'arrêter

au petit diamètre du détroit inférieur, et l'enfant qui respire, seroit en danger de perdre la vie s'il restoit trop long-temps au passage. L'accoucheur doit enfourcher les épaules de l'enfant avec le doigt indicateur et le doigt du milieu de chaque main, et diriger une épaule sous les pubis, et l'autre vers le coccyx.

ARTICLE XXI.

Des moyens médicaux propres à seconder la nature dans l'exécution du mouvement de rotation spirale.

Les agens que la médecine peut employer avec succès pour seconder la nature durant le *travail* de l'enfantement, sont, 1°. les lavemens; 2°. la saignée du bras; 3°. les potions légèrement cordiales; 4°. les vomitifs; 5°. les injections.

1°. Les lavemens émolliens composés de feuilles de bouillon blanc, de mauve, de guimauve, de pariétaire, de graine de lin, ou seulement avec l'eau de rivière, font l'office de bains intérieurs, et dégagent l'intestin *rectum* des matières fécales, dont la présence pourroit mettre obstacle au passage de la tête de l'enfant, dans l'excavation du petit bassin, et rendre l'accouchement laborieux.

2°. La saignée du bras pratiquée durant le *travail*, peut hâter ses progrès, mais pour en retirer les avantages qu'on est en droit d'en attendre, il faut administrer ce moyen médical, dans les cas détaillés dans l'article XVII de la première partie.

3°. Les potions légèrement cordiales, en ranimant la circulation dans la matrice, donnent à ce viscère un dégré d'énergie, qu'on attendroit envain de l'usage des potions emménagogues, du vin, de

de l'eau de mélisse, et encore moins de liqueurs fermentées. Il ne faut pas cependant que l'impatience fasse recourir trop tôt à ce moyen médical, qu'on n'administre jamais plus à propos, que lorsque les douleurs naturelles de l'enfantement, paroissent se ralentir. Cette ressource de l'art, est un moyen *direct*, parce qu'il agit directement sur la matrice, dont il ranime, pour ainsi dire, les forces expultrices, prêtes à s'éteindre, dans le cours d'un long *travail*.

4°. Les vomitifs, au contraire, sont des moyens médicaux *indirects*, et qui agissent à la fois sur tout le système. Leur usage est indiqué chez les femmes, dont la fibre est molle et lâche, chez lesquelles il y a prostration de forces, après les premières douleurs du *travail*, et qui ont besoin d'un puissant levier pour échapper à l'application du *forceps*, même dans l'accouchement le plus naturel.

5°. L'avantage des injections mucilagineuses n'a pas besoin d'être démontré.

Les vomitifs ne doivent être administrés qu'après les lavemens, la saignée, les cordiaux, et jamais avant que la tête de l'enfant à terme ne soit descendue dans l'excavation du petit bassin, parce que les efforts du vomissement pourroient engager la tête à faux, lorsqu'elle n'est encore qu'au dessus du détroit supérieur. C'est la crainte que j'avois qu'on n'abusât de ce moyen médical, qui m'a empêché de le publier comme une ressource de l'art, et mes élèves pourront attester que je n'ai point cherché à leur en faire un mystère. Il est donc absurde de chercher à persuader, comme l'ont fait les détracteurs de ma doctrine, que je faisois un secret de l'administration de l'émétique, durant le *travail*, comme si un moyen médical communiqué tour à tour à cinq cens élèves, pouvoit être un secret. Il n'est pas moins absurde de dire, comme l'ont

avancé les détracteurs de ma doctrine, que l'émétique est dangereux aux femmes en *travail*, en ce qu'il peut causer la perte utérine. Je vais combattre ce préjugé funeste, et consacrer l'administration d'un moyen médical, comme une ressource précieuse de l'art.

En général, on administre mal l'émétique. Un grain, deux grains, et jusqu'à trois grains en lavage, voilà la manière banale d'ordonner ce remède. Or je dis qu'un remède héroïque, ne doit pas être pris à un demi-grain près, et certes, si l'émétique pris à trop forte dose, fatigue les hommes les plus robustes, un demi-grain de plus qu'il ne faut, ne doit-il pas épuiser les forces d'une femme délicate, et disposer aux convulsions, un sexe très-irritable, et d'une mobilité extrême?

Voici de quelle manière j'administre l'émétique. J'en fais mettre deux grains dans un verre d'infusion de fleurs de camomille, que la malade prend par cueillerées à bouche, de cinq en cinq minutes. La cueillerée qui excite le vomissement, est la dernière, et ensuite on donne de l'eau tiéde, si les efforts sont trop violens. De cette manière, les malades n'en prennent pas une obole de plus qu'il ne faut.

Le vomissement durant le *travail*, est indiqué par la nature. L'observation journalière démontre que sur vingt accouchemens, douze se terminent par le vomissement. C'est donc imiter la nature, que d'avoir recours, au besoin, à ce moyen médical.

Le vomissement disent quelques accoucheurs de réputation, provoque la perte utérine, et en conséquence, ces messieurs portent la prudence jusqu'à défendre l'usage du vin durant le *travail*, parce que venant à s'aigrir sur l'estomac, il pourroit, disent-ils, exciter le vomissement.

D'abord, je doute que les acides procurent le vo-

missement, je les ordonne moi, pour l'arrêter, ou pour le prévenir. Le suc d'un citron, dans une potion purgative, est un moyen efficace pour empêcher la malade de la rejetter. Mais avancer que le vomissement excité par l'émétique, peut et doit provoquer la perte utérine, c'est ne pas connoître les premiers élémens de la science des accouchemens. En effet, qu'elle est la cause des pertes ? l'atonie des fibres, l'inertie complette, ou incomplette de la matrice. Or, je le demande à tous élèves en médecine, un remède qui, tel que l'émétique ranime le système, et qui mettant en jeu, par le vomissement, l'estomac et tous les muscles abdominaux, imprime à la matrice une somme de forces, propre à terminer l'accouchement dans le plus court délai possible, ce remède peut-il jamais être la cause de la perte utérine?

Non sans doute, vous ne verrez jamais une femme en *travail*, dont le vomissement naturel, ou artificiel aura déterminé l'accouchement, être exposée à une perte utérine. Je dis plus, le vomissement artificiel est le meilleur préservatif des maladies qui pourroient se développer durant la couche, à raison d'un amas considérable de saburres acides, ou putrides, dont l'émétique, durant le *travail*, débarrasse les premières voies des malades, à qui on l'administre.

ARTICLE XXII.

Du mécanisme de l'accouchement, dans lequel l'enfant à terme présente spontanément un, ou deux pieds à l'orifice de la matrice, durant le travail *sensible, la face tournée vers les pubis.*

Le père de la médecine et de la chirurgie des accouchemens, à qui notre juste enthousiasme pour la sublimité de son génie, a donné le titre de divin,

Hippocrate a observé le premier, que l'accouchement le plus naturel est celui dans lequel l'enfant à terme présente la tête à l'orifice de la matrice. Mais Hippocrate tirant d'un principe vrai une fausse conséquence, conclud que toutes les fois que l'enfant ne présente pas la tête à l'orifice, il faut la ramener à cette position, regardant d'ailleurs l'accouchement par les pieds, comme un accouchement contre nature.

Cette erreur de l'oracle de Cos, qui n'est qu'un écart du génie, dont elle porte l'empreinte, dût retarder long-temps les progrès de l'art des accouchemens, jusqu'à ce que Celse eût démontré, par l'expérience et l'observation, que l'accouchement par les pieds est le plus naturel, après l'accouchement par la tête. Mais, ni Celse, ni Hippocrate, ni aucun de leurs successeurs, n'ont dit encore, que je sache, pourquoi l'accouchement par la tête est, de tous, le plus naturel.

L'accouchement par la tête est, à mon avis, le plus naturel, parce que la boëte osseuse ayant besoin de s'allonger à travers le détroit supérieur, sa filière naturelle, et cet allongement commençant par l'occiput, le fluide nerveux peut refluer du cerveau et du cervelet, sa source primitive, à travers le trou occipital, le long de la colonne épinière, tandis que dans l'accouchement par les pieds, au contraire, la dépression de la tête, sur le détroit supérieur commençant par la base du crâne, le fluide nerveux se trouve comprimé dans la masse cérébrale, à raison de la résistance que celle-ci éprouve de la part de la boëte osseuse. Mais en interprêtant le vœu de la nature, l'art peut rendre l'accouchement par les pieds plus prompt que l'accouchement par la tête, et conséquemment aussi favorable à l'enfant, en prenant quelques précautions, dont je ferai mention dans cet article.

Voici la manière de procéder à l'accouchement par les pieds. De deux choses l'une, ou les pieds se présentent spontanément à l'orifice de la matrice, ou il faut les aller saisir dans la cavité de ce viscère. Dans le premier cas, l'accoucheur doit se contenter de saisir le pied de l'enfant avec le doigt indicateur et le doigt du milieu de la main droite, et profiter de chaque nouvelle douleur, pour faire l'attraction de l'extrémité inférieure qu'il dirige hors de la vulve. Lorsque la cuisse opposée à celle qu'on vient d'extraire aura franchi le détroit inférieur du bassin, l'accoucheur glissera le doigt indicateur de la main droite ou gauche, selon qu'il aura à extraire la cuisse droite ou gauche, et parvenu au pli de l'aîne il dégagera la seconde extrémité, en la faisant passer sous l'arcade des pubis. Lorsque les parties génitales de l'enfant se présentent hors la vulve de la mère, les épaules sont au détroit supérieur du bassin : alors, au lieu de tirer avec force les extrémités inférieures, l'accoucheur doit rapprocher successivement ses deux mains parallèles, des extrémités supérieures de l'enfant, pour soutenir le tronc et éviter que son poids ne fatigue la matrice, et ne déchire la fourchette.

Un principe fondamental de pratique auquel je prie de faire attention, est que dans l'accouchement par les pieds, les attractions doivent toujours se faire dans la direction des grands diamètres, c'est-à-dire, que lorsque les épaules de l'enfant à terme franchissent le grand diamètre du détroit supérieur, les attractions doivent se faire d'une fosse iliaque à l'autre, tandis que lorsque les épaules ont décrit un arc de quatre-vingt-dix dégrés en spirale, dans l'excavation du petit bassin, et sont en rapport avec le grand diamètre du détroit inférieur, les attractions doivent se faire des pubis au coccyx.

Quand les épaules de l'enfant ont franchi le détroit

supérieur, l'accoucheur leur fait décrire un quart de cercle en spirale, afin que leur axe réponde au grand diamètre du détroit inférieur, et que la face de l'enfant regarde l'une ou l'autre fosse iliaque.

Je crois nécessaire de rappeler ici que le grand diamètre des épaules de l'enfant à terme, d'un deltoïde à l'autre, a un pouce de moins en étendue, que le grand diamètre de la tête de ce même enfant, parce que la nature a prévu dans sa sagesse, que les extrémités supérieures, en s'élevant sur les parties latérales de la tête de l'enfant, formeroient deux angles aigus, lesquels ajouteroient un pouce et quelques lignes au grand diamètre des épaules destiné à frayer la voie au grand diamètre de la tête, et conséquemment que la tête seroit extraite, le plus promptement possible dans l'accouchement par les pieds.

D'après ce principe incontestable, il est aisé de juger combien est vicieuse la pratique de dégager les bras, au-dessus du détroit supérieur, sous le vain prétexte de faciliter l'extraction de la tête, tandis qu'au contraire les bras levés sur les parties latérales de la tête ont un double avantage, 1°. celui d'empêcher l'orifice de la matrice de se contracter sur le cou de l'enfant; 2°. celui de faire sur chaque partie latérale de la tête de l'enfant, un point de compression qui, en diminuant l'étendue du petit diamètre le plus compressible par la structure de la boëte osseuse, facilite l'extraction de la tête de l'enfant, à travers les détroits et l'excavation du petit bassin. Mais revenons au mécanisme de l'accouchement.

Quand les épaules parvenues dans l'excavation du petit bassin, sont en rapport avec le grand diamètre du détroit inférieur, l'accoucheur doit faire les attractions du haut en bas, c'est-à-dire, des pubis au coccyx, pour faire franchir à la tête le grand diamètre du détroit supérieur. L'espace qu'elle décrit égale trois pouces, ou la moitié de la ligne qui sépare les

deux quarts de cercle, dans l'accouchement naturel par la tête.

Ici l'accoucheur doit faire décrire à la tête le second quart de cercle, afin que la face descende dans la courbure du *sacrum*, et que le grand diamètre de la tête soit en rapport, avec le grand diamètre du détroit inférieur.

Enfin, pour terminer le mécanisme de l'accouchement par les pieds, l'accoucheur n'a qu'à saisir le tronc, ses deux pouces sous le ventre, et ses huit autres doigts sur le dos, afin de soulever le corps entier, pour dégager la face de la courbure du *sacrum*, et renverser l'enfant comme s'il vouloit le coucher sur le ventre de sa mère. La ligne courbe que l'enfant décrit dans cette dernière opération, a trois pouces d'étendue, c'est-à-dire, la moitié de la ligne qui sépare les deux quarts de cercle dans l'accouchement par la tête.

Dans le second cas, c'est-à-dire, lorsqu'il faut aller saisir les pieds, au détroit supérieur, l'accouchement est plus laborieux, plus difficile à terminer, et plus dangereux pour la femme en *travail*, parce que l'introduction de la main dans la matrice, est toujours une opération délicate, et qui exige de la part de celui qui la pratique, beaucoup d'intelligence et de dextérité ; l'œil, dans ce cas, doit venir au secours de la main, et chercher à reconnoître extérieurement la situation de l'enfant, afin que celle-ci puisse, dès la première fois trouver les pieds, et les entraîner au dehors.

Si à la vue et au *toucher*, pratiqué extérieurement, il n'a pas été possible de distinguer la tête de l'enfant, l'accoucheur doit, après avoir introduit la main dans la matrice, chercher la colonne vertébrale qui le guidera vers la tête, ou vers les fesses, et si la main introduite peut aller saisir un pied, il faudra le faire et l'entraîner à l'orifice. Si les pieds de l'en-

fant, par exemple, sont vers la fosse iliaque droite; et que l'accoucheur ait introduit la main droite, il sera vraisemblablement obligé de retirer cette main pour introduire la main gauche. En un mot, je ne fais pas un précepte d'introduire deux fois la main dans la matrice pour l'extraction des pieds; mais les accoucheurs de bonne foi conviendront qu'il n'est pas toujours possible d'extraire les pieds avec la main droite, qui est celle dont on se sert ordinairement, et conséquemment qu'on est forcé de revenir deux fois à la charge, pour terminer l'accouchement.

ARTICLE XXIII.

Du mécanisme de l'accouchement par les pieds, la face de l'enfant tournée vers la colonne vertébrale de la mère.

Le mécanisme de cet accouchement est, à peu de chose près, le même que celui dans lequel l'enfant a la face tournée vers les pubis de sa mère, puisque dans celui-ci comme dans l'autre; 1°. les épaules décrivent un quart de cercle; 2°. le corps entier s'avance en ligne droite, dont l'étendue a trois pouces; 3°. la face de l'enfant décrit un second quart de cercle; 4°. enfin, l'accouchement se termine par une ligne courbe de trois pouces.

La seule différence entre ces deux accouchemens, est que dans celui où la face de l'enfant regarde la colonne vertébrale de la mère, les deux quarts de cercle en spirale, décrits l'un par les épaules et l'autre par la face de l'enfant, forment un angle aigu, dont le sommet répond au milieu de la courbure du *sacrum*, et chaque extrémité de la base, au bord interne et moyen de chaque fosse iliaque du bassin de la mère, ensorte que les épaules descendent en spirale le long d'une symphise sacro-iliaque, et la face le long de la symphise sacro-iliaque opposée.

ARTICLE XXIV.

Du mécanisme de l'accouchement par les genoux.

Nous aurions pu, à la rigueur, n'admettre que deux espèces d'accouchemens : savoir, l'accouchement par la tête et l'accouchement par les pieds, puisque l'accouchement par les genoux et l'accouchement par les fesses, ne sont que des modifications de l'accouchement par les pieds ; en effet, lorsque les genoux se présentent à l'orifice de la matrice, il seroit inutile de les repousser, pour aller chercher les pieds, sur-tout lorsqu'ils sont déjà engagés dans le vagin. Le parti le plus sage à prendre est de laisser avancer les genoux, jusqu'au-delà des tubérosités ischiatiques, et de dégager les jambes l'une après l'autre, en glissant tour-à-tour le doigt indicateur de la main droite, sur le mollet de la jambe gauche, et le doigt indicateur de la main gauche sur le mollet de la jambe droite de l'enfant; après cela le procédé est le même, que celui que nous avons exposé, en parlant du mécanisme de l'accouchement par les pieds.

ARTICLE XXV.

Du mécanisme de l'accouchement par les fesses.

La nature en faisant le bassin du fœtus de huit pièces osseuses, tandis que celui de l'adulte n'est composé que de quatre, la nature a prévu l'accouchement par les fesses, et afin que le volume des cuisses ployées sur le bas-ventre ne pût mettre obstacle à l'accouchement, elle a donné au bassin de l'enfant toute la ductilité nécessaire, pour passer avec les cuisses à travers la filière osseuse du détroit supérieur.

Au lieu de repousser les fesses de l'enfant, pour

aller chercher les pieds, manœuvre très-fatiguante pour la mère, et très-dangereuse pour l'enfant, il suffira de laisser avancer les fesses jusqu'au détroit inférieur, et là, l'accoucheur glissera ses deux doigts indiquateurs dans chaque pli de l'aîne, et faire ainsi l'extraction des extrémités inférieures. Après cela le mécanisme est le même que pour l'accouchement par les pieds.

ARTICLE XXVI.

Des théorèmes, ou lois fondamentales sur la partie mécanique ou chirurgicale des accouchemens.

Je vais donner des lois sur la partie mécanique ou chirurgicale des accouchemens. Ces lois basées sur l'expérience, l'observation et la démonstration géométrique seront irrévocables, et malheur aux femmes en *travail*, dont les accoucheurs routiniers les ignoreront, ou refuseront de s'y soumettre.

Premier théorème. Il n'y a, et ne peut y avoir que deux espèces d'accouchemens; l'accouchement par la tête et l'accouchement par les pieds.

Deuxième théorème. L'accouchement par les genoux et l'accouchement par les fesses, ne sont que des modifications de l'accouchement par les pieds, puisque le mécanisme de l'accouchement par les pieds ne commence, qu'après le dégagement des extrémités inférieures.

Troisième théorème. Le corps contenant ou bassin de la mère, ayant deux détroits dont les diamètres opposés forment entre eux quatre angles droits, l'enfant à terme ne peut être, ni expulsé par la matrice, ni extrait par l'accoucheur en ligne droite, à travers les détroits et l'excavation du petit bassin.

Quatrième théorème. Le corps contenu ou enfant à terme, expulsé par la nature, ou extrait par le secours de l'art, doit tourner sur son axe, et dé-

crire autant de quarts de cercle, qu'il y a de détroits au corps contenant.

Cinquième théorème. Le mécanisme de l'accouchement en général, consiste, 1°. en un demi-cercle; 2°. en une ligne composée, en partie droite et en partie courbe, de six pouces d'étendue.

Sixième théorème. Le mécanisme de l'accouchement par la tête, consiste, 1°. en un premier quart de cercle; 2°. en une ligne composée, en partie droite par rapport à l'axe du corps, et en partie courbe par rapport à la courbure du *sacrum*. Cette ligne composée, a six pouces d'étendue; 3°. en un second quart de cercle.

Septième théorème. Le mécanisme de l'accouchement par les pieds, consiste, 1°, en un premier quart de cercle; 2°. en une ligne droite de trois pouces; 3°. en un second quart de cercle; 4°. en une ligne courbe de trois pouces.

Huitième théorème. Dans l'accouchement par les pieds, la face de l'enfant regarde ou les pubis, ou la colonne vertébrale de la mère; dans le premier cas, la face de l'enfant descend en spirale dans l'excavation du petit bassin, le long de la symphise sacro-iliaque, sur laquelle a glissé l'épaule droite ou gauche de l'enfant: dans le second cas, la face de l'enfant descend en spirale dans l'excavation du petit bassin, le long de la symphise sacro-iliaque opposée à celle, sur laquelle a glissé l'épaule droite ou gauche de l'enfant.

Neuvième théorème. Dans l'accouchement par les pieds, à raison d'un vice du bassin au détroit supérieur, il faut tourner la face de l'enfant du côté vicié.

Dixième théorème. Lorsque l'enfant à terme est mort depuis long-tems, au dessus du détroit supérieur d'un bassin vicié; il faut vuider le crâne et extraire le cadavre avec le crochet, pour éviter le décolement.

J'ai donné les lois fondamentales de l'art des accouchemens, et j'ai l'orgueil de penser, qu'elles seront sanctionnées par la postérité.

ARTICLE XXVII.

Des soins qu'on doit à l'enfant vivant, immédiatement après son expulsion, ou son extraction hors de la vulve.

Après l'expulsion ou l'extraction de l'enfant hors de la vulve, l'accoucheur doit le placer entre les jambes de sa mère, le dos tourné vers les parties génitales, afin de garantir le visage du nouveau-né de l'écoulement du sang et des eaux qui sortent de la matrice, et empêcher que l'air atmosphérique, si nécessaire, en ce moment, au jeu du poumon, ne soit vicié par les exhalaisons du viscère qui, durant neuf mois, a recélé des corps étrangers, plus ou moins altérés, durant le *travail* de l'enfantement.

Il faut cependant avoir attention, en éloignant la face de l'enfant, le plus qu'il est possible, de la mère, de ne pas tirailler le cordon, de peur de fatiguer l'anneau de l'ombilic, ou de décoler trop-tôt le *placenta*.

La ligature et la section du cordon ombilical immédiatement après la naissance de l'enfant, ne peuvent jamais lui être avantageuses, tandis que l'expérience journalière prouve qu'elles lui deviennent souvent très-funestes, parce qu'il est impossible que le nouveau mode de circulation puisse s'établir, en un instant, sur-tout chez les nouveaunés, qui ont été fatigués dans le cours d'un long *travail*, ou dont la poitrine a été fortement comprimée au passage.

Tous les accoucheurs conviennent que le moment

favorable pour faire la ligature et la section du cordon ombilical, est celui où l'enfant respire librement. Mais si les signes, que tous les accoucheurs ont regardé, jusqu'à ce jour, comme non équivoques de la libre respiration du nouveau-né, étoient précisément des preuves du contraire, ne serois-je pas en droit d'en conclure, qu'on n'est jamais fondé à pratiquer la ligature et la section du cordon ombilical, immédiatement après la naissance de l'enfant. En effet, qu'elle preuve a-t-on que le nouveau-né respire librement? *Qu'il crie*, dit-on, *qu'il se débat*. Mais les cris sont l'expression de la douleur, et plus ils sont violens, plus je suis fondé à croire que l'enfant souffre de l'impresion trop soudaine, ou trop vive, du nouvel élément dans lequel il vient de passer; cela est si vrai, que quelques instans après sa naissance, un enfant sain, et dont la respiration est libre, ne crie plus, on auroit même raison d'être inquiet sur son état, s'il continuoit de crier, lorsqu'on l'a enveloppé dans ses langes.

Les mouvemens violens du nouveau-né ne sont pas des signes plus certains qu'il respire librement. Le poisson, que le pêcheur laisse à sec sur le rivage, se débat, s'agite avec violence; dira-t-on qu'il respire librement? Une personne qui se noie, se débat violemment, et ses mouvemens sont une preuve de la gêne, et non de la liberté de sa respiration. En vain m'objecteroit-on, que le poisson qu'on pêche et l'homme qui se noie, passent dans des élémens qui ne sont pas faits pour eux. Je répondrois que l'action subite de l'air sur les poumons délicats d'un enfant, ou son défaut d'équilibre, peuvent rendre ce fluide aussi dangereux au nouveau-né, que le sont pour le poisson et pour l'homme des élémens dans lesquels ils se débattent jusqu'à la mort.

Pour rendre plus intelligible ce point essentiel de doctrine, je vais appeler *vie commune*, la vie de

l'enfant dans le sein de sa mère, avec laquelle il est identifié ; et *vie propre*, la vie dont il jouit après sa naissance, à l'aide de la respiration et du nouveau mode de circulation, et je dis que la *vie propre* ne s'établit que par dégrés chez le nouveau-né, et à mesure que la *vie commune* s'éteint ; que si l'art éteint, sur-le-champ, la *vie commune* par la ligature et la section du cordon ombilical, avant d'avoir donné au flambeau de la *vie propre* le temps de s'animer, le nouveau-né meurt, ou ne se rétablit qu'à force de soins, enfin que la *vie commune* et la *vie propre* n'existent jamais au même dégré dans le même temps, mais que lorsque la *vie propre* s'établit parfaitement, la *vie commune* se perd par dégrés.

Les pulsations des artères du cordon ombilical sont une preuve convaincante de l'existence actuelle de la *vie commune*, il faut donc bien se garder de faire la ligature et la section du cordon ombilical, tant qu'il y a pulsation des artères ombilicales, et encore moins de couper le cordon, pour en faire couler une petite quantité de sang, sous prétexte que l'enfant a souffert au passage.

Que la nature, notre divine institutrice, soit, en ceci comme en tout, notre modèle. Si une femme, dénuée de tout secours de l'art, accouche seule au sein d'un bois, qu'arrive-t-il ? de deux choses l'une, ou le *placenta* reste quelque temps dans la matrice après l'expulsion de l'enfant, ou il est expulsé avec lui. Dans le premier cas la *vie commune* se prolonge aussi long-temps qu'il est nécessaire, pour que la *vie propre* s'établisse par dégrés. Dans le second cas, la circulation ne laisse pas que de s'entretenir entre l'enfant et le *placenta*, aussi parfaitement que si ce dernier étoit encore renfermé dans la matrice, jusqu'à ce que les poumons soient entièrement distendus par l'air, et que les changemens nécessaires soient opérés.

Si après un *travail* long et laborieux, un enfant naturellement foible, ou engendré de parens foiblement organisés, est expulsé de la matrice, sans donner le moindre signe de vie, au lieu de faire la section du cordon ombilical, sous prétexte de dégorger les vaisseaux sanguins, il faut employer les moyens les plus propres à ranimer en lui les forces la source même de la vie, le cœur.

Si l'accoucheur a quelque répugnance à employer le moyen que je vais indiquer, et dont j'ai éprouvé plusieurs fois l'efficacité, il engagera, sous quelque prétexte, toute autre personne à en faire usage. Ce moyen consiste à adapter sa bouche à la partie latérale gauche de la poitrine du nouveau-né, qu'on a eu la précaution de recouvrir, par propreté, d'un linge fin. La chaleur douce et balsamique, qui pénètre à travers les tégumens jusqu'au cœur de l'enfant, ranime, par dégrés, la circulation dans cet organe, et la *vie propre* commence chez le nouveau-né, à mesure que la *vie commune* s'éteint.

Les frictions sèches, faites avec la main nue, ou avec un petit linge sec et très-fin, le long de la colonne épinière, ou sur la poitrine du nouveau-né, donnent du ressort aux fibres, en détruisent par dégrés l'atonie et établissent les fonctions vitales, en fortifiant les organes destinés à les remplir.

J'ai retiré de bons effets, dans ces cas d'asphixie de l'immersion de tout le corps du nouveau-né, dans un bain de vin chaud, à la température du corps.

Lorsque l'enfant a donné des signes de vie, qu'il respire librement et qu'il n'y a plus des pulsations sensibles au cordon ombilical, du côté du *placenta*, il faut pratiquer la ligature et la section des vaisseaux ombilicaux.

Il est des dames, qui par tendresse pour leurs enfans, ou par amour de l'étude, vont compulser tous les auteurs qui ont écrit sur l'éducation physique de

l'enfance. Dieu, et les médecins observateurs, savent ce qu'il y a à rabattre de tous les préceptes consignés dans tous ces *avis aux mères*, productions qu'on pourroit appeller plaisamment, des enfantillages. Cependant comme l'accoucheur instruit, n'ignore point que les préjugés sont les lois du vulgaire, c'est-à-dire, des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des humains, il doit s'armer de patience et de complaisance pour un sexe, que l'amour maternel justifie à ses yeux, de l'excès de crédulité, d'ailleurs les premiers momens de la couche, ne doivent pas être employés à combattre des préjugés indifférens, et que la réputation de l'auteur qui les a accrédités, rend quelques fois respectables. Tel est le préjugé consacré par le grand Levret, qui consiste à croire que le sang stagnant entre l'anneau de l'ombilic et le cordon, est le germe de la petite vérole. Qu'en pensez-vous, me disoit une dame de beaucoup d'esprit, en me recommandant de blanchir le cordon de son cher nouveau-né? Je ne pense pas comme Levret, madame, lui répondis-je, mais je pense comme vous, et en voici la preuve, ajoutai-je, en blanchissant le cordon avec la plus scrupuleuse attention. Je ne revois jamais cette jeune dame, sans qu'elle ne me rappelle cet acte de complaisance; qui en me méritant son estime, a détruit en elle un préjugé, dont les meilleures raisons n'auroient pu triompher, à l'instant même où elle sembloit rougir de l'avoir adopté.

La ligature du cordon, doit se faire à trois travers de doigt de l'anneau de l'ombilic, et la section a quelques lignes au-dessus de la ligature du côté du *placenta*. On prend trois ou quatre bouts de gros fil de la longueur de six pouces, qu'on a eu le soin de préparer et de cirer avant l'accouchement. La précaution de cirer le fil destiné à cette ligature, m'a paru présenter plusieurs avantages; 1°. le fil est moins cassant; 2° il se pourrit moins aisément; 3°. les nœuds

nœuds qu'on fait, retenus par la cire, en sont plus solides.

Quoique cette opération soit infiniment simple, il faut la faire avec toute l'attention possible, parce que la négligence qu'on y apporte ou le défaut d'usage, peuvent entraîner les accidens les plus graves, tels que l'hémorragie ombilicale, la déchirure de l'anneau de l'ombilic, la suppuration de cette partie et l'exomphale.

On évitera l'hémorragie, en faisant la ligature avec un double nœud ou nœud de Pelletier, et un troisième nœud pour arrêter les premiers. La déchirure ou l'inflammation de l'ombilic, peuvent résulter des violences exercées sur cette partie, ou de la ligature pratiquée trop près de l'anneau. Pour prévenir la suppuration qui a lieu quelquefois à l'anneau de l'ombilic, il ne faut jamais enduire de beurre, le linge dans lequel on enveloppe le cordon, mais imbiber plusieurs fois dans la journée, et le linge et la bande qui soutient le cordon, avec la décoction de roses de provins dans du vin. L'exomphale ou hernie ombilicale, a plus souvent lieu chez les garçons que chez les filles. Pour la prévenir, ou en arrêter les progrès, on fait un bandage contentif et on imbibe la compresse avec de l'oxicrat, ou avec du vin chaud, dans lequel on a fait fondre un peu de sucre.

Après la section du cordon ombilical, l'accoucheur doit transporter le nouveau-né auprès du feu, sur les genoux de la garde, ou de la personne chargée de l'habiller, et comme son corps est enduit d'un sédiment graisseux, il faut avoir grand soin de ne pas le laisser tomber, ce qui pourroit arriver, surtout lorsque l'enfant est très-vif et très-fort. Pour éviter ce malheur, l'accoucheur mettra son doigt indicateur, entre les deux malléoles du nouveau-né, tandis qu'il enfourchera son cou entre le doigt indicateur

et le pouce de la main opposée; de cette manière il pourra transporter sans danger le nouveau né, où il jugera à propos.

Nageant dans la liqueur de l'*amnios*, le fœtus s'imbibe d'une humidité muqueuse, qui nuiroit au mécanisme de ses fonctions, si dès qu'il a vu le jour, la nature et l'art n'en favorisoient successivement l'expulsion. C'est la connoissance des maux qui suivent la mal-propreté, qui fit dans tous les siècles, du décrassement de la peau des enfans, un objet de considération majeure. L'eau seule, ou mêlée avec le vin, est insuffisante pour décrasser les nouveau-nés, une eau de savon tiède, pourroit ne pas convenir aux enfans dont l'épiderme est d'une texture très-fine. Ce qui m'a toujours le mieux réussi pour débarrasser les nouveau-nés, de ce sédiment graisseux, dont leur corps est recouvert, c'est dabord de les enduire de beurre frais, partout ou se trouve se dépôt, et de les laver ensuite avec du vin tiède; l'eau salée convient mieux, lorsqu'il faut agacer la peau dont l'excrétion repercutée, cause des ravages; le vin uni à l'eau de savon ou à l'eau salée, est utile en cas d'atonie des forces vitales. Enfin l'huile est un préliminaire indispensable, lorsque l'enfant vient au monde, avec plus ou moins d'étendue de peau privée d'épiderme, ce qui n'est pas commun, ou lorsque sa peau est sèche, ridée, tanée, telle que l'ont plusieurs de ces infortunés, qu'on trouve exposés dans les rues ou sur les chemins.

On met un beguin sur la tête de l'enfant, on enveloppe son corps d'une couche et d'un lange, et on va le porter dans la chambre voisine, observant de le coucher sur le côté droit, et de le placer dans un lieu qui ne soit ni trop chaud ni trop froid, ni exposé à un courant d'air, dont l'influence sur les organes du nouveau-né, peut devenir très-funeste.

L'action de l'air ne se fait jamais sentir si vivement, qu'à l'instant de la naissance. Par un effet de son impression, l'enfant qui vient au monde éternue, le diaphragme exécute son mécanisme essentiel, la respiration, cette fonction admirable dépendante de l'action de l'air, se perpétue par une suite de ses effets. Ce n'est pas tout, la peau de ce frêle individu se gonfle, elle est irritée, elle rougit et devient quelquefois comme érysipélateuse. Il est donc très-essentiel d'entretenir son corps dans une douce chaleur, qui en favorisant l'insensible transpiration, le préserve des rhumes, des catharres et de l'ecchymose générale, qui survient quelquefois et qu'il faut bien distinguer de la jaunisse ordinaire.

Tels sont les premiers soins que l'accoucheur doit donner au nouveau-né, auquel nous reviendrons après avoir parlé de la délivrance et des soins qu'on doit à l'accouchée.

ARTICLE XXVIII.

De la Délivrance.

La délivrance est l'expulsion ou l'extraction du *placenta*. Après ce dernier acte de l'accouchement naturel ou laborieux, la femme est entièrement délivrée des corps étrangers, fruits de la conception; de-là l'étymologie du mot *délivrance*.

La délivrance a fixé, à juste titre, l'attention des plus célèbres praticiens. En effet, ce point essentiel de la pratique des accouchemens est un écueil contre lequel la témérité, l'inexpérience et la timidité même peuvent échouer.

Un accoucheur téméraire, sans attendre que la matrice se contracte sur elle-même, tire de toutes ses forces le cordon ombilical, et s'expose, par son

impatience, ou à déchirer une portion du *placenta*, ou à rompre le cordon ombilical, ou à renverser la matrice, en entraînant au-dehors le fond de ce viscère.

Un accoucheur inexpérimenté, qui, sur la foi de Mauriceau, craint que la matrice ne se referme, et que sa main ne soit prise au passage, *comme si elle étoit au carcan*, s'empresse de faire l'extraction du *placenta* avant son entier décolement, et expose l'accouchée, ou à une hémorragie utérine, ou à une inflammation de matrice.

Enfin, un accoucheur timide, qui redoute la rupture du cordon, ou le déchirement du *placenta*, ou le renversement de la matrice, n'ose opérer la délivrance, et se détermine, par crainte, à en abandonner l'expulsion aux seuls efforts de la nature.

Un nombre infini d'expériences couronnées de succès connus de plusieurs praticiens célèbres, m'a mis en état d'établir, sur la *délivrance*, une doctrine vraie, sûre, invariable, et qui servira de réponse à cette question, sur laquelle les sentimens des plus fameux praticiens sont encore partagés.

Doit-on abandonner au tems et à la nature, l'expulsion d'un placenta *resté dans la matrice, ou l'art doit-il en faire l'extraction ?*

Pour traiter à fond cette question il faut distinguer, 1°. la délivrance, après l'avortement d'un embrion; 2°. la délivrance, après l'avortement d'un fœtus; 3°. enfin, la délivrance, après l'accouchement à terme.

1°. Après l'avortement d'un embrion, l'orifice de la matrice est trop peu dilaté, pour permettre l'introduction de la main dans sa cavité, aussi lorsque le *placenta* n'a point été expulsé avec l'embrion, ou entraîné par l'hémorragie utérine, il faut en confier l'expulsion au temps et à la nature. Cependant il est

bon d'observer que tant que le *placenta* est dans la matrice, l'art doit prendre les plus sages précautions pour préserver la femme en couche de la perte utérine, ou pour en ralentir le cours. Le repos absolu de corps et d'esprit, les boissons rafraîchissantes et anti-phlogistiques, les potions légèrement cordiales, telles sont les indications à remplir.

2°. Après l'avortement d'un fœtus de quatre à cinq mois, il est plus aisé de saisir le *placenta* immédiatement après l'expulsion ou l'extraction du fœtus. Cependant si le cordon trop grêle vient à se rompre, ou que l'accoucheur n'arrive pas assez tôt pour profiter de la dilatation de l'orifice, il vaut mieux en confier l'expulsion à la nature, que d'aller faire violence à la matrice par des moyens mécaniques, tandis que les moyens médicaux suffisent pour opérer la délivrance, un peu plus tard, à la vérité, mais sans danger pour l'accouchée. J'ai vu des *placenta* séjourner impunément jusqu'à vingt et un jours dans la matrice après l'avortement d'un fœtus de quatre mois. Les boissons anti-putrides, la diète, les injections à l'orifice, le repos, le calme des passions, telles sont les précautions qu'exige, en général, un état aussi critique.

3°. Après l'accouchement à terme, il ne faut point s'empresser de délivrer la femme. La crainte de ne pouvoir introduire la main dans la matrice quelques heures après l'accouchement, à raison du resserrement de l'orifice, est une crainte peu éclairée.

Il est un principe mécanique fondé sur la structure de la matrice, que plus le fond de ce viscère se dilate, plus son orifice se resserre, comme dans la grossesse, tandis qu'au contraire, plus son fond se contracte, plus son orifice est forcé de se dilater, comme dans le *travail*; or, tant qu'il reste dans la matrice, un corps étranger, tel que le *placenta*, après l'accouche-

ment à terme, l'orifice ne se contracte qu'avec une extrême lenteur, il est donc possible d'introduire la main dans ce viscère, plusieurs heures après l'accouchement. On doit donc attendre l'expulsion du *placenta*, si aucun accident tel que la perte utérine, ou les convulsions, n'oblige d'en précipiter l'extraction, par l'introduction de la main dans la matrice.

Mais si deux heures après l'accouchement à terme, la matrice ne se contracte plus sur elle-même, l'art ne doit pas compter sur ses efforts, pour l'expulsion du *placenta* et l'accoucheur doit procéder à la délivrance par extraction.

Voici la manière de pratiquer cette opération. Après avoir situé la femme en *travail* sur un plan horizontal, les cuisses bien écartées et les talons rapprochés des fesses, l'accoucheur passera deux fois le cordon ombilical, autour du doigt indicateur de la main gauche, à six pouces de distance de la vulve, alors se servant du cordon comme d'un conducteur, il introduira successivement le doigt indicateur, le doigt du milieu, le doigt annulaire et le petit doigt de la main droite dans la matrice, et tandis qu'à l'aide du cordon, la main gauche tirera le *placenta* modérément, les quatre doigts de la main droite s'avanceront vermiculairement, c'est-à-dire en détachant progressivement la surface interne de la matrice, de celle du *placenta*, qu'ils saisiront en le faisant descendre en spirale, du côté où la face de l'enfant se sera tournée, après son expulsion hors de la vulve.

Il faut observer de soutenir le *placenta*, jusqu'à ce que les membranes soient extraites, de peur que les replis de la matrice ne les déchirent et que ces lambeaux n'excitent l'hémorragie utérine après la délivrance.

Ruysch a prétendu que pour faire l'extraction du *placenta*, il faloit employer les plus grands efforts et

causer à l'accouchée des tourmens horribles. Mais ce savant anatomiste, ou n'a jamais fait l'extraction du *placenta* après l'accouchement à terme, ou il entend parler d'un petit *placenta*, resté dans la matrice, après l'avortement d'un embrion ou d'un fœtus.

On a parlé d'adhérence du *placenta* à la matrice. Je crois pouvoir affirmer que ce qui a sans doute induit en erreur les accoucheurs à cet égard; 1°. c'est qu'il est très difficile d'extraire le *placenta* en ligne droite. Il n'y a certainement point adhérence entre deux surfaces de marbre bien poli, qu'on met en contact après les avoir huilées, et cependant il seroit impossible de les séparer, sans les faire glisser l'une sur l'autre; 2°. c'est qu'il est très-difficile pour ne pas dire impossible, d'extraire un *placenta* par un mouvement de rotation spirale, contraire à celui que la matrice avoit imprimé à ce même *placenta*; 3°. c'est que la matrice se contractant inégalement sur le *placenta*, comme elle a fait sur l'enfant, en retient une portion, ou une portion de membranes, ce qui a pu faire croire à l'accoucheur qu'il y avoit adhérence.

Quoiqu'il en soit, je suis intimement convaincu et d'après ma propre expérience et d'après les observations des célèbres médecins-accoucheurs anglais, qu'il est toujours dangéreux d'abandonner au tems et aux seules ressources de la nature, le *placenta*, ou la portion du *placenta* restée dans la matrice, après l'accouchement à terme. Le *placenta* est un corps mou et paranchimateux, susceptible d'une putréfaction très-prompte, par son séjour dans un viscère humide et chaud, et ce foyer putride donne lieu à des inflammations de matrice, à des fièvres puerpérales, malignes et putrides, à des éruptions miliaires etc.

ARTICLE XXIX.

Des causes de l'accouchement laborieux.

1°. Les vices du bassin; 2°. la foiblesse actuelle de la matrice; 3°. le *travail* provoqué avant terme; 4°. les mauvaises manœuvres; 5°. l'engorgement sanguin de la matrice; 6°. l'obliquité de ce viscère; 7°. la présence d'une pierre dans la vessie; 8°. les matières durcies dans le *rectum*; 9°. les hernies; 10°. la mort de l'enfant; 11°. la mauvaise conformation de l'enfant à terme; 12°. l'impéritie de l'accoucheur; telles sont les principales causes de l'accouchement laborieux.

1°. Les vices de configuration du détroit supérieur du bassin, ne sont pas une cause aussi fréquente d'accouchemens laborieux, qu'on a voulu le persuader jusqu'à ce jour. La femme *barrée*, pour me servir de l'expression vulgaire, étoit le pont aux ânes, c'est-à-dire, que pour justifier la pratique d'une opération féroce, immorale et dépopulatrice, on disoit la femme est *barrée*. Pour s'excuser d'avoir décolé un enfant à terme, faute d'avoir connu la loi des diamètres, on disoit la femme est *barrée;* enfin, pour voiler la témérité et l'impéritie d'avoir mis une femme en *travail* avant le dernier terme de la grossesse, on disoit une femme est *barrée*. C'est l'esprit de l'accoucheur qui étoit *barré* au point d'ignorer, que pour seconder la nature dans l'accouchement, il faut connoître le procédé qu'elle emploie.

Les vices du bassin peuvent sans doute rendre l'accouchement laborieux, mais jamais impossible à terminer par la voie naturelle, ou en allant saisir les pieds de l'enfant, ou en appliquant le crochet,

lorsque l'enfant à terme est mort depuis longtemps au-dessus du détroit supérieur d'un bassin vicié.

2o. La foiblesse actuelle de la matrice, est une cause très-ordinaire d'accouchemens laborieux, chez les femmes dont les grossesses ont été très-multipliées, ou qui ont eu plusieurs avortemens; chez les femmes qui ont fait peu d'exercice durant leur grossesse; enfin, chez les femmes qui ont été affoiblies, ou par des saignées multipliées, ou par inanition, ou par une nourriture peu propre à réparer les forces, telle que celle que règle l'imagination dans les goûts dépravés ou appétits bizarres.

Les bouillons restaurans, le bon vin pris avec modération, les potions légèrement cordiales et antispasmodiques, les injections mucilagineuses à l'orifice de la matrice, pour faciliter sa dilatation, tels sont les moyens simples et efficaces de terminer les accouchemens, qui reconnoissent pour cause la foiblesse actuelle de la matrice.

3°. Le *travail* provoqué avant terme, est une cause des plus fréquentes d'accouchemens laborieux. Mes élèves peuvent attester que des femmes, venues à mon école pour accoucher, soutenant qu'elles étoient à terme, parce qu'elles éprouvoient des douleurs spasmodiques, ont été renvoyées, parce que je ne reconnoissois pas en elles les signes caractéristiques des douleurs naturelles de l'enfantement, et qu'elles n'ont accouché que deux mois après l'époque où elles pensoient être à terme.

Savoir bien distinguer les douleurs spasmodiques des douleurs naturelles, et observer le signe patognomonique du dernier terme de la grossesse, que j'ai découvert et démontré le premier; tels sont les moyens d'éviter cette espèce d'accouchement laborieux.

4°. Les mauvaises manœuvres des accoucheurs inexpérimentés, telles que les attouchemens rudes et fréquens sur la tête de l'enfant avant qu'elle ait franchi le détroit supérieur, les dilatat-ons de l'orifice de la matrice, les postures bizarres qu'on fait prendre à la femme en *travail*, sont autant de causes d'accouchemens laborieux.

5°. L'engorgement sanguin de la matrice peut mettre ce viscère dans un état d'érétisme, qui le rende incapable d'agir sur les corps étrangers renfermés dans sa cavité. Une saignée de bras, lorsqu'il n'y a point de contre indication, peut calmer l'orage et terminer heureusement le *travail* le plus laborieux.

6°. Les diverses obliquités que la matrice est susceptible de recevoir, à raison de la laxité de ses fibres, de la foiblesse de ses ligamens et du poids de l'enfant, ne sont pas aussi graves que Deventer a voulu le donner à entendre. Cet accoucheur nous a tracé le tableau le plus effrayant de cette cause d'accouchement laborieux.

Cependant j'ose assurer, d'après l'expérience, qu'il est aisé de remédier aux obliquités de la matrice, en faisant prendre aux femmes en *travail*, sujettes à ces accidens, les situations convenables à leur état. Par exemple, si une femme en *travail*, dont le ventre est très-saillant, et descend jusques sur ses cuisses, vouloit se tenir debout pendant les fortes douleurs du *travail*, son accouchement pourroit avoir des suites funestes, parce que l'obliquité naturelle du bassin de derrière en devant, facilitant le renversement du fond de la matrice, l'orifice de ce viscère, au lieu de se porter vers le centre du bassin, iroit se cacher sous la saillie du *sacrum*; ainsi la matrice s'épuisant en vains efforts, le *travail* deviendroit de plus en plus laborieux, et souvent ne pourroit se terminer qu'à l'aide du *forceps*. Il en est des obliquités laté-

rales de la matrice, comme de l'obliquité antérieure de ce viscère.

7°. La présence d'une pierre dans la vessie, peut être regardée avec raison comme une septième cause d'accouchemens laborieux; mais heureusement cet accident est extrêmement rare. Si l'extraction de la pierre devient impossible durant la grossesse, la femme doit s'attendre à souffrir beaucoup durant le *travail*; car, après la rupture des membranes, la pierre se trouve prise au-devant de la matrice sur le col de la vessie, de sorte qu'elle y occasionne de vives douleurs, et retarde l'accouchement. Le seul secours qu'on puisse donner à la malade, c'est d'introduire le catheter et un ou deux doigts dans le vagin, pour repousser la pierre, au-dessus de la tête de l'enfant. Lorsqu'il n'est pas possible d'y réussir, il faut saisir les pieds, avant que la tête soit engagée trop avant dans le bassin.

8°. Les matières durcies dans le *rectum* sont une des causes les plus fréquentes d'accouchemens laborieux, sur-tout chez les femmes peu fortunées, qui, durant leur grossesse, enchaînées par leurs occupations à un lieu fixe, ne prennent aucune des précautions si nécessaires à leur état, qui boivent tous les jours de l'eau-de-vie, du café à l'eau, qui passent plusieurs jours sans aller à la garde-robe, et qui, parvenues au terme de l'accouchement, refusent d'user de lavemens, et rougissent même, durant le *travail*, de prendre des précautions qu'elles traitent de vaines formalités.

Pour éviter les accidens fâcheux qui peuvent résulter de la présence des matières durcies dans le *rectum*, il faut, dès le commencement du *travail*, ordonner un, ou plusieurs lavemens émolliens. Ces bains intérieurs ont le double avantage d'évacuer et de hâter le *travail*, en augmentant le ressort des fibres de la matrice.

9°. Les hernies sont trop souvent une cause funeste d'accouchemens laborieux. Les femmes sont principalement sujettes à deux espèces de hernies, qui, lorsqu'elles sont considérables, font obstacle à l'accouchement, savoir : la hernie ombilicale, ou exomphale, et celle de l'aîne ou bubonocèle, qui se forment pour l'ordinaire de l'intestin ou de l'épiploon, et quelquefois de tous les deux ensemble.

Lorsque ces hernies sont peu conséquentes, elles ne font point obstacle à l'accouchement, d'ailleurs on les tient aisément réduites pendant le *travail*, en faisant tenir la femme couchée sur le dos; mais lorsqu'elles sont douloureuses, ou qu'il y a étranglement, il faut employer les secours les plus prompts et les plus efficaces pour les ramollir, afin de faire rentrer la partie de l'intestin qui les forme. On applique, à cet effet, sur la tumeur, des linges imbibés de lait chaud, ou d'une décoction de feuilles de mauve, de fleurs de camomille. Quand la tumeur est ramollie par ce moyen, on couche la femme sur le dos, les cuisses à demi-fléchies, et l'on essaie de faire la réduction de la hernie, en usant des plus sages précautions, pour ne pas y causer une inflammation qui seroit suivie d'une gangrène mortelle.

10°. L'enfant mort dans la matrice est une des causes les plus graves de l'accouchement laborieux. Cet accident peut arriver à toutes les époques de la grossesse.

Une passion violente, une chute, un coup porté sur l'*abdomen*, une maladie aiguë, une saignée faite à contre temps, ou sans nécessité, la rigidité des fibres de la matrice peuvent, durant la grossesse, causer la mort du fœtus.

L'enfant à terme peut périr durant le *travail* laborieux, par sa mauvaise situation, par la compression de sa tête sur le détroit supérieur d'un bassin

viciée, par l'hémorragie utérine, par les convulsions, etc.

Les signes qui manifestent la mort de l'enfant sont, 1°. son défaut de mouvement; 2°. le balottement de la matrice, à chaque mouvement que la mère exécute; 3°. le visage et sur-tout les lèvres de la femmes en *travail*, se couvrent d'une pâleur livide, son sein se flétrit et devient flasque, son haleine est mauvaise, il sort de la matrice des eaux bourbeuses et fétides; 4°. la malade a des syncopes fréquentes; 5°. il survient des maux de tête violens; 6°. lorsque le *placenta* précède l'enfant; 7°. lorsque l'écoulement du méconium a lieu dans la matrice avant l'accouchement. L'enfant mort ne rend pas seulement le *travail* laborieux, il expose la mère à perdre la vie, parce que ce petit cadavre, entrant promptement en putréfaction, peut corrompre par absorption la masse du sang.

11°. La mauvaise conformation de l'enfant à terme est une cause d'accouchement laborieux. Cependant, ô ressource infinie de la nature! l'accouchement de madame Pley (1) n'a pas eu un *travail* plus long et plus laborieux que ses accouchemens antérieurs, de l'aveu même de madame Fabre, sage-femme, qui me déclara ingénuement que l'accouchement de l'enfant à deux têtes, étoit terminé avant qu'elle s'apperçut de ce phénomène.

12°. Enfin, l'impéritie des accoucheurs est la cause la plus fréquente des accouchemens laborieux. Chaque jour offre, dans Paris, la preuve effrayante de cette vérité. J'ai vu pratiquer l'opération cæsarienne sur une femme accouchée précédemment d'un enfant à terme et vivant; j'ai vu ouvrir douze fois, et toujours sans succès, le flanc à des femmes enceintes,

(1) Voyez l'article XI, page 38.

pour extraire des cadavres, sous prétexte qu'il y a impossibilité physique de l'accouchement de l'enfant à terme par la voie naturelle, lorsque le diamètre antéro-postérieur du bassin, n'a que trois pouces et demi. J'ai vu un homme atteint de la symphisomanie, arracher de mon école, à force d'argent, une malheureuse femme à qui j'avois promis, sur ma responsabilité, de l'accoucher sans opération, et publier effrontément le bienfait de cette ressource de l'art, quand sa malheureuse victime a les pubis disjoints et une incontinence d'urine, pour prix de sa docilité à subir une opération inutile, de l'aveu de l'opérateur lui-même. J'ai vu trois accoucheurs décoler un enfant, et se fâcher, parce que je leur disois qu'ils avoient des principes de la plus grande force. J'ai vu sortir du flanc de la femme Vasseur douze professeurs d'accouchemens qui, tout couverts de la poussière des écoles, se sont affichés aux quatre coins de Paris, comme maîtres de l'art, sans en connoître les premiers élémens. Enfin, que n'ai-je pas vu, dans ces jours d'anarchie, où le premier venu, sans autre titre qu'une Patente, exerçoit effrontément l'art des accouchemens, et arrachoit des victimes? ..... Mais écartons ces souvenirs douloureux.

O paix! que d'espérances tu vas réaliser! O Pacificateur du monde! ton génie va dissiper les ténèbres de l'ignorance, et féconder la patrie des beaux-arts, ainsi que l'astre du jour vient dissiper l'horreur des ténèbres et fertiliser les campagnes.

ARTICLE XXX.

Des accidens qui peuvent rendre l'accouchement plus ou moins laborieux.

J'ai déja exposé qu'elles sont les causes de l'accou-

chement laborieux, il ne me reste plus qu'à parler des accidens qui peuvent le rendre tel. Mais ces causes et ces accidens, quels qu'ils puissent être, ne sauroient changer le mécanisme de cette fonction. Ainsi nos accoucheurs romanciers, feront à leur gré six ou trente-six positions de la tête de l'enfant, au dessus du détroit supérieur du bassin de la mère, mille et une positions, de tous les points de la surface du corps de l'enfant à terme, tous ces grands sauts périlleux se réduiront en derniere analyse, à deux espèces d'accouchemens, l'accouchement par la tête et l'accouchement par les pieds, puisque, ainsi que je l'ai déjà dit, l'accouchement par les genoux et l'accouchement par les fesses, ne sont que des modifications de l'accouchement par les pieds; à quoi sert donc ce bavardage académique? hélas! à faire des volumes qu'on vend cher aux ignorans, et de plus à amuser des élèves qui aiment les tours de force.

Les accidens qui peuvent rendre l'accouchement plus ou moins laborieux sont, 1°. le décolement total du *placenta*; 2°. le cordon ombilical précédant l'enfant; 3°. le bras hors de la vulve; 4°. l'hémorragie utérine; 5°. les convulsions.

1°. Il arrive quelquefois durant le *travail*, que le *placenta* se décole entièrement et vient se présenter à l'orifice. J'ai observé que cet accident a lieu le plus souvent, par l'impéritie de l'accoucheur, qui à force de repousser la tête de l'enfant au dessus du détroit supérieur, épuise les forces de la matrice, qui provoquée cependant à de violentes contractions par la présence de l'enfant, fait un dernier effort et son fond se détache alors du *placenta*. L'hémorragie utérine succède à ce décolement, mais le *placenta* entraîné, vient s'arrêter à l'orifice et s'oppose mécaniquement au cours du sang. La perte est alors interne, et les accidens plus graves, mettroient la

femme en danger, si l'auteur de tous ces désordres, se défiant trop tard de lui-même, n'appeloit à son secours un confrère officieux qui vient le tirer de ce mauvais pas.

Quoique nous ayons posé en principe, que dans l'accouchement de jumeaux, il ne faut jamais délivrer la femme en *travail*, avant d'avoir extrait les deux enfans, il ne faudroit pas tirer de ce principe vrai, la fausse conséquence que dans le cas de décolement entier du *placenta* durant le *travail*, il faille extraire l'enfant, avant de délivrer la femme. En effet, pourquoi dans l'accouchement naturel d'un seul enfant ou de jumeaux, ne délivre-t-on la mère qu'après l'expulsion ou l'extraction d'un seul enfant ou des jumeaux ? pour éviter l'hémorragie utérine, effet nécessaire du décolement entier ou partiel du *placenta* ; mais lorsque le *placenta* est entièrement décolé, ce seroit compromettre les jours de la femme en *travail*, que d'aller s'amuser à repousser le *placenta*, pour aller chercher les pieds de l'enfant, tandis que l'accouchement le plus prompt, est le remède le plus efficace contre la perte utérine, par décolement du *placenta*.

2°. Le cordon ombilical précédant l'enfant, est un second accident dont les suites peuvent être plus funestes à l'enfant qu'à la mère.

Une femme qui a beaucoup d'eaux, tandis que le cordon ombilical est très-long, est plus exposée que toute autre à cet accident. Si le cordon précède la tête et qu'il se trouve fortement comprimé par la boëte osseuse, l'enfant est en danger de perdre la vie, non par défaut de nourriture, mais parce que le sang intercepté dans son cours, ne pourra plus obéir au mécanisme de la fonction importante à laquelle il est soumis. Pour prévenir ce malheur, il faut s'empresser de repousser la tête de l'enfant, avant qu'elle soit engagée dans l'excavation du petit bassin,

bassin, si toutes fois on peut le faire sans danger et que la dilatation de l'orifice soit suffisante pour permettre sur le champ l'introduction de la main ; sans cela, l'espoir de sauver l'enfant ne justifieroit point la conduite de l'accoucheur, aux yeux des vrais praticiens, qui savent que la mère est toujours plus précieuse que l'enfant, aux yeux de la nature généreuse et féconde.

Si dans l'accouchement par les pieds, le cordon ombilical précède l'enfant, il faut le repousser au-dessus du détroit supérieur, mais après plusieurs tentatives infructueuses, il faut se hâter de terminer l'accouchement, en se contentant d'éviter les tiraillemens du cordon, de peur de déchirer l'anneau de l'ombilic.

Si dans l'accouchement par la tête, le cordon ombilical fait une ou plusieurs circonvolutions au cou de l'enfant, il faut, sur-le-champ, glisser le doigt indicateur de la main gauche, entre le cou et le cordon pour faire la section de ce dernier qui, attaché fortement au cou, pourroit entraîner le décolement du *placenta*, et empêcher l'air de pénétrer dans les poumons du nouveau-né, après l'expulsion de la tête hors de la vulve, et déchirer l'anneau de l'ombilic.

3°. Le bras hors de la vulve est toujours un accident fâcheux, quoiqu'il n'ait pas toujours des suites funestes. Au lieu de s'amuser à repousser le bras de l'enfant, l'accoucheur doit plutôt, dans ce cas, hâter la dilatation de l'orifice de la matrice, et terminer l'accouchement par les pieds.

Le 28 prairial de l'an neuf, une femme de la halle, domiciliée rue de Bièvre, se présenta, vers les six heures du matin à mon école. Enceinte de huit mois, les membranes s'étoient rompus spontanément à trois heures du matin, et l'écoulement des eaux avoit entraîné le bras gauche de l'enfant dans la vulve.

Mandé à sept heures du matin, je pratique le *toucher*, et je sens la main hors de la vulve. Je fais appeler mes élèves Jourdanet, Grezdin, Lasserve, Dabbadie, Harment, Pindray, Duroc, Lasserre, Martin, Nivet, Bronfort, Moligard, Blondin, etc., et pour ne point effrayer cette femme, je les prends en particulier, et je leur exposais la nature et les causes de cet accident, lorsque notre femme, ou plutôt ce *virago*, entre dans la salle, et nous tient ce propos, « vous ne voulez pas me dire ce qui me » pend là, je m'en mocque; vous avez vos affaires, » et j'ai les miennes, je vais à la halle, et à onze » heures je suis ici. »

Mais, vous n'y songez pas, ma bonne, vous êtes en *travail*, les eaux s'écoulent, et ce que vous sentez au passage est le bras de l'enfant.

« Je m'en f., à onze heures je serai ici, vous » n'êtes pas f. pour me retenir malgré moi; » et la voilà partie.

A onze heures précises elle revient, je la touche, point de dilatation, point de douleurs; les eaux s'écouloient, l'orifice de la matrice étoit brûlant, gorgé, et très-épais, je fais pratiquer une saignée de bras, et immédiatement après je lui fais prendre, de demi-heure en demi-heure, une cuillerée de potion cordiale.

En moins d'une heure, les douleurs se firent sentir. Nous secondâmes la dilatation de l'orifice par des lotions et des injections avec la graine de lin, bien mucilagineuse. Le bras étoit toujours dans le vagin, la main hors de la vulve, l'enfant présentoit la poitrine à l'orifice, et la face reposoit sur la fosse iliaque gauche. A cinq heures du matin, je me disposois à terminer l'accouchement, en allant chercher les pieds, lorsque la femme couchée sur le lit de *travail*, demanda à se lever, parce qu'elle sentoit, disoit-elle, un besoin extrême d'aller à la garde-robe;

je la touche debout, quel fut mon étonnement de trouver l'occiput au détroit inférieur. Deux ou trois douleurs très-expulsives avoient suffi pour changer la situation de la tête, et lui faire franchir le détroit supérieur et l'excavation du petit bassin, ainsi, malgré le volume du bras, l'accouchement se termina par la tête. C'est bien le cas, où jamais, d'appliquer ici le précepte de La Fontaine, si religieusement observé, par Philippe Peu.

Plus fait douceur que violence.

Il me reste à parler de deux accidens (1) qui peuvent rendre l'accouchement laborieux, et qui sont, de tous, les plus redoutables; mais comme ils exigent l'un et l'autre de très-longs détails, ils vont chacun donner matière à un article particulier.

ARTICLE XXXI.

De l'hémorragie utérine durant la grossesse, le travail et la couche.

L'hémorragie utérine est l'écoulement immodéré du sang par les orifices béants des vaisseaux sanguins du fond de la matrice.

La cause de l'hémorragie utérine est la foiblesse de ce viscère. Cette foiblesse ou inertie est complette ou incomplette, et le danger de l'hémorragie est toujours en raison de l'inertie actuelle de la matrice.

1°. L'hémorragie qui a lieu durant la grossesse par la voie naturelle, est ou vaginale ou utérine.

L'hémorragie vaginale loin d'être dangereuse, est, au contraire, un moyen salutaire employé par la nature pour dégorger les parties génitales externes et

(1) L'hémorragie utérine et les convulsions.

internes, de l'excès du sang qu'elles renfermoient, et tenir lieu de la saignée du bras, moins salutaire que la saignée vaginale spontanée.

La saignée utérine, sans décolement du *placenta*, n'est pas toujours suivie d'avortement. Le repos dans une situation horizontale, pendant quelques jours, les lavemens à l'eau froide, les boissons délayantes et acidules, une potion légèrement cordiale, peuvent appaiser l'orage, et arrêter efficacement l'hémorragie.

Si le sang coule à grands flots, s'il est chaud et rutilent, s'il se coagule et sort par caillots, c'est un signe qu'il y a décolement du *placenta*, et, dans ce cas, loin de chercher à arrêter la perte, il faut laisser agir la nature qui cherche à débarrasser la matrice des corps étrangers, fruits de la conception.

Si les limites trop resserrées d'un ouvrage élémentaire me permettoient d'entrer dans de plus grands détails à ce sujet, je démontrerois par l'expérience et l'observation, qu'on s'abuse étrangement lorsqu'on pense avoir arrêté l'hémorragie utérine, qui reconnoît pour cause le décolement du *placenta*; que la perte est interne, et que la moindre cause physique ou morale la renouvelle, jusqu'à ce qu'enfin la femme enceinte, parvenue au septième mois de sa grossesse, accouche avant terme, au milieu d'une perte qui achève de l'épuiser, et qui souvent est suivie d'une attaque convulsive, effet nécessaire de la prostration totale des forces.

2°. L'accouchement est le remède le plus efficace à la perte qui se manifeste durant le *travail* de l'enfantement.

Si la perte a lieu immédiatement après la délivrance, et que l'inertie de la matrice soit complette, l'accouchée peut périr en très-peu de temps, parce que les orifices béants du fond de la matrice, ne peuvent retenir le sang qui s'échappe par torrens. La Motte

et Mauriceau rapportent, qu'après l'accouchement le plus heureux, des femmes sont mortes si promptement d'hémorragie utérine, qu'ils n'ont pu arriver assez à temps pour les secourir.

Les moyens préservatifs ou coërcitifs de la perte utérine, dont je vais donner le détail, sont si actifs et si efficaces que ceux de mes élèves qui ont été témoins de leur administration dans mon école, peuvent attester que j'ai produit un effet contraire, c'est-à-dire, une suppression totale de lochies, chez les femmes qui avoient actuellement une perte violente.

1°. La première indication à remplir dans une perte qui survient immédiatement après la délivrance, est de rallentir la vîtesse de la circulation, d'abord extérieurement par les ligatures des extrémités supérieures et inférieures, avec des compresses imbibées d'oxicrat, et par l'application de serviettes trempées dans l'eau à la glace, ou à défaut de glace, dans l'eau de puits très-froide, et dans laquelle on a fait dissoudre une ou deux livres de sel marin.

2°. On rallentit intérieurement la vîtesse de la circulation, par l'usage de l'eau à la glace et du nitre qu'on fait prendre à l'accouchée, immédiatement après sa dissolution, parce qu'alors, dit le docteur Alexandre, il possède au plus haut dégré la faculté de retarder la vîtesse de la circulation, et de diminuer le nombre des pulsations.

A mesure que la force de la circulation diminue, la langueur et la foiblesse de la malade augmentent, mais la foiblesse qui suit les hémorragies, dit le docteur Hunter, doit être regardée comme salutaire, parce qu'elle paroît être le moyen que la nature emploie, pour donner au sang le temps de se coaguler, et c'est là, la troisième indication à remplir dans l'hémorragie utérine.

3°. Pour coaguler le sang plus promptement, et

seconder le vœu de la nature, je donne une légère limonade froide, et à défaut de citron, je mets, dans un verre d'eau à la glace six à huit gouttes d'elixir acide de vitriol.

Les acides possèdent à tel point la propriété de coaguler le sang, et conséquemment de ralentir le mouvement de la circulation, que j'observe qu'en faisant boire un verre de limonade à une femme enceinte immédiatement après la saignée du bras, on évite la syncope, effet de la rapidité du sang dans le système des vaisseaux, après cette opération.

4°. La quatrième indication à remplir est de ranimer par dégrés les forces de la matrice, parce que l'hémorragie ne peut cesser qu'autant que le fond de ce viscère, par ses contractions graduées et successives, resserre les orifices béants des vaisseaux sanguins, restés ouverts par l'effet de l'inertie. Une potion légèrement cordiale remplit cette indication; mais les cordiaux ne doivent être administrés que lorsque l'hémorragie utérine est entièrement arrêtée, parce qu'il seroit dangereux de ranimer les forces vitales, avant d'avoir ralenti le mouvement de la circulation.

5°. Le repos absolu de corps et d'esprit, la privation absolue d'alimens solides, sont indispensables, du moins pendant les vingt-quatre heures qui suivent la cessation de la perte. On fait prendre à la malade un bon bouillon de veau, de trois en trois heures, pour toute nourriture, et pour boisson ordinaire une légère eau d'orge, de riz, de gruau édulcoré, avec quantité suffisante de sirop de limons.

6°. Enfin, durant sa convalescence la malade doit suivre le régime végétal, mettre un frein à ses passions, éviter les exercices violens, les veilles immodérées, les courses excessives, l'extension forte des bras, en un mot, tout ce qui pourroit renouveler la

perte, dont les retours fréquens rendent la guérison plus difficile.

La manœuvre irréfléchie d'introduire la main dans la matrice pour en extraire chaque caillot, manœuvre consacrée par les accoucheurs routiniers, ne peut être que funeste à l'accouchée, c'est le fond de ce viscère dont on a ranimé l'action, qui doit seul chasser tous les corps étrangers, renfermés dans sa cavité.

La méthode de tamponner le vagin et l'orifice de la matrice n'est pas moins funeste, en ce que, loin d'arrêter la perte, elle ne peut que la rendre plus abondante, et si toutes les femmes, dans le vagin et la matrice desquelles on a introduit des tampons, ne sont pas mortes victimes de cet acte d'impéritie, c'est que les tampons étoient imbibés, sans doute, d'une liqueur acide, laquelle, par son évaporation, est devenue un *stimulus*, qui a forcé la matrice à se contracter, et conséquemment a resserrer les orifices béants du fond de ce viscère, dont la dilatation avoit causé la perte.

Rien ne prouve plus combien le métier d'*extracteur de fœtus*, étoit, de nos jours, dénué de principes; rien ne justifie plus à nos yeux la dénomination satyrique de *partie honteuse de l'art de guérir*, donnée par quelques diseurs de bons mots, aux hermaphrodites de l'art des accouchemens, que la réputation dont jouit encore l'ouvrage de Leroux, chirurgien de Dijon, sur les pertes. Je ferai l'analyse de cette production dans ma *Lucine Française*, ouvrage périodique, dont la première année sera publiée le premier Vendémiaire de l'an XI, et j'espère y démontrer, jusqu'à l'évidence, que ce traité, contraire à la raison, à l'expérience et à l'observation anatomique, est plus propre à redoubler les pertes qu'à les arrêter, c'est-à-dire, plus funeste, qu'utile à l'humanité.

Les remèdes astringens, tels que la grande consoude, la pimprenelle, les sucs de plantin et d'ortie, la teinture de roses, le corail, le cachou, l'alun, le sang de dragon, la poudre d'Helvétius, l'essence de Rabel, administrés intérieurement dans la violence de la perte, loin de la ralentir ou de l'arrêter, ne font que lui donner une nouvelle activité, c'est comme on dit : *currenti calcar addere.*

Les astringens, ont la double propriété de resserrer les solides, et d'atténuer les fluides; or, en même temps qu'ils soudent les orifices des vaisseaux, ils augmentent la vîtesse du sang. Ainsi, la perte qui paroît cesser pendant quelques instans, recommence avec plus de force, quand la colonne de sang, par sa violence, heurte et détache le caillot, qui s'étoit formé à l'extrémité du canal artériel. On ne doit donc faire usage de ce remède qu'avec circonspection. En effet, il n'est point de praticien qui ignore que des malades qui crachoient le sang, et qu'on désespéroit de pouvoir jamais guérir, ont recouvré leur santé, contre toute espérance, en n'employant que des remèdes adoucissans, et dont l'action est très-foible, après avoir renoncé à tous les médicamens vulnéraires et détersifs.

L'hémorragie qui survient durant la couche, n'est autre chose que l'excès des lochies, dont nous parlerons dans la troisième partie de cet ouvrage.

En deux mots, favoriser la contraction naturelle des artères utérines, en ranimant l'action de la matrice, et ralentir le cours impétueux du sang, par les médicamens intrinsèquement froids, ou acides, et non d'une manière mécanique, par le tampon, le pessaire, et les remèdes astringens. C'est à quoi je conclus, d'après l'expérience et l'observation.

ARTICLE XXXII.

Des Convulsions.

Quoique ces mots spasme et convulsion soient employés indistinctement l'un pour l'autre, je préviens mes élèves que je regarde le spasme comme le premier degré de la convulsion.

Les praticiens les plus distingués, ont remarqué que la cause première des mouvemens convulsifs, dans l'un et l'autre sexe, est l'excès de mobilité, ou de facilité avec laquelle la fibre se contracte; propriété fâcheuse qu'il ne faut pas confondre avec la faculté inhérente à la fibre animale, de se contracter, après avoir été excitée par un *stimulus*, soit interne, soit externe. Cette faculté, que les physiologistes appellent irritabilité, est une qualité essentielle, tandis que l'excès de mobilité est un vice de l'économie animale.

La mobilité nerveuse est d'autant plus grande que la fibre est plus grêle, moins forte et plus abreuvée d'humidité. Les enfans, dont les fibres sont très-molles et très-délicates, sont aussi les êtres les plus susceptibles d'impression, et leurs maladies sont presque toujours acccompagnées de mouvemens spasmodiques. Les femmes qui conservent toute leur vie une texture molle, sont infiniment plus sujettes aux maladies convulsives que les hommes; et parmi ceux-ci, s'il en est quelques-uns qui conservent une disposition aux affections nerveuses, on les trouve dans la classe de ces hommes foibles, dont la vie molle, contemplative ou voluptueuse, les met au niveau des femmes, tandis qu'aucontraire, on remarque constamment que la disposition aux maladies nerveuses va en diminuant, à mesure que la solidité des parties va en augmentant.

La foiblesse, le relâchement, la délicatesse des parties du corps vivant, proviennent du défaut d'exercice, de l'état de mollesse et d'inaction, de l'intempérature et des vices de l'atmosphère dans laquelle les femmes enceintes, naturellement délicates ou pléthoriques, vivent dans le cours de leur grossesse.

Je reconnois donc deux causes générales qui déterminent les convulsions chez les femmes en *travail* d'enfant, savoir : la foiblesse extrême ou l'inanition et la pléthore.

1°. La foiblesse extrême résulte, ou du défaut d'alimens, ou de l'usage d'alimens de mauvaise qualité, et de l'excès de diverses excrétions.

Les femmes enceintes qui ont des dégoûts, et qui aiment mieux se livrer à leur imagination que de se faire violence, en prenant la raison pour guide dans le choix des alimens, non-seulement mangent très-peu, mais souvent elles font usage d'alimens peu succulens, qui, loin de les nourrir, surchargent leur estomac, en dérangent les fonctions, et les affoiblissent de jour en jour, au lieu de les fortifier, en sorte qu'au terme de l'accouchement elles sont dans cet état de foiblesse extrême qui constitue la première cause générale des convulsions.

Les femmes enceintes sont sujettes à des excrétions dont l'excès les fait tomber dans un épuisement extrême. Telles sont le vomissement, le cours de ventre, l'incontinence d'urine, les hémorragies utérines, etc.

Le vomissement, qui est lui-même une convulsion lorsqu'il est opiniâtre, dispose aux mouvemens convulsifs, et par l'affoiblissement qu'il procure, et par l'irritation sympathique qu'occasionne le *travail* convulsif du viscère affecté.

Une diarrhée excessive a les mêmes dangers qu'une perte. Elle énerve les femmes enceintes, et les jette dans l'épuisement, à la suite duquel sur-

viennent les affections spasmodiques. La diarrhée a encore un inconvénient ; en dépouillant les intestins de leur mucosité, elle laisse à nud les nerfs de ces parties, et cet état de sensibilité se propage dans tous les points de l'économie.

Quoiqu'il y ait peu d'exemples de convulsions occasionnées par l'inanition, provenant du flux d'urine excessif chez les femmes enceintes, cependant on doit croire qu'il doit y en avoir quelque part, parce que plus les évacuations seront multipliées, et plus on courra les risques de l'inanition et de ses effets.

Enfin, quant aux hémorragies utérines considérables ou même modérées, mais fréquentes, tout le monde sait qu'elles affoiblissent prodigieusement les malades, et qu'elles disposent aux convulsions qui reconnoissent pour cause la foiblesse extrême. Les observations sur cette matière sont assez nombreuses pour que je me dispense de rapporter de nouvelles autorités.

Ce qui prouve incontestablement que la foiblesse extrême qui suit les excrétions trop abondantes, non-seulement dispose aux mouvemens convulsifs, mais encore cause des convulsions très-graves, c'est qu'on ne saigne jamais jusqu'à la mort les quadrupèdes les plus vigoureux (le bœuf par exemple), qu'ils ne soient agités de violentes convulsions avant d'expirer ; c'est que les mêmes accidens se manifestent chez les ascitiques, si l'on a l'imprudence en faisant la ponction de les débarrasser tout-à-coup du volume des eaux. Enfin, on a vu des hommes très-courageux devenir pusillanimes, tomber dans une mobilité extrême, et éprouver des convulsions, par l'impression des causes les plus légères, lorsqu'ils ont été épuisés par des blessures qui leur ont fait verser une grande quantité de sang.

2°. La seconde cause générale des convulsions qui surviennent aux femmes en *travail* est la pléthore.

La pléthore tendant les fibres par son volume, gênant la circulation du sang par sa masse ; rendant le *travail* sécrétoire inégal par l'inertie de son poids, doit produire des affections spasmodiques de toute espèce.

La pléthore est générale ou locale. L'une et l'autre produisent également les convulsions ; la première, par la compression permanente faite sur les rameaux des nerfs, compression propre à les agacer et à en troubler les fonctions ; la seconde, par l'engorgement douloureux qui devient un foyer d'irritation capable d'exciter la mobilité dans le viscère qui en est le siège.

La vie molle et sensuelle, l'intempérance, le défaut d'exercice, un sommeil trop prolongé, l'oisiveté, l'usage d'alimens trop succulens, les passions immodérées donnent lieu à la pléthore.

Les signes qui décèlent la pléthore, sont une belle carnation, la couleur rouge violette du visage, le gonflement du cou, la vivacité de yeux, la plénitude des veines jugulaires et des artères temporales, la gêne de la respiration. Le concours de tous ces signes annonce la pléthore sanguine vraie, qu'il faut bien se garder de confondre avec la pléthore fausse, c'est-à-dire avec celle qui n'est occasionnée que par une raréfaction actuelle du sang, et qui exige un traitement bien différent.

Les convulsions, quelle que soit la cause qui les produit, constituent l'accident le plus fâcheux pour les femmes en *travail*. Les mouvemens convulsifs qui surviennent en cet état, compromettent les jours de la mère et de l'enfant. Cependant il faut convenir que le danger des convulsions durant le *travail*, est en raison de la cause qui les produit, et de l'intensité actuelle de cette cause dans le sujet qui en est atteint. Par exemple, les convulsions occasionnées par le pléthore, sont plus dangéreuses que celles

qui proviennent d'un excès de foiblesse. De deux femmes pléthoriques attaquées de convulsions, la plus sanguine est la plus dangéreusement affectée. Enfin, de deux femmes atteintes de convulsions par inanition, la plus foible est celle des deux qui est le plus en péril, et pour elle et pour l'enfant qu'elle porte dans son sein.

La matrice, centre de toutes les affections chez les femmes, reçoit toujours la première impression du spasme convulsif, aussi l'enfant périt-il toujours avant la mère; mais bientôt son action se porte sur la masse cérébrale et de là, sympatiquement dans toute l'économie.

L'état convulsif le plus dangéreux, est celui dans lequel une femme en *travail*, ayant perdu toute connoissance, reste dans un assoupissement constant, écume de la bouche, respire difficilement et dans l'inspiration fait entendre un ronflement désagréable, tandis que l'orifice de la matrice est très-peu dilaté.

Le remède le plus efficace aux convulsions qui surviennent durant le *travail*, est l'accouchement; mais l'accouchement n'est pas toujours possible, et le grand art de l'accoucheur, dans ces circonstances critiques, consiste à savoir employer à propos les moyens les plus propres à hâter la dilatation de l'orifice, pour terminer l'accouchement, qu'il est toujours prudent de faire par extraction, en allant chercher les pieds de l'enfant.

Je réduits à cinq principaux, les moyens d'exécution que l'art doit employer, isolés ou combinés suivant les circonstances, ces moyens sont; 1°. la dilatation artificielle et graduée de l'orifice de la matrice; 2°. les injections faites à ce même orifice; 3°. les douches à l'eau froide; 4°. la saignée du bras; 5°. les moyens internes ou médicaux.

1°. La dilatation de l'orifice de la matrice, c'est-à-

dire l'insertion du doigt indicateur, entre les corps renfermés dans la matrice et le bord interne de l'orifice de ce viscère. pour en opérer la dilatation, est un des moyens que l'on doit employer pour hâter l'accouchement, qui est le but auquel ou doit tendre. Cette opération, faite avec de sages précautions, n'a pas l'inconvénient que je lui ai reproché, dans le *travail* naturel de l'enfantement, où il s'agit de temporiser et non d'agir, tandis que dans l'accouchement laborieux par convulsions, il seroit dangéreux de perdre un seul instant.

2°. Comme l'utilité des injections adoucissantes et relâchantes, ne sauroit être contestée par les praticiens éclairés, je n'insisterai point sur la nécessité de ce moyen, dans la vue de dilater l'orifice interne de la matrice; moins jaloux de donner un ouvrage volumineux, qu'un ouvrage utile, je cherche à dire beaucoup, en peu de mots, toutes les fois que je puis allier la précision à la clarté.

3°. Les douches d'eau à la glace, dans laquelle on a fait dissoudre une once de nitre par pinte d'eau, sont très-efficaces contre les convulsions, qui reconnoissent pour cause l'excès de foiblesse; mais le succès qu'on doit en attendre, tient essentiellement à la manière de les administrer. Ce n'est point en jettant des sceaux d'eau à la glace, sur la tête ou le ventre de la malade, qu'on peut se flater de réussir, mais en divisant le fluide, de manière que plusieurs colonnes d'eau viennent frapper vivement et toutes à la fois, une grande étendue de la surface du corps de la malade. Il n'est personne qui n'ait éprouvé, ou qui ne puisse en faire l'expérience, qu'un nombre infini de gouttes d'eau lancées par un bras nerveux, avec un goupillon, sur la figure, ou sur toute autre partie du corps nud, produit une sensation mille fois plus vive, que la chute d'une forte colonne, telle qu'un sceau d'eau, qui viendroit frapper une seule partie du corps.

On sait qu'une des tortures les plus cruelles, employées il y a quelques années, pour arracher la vérité à des hommes condamnés au dernier supplice, consistoit à étendre ces malheureux sur un plan horizontal et à faire tomber perpendiculairement à dix pieds d'élévation, une seule goutte d'eau fraîche, sur le creux de l'estomac à nud. La sensation que faisoit éprouver ce supplice, dont le mot tecnique étoit *la question*, devoit être si douloureuse, que de l'aveu même du patient, la chute de cette seule goutte d'eau, avoit égalé pour lui, celle d'un poids de cent livres; et souvent on a vu des condamnés, confesser un crime qu'ils n'avoient point commis, pour ne pas éprouver une seconde fois, les angoisses d'une torture aussi cruelle.

Mon illustre instituteur, Charles White, me confirmoit un jour de vive voix, ce que j'avois lu dans son ouvrage sur *les Incommodités de la Grossesse*, qu'il a vu résulter les plus heureux effets du bain froid pris dans une baignoire à l'écossaise, dont voici la forme. La machine qui contient l'eau est faite d'étain, et suspendue au-dessus de la tête de la malade, qui se tient dans une baignoire vuide et environnée de couvertures fixées à cette machine. Lorsque tout est ainsi préparé, la malade tire un cordon, et l'eau tombe sur elle, à travers une passoire.

De tous ces faits, j'ai conclu par analogie, et l'expérience m'a convaincu, que la manière de donner les douches pouvoit ajouter à leur efficacité dans le cas de convulsion durant le *travail* de l'enfantement. En effet, je me suis toujours bien trouvé de les administrer de la manière suivante : je mets huit à dix pintes d'eau à la glace dans un arrosoir ordinaire; j'y fait dissoudre une demi-livre de sel, et immédiatement après sa dissolution, je fais arroser le corps de la malade. Les sensations qu'elle éprouve dans ces

aspersions sont si vives, que j'ai vu des femmes en *travail* reprendre tout-à-coup l'usage de leurs sens, et se plaindre des tourmens qu'on leur faisoit éprouver.

4°. On pratique la saignée du bras dans les convulsions par pléthore sanguine, et tandis que l'accoucheur cherche à dilater l'orifice avec son doigt indicateur, un aide a le soin de placer le sien sur l'ouverture de la veine, pour arrêter le sang ou le laisser jaillir au besoin ; car une saignée trop abondante, en diminuant la pléthore, diminueroit aussi les forces de la malade, et l'excès de foiblesse seroit une double cause de convulsions, au lieu que plusieurs petites saignées opèrent insensiblement et par degrés le relâchement des fibres de l'orifice, sans faire tomber dans l'épuisement.

La saignée à la jugulaire est toujours dangéreuse, parce que la prompte circulation qu'elle procure fait passer la malade d'un extrême dans un autre, non moins dangéreux que le premier, et la jette souvent dans l'état comateux.

La saignée du pied a presque toujours des suites fâcheuses, parce qu'en opérant une prompte révulsion, elle gorge de sang la matrice ; et cette pléthore locale, en surchargeant ce viscère, y établit un foyer d'irritation qui doit produire des affections spasmodiques de toute espèce.

Si les mouvemens convulsifs ne proviennent que de la raréfaction du sang, ou de sa compression actuelle dans des vaisseaux d'un diamètre peu avantageux, loin de pratiquer la saignée par une erreur qui deviendroit bien funeste sans doute, on a recours aux boissons délayantes et anti-phlogistiques, au nitre, aux acides végétaux, à l'élixir acide de vitriol, pour appaiser l'effervescence du sang raréfié, ou par la chaleur de l'atmosphère, ou par l'effet d'une passion violente ; ou enfin par l'usage, quelquefois même

même par l'abus des liqueurs spiritueuses durant le *travail*, sous prétexte de prendre de nouvelles forces.

5°. L'usage des moyens mécaniques ou chirurgicaux n'exclud pas sans doute celui des remèdes internes ou médicaux, tels que les délayans, les humectans, les tempérans, les adoucissans, les antispasmodiques, les potions légèrement cordiales; et de ce nombre sont les tisanes nitrées, l'eau de veau, de poulet, de petit-lait, les émulsions, l'infusion de feuilles d'oranger, les eaux distillées de fleurs d'orange et de tilleul, le succin, le castoreum, le musc, le camphre, la poudre de guttète, etc. J'observerai seulement que l'administration de ces remèdes ne sauroit être confiée au premier venu, mais à un praticien sage et éclairé, par la raison que tel médicament qui convient dans le relâche, ne convient point dans le paroxisme, et que la moindre erreur en pareil cas peut devenir dangéreuse.

ARTICLE XXXIII.

Des instrumens.

Les cheveux se dressent sur la tête de l'homme sensible, à la seule nomenclature des pièces qui composoient l'arsenal du féroce Albucasis. Je n'entreprendrai point de tracer ici l'arbre généalogique de cette famille infernale, dont les branches sont heureusement éteintes ou proscrites. Que ne puis-je plutôt arracher les pages de l'histoire de l'art des accouchemens, où sont inscrits en caractères de sang, les mots effroyables de pied de griffon, de pied de gruë, de bec de corbin, de bec de canard, de *vertigo*, de *torculum volvens*, *d'impellens*, de *spéculum matricis*, de tire-tête, de

laqs, de perce-crâne, de crochets mousses ou pointus, de ciseaux coupe-bras, de pinces lisses ou dentellées, de coëffes, de filets, de *forceps* Anglais, Irlandais, Flamands, Hollandais, nuds ou couverts, longs ou courts, droits ou courbes, plats, pleins, fénestrés, ou non fénestrés, etc.

Je ne parlerai que de deux rejettons de cette race dévastatrice, *le forceps* et le crochet, qui quoique formidables dans la pratique des accouchemens, peuvent néanmoins lorsqu'ils sont appliqués avec dextérité, devenir très-utiles dans les cas que je vais indiquer. Ainsi, savament téméraire, la médecine a de nos jours, su tourner au profit de l'humanité souffrante, les agens les plus destructeurs de la vie, et sous ses doigts magiques, les poisons les plus funestes se sont transformés en remèdes salutaires.

Telle est l'idée que j'ai du *forceps* et du crochet, moi qui vais démontrer que l'art n'a pas encore su faire usage du premier de ces instrumens, et qui reconnois que l'application des deux, peut au besoin être très-avantageuse, lorsque le génie dirige la main de l'opérateur.

Que le lecteur juge à présent de l'excès de ma surprise, lorsque j'ai été instruit que les cæsariens et les symphisiens de Paris, ont répandu par la voie des journaux, en Prusse, en Allemagne, et dans presque toutes les contrées de l'Europe que je proscrivois dans tous les cas, et le *forceps* et le crochet, moi qui démontre publiquement à mes élèves, l'usage et non l'abus qu'ils doivent faire de ces terribles instrumens.

De tous les médecins étrangers qui m'ont fait l'honneur d'assister aux séances de l'école Anti-cæsarienne, je n'invoquerai sur ce point, que le témoignage du docteur Krauss médecin, à Ansbach,

dont le caractère de franchise et de loyauté, décèle un habitant de l'heureuse Franconie. Je prie monsieur Krauss, de dire à ceux de ses compatriotes qui me feroient l'injure de douter des aveux que je consigne dans cet article, si le jour où je l'invitai à une séance particulière de mon école, je ne démontrai point l'application du *forceps* et du crochet, et si mes élèves lui parurent étrangers à cette application. Jaloux de l'estime et du suffrage des médecins de sa nation, je prie monsieur Krauss de vouloir bien être mon interprète, et de les assurer que je me croirai bien dédommagé de la noire ingratitude des accoucheurs français qui, fondent aujourd'hui leurs succès sur une doctrine, qu'ils affectent de dénigrer, s'ils veulent seulement ne pas croire à la calomnie, pour prix des sentimens affectueux que je leur ai voués, et qu'ils partagent avec le jeune étranger, qui, malgré l'excès de sa modestie, m'a laissé l'idée la plus avantageuse de ses connoissances médicales, et les souvenirs les plus doux de ses qualités sociales.

Dans quels cas doit-on faire l'application du *forceps*? comment faut-il procéder à l'application de cet instrument? en quoi l'application du *forceps* a-t-elle été vicieuse jusqu'à ce jour?

Tels sont les problèmes que je vais résoudre en peu de mots.

On doit faire l'application du *forceps*, lorsque la tête de l'enfant à terme, après un long *travail* et à l'aide des moyens médicaux, est enfin parvenue dans l'excavation du petit bassin; que les douleurs naturelles sont totalement épuisées, et qu'il y a lieu de présumer que l'enfant à sec dans la matrice, y périroit avant que la nature fit de nouveaux efforts pour l'expulser de ce viscère. Ces cas, moins fréquents qu'on ne pense, peuvent se rencontrer, chez des femmes enceintes de leur premier enfant, après la

quarantième année, chez des femmes qui à cet âge ont été soumises sans besoin à plusieurs saignées périodiques durant leur grossesse; chez des femmes qui naturellement foibles, ont été enchaînées par leurs occupations journalières, à une place fixe durant tout le cours de leur grossesse. Enfin, chez des femmes qui à terme ou avant terme, ont été tourmentées durant le *travail*, par les manœuvres violentes des sages-femmes, ou des accoucheurs routiniers.

Des professeurs d'accouchemens à Paris, mais nés aux rives de la Garonne et du Lot, charmant pays des fictions, se sont flattés, en présence de leurs élèves, d'avoir fait plusieurs fois avec succès l'application du *forceps* sur la tête de l'enfant à terme, au-dessus du détroit supérieur du bassin d'une femme en *travail*. Ce sont là *sandis* des coups de maître. Mais sans perdre un tems précieux à prouver à ces dextres gascons, que de pareils tours de force sont plus aisés à exécuter sur le manequin, que sur le sujet vivant, je me contenterai de leur démontrer l'inutilité d'une manœuvre si périlleuse. Eh ! *cadédis* leur dirai-je, pourquoi mettre ainsi à la torture une femme en *travail*, quand on peut aller chercher les pieds de l'enfant au dessus du détroit supérieur et terminer ainsi l'accouchement? Multiplier sans nécessité les obstacles, dans la pratique d'un art, dans la vue de se faire une réputation aux yeux des ignorans, n'est-ce pas ressembler à ces Titans insensés, qui après s'être épuisés à entasser Ossa sur Pelion, se virent écrasés sous le poids de leurs montagnes.

Pour procéder avec succès à l'application du *forceps* sur la tête de l'enfant à terme, dans l'excavation du petit bassin, il faut attendre 1°. que la dilatation de l'orifice externe de la matrice soit complette; 2°. que ce même orifice, ainsi que les parties génitales internes et externes, soient disposés à la plus grande

extension, et pour atteindre ce but, il faudra les avoir préparées avec une forte décoction de graine de lin bien mucilagineuse. Ces préliminaires une fois remplis, il faudra situer la femme en *travail*, sur un plan parfaitement horizontal, les cuisses bien relevées sur le bas-ventre, les jambes rapprochées des cuisses, les genoux écartés l'un de l'autre et les talons près des fesses. Dans cette situation on corrige autant qu'il est possible, l'obliquité naturelle du bassin, et on a plus de facilité pour l'opération, qu'on pratique par le procédé suivant.

L'accoucheur, après avoir enduit extérieurement la branche mâle du *forceps*, d'une décoction mucilagineuse, cherche à glisser la surface interne de l'instrument sur le crâne de l'enfant, tandis qu'à l'aide de l'extrémité du doigt indicateur de la main droite, il écarte le bord interne de l'orifice de la matrice, afin que la surface externe du *forceps*, glisse plus aisément le long de la surface interne de ce viscère.

Après avoir introduit par le même procédé, la branche femelle du *forceps* sur la partie latérale droite de la tête de l'enfant, l'accoucheur marieral'une à l'autre, les branches du *forceps*,en introduisant laverge ou pivot, dans la vulve ou fente de la branche femelle, et après les avoir étroitement unies, il assujettira sans efforts les cuillères fénestrées sur les parties latérales de la tête, de manière à pouvoir exercer graduellement la pression dans la direction du petit diamètre.

Alors plaçant sa main droite entre la verge de l'instrument et la vulve de la femme en *travail*, et sa main gauche empoignant l'extrémité des deux branches du *forceps*, l'opérateur exécutera à la fois, deux mouvemens combinés, savoir : un de bassecule avec sa main droite, pour faire décrire à la face de l'enfant la ligne courbe, dans la courbure du *sacrum*, et un d'attraction avec la main gauche, pour extraire la tête hors des parties molles externes. Dès que les

épaules seront parvenues au petit diamètre du détroit inférieur, l'accoucheur posera le *forceps* et avec ses deux mains parallèles soutenant la tête, et enfourchant les épaules avec les deux doigts indicateurs et les doigts du milieu, il dirigera l'axe des épaules au grand diamètre du détroit inférieur du bassin, avec les mêmes précautions déjà indiquées à l'article XX.

En quoi l'application du *forceps* a-t-elle été vicieuse jusqu'à ce jour? en ce qu'au mépris de la loi des diamètres, on a voulu extraire l'enfant en ligne droite avec le *forceps*, et faire franchir même aux épaules, le petit diamètre du détroit inférieur. Si par cet inepte procédé, l'art n'a pas toujours réussi à transformer *les roturiers en gentils-hommes*, pour me servir du langage de Mauriceau, il a du moins tué les deux tiers des enfans à terme, aux portes de la vie. Sans parler des petits accidents dont les femmes même ne parlent pas, et pour cause, je veux dire des incontinences d'urine, des déchirures à l'orifice de la matrice, des ulcères au vagin, de la rupture entière du périnée, accidens dont nous sommes les discrets confidens, ce qui enhardit d'autant plus l'ignorance, qu'elle est bien persuadée que l'amour propre étouffera les justes reproches que seroient en droit de lui faire ses nombreuses victimes.

L'application du crochet est nécessitée 1°. lorsque l'enfant à terme est mort depuis longtems, au-dessus du détroit supérieur du bassin vicié de la mère; 2°. lorsque au-dessus du détroit supérieur d'un bassin non vicié, l'enfant à terme est mort depuis longtems, et que ce cadavre macéré dans les eaux de l'*amnios* a la tête si volumineuse, que l'accoucheur a lieu de craindre le décolement, en saisissant l'enfant par les pieds.

Pour éviter cet accident, d'autant plus terrible, que l'extraction d'une tête volumineuse restée seule

dans la matrice après le décolement, présente des obstacles insurmontables à l'accoucheur peu expérimenté et met la femme en danger de perdre la vie, avant l'extraction de ce corps étranger, l'accoucheur doit prendre le parti de vuider le crâne de l'enfant, et d'extraire le corps à l'aide du crochet. Cette opération est très-délicate et exige la plus grande dextérité, jointe au plus grand sang-froid, de la part de celui qui la pratique.

Après avoir situé la femme de la même manière que pour l'application du *forceps*, l'accoucheur doit ouvrir la tête de l'enfant avec le perce-crâne, la vuider ensuite avec le crochet, extraire les deux portions du coronal, les deux pariétaux, envelopper l'occipital dans le cuir chevelu qu'il saisit ainsi avec sa main gauche, tandis qu'avec la droite il glisse le crochet sur le corps de l'enfant, qu'il va saisir sous l'omoplate, et alors ses deux mains agissant de concert, l'enfant ne tarde pas à être extrait par la voie naturelle.

Les bornes d'un ouvrage élémentaire ne me permettent point d'entrer dans tous les détails de cette terrible opération, cependant il en est que je ne puis passer sous silence.

Avant l'opération il faut donner à la femme qui doit la subir, une ou deux cuillerées de potion cordiale pour engager la matrice à se contracter, à mesure qu'on fait l'extraction de l'enfant. Cette sage précaution n'est pas moins nécessaire pendant l'extraction, afin de soutenir les forces de la patiente, et l'engager, autant qu'il est en elle, à seconder par ses propres efforts, les efforts de la nature. Il ne faut pas que l'empressement qu'a l'accoucheur de délivrer la femme, et de la tirer de l'état critique où elle se trouve, le fasse agir avec un excès de précipitation qui deviendroit funeste au sujet opéré, il doit lui donner par intervalles quelques minutes de

relâche pour lui laisser le temps de respirer, et d'avaler librement une nouvelle cuillerée de cordial. C'est surtout dans cette opération que l'accoucheur doit savoir allier la douceur à la fermeté, qui provoquent la confiance et répandent sur l'être souffrant le baume consolateur de l'espoir, au milieu des plus vives angoisses.

Respecter la matrice avec le crochet, est le point essentiel, et pour ne pas s'égarer dans ce labyrinthe où l'accoucheur n'est guidé que par le seul sens du *toucher*, il faut que l'opérateur ait grand soin d'interposer le corps à extraire, entre sa main et le crochet, afin que si ce corps vient à glisser, l'instrument puisse venir se reposer sur la main prête à le recevoir, et non sur la parroi de la matrice, à laquelle il pourroit s'accrocher.

Le signe le plus certain de la putréfaction de l'enfant dans la matrice, est l'extrême fétidité des matières sanieuses et corrompues qui s'écoulent de ce viscère immédiatement après la rupture spontanée ou artificielle des membranes.

J'ai parlé du décolement de l'enfant, je vais, avant de terminer cet article, indiquer à l'art un moyen d'extraire la tête restée seule dans la matrice, à l'aide de deux crochets. L'expérience m'a convaincu de l'efficacité de cette méthode, dont la simplicité fait d'ailleurs tout le mérite.

Je fus mandé le 14 messidor an 8, par une sage-femme qui, à force de manœuvres et de violences, avoit décolé l'enfant en tirant par les pieds en ligne droite. La patiente, marchande brocanteuse de la rue Mouffetard, étoit forte et courageuse. J'envoyai prendre chez moi deux crochets, et en attendant qu'on les apportât, je fis prendre à la femme en *travail* une potion cordiale. Après l'avoir située en travers sur son lit, la tête et les épaules moins élevées que le bassin, je me mis en devoir d'opérer. Après

avoir trouvé le trou occipital, j'y introduisis un des crochets-mousses, avec lequel je ramenai la base du crâne sur le détroit supérieur, la face tournée vers la fosse iliaque droite. Le grand diamètre de la tête étant en rapport avec le grand diamètre du détroit supérieur, j'introduisis un second crochet-mousse dans la bouche, et à l'aide de ces deux leviers, je faisois les attractions dans le sens du grand diamètre du détroit supérieur du bassin. En moins d'une demi-heure je sentis la base du crâne s'engager à travers le détroit, et en tirant alternativement la mâchoire inférieure et l'occipital, je vins à bout de faire l'extraction d'une tête très-volumineuse, sans beaucoup de fatigue et d'inquiétude, par la confiance que m'inspira ce procédé.

ARTICLE XXXIV.

De l'opération Cæsarienne.

Les limites naturelles d'un ouvrage élémentaire, spécialement consacré à l'instruction des élèves et dont la précision et la clarté, constituent les qualités essentielles, ne me permettent pas d'entrer ici dans le détail de mes vastes recherches sur l'opération cæsarienne; mais je prends aujourd'hui l'engagement solemnel, de consigner dans ma Lucine Française, les preuves matérielles des faits que je vais énoncer.

Premier fait. Que l'opération cæsarienne ne doit pas plus son nom à César, que César ne doit son nom à l'opération cæsarienne, mais que l'étymologie de ce mot, dérivé du verbe *cædere*, *cædo*, couper, à raison de la section faite à la matrice, *a cæso matris utero.*

Deuxième fait. Qu'on appella *Cæsares* ou *Cæ-*

sones, les enfans extraits de la matrice, après la mort de leur mère.

Troisième fait. Qu'il est faux que le premier des Césars, Scipion l'Africain et Manlius Torquatus, ayent été extraits du sein de leur mère, par l'opération cæsarienne.

Quatrième fait. Que Pline, à qui il n'en coûtoit pas davantage de pourfendre avec sa plume, le ventre d'Aurélie, mère de César, que de fendre les rochers avec du vinaigre, pour frayer un passage à travers les Alpes, aux troupes d'Annibal, Pline a érigé le mensonge en principe, en faveur des historiens, lorsqu'il a dit, *populus vult decipi*, le peuple veut être trompé.

Cinquième fait. Qu'avant le seizième siècle, l'opération cæsarienne n'avoit point été pratiquée sur la femme *enceinte* vivante, puisque Pline lui-même, cet historien mensonger, après avoir tiré César du sein d'Aurélie, qui survécut plusieurs années à la naissance de son fils : Pline dit, *auspicatius, (enectâ parente) gignuntur infantes.* Les enfans qui viennent au monde par l'opération cæsarienne, après la mort de leur mère, naissent sous de meilleurs auspices, que ceux qui viennent par les pieds. Ces mots *enecta parente*, ne sont pas équivoques.

Sixième fait. Qu'Henri huit, roi d'Angleterre, dont le nom seul retrace tous les crimes, est le premier qui a fait pratiquer l'opération cæsarienne, sur l'infortunée Jeanne de Seimour, son épouse, enceinte et vivante, du sein de laquelle il fit tirer Edouard six, qui a vécu seize ans, et qui ne vit le jour, qu'aux dépens de la vie de sa malheureuse mère.

Septième fait. Que les chirurgiens, lâches complices et vils instrumens du crime d'Henri huit, ont eu grand soin pour leur honneur, de dérober leurs noms à la Postérité.

Huitième fait. Que peu d'années après la mort de Jeanne de Seimour, première victime de l'opération cæsarienne, François Rousset, natif de Pithiviers, s'autorisant de l'exemple d'Henri huit, engagea tous les barbiers de village à pratiquer l'opération cæsarienne.

Neuvième fait. Que François Rousset, en propageant une opération toujours mortelle, eut le double motif du fanatisme et de l'ambition, en faisant égorger les femmes des protestans, pour plaire à Médicis, qui en reconnoissance de ses bons offices, le fit médecin de sa cour.

Dixième fait. Que l'immortel restaurateur de la chirurgie française, Ambroise Paré, eut péri victime de la scélératesse de François Rousset, dont il vouloit enchaîner la rage, si Charles IX, roi de France, ne l'eut mis sous sa protection, en l'enfermant dans sa garde-robe la nuit de la Saint-Barthélemi.

Onzième fait. Que l'opération cæsarienne se pratiquoit à cette époque, en France, aussi fréquemment que la saignée du pied, en Italie, contre les maux de tête, suivant les propres expressions de Scipio-Mercuri, partisan de l'opération cæsarienne, qui voyageoit en France à cette époque.

Douzième fait. Que les femmes des protestans, qu'on avoit soin de mettre en *travail* avant terme, périssoient par milliers sous le couteau cæsarien.

Treizième fait. Que François Rousset n'étoit ni médecin ni chirurgien, et ne pratiqua jamais l'opération cæsarienne; ce qui prouve qu'il n'étoit qu'un agent secret de Médicis, et un instrument de dépopulation des malheureux protestans.

Quatorzième fait. Que François Rousset, dont Astruc, Haller, Antoine Portal ont fait tour à tour les plus grands éloges, n'étoit qu'un scélérat couvert du manteau du fanatisme, un malheureux dont la profonde ignorance est consignée dans une

production monstrueuse, intitulée de l'*Hysterotomotokie* ou *Enfantement cæsarien.*

Quinzième fait. Que la profession de foi, faite par François Rousset, au collège des chirurgiens-jurés de Paris, pièce précieuse déposée à la bibliothèque nationale, est un tissu de mensonges grossièrement ourdis, qui dévoile sa propre scélératesse.

Seizième fait. Que le collège entier de chirurgie et les docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris, condamnèrent, au seizième siècle, l'opération cæsarienne pratiquée cinq fois, sans succès, sous les yeux d'Ambroise Paré, par Guillemeau, Brunet, Viard, et Charbonnet, *dextrement* et *méthodiquement.*

Dix-septième fait. Que les observations de succès, rapportées par François Rousset, et par Bauhin, son teinturier, ne sont pas même vraisemblables, de l'aveu des cæsariens les plus fanatiques.

Dix-huitième fait. Que les médecins, les chirurgiens et les accoucheurs les plus célèbres, depuis Ambroise Paré jusqu'à nous, ont regardé l'opération cæsarienne comme un assassinat, la honte de l'art, et l'effroi de la nature.

Dix-neuvième fait. Que les barbiers ignorans, qui, pour se faire un nom, ou les chirurgiens des grandes cités, qui, pour accroître leur fortune, se sont attribués faussement des succès dans la pratique de l'opération cæsarienne, s'étoient contentés de faire la gastrotomie, sans ouvrir la matrice.

Vingtième fait. Que l'académie de chirurgie de Paris étoit si convaincue de l'impossibilité physique du succès de l'opération cæsarienne, qu'elle n'a jamais voulu casser le jugement rendu au seizième siècle, malgré les prétendus miracles cæsariens, opérés par Soumain, Deleurie, Vermond, Lauverjat, Millot et compagnie.

Vingt et unième fait. Que l'Histoire de l'Acadé-

mie, par Dujardin et Peyrille, ne renferme pas même le mot d'opération cæsarienne, parce que ces auteurs, dont la probité, le mérite et la bonne-foi sont généralement reconnus, auroient rougi d'être les organes de la férocité, de l'imposture et de l'erreur, aux yeux de la Postérité dont ils étoient jaloux de mériter les suffrages.

Vingt-deuxième fait. Qu'il a été pratiqué à Paris, depuis l'an IV, douze opérations cæsariennes, par trois chirurgiens-accoucheurs, professeurs de l'école de Médecine de Paris, et par Coutouly, chirurgien-accoucheur, postérieurement au défi solemnel, donné par moi, à ces prétendus maîtres de l'art, d'accoucher par la voie naturelle, toute femme rachitique quelque vicieusement configuré que put être son bassin.

Vingt-troisième fait. Que ces douze meurtres ont été commis ou par le fanatisme de l'art, tel que celui de madame Vasseur, ou par un sordide intérêt, tel que celui de madame Dénos.

Vingt-quatrième fait. Que le directoire exécutif, la première autorité constituée à cette époque, chargea de l'examen de mon ouvrage contre l'opération cæsarienne, l'école de Médecine de Paris, qui, par son silence et toute sa conduite ultérieure, a autorisé ces meurtres, dont je la rend responsable aux yeux de la Postérité.

Vingt-cinquième fait. Que le prétendu succès obtenu à Nantes, par Bacqua, est une imposture forgée par les cæsariens, de la société de Médecine de Paris, qui cherchoient un prétexte pour consacrer l'opération cæsarienne comme un bienfait de l'humanité.

Vingt-sixième fait. Que les cæsariens n'ont jamais osé me livrer une femme rachitique avant le *travail*, sous le vain prétexte qu'on n'appelle un accoucheur que lorsqu'on a besoin de lui. Mais ce qui prouve

que ces messieurs ne sont pas de la meilleure foi du monde, c'est qu'ils se sont bien gardés de me livrer madame Vasseur et madame Dénos, quoique ces deux sujets eussent été condamnés, par eux, à l'opération cæsarienne, dans leur précédent accouchement.

En un mot, je m'engage de démontrer jusqu'à l'évidence l'impossibilité physique du succès de l'opération cæsarienne, fille du crime et de l'ignorance, 1o. par la structure de la matrice; 2o. par l'expérience des médecins, chirurgiens et accoucheurs les plus célèbres; 3o. par l'imposture, le charlatanisme et la scélératesse des chefs de la secte cæsarienne, qui, de siècle en siècle, ont forgé des observations de succès, ou pour favoriser les projets criminels des époux dignes émules d'Henri VIII, ou pour accroître leur fortune, ou enfin pour prétendre à l'honneur de faire la haute chirurgie, en pratiquant de grandes opérations, c'est-à-dire par ambition, par cupidité, par orgueil.

ARTICLE XXXV.

De l'opération Sigaultienne.

L'opération sigaultienne ou de la symphise des pubis, consiste à séparer l'un de l'autre les pubis, en coupant, à l'aide d'un instrument tranchant, le cartilage qui les unit.

Cette opération fut pratiquée, pour la première fois, le 2 octobre 1777, sur la femme Souchot, par Sigault, docteur en médecine de la faculté de Paris, assisté du docteur Alphonse le Roy, son confrère et son ami, qui, zélé propagateur d'une opération à laquelle il doit sa célébrité, l'a pratiquée à son tour, en l'an 8, sur une femme que j'avois pro-

mis d'accoucher par la voie naturelle et sans opération.

La section sigaultienne, moins révoltante et moins immorale en apparence que l'opération cæsarienne, entraînera toujours néanmoins la perte du sujet, toutes les fois que les partisans de cette opération n'auront pas la prudence, comme ont fait Sigault et Alphonse le Roy, de la pratiquer sans nécessité, c'est-à-dire, lorsque le diamètre antéro-postérieur, ou petit diamètre du détroit supérieur du bassin de la mère a au moins deux pouces et demi d'étendue.

En effet, si le diamètre antéro-postérieur n'avoit, par exemple, que deux pouces d'étendue, comment les symphisiens s'y prendroient-ils pour faire passer la tête d'un enfant à travers un détroit transformé par la section du cartilage, en un triangle mobile, dont la base répond aux pubis, et le sommet à la saillie du sacrum, tandis que la nature, sage et prévoyante, a fait du détroit supérieur un cercle osseux, une filière à travers laquelle elle allonge la tête de l'enfant? D'ailleurs, si le diamètre antéro-postérieur n'avoit que deux pouces d'étendue, il faudroit porter l'écartement des pubis à un degré excessif, ce qui ne pourroit avoir lieu sans causer les plus grands désordres, tels que 1°. la disjonction des os ilion d'avec le *sacrum;* 2°. Le tiraillement et la rupture des ligamens sacro-iliaques et du périoste; 3°. les divulsions et déchiremens des vaisseaux qui rampent dans la substance osseuse, dans celle des parties molles et du tissu cellulaire; 4°. l'inflammation, souvent même le déchirement du col de la vessie et de l'urètre; 5°. la rupture du clytoris et de son ligament suspenseur; 6°. Les divulsions des aponévroses des muscles du bas-ventre; 7°. la carie des os; 8°. enfin, des inflammations, des suppurations internes, des

épanchemens dans le bas-ventre, la fièvre, les spasmes, les convulsions, le délire et la mort.

Cependant, dira-t-on, un succès éclatant, l'approbation d'une faculté célèbre, la couronne civique décernée à l'auteur, semblent avoir consacré les avantages de cette nouvelle découverte, et l'avoir proclamée comme un des plus grands bienfaits de l'art en faveur de l'humanité souffrante.

Tout ce vain éclat, ce ridicule appareil, ce triomphe éphémère, ont sans doute ébloui le vulgaire, mais n'en ont point imposé aux médecins observateurs.

L'opération de la symphise des pubis, le magnétisme animal, le surnaturalisme de Cagliostro, sont autant de folies imaginées pour amuser les oisifs de cette grande cité, dont l'ennui est l'épidémie mortelle; et le docteur qui la guérit le mieux a toujours des droits incontestables à la fortune et à la célébrité.

Sigault, Alphonse le Roy, Mesmer, Cagliostro, hommes immortels, combien de fois, en buvant à la santé des bons et crédules Parisiens, ne vous êtes-vous pas écriés avec Perse :

O stultitias hominum quantum est in rebus inane!

Sigault, l'une avec l'autre, a fait battre deux femmes,
Deux sœurs, qui se sont dit mille injures infâmes,
De dures vérités. Pourquoi? Pour deux pubis.
Qu'en est-il résulté? L'Europe a crié *bis*.

LA LUCINIADE.

L'opération de la symphise, pratiquée par Sigault sur la femme Souchot, fut la pomme jetée par la Discorde au milieu des enfans des deux filles d'Hippocrate.

Sigault, garçon chirurgien, chez la veuve Sue, et très-petit garçon en chirurgie, ayant appris que Camper avoit tenté, sur une truie, l'opération de la symphise, se met en tête de substituer la section du cartilage des pubis à l'opération cœsarienne. Il fait

fait, ou fait faire un mémoire à ce sujet, qu'il présente à l'académie de chirurgie, vers la fin de 1768.

Cette société, bien compétente pour prononcer en pareille matière, se contenta d'applaudir à l'intention de l'auteur du mémoire, et rejeta la pratique d'une opération dont les suites lui parurent funestes.

Sigault se seroit bien gardé d'appeler d'un jugement rendu par les maîtres de l'art, qu'il avoit le plus grand intérêt de ménager, s'il n'eut prêté l'oreille aux conseils d'un jeune homme, qui vouloit se frayer à ses dépens le chemin de la célébrité.

Je parle du docteur Alphonse le Roy, qui tourna la tête au pauvre Sigault, et le fit *Médecin malgré lui.*

Une femme, nommée Souchot, épouse d'un soldat de la garde de Paris, étoit accouchée trois fois à terme par la voie naturelle; le citoyen Piet, professeur d'accouchemens aux écoles de chirurgie de Paris, praticien distingué, dont le témoignage ne sauroit être suspect, s'exprime en ces termes (1).

« Les trois premiers enfans de cette femme » (Souchot) étoient petits, dit monsieur Sigault; » ou sa mémoire est en défaut, où il n'a pas bien » vu, répond le citoyen Piet; je le prie de se rappeler que le premier étoit très-volumineux, et » avoit aussi la tête très-grosse. »

Puisque la femme Souchot étoit d'abord accouchée d'un premier enfant à terme, très-volumineux, et dont la tête étoit très-grosse; puisque la femme Souchot étoit accouchée trois fois à terme par la voie naturelle; je crois être en droit de conclure qu'il n'y avoit point impossibilité physique du quatrième accouchement par la voie naturelle, et que

(1) Réflexions sur la section de la Symphise des pubis, page 13; in-8°. Paris 1778.

l'opération de la symphise étoit tout au moins inutile chez la femme Souchot, en supposant qu'elle ait été pratiquée ; car plus d'un homme célèbre a élevé des doutes sur la réalité de la section des pubis. Mais, pour l'honneur de la médecine, feignons du moins de croire que nos deux opérateurs pubio-symphisiens n'ont pas eu le front d'en imposer à ce point à leur siècle et à la Postérité.

Mais, en dernière analyse, quel mérite peut-il y avoir à pratiquer avec succès une opération inutile ? D'ailleurs quel est ce succès ? Des pubis disjoints, et une incontinence d'urine, est-ce là ce qu'on appelle un succès ? Mais où est la femme Souchot ? combien de temps a-t-elle survécu à l'opération ? Hélas ! la terre a couvert et l'opérateur et l'opérée. Cependant on a frappé des médailles à Sigault, et Alphonse le Roy attend encore la couronne civique pour les deux opérations pubio-symphisiennes pratiquées en l'an IX. O temps ! ô mœurs !

Oui, le docteur Alphonse le Roy a pratiqué deux fois l'opération sigaultienne ; la première sur le cadavre ; la seconde sur le sujet vivant. Je ne lui contesterai point le succès de la première : puisse-t-il, pour sa gloire et le bien de l'humanité, ne la pratiquer que sur des cadavres ; mais je lui contesterai le succès de la seconde.

La femme qu'il a opérée n'étoit pas dans le cas de l'opération, le diamètre antéro postérieur avoit, de son propre aveu, deux pouces trois quarts d'étendue ; et lorsque l'opération est inutile, on n'a pas besoin d'un grand écartement pour l'extraction de l'enfant. Mais si le succès de cette opération consiste toujours dans la disjonction éternelle des pubis, et dans une incontinence d'urine, j'ose assurer que le succès est complet, et qu'il ne manque rien à la gloire de l'opérateur.

ARTICLE XXXVI.

Des principes sur l'art des accouchemens par demandes et par réponses, en faveur des sages-femmes de la campagne. (Par ordre.)

Comme l'estomac des sages-femmes de la campagne, ne seroit point assez fort pour digérer mes Elémens, je vais leur servir un Plat de leur métier.

« Je lui ai conservé la forme de dialogue, parce » qu'une expérience de quinze années dans l'art » d'enseigner, m'a démontré qu'elle avoit de grands » avantages sur la forme ordinaire du discours, » sur-tout pour des femmes dont l'esprit, la mé- » moire et le jugement sont peu cultivés. Au moyen » de ce plan elles pourront s'interroger réciproque- » ment, et se faire des questions aussi suivies que » lumineuses, sur toutes les parties de l'art des ac- » couchemens. D'autres personnes pourront les in- » terroger de même, les instruire, les familiariser, » en quelque sorte, avec les connoissances qu'elles » seront susceptibles d'acquérir par l'étude, et les » disposer à recueillir plus de fruit des leçons pu- » bliques (1). »

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement où le sommet de la tête se présente?*

R. Par la tête, ou par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement dans lequel l'enfant présente la face à l'orifice de la matrice?*

R. Par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement*

(1) Ce préambule est extrait, mot pour mot, de l'avertissement placé en tête d'un ouvrage, dont le titre est le même que celui du présent article. A Paris, chez Méquignon, l'aîné, libraire, rue des Cordeliers, près des Écoles de Chirurgie. Nouvelle édition, 1787.

où l'enfant présente le devant du col et la poitrine à l'orifice de la matrice?

R. Par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement où l'enfant présente le ventre à l'orifice de la matrice?*

R. Par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement où l'enfant présente la région occipitale et le derrière du col?*

R. Par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement dans lequel l'enfant présente le dos à l'orifice de la matrice?*

R. Par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement où l'enfant présente les lombes à l'orifice de la matrice?*

R. Par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement dans lequel l'enfant présente un des côtés de la tête à l'orifice de la matrice?*

R, Par la tête, ou par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement dans lequel l'enfant présente l'une ou l'autre épaule à l'orifice de la matrice?*

R. Par les pieds.

D. *Comment terminerez-vous l'accouchement dans lequel l'enfant présente un des côtés, proprement dit, et la hanche?*

R. Par les pieds.

Les femmes dont l'esprit, la mémoire et le jugement sont peu cultivés, auroient été reçues à Saint-Côme, à l'Hôtel-Dieu et au Châtelet de Paris, en saisissant l'esprit, et chargeant leur mémoire des *Principes sur l'art des accouchemens, par demandes et par réponses, en faveur des sages-femmes de la campagne.* (Par ordre.)

ÉLÉMENS
DE LA SCIENCE
DES ACCOUCHEMENS.

TROISIÈME PARTIE.

LA COUCHE.

Article Premier.

Des soins que le médecin doit donner à l'accouchée, immédiatement après la délivrance, et du régime qui lui convient.

La femme après la délivrance, a besoin de se délasser des fatigues de l'accouchement. Il est bon de lui laisser prendre un peu de repos, sur le lit même du *travail*, mais il ne faut pas lui permettre de se livrer au sommeil, à moins que la matrice revenue sur elle même, ne soit dure au toucher, et que le fond de ce viscère n'oppose une assez forte résistance à la main qui le presse.

Pendant le sommeil, toutes les parties se relâchent, relâchement qui s'oppose à ce que la matrice se contracte suffisamment pour resserrer les orifices béants des vaisseaux sanguins, d'où peut résulter une perte à laquelle plusieurs femmes ont succombé, l'état de foiblesse étant masqué par le sommeil, de manière à ne pas soupçonner qu'elles pussent avoir besoin de secours prompts et efficaces, et lors qu'on veut

les éveiller, on les trouve mortes. Lamotte et Mauriceau, en ont fait plusieurs fois la triste expérience, et leur aveu dicté par la bonne foi, est une leçon précieuse pour les jeunes praticiens qui, voulant se donner un air d'importance et d'occupation, affectent d'abandonner les femmes, immédiatement après leur délivrance et les exposent à périr d'une hémorragie utérine, faute de secours. Ces petits moyens, ces pitoyables stratagêmes ne peuvent qu'en imposer aux sots, et sont indignes d'un homme de mérite, qui aime à fonder sa réputation, sur une base plus solide.

Lorsque l'accoucheur est bien convaincu par l'état de la matrice, que l'accouchée n'aura point d'hémorragie, il doit lui permettre de passer du lit de *travail*, dans le lit de couche, et comme le trajet n'est pas long à faire, il doit engager l'accouchée à se tenir debout, au lieu de la transporter dans une situation horizontale qui s'opposeroit à l'écoulement du sang et des eaux, restés dans la matrice après l'accouchement.

Avant de monter dans son lit, l'accouchée doit laver avec du vin chaud, les parties génitales fatiguées après l'accouchement le plus naturel. Le vin chaud dans lequel on aura fait fondre un peu de sucre, raffermira les parties fatiguées par l'accouchement le plus naturel, et dans les cas de déchirures, ce qui arrive rarement, en se servant d'une décoction très-mucilagineuse de graine de lin, et en suivant la loi des diamètres, le vin chaud cicatrisera très-promptement la plaie, sur laquelle il sera bon de laisser une compresse imbibée.

La situation de l'accouchée dans son lit, sur un plan incliné, est plus avantageuse qu'on ne pense, pour faciliter l'écoulement des lochies, par cette pente naturelle. Appellé plusieurs fois au secours de femmes accouchées, qui avoient l'abdomen doulou-

reux, la respiration gênée, de violens maux de tête et une suppression accidentelle de lochies; j'ai observé que tous ces accidens ne tenoient absolument qu'à la stagnation actuelle des vidanges, à raison de la situation des malades, dont les extrémités inférieures étoient plus élevées que la tête.

Aussi-tôt après l'accouchement, le médecin doit avoir grand soin de faire enlever de la chambre de l'accouchée, l'arrière-faix, les linges et jusqu'aux plus légères traces de sang écoulé de la matrice, de peur que ces matières, par leurs exhalaisons, ou leur prompte altération, ne corrompent l'air qui doit être pur et sans odeur, même agréable.

La méthode de ceindre fortement le ventre des accouchées, dans la vue d'empêcher le volume de cette cavité, est très-mauvaise, et n'atteint jamais son but; ce sont les contractions de la matrice, qu'il faut savoir favoriser, et non serrer le ventre par une compression mécanique, qui ne pourroit que favoriser la disposition à l'inflammation. Cependant je suis loin de m'opposer qu'on soutienne le ventre avec une serviette, dont l'accouchée rapprochera elle même les bouts, à mesure que son ventre diminuera de volume, mais sans employer la violence.

L'accouchée, après la délivrance, a plus besoin de repos, que de nourriture, il faut donc la laisser sommeiller, avant de lui permettre le plus léger aliment. D'ailleurs les fatigues du *travail*, peuvent sympatiquement avoir débilité d'estomac, et ce seroit exposer l'accouchée, à une indigestion, que de lui donner à manger. Mais à son réveil, on lui fera prendre, ou un potage au riz, ou un vermicelli, ou un bouillon gras, si elle se propose de nourrir; dans le cas contraire, j'interdis expressément la soupe grasse et les bouillons de viande, comme substances trop animalisées, dans le cas de non allaitement.

Après l'accouchement en général, et surtout après celui qui a été précédé d'un *travail* laborieux, l'accouchée a le genre nerveux, si mobile, si irritable, que la moindre cause morale, peut l'affecter, et porter le trouble dans l'économie. On ne sauroit donc être, ni trop discret, ni trop attentif à ne rien dire, à ne rien faire qui soit capable d'exciter en elle les passions, et de l'arracher à ce calme profond, si nécessaire à son état.

C'est dans cette vue, que les boissons anti-spasmodiques, sont les plus convenables aux accouchées, qu'il faut engager à se mettre à genoux sur leur lit, pour uriner, parce que dans cette situation, la matrice se débarrasse plus aisément du sang, des caillots et du lait.

Les boissons sudorifiques, sont très-funestes aux accouchées, parce qu'elles échauffent, qu'elles procurent la constipation, et des maux de tête violens, qu'elles développent les fièvres putrides, qu'elles rendent la convalescence très-longue. Hippocrate, Freind, Glass, Denman, Charles White, Cullen, regardent comme très-pernicieuse, la méthode de provoquer les sueurs, par des remèdes chauds, surtout chez les femmes en couche.

Les partisans des remèdes sudorifiques sont, à mon avis, peu d'accord avec eux-mêmes. Ils observent journellement, que les froids sont très-dangereux aux nouvelles accouchées, et ils en concluent, qu'il faut les tenir très-chaudement, pour les en garantir. En conséquence, ils ordonnent de boucher hermétiquement, portes et fenêtres, ils surchargent l'accouchée, de plusieurs couvertures, et la noyent de boissons sudorifiques, qu'on a soin de lui faire avaler très-chaudes, je dis que cette conduite me paroit peu conséquente, puisque le prétendu préservatif, de la maladie que le vulgaire appelle le *poil*, ou fraîcheur, est précisément le moyen de la pro-

curer. En effet, personne n'ignore, que le passage du chaud au froid, donne lieu à une suppression subite de la transpiration, ou de toute autre excrétion naturelle; or, plus on renferme une accouchée, en lui faisant observer un régime échauffant, et plus elle sera susceptible de recevoir la première impression d'un air froid. Le vrai, le seul moyen de préserver les accouchées, et des fièvres putrides, et des froids qui suppriment l'évacuation des lochies et du lait, consiste à leur faire passer le tems des couches, dans une atmosphère tempérée, et de leur interdire les boissons échauffantes.

Il n'est pas encore très-éloigné de nous, le temps où après avoir soumis une accouchée, à une quarantaine de retraite, de jeûnes, et de mortifications puerpérales, l'accoucheur, le médecin et le chirurgien, lui permettoient d'aller rendre graces à Dieu, d'être enfin échappée de leurs mains. Mais à peine en hiver, la messe étoit-elle achevée, que l'accouchée saisie par le *poil*, étoit obligée de rentrer chez elle, et de se mettre au lit. La Faculté mandée au secours, ne disoit pas, nous avions bien prévu l'accident, en vous faisant passer tout à coup, d'une chambre bien clause et bien échauffée, dans une église très-froide, ouverte à tous les vents, mais elle disoit, vous êtes sortie trop tôt, madame, c'est-à-dire, vous avez voulu terminer trop tôt, le cours de nos salubres visites.

J'ai accouché avec le *forceps*, en présence de mes élèves dans mon école, une femme âgée de quarante-deux à quarante-quatre ans, qui revint à pied, de la rue de la Harpe, chez elle, rue sainte-Marguerite, faubourg saint-Antoine, et qui revint nous voir bien portante, le huitième jour de la couche. Toutes les femmes accouchées naturellement dans mon école, sortent au cinquième jour de la couche, sans que jamais il leur arrive le moindre

accident, parce que mon régime est dans la nature, et que les femmes du peuple, sont plus près de la nature. La femme dont j'ai déja parlé, qui se présenta à mon école, rue des Carmes, le bras de l'enfant hors de la vulve, partit une demi-heure après la délivrance, pour aller rue de Bièvre. L'élève chargé de lui rendre visite, durant sa couche, vint me dire, le quatrième jour, qu'elle n'étoit point chez elle. Inquiet sur son sort, je me transporte sur le champ à son domicile, ses voisins me disent que je la trouverai chez la fruitière, rue des Lavandières, près celle des Noyers; en effet je la trouve à son poste. Que faites-vous donc là? lui dis-je, — vous le voyez bien, monsieur, *j'écosse des pois*; — mais ce n'est pas prudent à vous: — je me porte comme le Pont-Neuf, et je vous donnerai ma pratique. — Comme l'expression de sa reconnoissance devenoit un peu trop énergique, je me dérobai par modestie à ses éloges, en faisant des vœux pour sa santé.

Je ne propose pas pour modèles, aux femmes jeunes et délicates, des sujets forts et accoutumés par état, aux exercices du corps, mais ces exemples prouvent, en faveur d'une doctrine fondée sur la nature et confirmée par l'expérience.

Sur vingt dames que j'accouche chez elles, dix-neuf sont en état de sortir le huitième jour de la couche, et de se passer des secours de l'art. J'en offre la preuve à ceux qui la désireroient.

Quelle a donc pu être la cause du préjugé qui, dans l'origine, a consacré l'usage des remèdes sudorifiques, et fait envisager les sueurs comme une crise nécessaire à la couche? La cause la plus probable à mon avis, est l'assertion mise en avant par les anatomistes, qu'il n'y a point de communication entre la matrice et les mamelles. Si cette communication n'existe point, ont dit tous les accoucheurs français, depuis Mauriceau, comment chasserons-

t-ils le lait des mamelles, lorsqu'elles sont douloureusement distendues par cette humeur, qui menace de se porter vers l'organe le plus précieux, le cerveau? Nous le chasserons par les sueurs.

Il n'y a point de communication entre la matrice et les mamelles, disent les anatomistes. Cette assertion me paroît hardie. Il n'y a point de communication connue, *concedo*. Il n'en existe point, *nego*.

Quelques jours après l'accouchement, c'est-à-dire lorsque la matrice a eu le temps de se contracter sur elle-même, et de se débarrasser des sucs lymphatico-laiteux dont ses parois étoient gorgés, je sens les mamelles se distendre prodigieusement, et ses vaisseaux augmenter de diamètre; enfin, je vois le lait s'épancher au dehors. Si je ne fais point sucer le sein de cette femme durant la couche, vingt-quatre heures après sa montée, l'humeur laiteuse descendra des mamelles à la matrice, et l'écoulement aura lieu par la voie naturelle.

Il n'y a point de communication, disent les anatomistes, entre la matrice et les mamelles; cependant si après la montée du lait et vers le neuvième jour de la couche, lorsque l'humeur laiteuse est descendue dans la matrice, son réservoir commun, je donne une potion cordiale à la femme en couche, je fais remonter le lait au sein, et jusques dans les sinus maxillaires.

Il n'y a point de communication, disent les anatomistes, entre la matrice et les mamelles; cependant si une nourrice jeune, six mois après le sevrage, prend un nouveau nourrisson, le lait qu'elle avoit perdu remonte au sein, et s'épanche de nouveau par les sources qu'elle avoit taries.

Cette communication existe, n'en doutez pas, et le flambeau lumineux de l'expérience à la main, je vois mieux qu'à l'aide du scalpel, que le lait doit descendre par la même voie qu'il est monté, et que

sa route par les pores de la peau, route que l'art veut le forcer à suivre, est moins sûre et moins connue que celle que lui traça la nature.

Honneur et gloire aux anatomistes français du dix-neuvième siècle! Oui, quoique les beaux arts n'aient d'autres bornes que celles du génie, j'ose avancer, sans crainte d'être démenti par la Postérité, que les Sabatier, les Peletan, les Cuvier, les Chaussier, les Boyer, les Bichat, ont porté la science anatomique au plus haut point de perfection, auquel puisse se flatter d'atteindre l'homme, en disséquant l'homme désorganisé (1).

Aussi n'appartient-il qu'à ces anatomistes célèbres de pouvoir dire sans rougir : *Hoc unum scio*, *quod nihil scio*, en découvrant, du point où ils sont arrivés, toute l'étendue de la carrière qu'il leur resteroit à parcourir, s'il étoit possible à l'homme de franchir la barrière que la mort appose à ses efforts.

Et vous, jeunes prossecteurs, qui, tout couverts encore de la poussière des écoles, tapissez les murs de la capitale de vos affiches présomptueuses, si le modeste aveu des maîtres de l'art ne suffisoit pas pour vous convaincre de votre ignorance en anatomie, allez au village de Bercy, près Paris, entrez chez le chirurgien de cette commune, l'honnête et l'infatigable Castel, qui a laissé bien loin derrière lui le fameux Ruysch, dans l'art de l'injection; et après avoir examiné, si vous le pouvez, les douze mille

(1) Je suis étonné qu'il ne soit pas encore venu dans l'idée d'un anatomiste, passionné pour son art, de disséquer les quadrupèdes vivans, dont la structure a le plus d'analogie avec celle de l'homme? L'homme n'est-il donc audacieux que pour le crime? L'art a sacrifié des milliers de femmes enceintes, et il n'oseroit disséquer quelques truies vivantes en faveur de l'humanité? C'est dans les entrailles encore palpitantes de vie, et non dans des corps flétris, depuis longtemps, du souffle impur de la mort, que les Aruspices alloient surprendre les secrets de la nature, et lire les destinées des mortels.

pièces qui composent son cabinet; admirez ses injections mycroscopiques, et vous serez convaincus que vous ne savez rien, en comparaison de ce qu'il vous reste à savoir.

J'avoue à mon tour, sans rougir, que j'ignore par quel réseau merveilleux la nature a ménagé une communication à l'humeur laiteuse, de la matrice au sein, et du sein à la matrice, mais je suis intimément convaincu qu'elle existe, puisque je fais monter ou descendre le lait à volonté.

Je puis donc assurer les femmes en couche qu'elles n'auront à craindre ni dépôts, ni métastases laiteuses, si elles veulent souffrir quelques légères douleurs pendant vingt-quatre heures, à raison de la montée du lait, de la matrice aux mamelles, dans les premiers jours de la couche. La quantité de lait, le diamètre plus ou moins grand des vaisseaux lactés, la sensibilité et la mobilité nerveuses, le non épanchement du lait par les mamelons, apporteront sans doute quelques variétés dans l'intensité des douleurs. Il est impossible à l'art de s'opposer à la montée du lait, mais il en garantit le retour dans les parois de la matrice, après vingt-quatre ou trente heures, pourvu toutefois que la femme en couche veuille, pour son propre intérêt, suivre à la lettre le régime suivant:

1°. Garder le lit le moins de temps possible, c'est-à-dire, se lever dès le second jour de la couche, et faire par degrés l'essai de ses forces; 2°. prendre soir et matin un lavement *lacti-fuge;* 3°. s'abstenir, lorsqu'on ne nourrit point, de soupe grasse et de bouillons de viande; 4°. ne se vêtir qu'à l'ordinaire et suivant la saison; 5°. entretenir un feu modéré, même en hiver; 6°. Enfin, ne faire usage que de boissons anti-spasmodiques, et les prendre froides, pour ne pas débiliter l'estomac.

La propreté, si nécessaire à la conservation de la

santé, devient indispensable aux femmes en couche, dont les évacuations abondantes et souvent fétides, pourroient développer les principes de putridité, à laquelle elles ont une disposition très-prochaine, si l'on n'avoit l'attention de renouveler de temps en temps les linges destinés à les recevoir. C'est donc une erreur de donner des chemises et des draps sales à une accouchée, sous prétexte que le linge blanc de lessive peut exciter une perte ou une évacuation de lochies trop abondante.

Si l'accouchée allaite son enfant, il faudra qu'elle le présente au sein quelques heures après la *délivrance*; et si le premier lait, ce purgatif naturel, le *colostrum*, ne suffisoit point pour faire rendre au nouveau-né son *meconium*, on lui donnera une demi-once de sirop de chicorée composé, ou un peu de manne de Calabre, qu'on enfermera dans un linge très-fin, pour le lui faire sucer, en le trempant de temps en temps dans du lait. Ce doux laxatif aura le double avantage et d'évacuer et d'affamer l'enfant, avant que le lait se porte en trop grande quantité dans le sein de la mère, ce qui distendroit prodigieusement les mamelles, et leur tension empêcheroit l'enfant de saisir le mamelon.

ARTICLE II.

Des tranchées.

Les tranchées sont les douleurs plus ou moins aiguës qui surviennent aux femmes en couches, quelques heures, souvent même immédiatement après l'accouchement, et dont la durée est de trois ou quatre jours.

Il est rare que le premier accouchement soit suivi de tranchées; et si quelques praticiens distingués ont observé quelquefois le contraire, je me permet-

trai d'observer à mon tour à ces praticiens, que peut-être les sujets qui ont donné matière à ces observations, n'avoient pas jugé à propos de leur avouer qu'un avortement, ou un accouchement antérieur, qu'on avoit intérêt de cacher, étoient la véritable cause de ces tranchées. Pour moi qui dois à mes disciples la vérité toute entière, je conseille d'appeler coliques venteuses les tranchées des femmes qui disent être accouchées de leur premier enfant, et qui nient avoir eu d'avortement, en respectant un secret qu'on veut taire; mais en même-temps, je crois pouvoir leur certifier que les tranchées n'ont pas lieu dans la première couche, mais qu'elles accompagnent toujours les couches subséquentes; parce qu'après le premier accouchement, les engorgemens sanguins, séreux, lymphatiques et laiteux, qui ont lieu dans les parois de la matrice, ne sont dissipés que par les contractions successives de ce viscère, après les accouchemens subséquens,

Les tranchées ou douleurs que les accouchées éprouvent après le second, le troisième accouchemens, etc., ne sont donc que l'effet naturel des contractions réitérées et successives de la matrice, qui, en se rétablissant dans son état primitif et naturel, chasse les sucs lymphatico-laiteux, qui, opposant plus ou moins de résistance aux parois de ce viscère, font éprouver à l'accouchée des douleurs plus ou moins aiguës.

L'intensité de ces douleurs ou tranchées, est toujours en raison de la constitution physique du sujet qui les éprouve; ainsi une femme jeune, délicate et mobile, souffrira beaucoup plus des tranchées, qu'une femme plus âgée, robuste, et peu impressionnable. Les tranchées seront plus vives encore chez les sujets en qui l'irrégularité ou la débilité des oscillations des fibres membraneuses, retarderont l'excrétion des lochies.

J'ai observé que les tranchées des femmes en couches sont peu douloureuses après des accouchemens laborieux, à raison de la longueur du *travail*, et des grandes évacuations qu'ils occasionnent. Ces évacuations extraordinaires débarrassent les parois et le corps de la matrice des sucs étrangers et superflus. Ces évacuations favorisent le resserrement de ce viscère, et préviennent les conjestions. Le contraire a lieu chez les femmes dont le *travail* de l'enfantement est très-prompt. Ces femmes sont ordinairement très-sujettes aux tranchées.

Dans les tranchées, l'abdomen n'est ni dur, ni tendu, ni douloureux. Les douleurs sont de courte durée, mais elles ont des retours fréquens. Les lochies coulent abondamment après chaque douleur. Les tranchées ayant leur siège à la matrice, ces douleurs ressemblent assez à celles qui constituent le *travail* de l'enfantement.

Faciliter les contractions naturelles de la matrice, et diminuer la sensibilité nerveuse, telle est la double indication à remplir, pour appaiser les tranchées, et en abréger la durée.

Ne pas s'empresser de délivrer la femme après l'expulsion ou l'extraction de l'enfant à terme, afin que le *placenta* par sa présence, puisse provoquer les contractions de la matrice, et engager ce viscère à dégorger ses parois des sucs qu'il renferme : voilà un moyen préservatif des tranchées, dont l'efficacité sera plus assurée, en donnant une potion cordiale à la femme en *travail*.

La fréquence et la violence des tranchées chez les femmes en couches prouvent une grande irritation, et celle-ci dispose la matrice aux engorgemens inflammatoires, empêche l'écoulement des lochies, et dispose à toutes les conjestions laiteuses, qui se forment dans la cavité du bas-ventre.

1°. Une légère infusion de fleurs de tilleul et de feuilles

feuilles d'oranger, édulcorée avec suffisante quantité de sirop de limons; 2°. le lait très-chaud, dont on remplit une vessie, et qu'on retient sur la région hypogastrique, afin que la chaleur douce et balsamique du lait favorise les contractions de la matrice, et diminue la sensibilité de ce viscère; 3°. les fomentations et les embrocations huileuses; 4°. les lavemens émolliens, réitérés de deux en deux heures, avec une décoction de fraise de veau, dont on ne fait jamais provision pour le lendemain; ou, à défaut de fraise de veau, avec une décoction de feuilles de pariétaire, de mauve, guimauve, graine de lin, etc.; tels sont les moyens d'appaiser les tranchées, accident qu'il ne faut jamais négliger.

L'opium et ses préparations, loin de calmer les douleurs, agitent les malades, et le plus souvent leur donnent des convulsions.

L'irritation des parties externes de la génération, produite par la contusion, dans leur tissu organique, en les rendant très-douloureuses, peut ajouter aux souffrances accasionnées par les tranchées, et mettre le comble aux angoisses de l'accouchée : pour les appaiser, il faudra humecter sans cesse les parties génitales avec des fomentations émollientes, et mêler aux décoctions de ces plantes, l'infusion de fleurs de sureau, de camomille ou de sauge.

Dans le cas d'irritation permanente dans la matrice, après les injections émollientes, on aura recours aux fumigations, dont l'activité est plus grande, et l'effet beaucoup plus prompt.

ARTICLE III.

Des lochies.

On appelle *lochies* ou *vidanges*, non le sang et les eaux qui s'écoulent de la matrice, immédiate-

ment après l'expulsion ou l'extraction du *placenta*, mais le fluide sanguino-lymphatico-laiteux, qui coule par la voie naturelle, dès le premier jour de la couche, jusqu'au douzième et au vingtième jours après l'accouchement.

La quantité de lochies est toujours en raison de la surabondance des fluides contenus dans les vaisseaux de la matrice, après le décolement du *placenta;* et la durée de cette évacuation est toujours proportionnée au temps que les extrémités béantes des vaisseaux du fond de la matrice emploient à se contracter.

D'où je conclus, qu'une accouchée qui n'a que très-peu ou point de lochies est celle dont les fluides surabondans, s'épanchent, en grande partie ou en totalité, immédiatement après le décolement du *placenta*, et chez laquelle les extrémités des vaisseaux sanguins se resserrent sur le champ, ou peu de temps après l'accouchement.

On observe que les femmes qui ont très-peu de lochies sans en être incommodées, sont celles qui ont les vaisseaux très-petits, et l'habitude du corps spongieuse, et que la nature supplée alors à cette évacuation, ou par une transpiration abondante, ou par un cours de ventre, ou par une hémorragie du nez, des mamelles, etc.

On trouvera dans mes observations sur la couche, celle du défaut absolu de lochies chez une dame, qui eut une transpiration abondante jusqu'au quatorzième jour après l'accouchement. Ce fait pourra être attesté par les médecins que je cite, et qui furent appelés en consultation.

Bartholin a souvent observé qu'un cours de ventre a tenu lieu de lochies aux femmes en couche. *Observavi aliquoties lochia salutariter non rarò per alvum expurgata.*

Salmuth assure que plusieurs femmes en couche

ont éprouvé une fièvre très-aiguë, et de vives tranchées, avec une sensibilité extrême de l'*abdomen*, à raison de la suppression des lochies, jusqu'à ce qu'enfin la nature eût supplée à cette évacuation naturelle par une hémorragie de nez ou des mamelles. *A retentis lochiis; febris acutissima, doloresque abdominis fuerunt oborti, donec lochiis per nares erumpentibus hæc omnia cessarunt.... Quin et observatum fuit, aliquando per mammas, suppressa lochia, salutariter fuisse evacuata.*

« J'ai vu plusieurs femmes, dit Mauriceau, » avoir très-peu de vidanges, sur-tout dans le » temps de leurs couches, sans qu'il leur en ar- » rivât un notable préjudice.

» J'ai vu, dit la Motte, deux femmes de cette » ville qui étoient sèches dès le lendemain de leurs » couches, sans que leur ventre fut aucunement » gonflé, ni grand. »

Mon observation me paroît plus importante, à raison du défaut absolu de lochies, accident qui pourroit inquiéter les jeunes praticiens, et les déterminer, en pareil cas, à provoquer cette évacuation par l'usage des emménagogues, ou de la saignée, remèdes héroïques qui, bien administrés, peuvent être très-utiles dans le cas de suppression des lochies, mais qui ne pourroient être que funestes à l'accouchée, en s'opposant à une crise naturelle. Tel est, du reste, le sage conseil d'Etmuller (1).

C'est sur-tout dans une circonstance aussi cri-

(1) *Cautus ergo sit medicus, ne turbet motum naturæ, quem facilius est impedire, quam corrigere; et nisi notabile aliquod malum afferat excretio lochiorum per aliena loca semel capta vestigia ne turbet, sed naturæ motum permittat.* Etmuller. de regimine purp. pag. 519.

tique, qu'un jeune praticien fort des vrais principes, doit joindre, à un excès de prudence, une force de caractère propre à résister aux sollicitations d'une famille qui, par une crainte peu éclairée, voudroit qu'on provoquât un écoulement dont la suppression naturelle ne doit jamais inquiéter les personnes instruites, et versées dans la science des accouchemens.

La suppression des lochies, c'est-à-dire, la cessation non-naturelle de l'écoulement qui doit avoir lieu chez les femmes en couches, est un accident des plus graves, et qui ne peut être confondu avec le défaut absolu de lochies, à raison des signes qui le caractérisent.

Les causes de la suppression des lochies sont, 1°. une inflammation à la matrice, à raison des violences exercées durant le *travail* de l'accouchement; 2°. le passage subit du chaud au froid, durant le *travail* ou la couche; 3°. l'impression des odeurs; 4°. une passion violente; 5°. la sensation produite par une bonne ou une mauvaise nouvelle.

Les signes de la suppression des lochies sont des douleurs et des pulsations dans la matrice, la difficulté de respirer, des sueurs froides, la fièvre, le délire, accidens qui, quelquefois, sont suivis de la mort la plus prompte.

Les lochies ont, quelquefois, une odeur très-fétide, ce qui inquiète beaucoup les jeunes praticiens, qui pensent que cette fétidité tient à la nature des humeurs de l'accouchée, et au caractère putride de la maladie, tandis qu'il ne faut l'imputer qu'à la stagnation du sang et du lait dans la matrice.

Les sentimens des médecins sont partagés sur le mode de traitement qui convient à la suppression des lochies. Les uns regardent la saignée du

pied comme indispensable lorsque la fièvre est inflammatoire; les autres proposent la saignée du bras; quelques-uns rejettent l'une et l'autre. Je crois que toutes ces opinions sont moins fondées sur la pratique, que sur des hypothèses. Les médecins-accoucheurs, sages, et qui n'ignorent pas qu'on a vu périr beaucoup de malades sous la lancette, ont de la peine à prendre leur parti.

L'application de quelques sangsues à la marge de l'*anus*, dans le cas d'inflammation à la matrice, m'a toujours paru mieux indiquée, que la saignée du pied ou du bras, et cette saignée locale atteint mieux le but qu'on se propose, sans causer une révulsion, toujours funeste dans la couche.

Les emménagogues sont très-funestes dans le cas de suppression des lochies, sur-tout si la fièvre est aiguë et inflammatoire. On doit n'user alors que des adoucissans, des tempérans, et de légers apéritifs, tels que le petit lait, l'eau de poulet pour boisson ordinaire, l'huile d'amandes douces, et le blanc de baleine, les lavemens avec le lait et le sucre, le lait chaud dans des vessies, sur la région hypogastrique, des fomentations et des cataplasmes émolliens sur l'abdomen, des injections dans la matrice, avec la décoction d'herbes émollientes.

Le laudanum et les autres hypnotiques sont très-contraires au traitement de l'inflammation de matrice, quoi qu'en dise Lieutaud, qui traite de préjugé l'opinion de la plupart des praticiens, qui prétendent, après Védélius, que les narcotiques sont plus propres à arrêter l'écoulement des lochies qu'à le rétablir. J'ajouterai que les narcotiques ne doivent jamais être employés dans le cas d'inflammation des viscères, parce que l'effet qu'ils produisent ne tend qu'à masquer le véritable état du malade, et à en imposer au médecin.

Les lochies très-abondantes doivent être considérées comme des pertes, et elles exigent le même traitement, c'est-à-dire, de fortifier la matrice par l'usage des potions légèrement cordiales, qui puissent provoquer le fond de ce viscère à se contracter, pour resserrer les orifices béants des vaisseaux sanguins.

ARTICLE IV.

Des vices de conformation du corps du nouveau-né, qui exigent les secours de l'art les plus prompts.

Un accoucheur jaloux de remplir ses devoirs, et de ménager sa réputation, que la moindre négligence pourroit compromettre, ne doit jamais sortir de chez l'accouchée, sans avoir examiné, avec la plus scrupuleuse attention, le corps du nouveau-né, pour voir s'il n'a point quelque vice de conformation capable de porter obstacle à l'exercice de ses fonctions, ou de mettre sa vie en danger.

Je réduits à trois, les vices de formation qui, immédiatement après la naissance de l'enfant, exigent le secours de l'art les plus prompts, savoir : l'imperforation de l'*anus*, l'imperforation de l'urèthre, et le frein de la langue, ou filet.

1°. L'imperforation de l'*anus*, rend l'évacuation du méconium impossible, et ce vice de conformation, entraîne bientôt la perte des nouveau-nés, si l'on n'y remédie promptement.

Si l'*anus* placé à l'extrémité du *rectum*, est seulement fermé par une membrane, l'opération ne sera pas difficile à pratiquer. Pour la faire avec succès, il faut attendre que le méconium par sa présence, laisse appercevoir une teinte violette,

ou livide, à travers les tégumens. Il se formera d'ailleurs, une éminence arrondie, que cause la présence des matières, poussées vers cet obstacle, par l'action des intestins, qui cherchent à s'en débarrasser.

On remédie à ce vice de conformation, en plongeant, ou le pharyngotome, ou le trois quart, au milieu de l'éminence formée par le méconium. On donne d'abord des lavemens émolliens, pour délayer le méconium, et faciliter son issue, on dilate ensuite l'ouverture, à l'aide d'une tente ou d'une canule, et on empêche la réunion des lèvres de la plaie, avec un petit suppositoire, qu'on a eu le soin de tremper dans un mélange d'huile d'amandes douces et de vin.

Si l'enfant n'a point de rectum, quelque opération qu'on fasse, pour procurer un *anus* artificiel dans le lieu qu'il doit occuper, on n'obtiendra aucun succès de ces tentatives. On a des exemples de ce vice d'organisation, dans les ouvrages d'Heister, dans les mémoires de l'académie des sciences, etc. Quelques auteurs ont proposé de pratiquer dans cette circonstance, un *anus* artificiel, vers l'extrémité du colon, par une ouverture conduite dans la cavité de cet intestin? Wan Swieten, demande qui oseroit pratiquer cette opération? En effet, qui ne sent comme lui, tous les dangers de cette opération, dans un sujet aussi foible qu'un nouveau-né.

Les mémoires de l'académie de chirurgie, rapportent l'observation d'un nouveau-né, ayant l'*anus* bien ouvert, et la cavité du rectum bien conformée, mais cet intestin, étoit fermé par une membrane, à une certaine profondeur. Le chirurgien introduisit un pharyngotome, perça la membrane, et donna par ce moyen, issue au méconium.

Ferrein dit, qu'indépendamment de l'imperforation

de l'*anus*, on a trouvé dans le *rectum* de quelques sujets, une membrane transversale, placée plus ou moins profondément, dans le trajet du *rectum*. Ce double vice de conformation, exige deux opérations, qu'il ne faut pas craindre de pratiquer chez les nouveau-nés, qui ne pourroient échapper, dit Heister, à une mort certaine, si on leur refusoit les secours qu'exige la nature de ce vice organique. On arrête l'hémorragie, par le moyen des éponges préparées, des tentes de charpie, imbibées de liquide astringent.

Jussieu rapporte, dans les mémoires de l'académie des sciences, qu'une fille de sept ans, rendoit les excrémens par le vagin. Wan Swieten, en a vu une, à l'âge d'être mariée, qui avoit cette rebutante incommodité, quoique d'ailleurs, elle jouit d'une bonne santé. Dilater l'*anus*, afin que le méconium chez les nouveau-nés, et les matières fécales, chez l'adulte, trouvent une issue plus facile par cette voie, que par celle du vagin, telle est la première indication à remplir. La seconde, consisteroit à fermer le vagin, par une tente de charpie, qui en rempliroit la capacité, et forceroit les matières, à suivre le trajet du *rectum*.

2°. L'imperforation de l'urèthre, est un vice organique, qui peut avoir pour le nouveau-né, des suites aussi funestes que l'imperforation de l'urèthre, quoique les observations de quelques auteurs, prouvent qu'à défaut du canal de l'urèthre, l'urine se fit jour par un abscès, tantôt auprès du scrotum, ainsi que l'atteste Lamotte, tantôt par l'ombilic, au rapport de Wan Swieten, tantôt par le *rectum*, suivant le témoignage de Rhodius et de Benivénius. Reusner parle d'un nouveau-né, qui ne rendit point d'urine, pendant les sept premiers jours de sa naissance, le fluide se fraya une route, d'abord

par le *rectum*, ensuite par l'urèthre, et continua de couler par cet organe.

En 1791, je fus mandé chez un peintre, passage de Sorbonne, pour voir son fils nouveau-né, qui depuis trois jours, à dater de l'instant de sa naissance, n'avoit point uriné. La surface du gland ne présentoit aucune ouverture, et un chirurgien nommé Girard, ayant prononcé qu'il y avoit imperforation de l'urèthre, se disposoit à pratiquer l'opération. Je demandai à visiter l'enfant, et après avoir examiné attentivement ses parties génitales, j'apperçus au bas du frein, un petit point rouge. Je pris un stylet, que j'introduisis d'abord avec beaucoup de peine, mais qui pénétra bientôt assez avant, pour me confirmer dans l'idée, que le canal de l'urèthre se dirigeoit vers ce point de la verge. Je trempai mon stylet, dans une décoction de graine de lin, et une seconde tentative, fut couronnée du succès. Le jet d'urine ne laissa plus aucun doute, que je ne fusse parvenu au sphincter de la vessie. J'ordonnai un cataplasme émollient, qui fut appliqué sur la région hipogastrique, et l'enfant rendit ses urines.

Lorsque l'urèthre n'est imperforé qu'à son extrémité, on reconnoit qu'il est gorgé d'urine dans toute son étendue, et l'ouverture est aisée à pratiquer dans le gland même; mais si la longueur du canal ne s'étend pas jusqu'au gland, on ne pourra percer la verge, sans risquer de blesser les corps caverneux, et il sera très-difficile, pour ne pas dire impossible, de procurer impunément, une route semblable à celle qu'elle devoit parcourir.

Enfin, si le canal de l'urèthre manque absolument, il ne restera d'autre ressource, que de diriger un trois-quart dans la vessie, pour former un canal artificiel, dont les parois se cicatriseront sur la sonde du trois-quart, ou sur une sonde de gomme élas-

tique, tandis que le bord de l'ouverture artificielle, pourra exécuter l'office de sphincter.

3°. Le vice d'organisation, vulgairement appellé *filet*, est chez quelques nouveau-nés, l'état presque absolu d'immobilité de la langue, par le prolongement du frein qui s'avance jusqu'à son extrémité.

Le frein, est ce ligament très-élastique, en partie musculeux, qui d'une part, à une attache fixe aux éminences osseuses, qui occupent la partie moyenne et interne de la symphise du menton, et qui de l'autre, va s'insérer au milieu et au-dessus de la partie saillante et isolée de la langue, jusqu'à son extrémité, adhérence qui borne les mouvemens de la langue en avant et en arrière.

Si la langue du nouveau-né, ne peut saisir le mamelon, et s'appliquer circulairement à sa surface, le lait ne peut couler, en un mot, l'enfant est dans l'impossibilité physique de tetter, et c'est dans ce seul cas, qu'il faut pratiquer la section du filet, et pour la bien faire, il ne faut le couper, ni trop, ni trop peu. Si l'opération pêche par défaut, on est obligé de faire une nouvelle section à une autre époque. Si l'opération pêche par excès, il peut en résulter des accidens graves.

Antoine Petit, rapporte que de deux enfans, auxquels on avoit coupé trop avant le filet, à leur naissance, l'un étouffa cinq heures après cette opération, et l'autre le lendemain, parce que l'un et l'autre avalèrent leur langue. On cite l'exemple des africains, qui se donnent ainsi la mort, par le renversement de la langue.

» De la situation étrangère que prend la langue, » dit Antoine Petit, dans les cas que nous venons » d'énoncer, il s'ensuit nécessairement, que l'épi- » glotte est bouchée, et que l'enfant étouffe, faute » de pouvoir respirer. La langue ne peut sortir de » cette situation, par aucun des mouvemens natu-

» rels, ils conspirent tous à la déglutition, et agissent
» si puissamment sur la langue, qu'elle ne peut re-
» tourner à sa place, de manière qu'en supposant
» que la langue fut un morceau séparé, le pharynx
» ne la pousseroit que dans l'œsophage. »

Le renversement de la langue est un accident qu'on peut éviter en faisant bien la section du filet. Mais quelque méthode qu'on adopte, quelques précautions même qu'on prenne pour éviter l'hémorragie, il n'est pas toujours au pouvoir de l'opérateur d'obtenir ce succès, parce que les veines et les artères ranines, qui se trouvent aux deux côtés du frein, peuvent être incisées, et causer des hémorragies mortelles. Dionis en cite un exemple.

Lors même qu'on a coupé le filet avec toute l'adresse nécessaire, sans avoir intéressé les veines ni les artères ranines, il peut arriver une hémorragie assez considérable par la section de quelques gros rameaux qui partent du tronc, et se trouvent dans la membrane qui recouvre le filet.

En applaudissant au zèle des chirurgiens français et allemands, qui, dans la vue bien louable, sans doute, de perfectionner la pratique de la section du filet, et d'éviter l'hémorragie, ont imaginé divers instrumens, tels qu'une branche de bouleau fendue, une plaque d'argent; je dirai que tous ces moyens sont plus agréables à lire dans leurs ouvrages, qu'admissibles en pratique, à raison de la difficulté, ou plutôt de l'impossibilité qu'il y a d'adapter ces instrumens à la bouche d'un enfant nouveau-né.

Dire que j'ai fait moi-même la section du filet à mon fils, le second jour de sa naissance, il y a onze ans, et que je l'ai pratiquée plus de trente fois avec succès, c'est peut-être inspirer quelque confiance en faveur de la méthode simple que j'emploie, et que je vais exposer en deux mots.

Je ne pratique jamais la section du filet aux nou-

veau-nés que le troisième jour de leur naissance, si l'enfant doit être allaité par une nourrice mercenaire, et cinq à six heures après qu'il a vu le jour, s'il doit être nourri par sa mère. La raison de cette différence est prise 1°. de ce qu'il ne faut jamais priver le nouveau-né du *colostrum*, de ce premier lait, purgatif naturel; 2°. de ce qu'il faut avoir le temps d'affamer l'enfant qui ne doit point être nourri par sa mère, afin que l'un et l'autre puissent saisir le sein immédiatement après la section du filet.

Pour faire l'opération, je place l'enfant debout, sur les genoux d'un aide, la bouche tournée vers le grand jour, après avoir mis un bandeau sur les yeux du nouveau-né, pour ne point fatiguer sa vue par l'éclat de la lumière. Cette cérémonie, et l'agitation qu'on lui procure par ces arrangemens, font pleurer le nouveau-né, il ouvre la bouche, et on profite de l'écartement des lèvres pour faire la section du filet, avec des ciseaux mousses, pour éviter de piquer la langue. La section ne doit être que de deux lignes; mais immédiatement après l'avoir faite, on doit la prolonger avec la première phalange du doigt indicateur de la main droite; par ce moyen simple, on achève de déchirer le ligament sans intéresser les troncs des veines et des artères ranines.

L'opération faite, on met l'enfant au sein, afin que le lait déterge la plaie, et empêche l'enfant de renverser sa langue, et de sucer le sang avec avidité.

Quelques matrones déchirent le frein de la langue des nouveau-nés avec leurs ongles. Ce seroit perdre son temps que de s'amuser à démontrer le vice et le danger de cette pratique irréfléchie.

ARTICLE V.

De l'alaitement naturel.

Je dois aux dames jalouses de mériter le titre sacré de mères, en remplissant le premier, le plus saint de tous les devoirs, celui de nourrir leurs enfans; je dois, dis-je, aux bonnes mères, quelques préceptes sur l'alaitement, que les préjugés ont surchargé de détails si minutieux, qu'on seroit tenté de croire que, dans l'origine, on a voulu décourager les nourrices, et les détourner d'alaiter leurs enfans.

Le lait, ce doux nectar du premier âge de l'enfance, est destiné par la nature à servir d'aliment au nouveau-né. La matrice, en se contractant sur elle-même, fait refluer l'humeur laiteuse vers les mamelles, et ce double réservoir doit s'épancher par la sucion dans la bouche de l'enfant. Pour donner une juste idée de la secrétion du lait, il n'est pas hors de propos de faire ici une courte description des mamelles.

Chaque mamelle est une large glande conglomérée circonscrite, et qui a une quantité considérable de graisse. La substance glanduleuse est composée d'un amas de petits vaisseaux artériels et veineux, et de petits nerfs. Il part des dernières artères, avant leur réunion à leurs veines correspondantes, de petites ramifications destinées à la filtration du lait, lesquelles, en se réunissant à mesure qu'elles avancent vers le mamelon, forment de petits canaux, appelés *tuyaux lactifères;* ils sont au nombre d'environ sept ou huit, communiquant avec la base du mamelon, et s'ouvrant ordinairement à son sommet par le même nombre de conduits, quoiqu'il arrive quelquefois que deux de ces canaux s'ouvrent par

un orifice commun. Les conduits adhèrent à une substance dure, ligamenteuse et élastique, qui vient de la glande, et qui se termine avec ces conduits dans le mamelon. La substance ligamenteuse, et les conduits qu'elle renferme sont susceptibles d'extension et de contraction à un haut degré; et dans leur état naturel, ils sont un peu pliés ou ridés, ce qui équivaut au mécanisme des valvules; car, par-là, l'éruption involontaire du lait est empêchée, à moins que la force distensive ne devienne très-considérable par l'amas d'une très-grande quantité de cette humeur. Toute la substance du mamelon est spongieuse, élastique, et sujette à différens changemens, car elle devient tantôt flasque, tantôt dure, quelquefois elle s'applatit et s'enfonce dans la masse de la mamelle. Sa surface externe est inégale, et couverte de petits tubercules. Le mamelon est environné d'un disque ou d'un cercle de différentes couleurs, qu'on appelle *aréole;* et dans l'intérieur de la peau de l'aréole, sont répandues de petites glandes connues, des anatomistes, sous le nom de *glandes sébacées;* elles versent un *mucus* huileux, qui sert à défendre l'aréole et le mamelon de l'impression douloureuse qu'exciteroit la sucion, et à fermer les orifices des tuyaux lactifères. La peau qui recouvre ce parties est extrêmement mince, par conséquent les papilles nerveuses sont à découvert, et fort susceptibles d'irritation.

Par la sucion, le corps de la mamelle croit en longueur, et diminue en largeur, conséquemment le lait est forcé de rentrer dans les canaux en même-temps qu'ils sont droits et ouverts.

C'est sur les principes de la machine pneumatique qu'est fondée le mécanisme de la sucion. L'action aspirante de la bouche de l'enfant, attirant l'air des tuyaux lactifères, la pression qu'éprouvent les côtés de la mamelle force le lait à se porter vers la partie

d'où l'air est attiré, c'est-à-dire, vers le mamelon, et à couler dans la bouche de l'enfant, qui est aussi vuide d'air.

Si la femme accouchée se propose d'allaiter, et qu'on n'ait pas eu le soin de mettre ses mamelons en état d'être saisis facilement par la bouche de de l'enfant, elle souffrira beaucoup, et il se formera peut-être à son sein des abcès, qui seront précédés de douleurs de tête, d'élancemens aux mamelles et sous les aisselles, de frissons irréguliers, de soif, de dégoûts et de fièvre.

Pour éviter ces accidens, les femmes enceintes qui ont eu le malheur de faire usage dans leur enfance de corps balainés ou busqués, dont la compression a applati les mamelons, et l'a fait rentrer plus ou moins dans le corps de la mamelle, les femmes enceintes, dis-je, ne doivent pas attendre l'accouchement pour préparer les bouts des seins, et les disposer à être saisi par le nouveau-né.

L'art a imaginé différens moyens pour produire cet effet, savoir la sucion avec une pipe à fumer, la sucion avec la bouche ; les étuis de bouis, d'ivoire ou de cire-vierge, et la ventouse. Ce dernier moyen est souvent très-efficace; il consiste à verser de l'eau bouillante dans une phiole à médecine, et lorsqu'elle est bien échauffée, on jette l'eau, et on adapte le mamelon au gouleau de la phiole, le bout sort du corps de la mamelle, et s'avance dans le gouleau. Lorsque la bouteille, qu'on a eu soin d'envelopper dans une serviette, commence à perdre sa chaleur, on en substitue une seconde à la première ; et enfin, on retient le bout saillant avec un étui qui a la forme d'un chapeau détroussé.

Les femmes enceintes qui négligent de former les bouts des seins, dans les derniers mois de leur grossesse, souffrent plus ou moins, des efforts que les nouveau-nés font pour déboucher les vaisseaux

lactifères, sur-tout dans leur premier allaitement. L'enfant même s'impatiente quelquefois des tentatives infructueuses qu'il est obligé de faire, et il finit par renoncer au teton. C'est le *débouchement des tuyaux lactifères*, que les nourrices appellent le *cassement des cordes*, parce que la forme pyramidale que la mamelle est forcée de prendre, lorsque le mamelon est sucé par l'enfant, tend inégalement les *tuyaux lactifères*, comme des cordes qu'on distendroit inégalement.

Les efforts que le nouveau-né fait pour téter, enflamment quelquefois le mamelon, et le gerçent, ce qui le rend d'une sensibilité extrême, et cause de vives angoisses aux jeunes nourrices. J'en ai vu qui souffroient cruellement chaque fois que l'enfant vouloit prendre le sein, au point qu'il falloit tout le courage que la nature donne en pareil cas à une mère tendre pour ne pas renoncer à l'alaitement. Du reste, lorsque les bouts sont bien formés, cette sensibilité extrême n'est pas de longue durée, cependant je conseille de faire usage, contre les gerçures des mamelons, d'un mélange égal d'huile d'amandes douces avec du vin de Bourgogne; le vin raffermit les fibres tendres et délicates des nourrices, plus exposées que d'autres aux gerçures des mamelons, à raison de la texture fine de la peau; d'ailleurs le mélange de l'huile et du vin n'a rien de malfaisant pour le nourrisson, tandis que l'eau végéto-minérale, recommandée par plusieurs praticiens célèbres, contre les gerçures des mamelons, peut causer des accidens funestes, à raison de la substance minérale dont elle est composée, quelque soin qu'on apporte à laver le mamelon avant de le faire saisir à l'enfant.

Les mères douées d'un cœur sensible, ne mettent point de bornes à leur tendresse pour le premier né de leurs enfans; et mères-nourrices, elles font toujours

jours pour lui beaucoup plus que la nature n'exige d'elles. Aussi épuisées de fatigue par un premier alaitement, l'altération de leur santé ne leur permet plus d'alaiter les autres enfans, tandis que rien n'est moins fatiguant que l'éducation physique des enfans du premier âge, lorsque la raison et l'expérience viennent éclairer la tendresse maternelle. Puissent mes conseils épargner aux mères-nourrices des soins inutiles, et le chagrin qu'elles éprouvent lorsqu'elles se voient forcées de renoncer à l'alaitement.

L'oreille d'une mère-nourrice devroit s'accoutumer à distinguer le langage de son nourrisson ; mais malheureusement son cœur l'abuse trop souvent à cet égard : elle s'imagine, lorsque son enfant crie, que ses cris sont toujours ceux du besoin, et pour l'appaiser elle lui présente son sein. L'enfant tette à chaque instant du jour et de la nuit ; son estomac, surchargé, s'épuise, tandis qu'il épuise sa mère, la prive du repos, et lui fait acheter bien cher le plaisir de la maternité.

Ce n'est pas ainsi qu'une nourrice doit se conduire, et pour son intérêt, et pour celui de son nourrisson. Une mère nourrice ne doit donner le sein à son enfant, que de trois en trois heures, et la nuit elle doit donner sept heures au sommeil ; mais on a beau dire aux mères que la nature n'exige point qu'elles se privent du repos, que les femelles des animaux, qu'on ne doit pas rougir de prendre pour modèles, ne se lèvent point après le coucher du soleil, pour donner la pâture à leurs petits. Les dames ne tiennent aucun compte des conseils qu'on leur donne : le premier cri que pousse un enfant les fait changer de résolution ; aussi qu'arrive-t-il ? une jeune mère prend la nuit, son nourrisson dans ses bras, épuisée de fatigue, elle s'endort le sein à découvert, le froid la saisit,

la transpiration supprimée donne lieu à l'engorgement des mamelles, l'engorgement produit l'inflammation, et cette inflammation ne se termine que par suppuration, quand la résolution n'est plus possible.

Dans ce cas, il faut prendre le parti de sevrer l'enfant; parce qu'un lait altéré par son séjour dans le sein, et par la fièvre, deviendroit pour lui un poison très-actif. On applique sur le sein engorgé un cataplasme composé de feuilles de pariétaire, de mie de pain mollet, de chaque une poignée, faites bouillir dans une chopine de lait, ajoutez une pincée de safran, et arrosez le tout avec quantité suffisante d'huile de camomille.

Lorsque le sein est percé, on presse latéralement la mamelle pour la dégorger, on met un peu de charpie fine sur chaque trou, et par-dessus un emplâtre de baume d'althéa, ou d'arcæus.

ARTICLE VI.

Des avantages physiques et moraux que les enfans retirent de l'alaitement par leurs mères.

J'aurois cru faire injure aux bonnes mères, en leur offrant ici le tableau des avantages qu'elles recueillent elles-mêmes en alaitant leurs enfans; combien de fois, d'ailleurs, ne leur a-t-on pas démontré que les mères-nourrices ont moins à craindre les suites de couches, les dépôts, les métastases, les paralysies laiteuses, les ulcères à la matrice, et cette foule innombrable de maladies dont cet organe est le siège, et dont le défaut d'alaitement peut devenir la cause générale.

Mais je l'avoue franchement, si je connoissois des mères assez égoïstes pour ne se déterminer à alaiter leurs enfans que d'après le calcul des avantages qui

peuvent résulter pour elles-mêmes de l'accomplissement d'un devoir que leur imposa la nature, je dirois à ces mères : confiez vos enfans à des nourrices, douées des qualités requises, plutôt que de multiplier les monstres sociaux, en faisant sucer à vos enfans un lait imprégné d'égoïsme.

Les bonnes mères n'ont donc besoin, pour se déterminer à nourrir leurs enfans, que de connoître les avantages qui résultent pour eux d'être nourris du lait maternel : c'est en leur faveur que je vais tracer rapidement un tableau qui pour les intéresser n'aura besoin que d'être fidèle.

1°. *Avantages physiques.* Je crois avoir démontré que l'embrion, le fœtus et l'enfant viable reçoivent, tour-à-tour, dans le sein maternel, une nourriture à la fois plus abondante et plus substantielle, que j'ai distinguée en suc lymphatique, en suc chyleux, et en suc laiteux. On peut se faire une idée de la qualité du suc laiteux, en le comparant avec le *colostrum*, ou premier lait, dont la secrétion a lieu dans les mamelles d'une accouchée, quelques heures après la délivrance. Ce premier lait est séreux, ce n'est proprement qu'un petit-lait, qui de jour en jour acquierra plus de consistence, à mesure que le nouveau-né aura besoin d'un aliment plus nutritif.

Le lait maternel a donc toujours une parfaite analogie de substance avec la constitution physique des organes digestifs du nouveau-né. Or, comment remplacer, je ne dis pas avantageusement, mais sans danger pour le nouveau-né, ce premier lait maternel, ce *calostrum*, cet aliment médicamenteux, si nécessaire d'abord à l'évacuation du *meconium*, et ensuite si analogue aux forces physiques du sujet qui s'en nourrit.

Un lait de trois mois (1), en supposant la nourrice jeune et saine, sera trop nourrissant pour un nouveau-né ; et si cet enfant est foible, son estomac se trouvera surchargé par cet excès de nourriture : que sera-ce, si le lait de la nourrice a neuf mois ou un an ?

Cependant, me dira-t-on, combien ne voyons-nous pas d'enfans qui prospèrent avec des nourrices dont le lait est plus vieux encore ? Comptez ceux qui ne prospèrent pas, et vous serez effrayé du nombre prodigieux de victimes. Comptez les enfans atteints du rakitis, d'humeurs froides, des gourmes les plus rébelles, et vous serez convaincu que le lait vieux des nourrices mercenaires est un poison lent pour les nouveaux-nés.

Mais un nourrisson renouvelle, dit-on, le lait de la nourrice à laquelle on le confie. Je ne me donnerai pas la peine de combattre un tel préjugé. Mais il est bon de prévenir les parens tendres et crédules, que si les marâtres ont inventé le poison, les nourrices mercenaires pourroient bien avoir accrédité cette erreur, pour vendre plus cher le poison qu'elles donnent aux nouveau-nés.

Mais supposons que le lait d'une mère foible et valétudinaire, (2) puisse être quelquefois remplacé par celui d'une femme étrangère ; les soins, la

---

(1) On ne peut guère se flatter de trouver une nourrice mercenaire assez dénaturée pour sévrer son enfant avant trois mois, à moins que le hasard ne vienne offrir une nourrice, dont l'enfant est mort depuis peu. Accident qui n'est pas propre à inspirer de la confiance aux pareus.

(2) Je ne crains pas de l'avancer, dit le docteur Landais, le lait de la mère, eût-il quelque mauvaise qualité, sera encore moins nuisible que le lait d'une nourrice étrangère. *Dissertation, page* 25.

vigilance, la tendre sollicitude d'une mère, pourront-ils jamais l'être ? non sans doute, et puisse l'exemple que je vais rapporter, éveiller l'attention des mères de famille, sur la coupable insouciance des nourrices mercenaires.

Une dame forcée de renoncer à l'alaitement, pour ne pas déplaire à son époux, avoit fait choix d'une nourrice jeune et bien portante, domiciliée à Paris, dans un quartier très-salubre. L'enfant âgé d'environ deux mois, prospéroit en apparence chez cette nourrice, lorsqu'un jour je reçois le billet suivant, *monsieur, je suis chez ma nourrice, je vous attends avec impatience, mon enfant se meurt, jugez de mon désespoir.*

J'arrive chez la nourrice, l'enfant avoit le teint d'un rouge violet, à force de crier, et son extrême mobilité, annonçoit qu'il étoit près de l'état convulsif. Qu'on déshabille cet enfant, dis-je, à la nourrice. A peine fut-il dégagé de ses langes, que ses cris s'appaisèrent, et il ne poussoit plus que de longs sanglots, je l'examine des pieds jusqu'à la tête, et rien ne décèle encore la cause de l'état violent, dans lequel je l'avois trouvé. Je regarde sa couche, et je la vois teinte de sang. L'insouciante nourrice avoit pris à la fois, la peau de son dos et la couche, avec une grosse épingle. Indignée de cette coupable négligeance, la mère prend son fils, et l'emporte sur-le-champ avec elle dans sa voiture.

De retour à sa maison, où je l'avois accompagnée après cette scène douloureuse ; *je compte sur vous, monsieur, me dit-elle, pour une bonne nourrice,* demain, lui dis-je, madame, vous l'aurez chez vous au point du jour. J'ordonnai pour l'enfant, une infusion de gruau de Bretagne, de feuilles d'oranger et de fleurs de tilleul édulcorée, avec quantité suffisante de sirop de guimauve, à raison de l'irritation nerveuse qu'il avoit éprouvé.

Le lendemain de grand matin, je me rendis chez la jeune dame, je me fis apporter l'enfant. Je me suis engagé hier, madame, lui dis-je, de donner à votre fils, une bonne nourrice, je n'en connois pas de meilleure que vous, ayez le courage d'être mère, je reponds du reste.

Je n'avois pas encore énoncé ma proposition, que l'enfant suçoit la réponse. Je ne rencontre jamais cette intéressante mère, qu'elle ne me témoigne sa reconnoissance, de l'avoir ramenée dans le sentier de la nature.

2°. *Des avantages moraux.* On dit avec raison, que les alimens que nous prenons, influent autant sur l'esprit, que sur le corps, *mens sana in corpore sano.*

Les différences que l'on observe, entre les peuples et les nations, relativement à leur forme extérieure, leur stature, leur force, etc. reconnoissent pour une des principales causes, la différence dans leur nourriture habituelle; mais cette cause agit encore avec bien plus de force, sur le caractère, les mœurs, les inclinations, et tout le moral de ces différens peuples. Or, si cette diversité de nourriture influe en grand, d'une manière si marquée, sur les nations en général, certainement elle influe d'une manière moins sensible, moins apparente, mais aussi sûre, sur les individus et notamment sur les enfans. Quels parens assez indifférens, sur le sort de leur progéniture, pourroient ne pas frémir, en songeant que les doux fruits de leurs amours, peuvent sucer avec le lait d'une nourrice mercenaire, les passions les plus viles et les inclinations les plus perverses, ainsi qu'elle leur transmet ses maladies, et toutes ses affections.

Mères de famille, si tant de sujets de craindre pour la santé, la vie et le bonheur de vos enfans, ne pouvoient vous déterminer à les alaiter, soyez

justes du moins, et ne souffrez pas, que ces innocentes créatures, vous appellent leur mère. Apprenez que le mot de maman, ce mot si doux, le premier que la nature a mis dans la bouche de l'enfance, vient du latin *mamma*, mamelle, titre sacré qu'un enfant doit à sa nourrice, et non à la femme dénaturée, qui n'a envisagé dans les nœuds sacrés d'hyménée, qu'un moyen licite, d'assouvir ses passions.

» Non, malheureux enfans, je ne suis point votre » mère, leur direz-vous, en les repoussant une se- » conde fois de votre sein, je ne vous ai donné » que ce qu'il n'étoit pas en mon pouvoir de vous » refuser, la vie et l'éducation; j'ai des droits à » votre reconnoissance, je n'en ai point à votre » tendresse; vous la devez sans partage, à celle qui » la première, vous a reçus dans ses bras, vous a » pressez sur son sein, vous a nourris de son lait. » Chargée de vous retracer vos devoirs, je ne veux » pas qu'au reproche de ne vous avoir point alai- » tés, vous puissiez ajouter un jour, celui de vous » avoir donné la première leçon d'ingratitude.

ARTICLE VII.

Du préjugé qui fait envisager le défaut d'alaitement, comme dangereux pour les mères.

Après ce que je viens de dire dans l'article précédent, et ce que j'avois dit ailleurs, pour engager les mères à alaiter leurs enfans, je ne crains pas que les détracteurs de ma doctrine, puissent m'accuser de vouloir favoriser la criminelle insouciance des mères, pour leurs enfans, parce que je combats un préjugé d'autant plus funeste, que l'impéritie impute au défaut d'alaitement, toutes les maladies

aiguës, ou chroniques, qu'elle provoque elle-même, durant la couche, ou au sevrage.

La vérité, toute la vérité, rien que la vérité, voilà ma devise, et si je ne fais pas fortune à Rome, parce que je ne sais pas mentir, j'aurai du moins le courage d'y mourir, pour la défense de la vérité. *Quid Romœ faciam ? mentiri nescio ..... vitam impendere vero.*

Oui, c'est à l'impéritie des accoucheurs cæsariens, c'est à l'audacieuse ignorance, de ces êtres hermaphrodites, qui ne tiennent que par les parties honteuses, à la médecine et à la chirurgie, qu'ils dèshonorent par leur monstrueuse infécondité, c'est à l'art avili et dégradé, et non à la nature, qu'il faut imputer les dépôts, les métastases, les apoplexies, les paralysies, les tumeurs cancèreuses, en un mot, toutes les maladies aiguës ou chroniques, qui tiennent à un lait retenu ou répercuté, soit pendant la couche, soit à l'époque du sevrage.

Voilà ma doctrine, elle est basée sur la raison, l'observation et l'expérience. Cependant, voici ce qu'on lit dans une dissertation, couronnée par la Faculté de médecine de Paris, dans sa séance publique, du 9 décembre 1779 (1). Le préjugé que je combats dans cet article, m'a paru d'autant plus dangereux aux progrès de la science, qu'il a été consacré par le suffrage honorable, d'une société savante.

» Autant la nouvelle accouchée, dit l'auteur, se » trouve bien, en donnant au nouveau-né, le lait qui » lui est destiné, autant elle s'expose et court de dan- » gers, en étouffant ce lait, en le forçant de rebrous- » ser, de se replier sur lui-même, de refluer dans les

(1) Par M. Landais, docteur en médecine, aux Essarts, en Poitou.

» mêmes voies, qui le conduisent et le portent aux
» mamelles. C'est pour lors que véritablement, tout
» est dans le trouble; que l'harmonie des fonctions,
» préparées par la nature, se trouve brusquement
» dérangée, détruite. Tôt ou tard, la suppression du
» lait, produira des maladies, et la mère ingrate et
» marâtre, subit la peine de son injustice. Le lait
» augmentant à chaque instant, s'accumule dans
» les mamelles; il les engorge, les gonfle, les
» distant avec douleur, et les enflamme. Il s'y épais-
» sit; il s'oppose à l'abord de celui qui vient après;
» il le repousse; il le force de rétrograder, de réfluer
» dans les vaisseaux sanguins, d'y rester, sans y
» être séparé, d'errer dans les voies de la circula-
» tion, etc.

Après la lecture de ce passage, ne seroit-on pas tenté de croire que la nature, qui a su frayer à l'humeur laiteuse, une route que l'œil de l'anatomiste cherche en vain, que la nature, dis-je, qui a su établir une communication intime de la matrice aux mamelles, n'a pas su en frayer une, des mamelles à la matrice?

Après la lecture de ce passage, ne seroit-on pas tenté de croire que, juge impitoyable des mères qui n'alaitent point leurs enfans, la nature les condamne à toutes les maladies, auxquelles sont en proie les tristes victimes de la routine et des préjugés?

Il est vrai que le docteur Landais a l'ingénuité d'avouer, au risque d'être en contradiction avec lui-même, qu'il a connu des mères de douze enfans, qu'elles n'ont point alaités, et qui jouissoient d'une très-bonne santé. Citons les propres expressions de l'auteur.

« Il est vrai, dit-il, que les accidens que nous
» venons d'énoncer, n'arrivent pas toujours; qu'il
» est des femmes heureusement constituées qui

» échappent à tous ces maux, et que plusieurs » mères de douze enfans, qu'elles n'ont point » allaités, jouissent d'une très-bonne santé. Mais » ces femmes heureuses, si bien favorisées de la » nature, sont en petit nombre. »

Je vais réfuter, en peu de mots, la doctrine du docteur Landais, et prouver, jusqu'à l'évidence, que c'est à l'art, et non à la nature, qu'il faut imputer toutes les maladies, qui reconnoissent pour cause le lait retenu, ou répercuté, durant la couche, ou au sevrage.

« Autant la nouvelle accouchée, dit le docteur » Landais, se trouve bien en donnant au nouveau- » né le lait qui lui est destiné, autant elle s'expose » et court de danger en étouffant le lait, en le » forçant de rebrousser et de se replier sur lui- » même, etc. »

Le vœu de la nature est, que toute mère alaite son enfant. La montée du lait aux mamelles d'une accouchée, peu de jours après sa délivrance, les avantages physiques de l'alaitement pour les enfans; l'exemple des peuples, que nous nous permettons d'appeler sauvages, quoiqu'ils soient plus près que nous de la nature; enfin l'exemple des animaux, tout prouve que l'alaitement est un devoir sacré, imposé par la nature, à la tendresse maternelle.

Mais la nature a-t-elle voulu se venger de l'oubli de ce devoir, en accablant la mère qui ne nourrit point, sous le poids des maux qu'enfante le lait retenu ou répercuté par le défaut d'alaitement? La nature, injuste et bisarre, a-t-elle eu le dessein de punir également, et la mère qui repousse son enfant de son sein, et la bonne mère, dont l'enfant, qu'elle alaitoit, est mort peu de jours après sa naissance? La nature, aveugle tyran des mères, a-t-elle dit aux épouses foibles, valétudi-

naires, menacées de phthisie, si vous nourrissez, vous périrez victimes du devoir que je vous ai imposé, si vous ne nourrissez point, vous périrez pour avoir fermé votre oreille à ma voix? Enfin, la nature ingrate à l'égard des mères qui ont alaité leurs enfans, a-t-elle voulu tourner contr'elles-mêmes, les restes d'un lait dont leur nourrisson n'a pu tarir la source féconde?

Je pardonne aux accoucheurs cæsariens d'avoir transformé la nature en une divinité sanguinaire, mais je ne pardonne pas à ses interprêtes, aux juges du docteur Landais, d'avoir couronné une dissertation qui renferme des préceptes diamétralement opposés au vœu de la nature.

Est-ce la nature qui a prescrit à l'art *d'étouffer le lait, en le forçant de rebrousser, et de se replier sur lui-même?* ou plutôt, n'est-ce pas l'art routinier, qui s'oppose sans cesse aux efforts de la nature.

Hommes aussi entêtés qu'ignorans! voici la conduite que vous tenez auprès des femmes en *couches*, qui n'allaitent point leurs enfans. Démentez-moi si vous l'osez.

Dès que la montée du lait commence d'avoir lieu chez les femmes en *couches*, vous leur faites garder le lit, vous défendez expressément aux gardes de leur laisser les bras dehors, vous les surchargez de couvertures, vous ordonnez qu'on ferme hermétiquement portes et croisées, vous avez grand soin de faire entretenir du feu, même en été, vous gorgez vos malades de boissons composées avec les racines de canne et de persil, et vous répétez sans cesse, suez, suez, suez.

Vos accouchées suent sang et eau; le lait monte avec impétuosité, les mamelles se gorgent, se distendent douloureusement, que faites-vous alors? vous appliquez des cataplasmes sur le sein, vous

l'enduisez de matières graisseuses, vous faites sucer les mamelles, ou par des personnes exercées à ce métier, ou par des animaux que vous allez ravir à leur mère.

Que résulte-t-il de ces pratiques routinières? des abcès aux mamelles, des métastases laiteuses à la tête, à la poitrine, des dépôts laiteux aux extrémités inférieures, les convulsions, le délire, la mort, et c'est la nature que vous accusez de ces désordres?

Je dis, moi, qu'une pareille conduite outrage à la fois la raison et la nature. En effet, n'est-ce pas être dépourvu de sens commun, que de prétendre chasser, par les pores, une humeur dont la route est frayée de la matrice aux mamelles, et des mamelles à la matrice, à la faveur des vaisseaux sanguins et lymphatiques?

N'est-ce pas être dépourvu de sens commun que de relâcher, par les sueurs, les fibres musculaires, dont le ressort est nécessaire pour le reflux du lait des mamelles vers la matrice?

N'est-ce pas être dépourvu de sens commun que d'attirer aux mamelles, par la sucion, un lait inutile, par le défaut d'alaitement, et qu'on prétend chasser par ce moyen.

N'est-ce pas être dépourvu de sens commun que de condenser par des topiques chauds, dans les mamelles douloureusement distendues, une humeur qui, en perdant sa fluidité naturelle, ne pourra refluer vers la matrice, par la même voie qui l'a conduite aux mamelles, et à laquelle le relâchement, produit par les sueurs, va frayer de nouvelles routes.

Enfin, n'est-ce pas être dépourvu de sens commun, que de boucher hermétiquement les pores des mamelles avec des substances graisseuses, tan-

dis qu'on provoque les sueurs dans toutes les autres parties du corps.

Opposons à cette conduite irraisonnable la marche constante de la nature. Le lait monte au sein des femmes, le troisième, ou quatrième jour de la couche, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard. Si, dès le second jour de la couche, l'accouchée est sortie de son lit, ce qu'elle sera toujours en état de faire, lorsqu'on aura soutenu les forces pendant le *travail*, et que dans l'extraction de l'enfant à terme, on n'aura point violé la loi des diamètres; après vingt-quatre heures, sans cataplasmes, sans topiques graisseux, le sein commencera à être moins douloureux; le lendemain les lochies prendront une teinte blanchâtre, et chaque jour l'écoulement de l'humeur laiteuse deviendra plus abondante par la voie naturelle.

Voilà ce que peuvent attester toutes les dames qui m'ont honoré de leur confiance, et tous les élèves de mon école, qui ont suivi les accouchées, et dont j'ai les observations, signées des élèves accoucheurs. Mais voici des faits non moins positifs, en faveur de ce point de doctrine.

Qu'arrive-t-il au sevrage, où une nourrice, jeune et bien portante, ne se donne pas même la peine de consulter son accoucheur? La fait-on mettre au lit? L'incarcère-t-on dans sa chambre? Lui donne-t-on de l'eau de canne? La fait-on suer jusqu'à extinction? Point du tout, le lait accoutumé, pendant tout le cours de l'alaitement, à monter et à descendre, au besoin, de la matrice au sein, et du sein à la matrice, prend naturellement son cours, de ce viscère au dehors, lorsque l'enfant cesse de l'attirer aux mamelles par la sucion.

Sur quelles raisons établit-on la différence dans le régime, en faveur des nourrices? En quoi le se-

vrage diffère-t-il de la couche, sous le rapport du lait? La nourrice qui sevre son enfant, et la femme en couche, qui ne veut pas, ou qui ne peut pas le nourrir, ne devroient-elles pas avoir à craindre de la présence du lait dans les mamelles? Cependant, c'est toujours la malheureuse femme en couche qu'on exténue par les sueurs, après l'avoir mutilée durant le *travail*, tandis que la femme qui sevre est abandonnée à la nature, et n'a jamais à se plaindre d'elle.

Accoucheurs qui, de père en fils, marchez religieusement sur les pas de l'antique routine, si ce que je viens de dire dans cet article ne vous a pas démontré, que votre pratique est la cause première de la déviation du lait, et conséquemment la source féconde de toutes les maladies laiteuses, transportez-vous, de grace, au bureau d'administration des nourrices, rue de Grammont, interrogez ces vendeuses de lait, qui viennent de cinquante lieues à la ronde, chercher des nourrissons à Paris, sur leur état, depuis le sevrage; et elles vous répondront ingénuement: — Nous avions du lait comme des vaches, en partant de notre village, et nous n'en avons pas une seule goutte dans nos seins, depuis notre arrivée.

Alors, fidèles à vos principes, vous leur demanderez si, chemin faisant, le charretier qui les voiture par douzaines, ne les a pas embalées dans du coton, ou dans de la laine, pour les faire suer, si elles n'ont pas bu de la tisanes de canne et de persil; si elles n'ont pas assaisonné leurs mamelles avec de l'huile, de la graisse ou du saindoux?

Si elles vous répondent ingénuement, qu'elles n'ont rien fait de tout cela, et qu'au contraire le froid les a obligées de faire les deux tiers de la route à pied, vous en conclurez sans doute que l'exercice,

en donnant du ressort aux fibres, a chassé leur lait, et l'a fait descendre dans la matrice, son réceptacle commun, d'où l'enfant le fera remonter vers les mamelles par la sucion, et vous ne me direz point sans doute avec le docteur Landais : *ces femmes heureuses, si bien favorisées de la nature, sont en petit nombre.*

ARTICLE VIII.

De l'alaitement artificiel.

Des parens tendres et éclairés, convaincus des avantages physiques et moraux de l'alaitement naturel pour les enfans, et des funestes influences que le lait d'une nourrice mercenaire peut avoir au physique et au moral sur son nourrisson, m'ont souvent demandé si, dans le cas où une mère est dans l'impossibilité physique d'alaiter ses enfans, il ne seroit pas plus prudent et plus avantageux d'élever les enfans artificiellement avec du bon lait, ou de vache, ou de chèvre, soit en donnant le lait trait, soit en faisant traire l'animal par le nourrisson.

Voici l'opinion que l'expérience et l'observation m'ont mis à portée de former à cet égard.

Sur trente enfans nouveau-nés, nourris artificiellement avec le meilleur lait de vache ou de chèvre, sans mêlange, ou coupé avec de l'eau d'orge ou de gruau, à peine parviendra-t-on, à force de soins, à en élever un, parce qu'il est infiniment difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver chez les animaux domestiques un lait, quelque bon qu'il puisse être, qui ait une parfaite analogie de substance, non-seulement avec le lait de femme en général, mais avec le lait de la mère de l'enfant, et avec la foiblesse des organes du nouveau-né.

Je ne conseillerai donc jamais à une mère qui

ne pourra point allaiter son enfant, de le nourrir artificiellement avec du lait de vache ou de chèvre immédiatement après sa naissance. Je déclare aux parens qui ne voudroient point s'en rapporter à mon avis, qu'ils paieront cher l'expérience qu'ils tenteront de faire à cet égard.

Il faut donc une nourrice et une bonne nourrice au nouveau-né, que sa mère ne peut pas, ou ne veut pas nourrir. Cette loi sur l'éducation physique n'est presque jamais violée impunément.

Cependant si, après deux mois d'alaitement naturel, on étoit forcé de sevrer un nourrisson, soit par soupçon de grossesse, soit pour cause de maladie chez la nourrice, je crois qu'à cette époque on peut se flatter de pouvoir nourrir artificiellement un enfant avec beaucoup plus de probabilité de succès. Mais que de soins ne doit-on pas apporter dans l'éducation physique d'un être si délicat, soit pour le choix de sa nourriture, soit pour la propreté, soit enfin pour prevenir les accidens que peuvent causer la foiblesse et le vice des organes digestifs.

La saison de l'année dans laquelle on se trouve, doit encore influer sur la détermination qu'on a à prendre à cet égard. Si c'est au printems qu'on se trouve forcé de sevrer à deux mois un nourrisson, il y aura moins de risques à courir à l'entrée de la belle saison, qu'au commencement de l'hiver.

Mais le lait sucé par le nouveau-né lui-même, aux mamelles de la vache ou de la chèvre, ne pourroit il pas tenir lieu au nourrisson, du lait de sa propre mère, ou d'une nourrice étrangère?

Il n'y a pas sans doute à balancer entre l'alaitement artificiel, qui consiste à donner à boire du lait trait d'une vache ou d'une chèvre, et celui de faire tetter la vache ou la chèvre par l'enfant. Mais je ne pense pas qu'une vache ou une chèvre soient préférables à une nourrice mercenaire, sous les rapports

rapports physiques et moraux. En effet, si la nourrice, comme je crois l'avoir démontré, peut quelquefois transmettre à son nourrisson et ses infirmités et ses vices, la femelle quadrupède doit toujours transmettre, avec un lait trop épais, trop substantiel pour le nouveau-né, la stupidité qui caractérise les animaux domestiques, dont on a fait choix. Voici un nouvel exemple de l'influence du lait sur le physique et le moral des nourrissons.

Je rendois visite, il y a quelques jours, à une dame que j'accouchai le 10 pluviôse an X. Un de ses neveux, âgé de sept ans, faisoit un tel tapage dans l'appartement que j'avois de la peine à me faire entendre. Dans un mouvement d'impatience, il échappa de dire à la tante de cet enfant : *tu tiens bien de la stupidité et de la vivacité de la chevre qui l'a nourri.* Je parus d'abord ne pas faire attention à ce propos; mais quelque temps après, je fis approcher cet enfant, et je me convainquis par moi-même, de la stupidité de son caractère, et de l'extrême agilité de son corps, que je mis à l'épreuve, de l'aveu de sa tante. Je me résume, et je dis :

Lequel des deux est préférable, ou d'avoir un enfant presque toujours aussi stupide que la brute qui l'a nourri, ou de courir les risques d'avoir quelquefois un enfant qui suce, avec le lait d'une nourrice mercenaire, le germe des passions, qu'une éducation plus soignée pourra transformer en vertus ?

Parens tendres, éclairés et vertueux, c'est à vous de nous donner la solution de ce problême.

ARTICLE IX.

De la montée du lait, transformée, par le mauvais régime, en fièvre de lait.

La montée du lait n'excite point de mouvement febrile chez les accouchées qui alaitent leurs enfans, lorsqu'elles ne sortent point de l'état naturel, c'est-à-dire, lorsqu'elles quittent leur lit, qu'elles ne surchargent point leur sein de topiques chauds, que loin d'attirer le lait aux mamelles, par la sucion artificielle, on l'en détourne au contraire, en donnant soir et matin à l'accouchée un lavement *lactifuge*, etc.

Mais la montée du lait se transformera en une fièvre ardente toutes les fois que, par la méthode sudorifique, on relâchera la fibre, on distendra les mamelles, on fera perdre au lait sa fluidité. Si la femme en couche qu'on traite de la sorte, a naturellement la fibre blanche et molle, si elle est jeune et pléthorique, ou elle sera frappée d'apoplexie laiteuse, comme d'un coup de foudre, ou le lait, ne pouvant refluer vers la matrice à raison de sa densité, se répandra ou extérieurement sur quelque extrémité, ou intérieurement sur quelque organe essentiel.

Du reste, le léger mouvement fébrile, excité par la montée du lait, ne doit jamais inquiéter les femmes en couches, qui suivent un bon régime, puisque ce mouvement n'est que l'effort salutaire que la nature fait pour débarrasser le sein de l'humeur laiteuse, lorsqu'elle n'est pas destinée à être épanchée par le sein, à défaut d'alaitement.

Qu'il est admirable le mécanisme du reflux du lait, des mamelles vers la matrice ! La montée de ce fluide m'étonne beaucoup moins. En effet, la ma-

trice, par ses contractions successives après la délivrance, pousse l'humeur laiteuse dans les artères sanguines et lymphatiques, lesquelles, à l'aide de leurs valvules, la soutiennent, et vont la déposer dans les mamelles. Mais comment les mamelles qui n'ont par elles-mêmes aucune action, peuvent-elles repousser le lait jusques dans la matrice? Voici comment je conçois ce phénomène. Les veines lymphatiques destituées sans doute de valvules, reçoivent sans obstacle le lait qui ne peut séjourner dans les mamelles qu'à l'aide de la sucion, tandis que la seule réaction des fibres mamaires, distendues par le lait, suffit pour le chasser de ces deux glandes conglomérées.

Il est donc physiquement impossible que le lait puisse refluer dans la matrice par les veines lymphatiques, si, par le régime échauffant, on prive à-la-fois le lait de sa fluidité, et les fibres mamaires de leur ressort, de leur élasticité naturelle. Il est donc vrai de dire, que le degré d'intensité de la fièvre de lait, ou du combat de la nature contre la routine, donne la mesure du degré d'ignorance de l'accoucheur.

ARTICLE X.

Du danger des vésicatoires, et de l'utilité des ventouses durant la couche.

Une femme jeune, pléthorique, d'une taille au-dessus de la moyenne, chargée d'embonpoint, ayant le cou très-court, beaucoup de gorge, faisant peu d'exercice, et amie de la bonne chère, est plus exposée qu'une autre aux métastases laiteuses. Le danger est plus grand pour elle, au printemps que dans toute autre saison de l'année; enfin, cette femme résistera moins qu'une autre à la révolution laiteuse,

et en éprouvera plus promptement les funestes effets.

Cependant je suppose qu'un de mes élèves soit appelé pour donner des secours à une de ces victimes du préjugé, vers le troisième ou quatrième jour de la couche, et qu'à son arrivée auprès de la malade, les mamelles, les glandes axillaires, le cou soient distendus par l'humeur laiteuse, qui menace de se porter à la tête, que fera-t-il pour arracher la malade à ce pressant danger?

Il renouvellera l'air de la chambre, fera éteindre le feu, débarrassera l'accouchée des couvertures, et la mettra à l'usage des boissons anti-spasmodiques. Ces préliminaires une fois remplis, il appliquera les ventouses aux deux bras, pour donner sur le champ une double issue à l'humeur laiteuse.

J'offre avec confiance, aux médecins-accoucheurs, cette nouvelle ressource, confirmée par l'expérience, pour préserver les accouchées des métastases laiteuses à la tête et à la poitrine, provoquées par le mauvais régime.

Les découvertes les plus importantes dans l'art de guérir, ne sont pas toujours celles qui ont exigé, de la part de leur auteur, le plus de contention d'esprit, le plus de connoissances profondes; mais celles au contraire dont l'utile simplicité est si évidente, si incontestable, que chacun s'étonne de ne les avoir pas imaginées le premier. Tel fut le sentiment que j'éprouvai, la première fois que je lus l'article suivant, dans un ouvrage intitulé : *Recherches Philosophiques sur les Américains.*

» Les Américaines qui habitent les bords du fleuve » des Amazones, font passer leurs mamelles par » dessus les épaules, et donnent ainsi à tetter à leurs » enfans, qu'elles portent sur le dos, dans un petit » panier. Quelquefois elles sont si surchargées par » la grande quantité de lait, que pour s'en débar-

» rasser promptement, elles placent sous une cloche » de verre de l'amadou allumé sur l'une et l'autre » épaule, et à l'aide de ces ventouses, elles ob- » tiennent à l'instant même, un épanchement con- » sidérable d'humeur laiteuse, ce qui leur procure » un soulagement aussi prompt que salutaire ».

J'ai eu recours à ce moyen toutes les fois que l'engorgement laiteux des mamelles et du cou m'a fait craindre pour les jours des nouvelles accouchées, et j'en ai toujours obtenu des effets aussi prompts que merveilleux.

Les ventouses procurent sur le champ, et sans inconvénient, l'écoulement du lait, qu'on n'obtiendroit par les vésicatoires que plusieurs heures après leur application, et avec un danger évident pour les jours de l'accouchée.

D'ailleurs les vésicatoires, à raison de leur action stimulante sur la vessie et la matrice, ont les plus mauvaises suites pour les femmes en couches, en enflammant la matrice, et en causant quelquefois la gangrène et la mort.

Baglivi (1) nous a transmis l'histoire d'une femme en couche, à qui les vésicatoires furent appliqués avec un désavantage évident pour la malade.

Manningham (2) dit, que les vésicatoires employés dans les trois premiers jours des maladies qui surviennent aux femmes en couches, sont toujours dangereux, et causent souvent la mort.

Les vésicatoires, dit Glass, (3) ne paroissent pas toujours utiles dans les fièvres, car quelques unes

(1) Opera med. 590.

(2) Aphor. med.

(3) Comment. de Glass.

du genre des putrides, dissolvent le sang, et le convertissent en une matière sanieuse et corrompue.

Je ne connois pas de méthode plus pernicieuse, dit Grant, (1) que celle qui met en usage, les vésicatoires, dans le commencement des fièvres, sur-tout des fièvres putrides et bilieuses. Ils augmentent l'inflammation, et donnent beaucoup plus d'intensité, à l'acrimonie de la matière morbifique.

ARTICLE XI.

De la fièvre des couches.

Je n'ai jamais eu à traiter la fièvre des couches ou puerpérale, (2) chez les femmes qui jouissent d'une honnête aisance, qui avoient été bien accouchées, et qui après leur délivrance, n'avoient point suivi durant la couche, la méthode sudorifique.

Au contraire, j'ai observé constamment, que les femmes pauvres, qui avoient eu à souffrir, durant le cours de leur grossesse, tous les maux qu'entraîne après elle, l'affreuse indigence; que les femmes qui ont eu des accouchemens laborieux, ou qui ont été violentées durant le *travail*; que les femmes en couche, qui habitoient des chambres trop resserrées, humides et mal-saines, étoient fréquemment exposées à la fièvre des couches.

J'ai observé, que l'état actuel de l'atmosphère, rend la fièvre des couches, plus ou moins dangereuse, pour les femmes qui en sont atteintes. L'air froid et sec, toutes choses égales d'ailleurs, m'a paru le plus favorable au traitement de cette maladie, dont les progrès sont rapides, par un tems

---

(2) Grant, sur les fièvres.

(2) *Febris puerperarum.*

humide et froid, ou par un tems humide et chaud, comme plus propres à développer la putridité, symptôme prédominant de la fièvre des couches.

Je ne crois pas que l'inflammation de la matrice, ou du bas ventre, puisse être regardée comme la seule cause de la fièvre des couches, mais j'ai observé constamment, que les malades se plaignent de douleurs, à la région abdominale, sans néanmoins éprouver les cruelles angoisses, qui accompagnent généralement les inflammations ordinaires des intestins.

Enfin, j'ai observé que la fièvre des couches, a un caractère de malignité, et qu'elle est du genre des fièvres pétéchiales et pestilentielles, (1) dont elle ne diffère, que par le dégré de corruption et par la violence des symptômes.

D'après ces observations, faites avec tout le soin dont j'étois capable, j'ai vu que cette maladie a été bien connue d'Hippocrate, et de tous les praticiens qui l'ont appellée fièvre putride, maligne, épidémique et quelquefois inflammatoire.

J'ajouterai à cette définition, deux observations importantes, qui paroissent être échappées à ces médecins célèbres.

La première, est que lorsqu'il y a eu déchirure à la matrice, ou violences exercées sur ce viscère par suite de mauvaises manœuvres, c'est-à-dire, lorsque le caractère inflammatoire vient se réunir à la putridité et à la malignité, la fièvre des couches est presque toujours mortelle.

La seconde, tend à prouver, que quand la congestion des saburres, a eu lieu durant la grossesse, la fièvre des couches qui survient, est beaucoup plus dangereuse, que si les germes putrides, ne

---

(1) Fièvres des prisons et des hôpitaux.

s'étoient developpés que deux ou trois jours après la délivrance, à raison des vices de l'atmosphère, ou du mauvais régime, consacré par la routine.

1°. *La fièvre des couches est putride*; et pour s'en convaincre, il suffira de jetter un coup-d'œil rapide sur la grossesse, le *travail* et les premiers jours de la couche.

Si la femme a conçu peu de jours, ou immédiatement avant l'éruption des règles, la surabondance du suc lymphatique, destiné à la nourriture de l'embrion, est forcée de refluer vers les mamelles, et se répand sur toutes les parties supérieures, jusques dans les sinus maxillaires. De là, tous les orages d'une grossesse naissante, auxquels on n'oppose le plus souvent, d'autre remède que la saignée, opération qui fait passer dans le torrent de la circulation, les saburres acides et putrides, dont le vomissement n'a pu débarrasser la femme enceinte. Cette matière excrémenticielle, dispose sans doute, beaucoup à la putridité, mais les dégouts qui surviennent, et qui empêchent l'estomac et le *duodenum*, de remplir leurs fonctions, gorgent la vésicule du fiel, obstruent les conduits cystique et hépatique et la bile retenue, acquiert bientôt par son séjour, un caractère de putridité et d'acrimonie.

La constipation à laquelle la plupart des femmes s'exposent, durant leur grossesse, par la compression circulaire des cordons des jupes, par l'usage du café à l'eau, des liqueurs fermentées, par le défaut d'exercice, par les veilles immodérées, etc. La constipation, dis-je, retient les excrémens dans le canal intestinal, et leurs parties les plus subtiles, sont absorbées par les vaisseaux lactés, ce qui augmente la putridité.

Enfin, le mauvais régime des femmes enceintes qui ont des dégoûts, des appétits bizarres et dépravés,

dispose à la putridité, les humeurs des femmes en couches.

Durant le *travail* de l'enfantement, les femmes peu fortunées, et qui n'ont qu'une chambre pour renfermer leur famille, respirent un mauvais air, altéré par la présence des personnes qui viennent offrir leur secours. On prodigue aux femmes en *travail*, le vin, l'eau de vie, sous prétexte de soutenir les forces. A peine sont-elles accouchées, qu'on les renferme dans leur lit, sans oser renouveller l'air corrompu, par les mauvaises odeurs qu'exhalent le *placenta*, les eaux, le sang, et souvent les matières fécales, que la tête de l'enfant a expulsées du *rectum*, en franchissant le détroit inférieur du bassin.

Enfin, le régime échauffant, en provoquant les sueurs, durant la couche, acheve de développer la putridité.

2°. *La fièvre des couches, est maligne.* Par-tout où les sueurs, la chaleur excessive, et la raréfaction de l'air, développent les miasmes putrides, les solides et les fluides, reçoivent les germes d'une corruption très-prochaine, et presque inévitable. Les lochies, ayant une grande tendance à la corruption, les amanations de ce fluide, deviennent les agens les plus destructeurs, chez les femmes en couches. Aussi la marche des fièvres malignes dans les accouchées, est très-rapide, parce que la grande quantité de fluides, dont les vaisseaux se trouvent remplis, quand la matrice se contracte, acquièrent une corruption presque subite, qui se propage dans tous les viscères. La fièvre maligne, porte la dissolution dans les fluides, et la gangrène dans les solides. Sa complication avec la fièvre putride, met les femmes en couches, dans le plus grand danger.

3°. *La fièvre des couches, est épidémique*; c'est ce que je me propose de démontrer, dans un

des articles suivans, par les ravages qu'elle cause dans les hôpitaux.

4°. Enfin, *la fièvre des couches, est inflammatoire.* Lorsque après l'application du *forceps*, ou du crochet, ou l'introduction réitérée de la main dans la matrice, on a déchiré ou lézé ce viscère, la région hypogastrique éprouve une sensation douloureuse, qui se manifeste au plus léger mouvement, et par la compression des muscles abdominaux. Mais la stupeur qui s'empare de la malade, dès le troisième jour de la couche, la rend peu sensible aux progrès d'une inflammation, qui doit se terminer par la gangrène.

La fièvre des couches se manifeste dès le second ou le troisième jour après la délivrance, quelquefois plutôt, quelquefois plus tard.

La maladie commence souvent par un frisson, tantôt le frisson revient périodiquement. J'ai vu des malades, qui n'ont point éprouvé de frisson.

Un signe assez fréquent de cette maladie, qui atteste, à mon avis, la sagesse infinie de la nature, est de voir les mères les plus tendres, dont l'alaitement étoit l'objet de leurs desirs, et le vœu de leur cœur, refuser le sein à leur nourrisson, et concevoir pour eux une indifférence, dont la cause tient essentiellement, à celle de la maladie qui les accable et qui leur fait refuser, comme par instinct, un lait qui deviendroit sans doute, un poison pour le nouveau-né.

Après la prostration totale des forces, le visage de l'accouchée est pâle, les lèvres perdent leur fraîcheur, les joues creuses, donnent à la face un aspect cadavéreux, les yeux perdent leur vivacité, la vue paroit égarée.

La langue subit plusieurs changemens, dans le cours de la maladie, elle est d'abord pâle, sans être sèche, elle devient ensuite très-blanche, sèche et

brûlante. Lorsque la maladie a un caractère de malignité, la langue se couvre d'une matière brune ou noirâtre, qui s'attache aussi à la surface des dents.

La chaleur est peu considérable, et les malades ne s'en plaignent jamais. Chez les femmes fortes et pléthoriques, le pouls est vif, pendant quelques heures, au commencement de la maladie, mais peu de tems après il devient foible. La soif qui accompagne d'ordinaire, toutes les fièvres, est peu considérable dans la fièvre des couches.

Chez quelques malades, les lochies coulent avec la même abondance, après l'invasion de la maladie, qu'auparavant, quelquefois l'écoulement est moins abondant, mais très-fétide, et dans quelques cas, la suppression est absolue.

La montée du lait n'a pas lieu, et les mamelles se flétrissent; il survient une tuméfaction générale du bas-ventre, qui augmente avec beaucoup de rapidité. Lorsqu'elle est parvenue au plus haut dégré, la respiration devient courte et laborieuse, à raison de la gêne du diaphragme.

Les femmes sont souvent sujettes à des vomissemens excessifs, au point que l'estomac ne peut garder aucune boisson.

Il survient une diarrhée, au troisième ou quatrième jour de l'invasion de la fièvre des couches. Les évacuations intestinales dans cette maladie, sont en général d'une odeur très-fétide.

Enfin, la malade rend ses excrémens avec ses urines, involontairement, les sueurs froides, le hoquet, les convulsions, etc. surviennent et se terminent par la mort. On voit périr les femmes, en vingt-quatre, et trente-six heures, mais le plus ordinairement, c'est le onzième jour, depuis l'invasion de la maladie, que les accouchées succombent.

Les phénomènes que l'on observe à l'ouverture des cadavres, sont ceux de l'inflammation, et de la gangrène, dans les intestins, la matrice, et jusqu'au poumon, lorsque la maladie a été de longue durée.

On trouve dans la cavité abdominale, une sérosité, mêlée avec une matière purulente, et la surface des intestins est abreuvée d'une humidité qui les colle l'un à l'autre et au péritoine. Les mêmes causes qui produisent la putréfaction, dans l'*abdomen* d'un corps mort, plutôt que dans toute autre cavité, agiront de la même manière sur les intestins, dans le corps vivant de la femme atteinte de la fièvre des couches, à raison de l'épanchement de l'humeur séreuse dans cette cavité, toutes les fois qu'il y aura tendance générale à la putréfaction.

ARTICLE XII.

Du traitement préservatif et curatif, de la fièvre des couches.

Je crois avoir démontré, que la cause générale des mauvaises grossesses, tient au reflux de l'humeur lymphatico-laiteuse, vers toutes les parties supérieures du corps de la femme enceinte, ensorte que le vomissement qui a lieu durant plusieurs mois de la grossesse, est un moyen salutaire, que la nature employe pour débarrasser les femmes, de la surabondance d'une humeur, dont la présence trouble les fonctions de l'estomac et des intestins. C'est donc seconder les vues de la nature, que de procurer des évacuations modérées, par de doux laxatifs, et de prévenir la pléthore humorale, par un bon régime.

Je crois avoir démontré les dangers de la saignée employée par la routine, comme un remède commun

à toutes les indispositions de la grossesse. Lorsqu'elle est inutile, elle affoiblit, dispose à l'avortement, et fait passer dans le torrent de la circulation, le lait et la bile, qui deviennent le germe de la fièvre des couches.

Si la saignée est jugée indispensable, il faut qu'elle soit suivie immédiatement, de l'usage des doux purgatifs, afin d'éviter les désordres, qui sont l'effet nécessaire de cette négligeance.

Je suis dans l'usage de prescrire aux femmes enceintes, qui vomissent beaucoup, et que le vomissement épuise, d'abord un bouillon aux herbes bien assaisonné, qui sert à la fois, de déjeuner et de laxatif; quelques jours après, j'ordonne un gros de crême de tartre, à prendre le matin à jeun, dans une chopine d'eau de fontaine; cependant comme la crême de tartre n'est point soluble dans l'eau, et que certaines femmes, ont de la répugnance à prendre ce médicament, j'y substitue une légère limonade édulcorée, avec suffisante quantité de manne de calabre, ce doux purgatif est agréable, antiputride, rafraîchissant, et prévient la constipation. (1)

La constipation si dangereuse pour les femmes enceintes, doit être combattue par les lavemens émolliens et par le régime, dans lequel on doit avoir grand soin de ne faire entrer ni boissons, ni alimens échauffans, fussent-ils d'ailleurs sains par eux-mêmes.

Le *travail* de l'enfantement, est le moment favo-

(1) Si le mot de manne répugne, à quelques femmes délicates, j'ose assurer qu'il n'en sera pas de même de la chose, pourvu qu'on n'en mette qu'une demi-once par chopine d'eau. D'ailleurs, qu'a-t-on besoin de faire à la malade une confidence inutile. Elle ne se doutera pas que la limonade est édulcorée avec de la manne, à moins qu'on ne le lui dise.

rable pour administrer le moyen médical, qui seul peut s'opposer efficacement au développement de la fièvre des couches, et autres fièvres de mauvais caractère. Cet agent médical, est l'émétique dont les effets merveilleux sont confirmés par l'expérience, lorsque ce remède héroïque est administré avec les sages précautions indiquées à l'article XXI de la seconde partie de cet ouvrage.

Quant au traitement curatif, je vais l'exposer en peu de mots.

Lorsqu'une femme en couches éprouve un frisson, il faut bien se garder de la surcharger de couvertures ou de hardes, parce qu'elle a moins froid que dans l'état de santé, quoiqu'elle en juge autrement, par la sensation qu'elle éprouve actuellement. En effet il est constant, par plusieurs expériences qu'a faites le docteur Home, pendant le froid, et même pendant le frisson d'une fièvre intermittente, que la chaleur du malade, étoit au cent quatrième dégré du thermomètre de Farenheit, tandis que celle d'une personne en santé, excède rarement le quatre-vingt-dix-huitième. La chaleur est donc considérablement augmentée, dans le frisson d'une fièvre intermittente. (1)

Il est également constant, qu'on ne voit jamais mourir les malades, durant le frisson de la fièvre des couches, ni durant celui d'une fièvre intermittente, tandis que les malades périssent dans la chaleur qui succède au frisson.

Je laisse à penser, combien doit être funeste pour les femmes en couches, la méthode sudorifique, et

---

(1) Swenke dit dans son Hæmatologie, que la chaleur est dans le frisson, au-dessous de la chaleur naturelle. Mais il a peut-être fait ses expériences, dit le docteur Home, dans les premiers instans du frisson, lorsque l'obstruction des vaisseaux capillaires est considérable, et la circulation fort peu accélérée.

je ne m'amuserai plus à la combattre, parce que je crois en avoir dit assez, pour convaincre les praticiens qui raisonnent, et que je regarde comme perdu, le tems employé à combattre les préjugés de ceux qui ne raisonnent pas.

Je ne connois point de maladie, qui cède moins au pouvoir de la médecine, que la fièvre des couches, lorsque les germes de putridité cachés pendant la grossesse, se développent durant le *travail*, et font explosion quelques heures après la délivrance, c'est dans ce cas sur-tout, ou sa terminaison fatale est si rapide, que la médecine a eu à peine le tems de s'assurer de son existance.

Pour se flatter de quelque succès, dans le traitement curatif de la fièvre des couches, il faut agir avec autant de célérité, que de sagacité, parce que le moindre retard, ou la plus légère erreur, peuvent avoir des conséquences funestes pour l'accouchée.

La boisson ordinaire de la malade, doit être anti-spasmodique. Une légère infusion de fleurs de tilleul, de feuilles d'oranger, suffira pour calmer l'irritation nerveuse. S'il y a inflammation à la matrice, on donne le petit lait, l'eau de poulet farci de gruau, le sagou, etc.

Les lavemens doivent être anti-putrides, lorsque les sabures prédominent; émolliens, lorsque la sensibilité extrême de l'*abdomen* fait craindre l'inflammation. Dans le premier cas, je me contente de faire mettre dans un lavement à l'eau, une cueillerée à bouche, de bon vinaigre blanc. Dans le second cas, je fais composer le lavement, d'une décoction de feuilles de mauve, guimauve, bouillon blanc, son, pariétaire, graine de lin.

Je dois prémunir ici les jeunes praticiens, contre une erreur assez ordinaire, au sujet de la tuméfaction extraordinaire du ventre des accouchées, atteintes de la fièvre des couches.

On croit assez généralement que la tuméfaction du ventre tient à une inflammation, et on se croit fondé à pratiquer la saignée pour y remédier, mais l'expérience est contraire à cette théorie.

La saignée a toujours des désavantages manifestes pour les malades, lors même qu'elles étoient fortes et pléthoriques avant la maladie. Il est vrai qu'elle diminue, pour quelque temps, la douleur, ce qui a paru justifier la pratique de cette opération; mais, en général, elle épuise les forces de la malade, et quelquefois elle accélère la mort.

Les saignées locales, par le moyen des sangsues, ne produisent pas le même dégré de débilité, mais les succès n'ont pas été plus heureux.

Les cataplasmes émolliens, dans le cas d'inflammation, sont plus avantageux, et ont moins d'inconvéniens.

Les vésicatoires sont généralement désaprouvés, par tous les auteurs qui ont écrit sur la fièvre des couches.

Si la malade éprouve des maux de tête, des douleurs de dos et de reins, avec enflûre, douleur et sensibilité de l'*abdomen*; si elle a des nausées, la diarrhée, des ténesmes, si elle vomit, si le pouls est accéléré, si la langue est blanche ou brune, il faut administrer un léger émétique. Le plus convenable, à mon avis, est l'ipécacuanha, à la dose de trois grains, d'heure en heure, jusqu'à ce que le vomissement ait débarrassé l'estomac et les premières voies des sabures acides et putrides. Les vomissemens fréquens sont fort avantageux dans toutes les fièvres putrides.

Les lavemens émolliens, dans le cas de ténesmes, ont le double avantage d'entraîner la matière morbifique, et de produire l'effet des fomentations dans toute la capacité de l'*abdomen*.

Si la malade éprouve des douleurs très-violentes dans

dans la région hypograstrique, il faut substituer les purgatifs aux émétiques, parce que les secousses du vomissement pourroient augmenter ces douleurs ; une once de tamarins d'heure en heure, dans un verre de petit lait ; une once de manne dans un verre de limonade, rempliront cette indication.

Après les vomitifs ; la crême de tartre, le sel d'epsom, l'huile de castor, évacueront la matière morbifique contenue dans l'estomac et les intestins. On donne la crême de tartre et le sel d'epsom à la dose de deux gros, d'heure en heure, dans la boisson ordinaire, jusqu'à ce qu'ils aient produit des évacuations abondantes, sans néanmoins affoiblir les malades. L'huile de castor, à la dose d'une cuillerée à bouche, c'est-à-dire, demi-once, est le meilleur purgatif que je connoisse, pour les femmes en couches. L'huile de castor est trop peu connue en France, les médecins accoucheurs anglais, en font un usage fréquent, et avec le plus grand succès.

« Un scrupule de sel d'absynthe, a dit le célèbre Rivière, dissous dans une cuillerée de suc » de limons est un remède excellent, sur-tout » dans le vomissement qui a coutume de survenir » dans les fièvres malignes. » *Salis absynthii scrupulum unum cum succi limonum cochleari mixtum, remedium est præstantissimum præsertim in vomitu qui febribus malignis solet contingere.* Lib. IX. cap. 7, de Nauseâ et vomitu.

On donne le sel d'absinthe à la dose d'un scrupule, dissous dans une petite quantité d'eau, et immédiatement après, une cuillerée de suc de limons. Ce médicament administré de la sorte, de deux en deux heures, adoucira l'âcreté de la bile, corrigera sa putridité, et diminuera les symptômes fiévreux.

Quelques praticiens ont recommandé, dans les mêmes vues, l'esprit de minderérus, à la dose d'un demi-gros, mais je lui préfère le sel d'absinthe avec le suc de limons.

Les acides végétaux sont préférables aux acides minéraux dans le traitement de la fièvre des couches. Les premiers possèdent, d'une manière plus particulière la faculté d'adoucir la bile, tandis que légèrement apéritifs, ils sollicitent l'évacuation des matières putrides, renfermées dans l'estomac et le canal intestinal, avantage qu'il ne faut point attendre des acides minéraux.

Le docteur Denman a observé, que les femmes qui échappent à la fièvre des couches, ont paru, en général, devoir leur vie à une constitution forte, qui les rendoit capables de résister aux vomissemens spontanés, ou à un dévoiement long-temps continué, qui sembloit détruire par dégrés la maladie.

Cette observation, faite par un auteur respectable, confirme les avantages de l'administration des légers émétiques, et le danger de la saignée.

Cependant, si la diarrhée immodérée épuise la malade, il faut soutenir les forces, dit avec raison Charles White, avec du salep, ou du sagou ordinaire, ou de la gelée faite avec de la poudre de sagou de l'Amérique méridionale, la panade et la crême de riz, etc.

Dans le dernier période de cette maladie, lorsque les femmes paroissent épuisées, on doit chercher à ranimer les forces par de fortes infusions de quinquina, par le vin, et tous les autres cordiaux.

Des praticiens de réputation conseillent, dans ce cas, de stimuler et d'exciter par les sels volatils et les vésicatoires, parce que c'est alors, disent-ils, qu'ils peuvent produire un effet salutaire. A Dieu ne plaise, que j'avance une erreur dans la vue de

contrarier une opinion fondée sans doute sur des observations de succès ; mais j'ai si peu de confiance aux vésicatoires durant la couche, que je n'ai jamais osé tenter ce moyen curatif, malgré toute la confiance que m'inspire la pratique des médecins accoucheurs anglais.

Je terminerai cet article par une observation générale, que l'expérience a trop souvent confirmée, pour ne pas obtenir l'aveu des praticiens exercés, je veux dire que tous les remèdes employés dans la vue de calmer l'inflammation chez les femmes en couches, ont été presque toujours inefficaces, tandis que ceux que j'ai administrés pour conserver les forces et calmer l'irritation, ont presque toujours été suivis d'un heureux succès.

Je viens de lire dans le Journal de Paris, en date du 30 pluviôse an X, la lettre suivante, à laquelle il est bon de répondre, pour l'instruction de mes élèves.

Aux auteurs du journal.

Vous annoncez, citoyens, dans votre feuille du 24 de ce mois, que la société de médecine de Lyon a proposé pour sujet d'un prix de trois cents francs donnés par un anonyme, la question de savoir au juste : *Quel est le genre de fievres qui surviennent aux femmes en couches, et connues sous le nom de fièvres puerperales ; et en même tems, quel en est le véritable traitement ?* Il y a plus de vingt ans, que feu M. *Doulcet*, docteur régent de la faculté de Paris, et l'un des médecins de l'Hôtel-Dieu, découvrit *au juste* la nature de ces fièvres, et en assigna le véritable traitement. Permettez à ses fils de profiter de cette occasion pour rendre hommage à la mémoire de leur père ; et pour rappeler au public, et à la société de médecine de

Lyon, cette utile découverte qui signala, à cette époque, l'attention du gouvernement.

La preuve et les détails de cette découverte existent dans un rapport fait en 1782, *en vertu d'un ordre du gouvernement*, par la société royale de médecine, imprimé et envoyé par le même ordre dans toutes les provinces.

Ces fièvres puerpérales avoient régné à différentes époques à l'Hôtel-Dieu de Paris, et plus fréquemment que jamais, depuis 1774. Elles enlevoient tous les ans plus de 300 femmes en couches dans cet hospice; et se montroient également rébelles aux efforts de l'art et aux ressources de la nature. On avoit tout tenté, tout avoit échoué. Enfin, Monsieur Doulcet, présent au moment où cette maladie se déclaroit dans une femme nouvellement accouchée, guidé par un tact sûr, s'empara des symptômes, saisit l'indication, et ordonna sur-le-champ des remèdes qui sauvèrent la malade. Eclairé par ces résultats, il prescrivit sa méthode aux autres femmes en couche; par-tout le succès fut le même, et en quatre mois pendant lesquels l'épidémie règna avec fureur, plus de deux cents femmes furent rendues à la vie. Depuis ce tems, on a suivi cette méthode à l'Hôtel-Dieu, et le succès ne s'en est pas encore démenti.

Il paroît que cette maladie règne en ce moment dans les hospices de Lyon, et qu'on n'y connoît point, ou qu'on y a oublié la méthode de monsieur Doulcet. Ses fils vont s'empresser d'envoyer à la société de médecine de Lyon, copie de cette méthode laissée par leur père. Ils termineront cette lettre par le dernier paragraphe du rapport de la société royale:

« Il est sûr qu'une maladie aussi prompte, aussi » généralement funeste que celle de l'Hôtel-Dieu, » guérie par une méthode aussi simple que celle

» employée par monsieur Doulcet, et dont les » succès sont sûrs et constans, est un de ces phé- » nomènes qui font époque en médecine, et que » ce service rendu à l'humanité souffrante, doit » honorer à jamais la mémoire d'un citoyen mo- » deste et vertueux, qu'une mort prématurée vient » d'enlever aux justes témoignages de la recon- » noissance publique ».

Veuillez, citoyens, insérer cette lettre dans un de vos plus prochains n^os., elle pourra être utile à ceux qui veulent concourir au prix de la société de médecine de Lyon.

Salut et considération :

DOULCET l'aîné, DOULCET jeune.

Je suis père, et je n'ai pu lire sans intérêt une lettre dans laquelle deux frères vengent noblement la mémoire de leur père, que le *Prospectus* de la société de médecine de Lyon sembloit outrager en proposant pour sujet d'un prix la question de savoir *au juste*,

Quel est le genre de fièvres qui surviennent aux femmes en couches, et connues sous le nom de fièvres puerpérales ; et en même tems, quel en est le véritable traitement ?

Après avoir payé mon tribut de sensibilité à l'amour filial, je me permettrai quelques réflexions sur la lettre des citoyens Doulcet, sans rien diminuer de la portion de gloire, due à la sagacité du docteur Doulcet leur père.

Les éloges donnés par la société royale de médecine, à la méthode du docteur Doulcet, lui étoient dûs. Une épidémie rebelle aux efforts de l'art et aux ressources de la nature, règnoit à l'Hôtel-Dieu, le docteur Doulcet reconnoit la nature putride de la fièvre puerpérale, il la combat par les vomitifs, son traitement est couronné du succès ;

il enchaîne l'épidémie, dont les progrès eussent été plus funestes. Le docteur Doulcet a donc incontestablement bien mérité de l'art et de l'humanité.

Mais la fièvre puerpérale n'est pas seulement putride, elle est encore inflammatoire, et les vomitifs ont toujours augmenté l'inflammation. La méthode du docteur Doulcet est donc incomplette. J'en appelle à l'expérience. Les citoyens Doulcet, attachés par état à l'administration des hospices civils de Paris, peuvent se convaincre, par le témoignage des médecins de l'Hôtel-Dieu, que malgré la méthode curative de leur père, religieusement suivie, dans l'hospice des femmes en couches, la fièvre puerpérale a moissonné jusqu'à vingt malades par jour.

« On a souvent tenté, dit un praticien distin-
» gué (1), la répétition des vomitifs selon la mé-
» thode suggérée par monsieur Doulcet, mais
» toujours avec désavantage; parce que l'agitation
» produite par l'action de vomir, la compression
» nécessaire, occasionnée sur les parties contenues
» dans l'*abdomen*, ont toujours aggravé la douleur
» et n'ont servi qu'à épuiser les forces de la femme
» qui l'étoient déjà suffisamment ».

La société de médecine de Lyon a donc pu, sans outrager la mémoire du docteur Doulcet, proposer un prix pour savoir *au juste*, etc.; mais je recommanderai à la générosité de l'anonyme, la question plus importante de savoir *au juste*,

Quelle seroit l'étendue, la forme et l'exposition qu'il conviendroit de donner à chaque salle des

(1) John Clarke, médecin-accoucheur de l'hôpital-général des femmes en couches, dans la Store-Street, et professeur de l'art des accouchemens, à Londres.

femmes en couches, afin que l'air s'y renouvellant sans cesse, l'art put, en renonçant d'ailleurs au régime échauffant, les préserver de la fièvre puerpérale?

ARTICLE XIII.

Des moyens de rendre la fièvre des couches moins meurtrière dans les hôpitaux.

Dans le mois de février 1746, de vingt femmes en couches, atteintes de la fièvre épidémique, à l'Hôtel-Dieu de Paris, à peine en r'échappoit-il une (1).

Dans l'année 1760, la fièvre puerpérale étoit épidémique à Londres; le docteur Leake dit (2) que vingt-quatre femmes en moururent, dans l'hôpital britannique des femmes en couches, depuis le 12 juin jusqu'à la fin de décembre.

Charles White dit (3) que depuis la fin du mois de mai jusqu'au commencement de juillet 1761, la fièvre puerpérale fut très-fatale, dans un petit hôpital de Londres. Il y périt vingt femmes dans le courant du mois de juin; et souvent, dit-il, l'on mettoit deux femmes dans un même cercueil, pour voiler la malignité de cette maladie qu'on traitoit sans succès.

En l'année 1770, cette fièvre infecta, d'une manière violente, plusieurs hôpitaux de Londres. Dans l'hôpital de Westminster, depuis novembre 1769, jusqu'en mai 1770, de soixante-trois femmes accouchées, il y en eut dix-neuf atteintes de cette fièvre,

(1) Mémoires de l'Acad. des Sciences, pour l'année 1740.

(2) *Pratical observations on child-bed fever.*

(3) *Treatise on the Management of Lying-in Women.*

et quatorze qui en moururent ; ce qui est à-peu-près une sur quatre (1).

Dans l'hôpital britannique, de huit cents quatre-vingt-dix accouchées, pendant le courant de cette année, il en mourut trente-cinq, ou une sur quatorze et demi.

En 1782, la Société royale de Médecine de Paris fut chargé, par Louis XVI, de faire un rapport sur le mémoire du docteur Doulcet, contenant une nouvelle méthode de traiter la fièvre des couches. Cette Société savante dit, dans son rapport, que la fièvre puerpérale s'étoit plus souvent manifestée à l'Hôtel-Dieu de Paris, depuis 1774, et qu'elle avoit toujours été fatale à toutes les femmes atteintes de cette maladie.

Il seroit inutile de citer un plus grand nombre de faits, pour prouver que la fièvre des couches est une maladie épidémique, plus ou moins funeste aux personnes qui en sont atteintes, à raison 1°. du nombre des malades renfermées dans une même enceinte ; 2°. de l'insalubrité des lieux et de l'état actuel de l'atmosphère ; 3°. de la nature du *travail* ; 4°. du mauvais régime ; 5°. des affections morales.

Réunissez quatre femmes en couches dans une chambre peu spacieuse, et vous ne tarderez pas à y observer la fièvre des couches. Que doit-ce être dans les hôpitaux où cinquante femmes se trouvent réunies dans la même salle, où l'air se trouve altéré par les miasmes putrides, qui s'exhalent sans cesse des linges ensanglantés, des lochies, des matières fécales, des urines, de la transpiration, etc., où l'air atmosphérique ne s'introduit que très-difficilement, où l'air impur se trouve raréfié par la chaleur, où les femmes en couches sont placées au-dessus

(1) *Leake's practical observations.*

où à côté des salles qui renferment d'autres malades, où les accouchées ont été souvent mutilées par des élèves sages-femmes, où les boissons échauffantes excitent sans cesse les sueurs, qui achèvent de corrompre l'air, où enfin la présence des morts et des mourans devient une nouvelle cause épidémique pour les femmes, que la force de leur tempérament auroit pu arracher à ce fléau destructeur.

Voici, en peu de mots, les moyens de rendre la fièvre des couches moins meurtrière dans les hôpitaux.

Isoler les femmes en couches pour empêcher la contagion, seroit sans doute un excellent moyen; mais je sens qu'il est impraticable, non-seulement à raison de la surface immense de terrein qu'exigeroit le plan de construction d'un hôpital où chaque femme en couche auroit une chambre particulière, mais à raison de la difficulté du service, qui exigeroit une personne pour servir chaque femme en couche.

Ce n'est donc que dans des salles assez vastes pour contenir un certain nombre de malades, qu'on peut se flatter de traiter et de servir en commun, dans les hôpitaux, les femmes en couches, qui, à raison de leur état, ont besoin de secours, à toute heure du jour et de la nuit. Mais les murs parallèles de ces salles devroient avoir douze pieds au plus d'élévation, et trois pieds d'ouverture des deux côtés, depuis le sommet des murs jusqu'au toit soutenu par des pilliers, ce qui donneroit à ces salles la forme de nos jeux de paulme; de manière que l'air azotique, qui est toujours plus léger, gagnant la partie supérieure, seroit continuellement balayé par l'air extérieur qui, de toutes parts, s'introduiroit dans ces salles.

Il suffiroit d'une très-grande surveillance pour

faire enlever sur le champ toutes les matières capables d'altérer l'air, dont la libre circulation s'opposeroit à la putridité.

Je ne voudrois point qu'on entretint du feu, même en hiver, dans les salles des femmes en couches, parce que la chaleur altère l'air extérieurement, et développe intérieurement la putridité.

Les boissons des femmes en couches dans les hôpitaux, seront de légères infusions de plantes antispasmodiques, qu'on fera prendre froides ou légèrement dégourdies.

Il faut faire arroser trois fois par jour les salles des femmes en couches avec du vinaigre pur, et entretenir nuit et jour un linge imbibé de cet acide entre les draps des accouchées, pour neutraliser les vapeurs méphitiques.

Les accouchées doivent sortir de leur lit, dès le second jour des couches, ce qu'elles seront en état de faire, lorsqu'on ne les aura point exténuées par les sueurs.

Enfin, je voudrois que les personnes chargées de l'administration d'un hôpital de femmes en couches, eussent l'humanité d'épargner aux malades le spectacle effrayant de la mort, qui, en leur inspirant une juste terreur, peut influer désavantageusement sur leur état.

ARTICLE XIV.

De la fièvre miliaire.

La fièvre miliaire, observée pour la première fois en Allemagne, vers le milieu du siècle dernier, et en Angleterre en 1685, est-elle une maladie purement symptômatique, ou une maladie principale idiopatique?

Ce problême avoit été résolu par Sydenham,

Allionius, Shebbeare, de Haën, Cullen, Charles White, et plusieurs autres praticiens célèbres, lorsque ma propre expérience est venue m'apporter la conviction intime d'un fait, dont il n'étoit plus permis de douter, d'après le témoignage de tant de médecins observateurs, je veux dire que l'éruption miliaire est une maladie purement symptômatique.

Sydenham a observé, que la fièvre miliaire est un symptôme de putridité, dans un grand nombre de maladies; et que si les femmes en couches sont particulièrement sujettes à des éruptions, c'est à raison de cette disposition putride, et du relâchement de la peau, dont le ton a été détruit par un traitement trop chaud.

Allionius, médecin célèbre de Turin, qui a traité cette maladie dans le plus grand détail, est parfaitement d'accord avec l'Hippocrate anglais. Il pense que la fièvre miliaire, a la plus grande affinité avec les maladies putrides,, qu'elle peut être rapportée aux mêmes causes qui produisent la putridité en général, et les maladies qui s'en suivent : qu'une éruption miliaire accompagne souvent les fièvres putrides, et les autres fièvres éruptives ; que les femmes en couches sont communément les premières et les plus universellement attaquées de cette maladie, mais qu'elles ne se borne cependant pas à elles seules.

Le docteur Shebbeare dit que l'éruption miliaire est plutôt un symptôme du médecin que de la maladie ; qu'il est à craindre que quelques-uns ne soient parvenus, par une mauvaise pratique, a engendrer les fièvres miliaires, et n'aient mérité par-là le titre de manufacturiers de cette maladie ; que la sueur augmentée, ainsi que la chaleur long-temps entretenue lui donnent naissance, et que le moyen le plus efficace de la prévenir est de soutenir la chaleur vitale par des remèdes très-doux, et employés uniformé-

ment. Le témoignage du docteur Shebbeare est d'autant moins suspect, qu'il n'est pas partisan du régime rafraîchissant.

De Haën, médecin, à Vienne en Autriche, assure que les médicamens chauds, le régime échauffant, et la chaleur des chambres exactement fermées, sont les causes auxquelles on doit attribuer ces éruptions qui sont si fréquentes à Vienne. Il dit qu'elles sont dues aussi quelquefois aux miasmes et aux exhalaisons, que répandent plusieurs malades couchés dans la même chambre. Il n'y a eu cette année, dans l'hôpital, dit le même auteur, aucune éruption miliaire. Seroit-elle éteinte à Vienne? Non; mais c'est que nous ne la provoquons plus par un mauvais traitement (1).

L'année s'écoule, dit encore le même auteur, et avec le secours de la providence, sans que j'aie vu d'éruption miliaire ou pétéchiale, ni dans l'hôpital, ni dans la ville, ni dans les faubourgs, chez les malades qui, m'ayant appelé à leur secours, ont suivi docilement le régime que je leur ai prescrit (2).

L'éruption miliaire, dit Cullen, est si souvent symptômatique que l'on a droit de soupçonner qu'elle n'est jamais maladie principale idiopatique. Elle paroît tellement dépendre des circonstances particulières de la peau, que j'ai observé dans une fièvre de rhumatisme où elle se manifesta, qu'elle ne venoit qu'aux parties du corps qui étoient couvertes avec la flanelle : d'où je conclus, ajoute

---

(1) *Miliaria hoc anno in nosocomio nulla. An quòd extincta Viennæ? Minime, sed quòd eadem non fabricemus.* Tom. 3 pag. 43. cap. 3. de Miliaribus, 1765.

(2) *Transit, cum bono Deo iterum, pro more, annus academicus sine miliaribus, aut petechiis, tum in nosocomio, tum in urbe, et sub urbiis apud ægros, qui mihi ad consilia vocato, obtemperarunt in toto regimine.* Cap. 11. pag. 233.

Cullen, que l'éruption miliaire ne dépend pas d'une matière particulière propagée par la contagion, mais d'une matière qui peut être quelquefois engendrée dans le corps humain par l'effet de certaines circonstances, telles que la fièvre, la chaleur, l'inflammation, les sueurs.

S'il est quelque fait de médecine, dit Charles White, sur lequel je puisse prononcer avec certitude, c'est celui-ci, que l'on est le maître de prévenir les fièvres miliaires des femmes en couches. Je suis également sûr qu'on peut s'opposer efficacement à leurs progrès, lorsqu'elles commencent sans avoir à redouter aucun de ces accidens funestes qui ne les accompagnent que trop souvent lorsqu'on les laisse parcourir leurs périodes ordinaires. Un médecin de Chester, suivant le rapport de M. White, a remarqué que cette fièvre qu'on regardoit comme épidémique dans cette ville, et qui enlevoit beaucoup de monde, avoit presque disparu, ou étoit sans danger, depuis qu'il avoit fait usage de rafraîchissans.

S'il m'est permis de dire mon sentiment sur cette question déjà décidée par tant d'auteurs respectables, j'ajouterai que c'est mal-à-propos qu'on a voulu séparer la fièvre miliaire des fièvres putride et maligne, parce que cette éruption n'est qu'un accident qui ne change point la nature de la maladie; d'où on peut conjecturer que cette éruption dépend principalement des sueurs abondantes, ou de toute autre circonstance, puisque le visage et les mains en sont exempts, tandis que dans la petite vérole, dans la rougeole, la fièvre scarlatine, etc., dont les éruptions sont le caractère essentiel, on sait que les mains et le visage, non-seulement ne sont pas épargnés, mais qu'ils sont les premiers attaqués.

La fièvre miliaire peut affecter les deux sexes; à

tout âge de la vie ; mais elle attaque spécialement et plus fréquemment les femmes en couches.

Les symptômes de la fièvre miliaire sont les mêmes que ceux que l'on observe dans les maladies fébriles, savoir : la foiblesse, les lassitudes, les frissons ; le poul est fréquent, petit et serré ; la malade se plaint de maux de tête, d'inquiétude, de douleurs dans tous les membres ; il survient des nausées et des vomissemens, auxquels succèdent des sueurs abondantes et spontanées ; il y a soif, oppression, difficulté de respirer, toux sèche, dévoiement. Lorsque la fièvre est violente, les symptômes les plus communs sont la frénésie, l'affection comateuse, et les convulsions ; mais tous ces symptômes ne donnent point un caractère spécifique de la maladie, puisqu'ils se manifestent quelquefois sans éruption.

Cependant il en est un qu'on pourroit regarder comme constant et particulier ; je veux dire les sueurs, qui en effet précèdent et accompagnent la fièvre miliaire.

Cullen avoue qu'il ne peut dire s'il existe une circonstance quelconque, qui, dans tous les cas, donne lieu à cette éruption ; et il avoue ingénuement qu'il ignore qu'elles sont les causes qui, dans différens cas, peuvent la produire ; mais il offre une seule observation relative à cette recherche : c'est que les personnes qui suent dans les maladies fébriles, sont particulièrement sujettes à l'éruption miliaire, lorsqu'elles ont été déjà affoiblies par des évacuations considérables, sur-tout par les hémorragies ; ceci explique pourquoi la fièvre miliaire arrive plus fréquemment aux nouvelles accouchées, qu'aux autres malades des deux sexes.

Les auteurs qui ont écrit sur cette maladie, ne sont d'accord, ni sur la nature des causes, ni sur ses symptômes, ni sur la manière de la traiter, mais tous paroissent s'accorder sur ces points particuliers,

savoir : 1°. que les femmes en couches sont particulièrement sujettes à cette maladie ; 2°. que cette maladie approche, par sa nature, des fièvres malignes et putrides ; 3°. que l'éruption est provoquée par les sueurs du lit, et qu'elle est très-abondante dans les parties du corps qui ont sué le plus ; 4°. que les pustules sortent avec une sueur abondante ; mais que ces sueurs abondantes ne sont point critiques, quelle que puisse être l'éruption ; 5°. que les malades sont sujets à plus d'une pousse ; 6°. que les éruptions miliaires ont accompagné souvent les fièvres inflammatoires, et la plupart des maladies qui attaquent le corps humain ; 7°. qu'un événement heureux ne dépend point de la quantité ou de la promptitude de l'éruption ; mais qu'au contraire le danger est d'autant plus grand que l'éruption est plus prompte.

ARTICLE XV.

Du traitement de la fièvre miliaire.

Le traitement prophylactique de cette maladie consiste :

1°. A entretenir l'accouchée dans la plus grande propreté, c'est-à-dire à la débarrasser des linges sales et ensanglantés, de la chemise du *travail*, à les faire disparoître de la chambre, à lui donner des draps, une chemise, et des alaises (1) blancs de lessive.

2°. A renouveller l'air de la chambre dans laquelle on vient d'accoucher une femme, et en ouvrir les croisées plusieurs fois par jour durant la couche,

(1) L'usage a consacré ce mot pour exprimer les linges destinés à recevoir les lochies des femmes en couches.

parce que l'air pur et frais est la meilleure potion qu'on puisse donner à une accouchée.

3°. A ne point serrer trop fortement le ventre aux accouchées avec une serviette, parce que cette précaution irréfléchie peut favoriser mécaniquement l'inflammation, et retenir les lochies.

4°. A situer l'accouchée sur un plan légèrement incliné, de manière que la tête et la poitrine soient plus élevées que les extrémités inférieures, afin de favoriser l'écoulement des vidanges, dont la stagnation dans la matrice peut exciter de violens orages.

5°. A proscrire les boissons intrinséquement chaudes, et propres à exciter les sueurs, qui loin d'être avantageuses à l'accouchée, relâchent la peau, affoiblissent le système, développent la putridité, et rendent la convalescence plus longue.

6°. A donner des boissons anti-spasmodiques, ou agréablement accidulées avec les citrons, ou les oranges, qu'on a soin de faire prendre froides en été, et légèrement dégourdies en hiver.

7°. A faire observer le régime végétal, et à interdire les bouillons gras, substances trop animalisées, à moins que l'accouchée ne se propose d'alaiter, ce qui lui donne le droit de réparer ses forces, et d'entretenir les sources de l'humeur laiteuse.

Le traitement radical de cette maladie consiste :

1°. A administrer à la malade, avant ou après l'accès de la fièvre miliaire, un léger émétique, tel qu'un demi-grain de tartre stibié sur une chopine d'infusion de camomille romaine, jusqu'à ce qu'il agisse comme émétique.

2°. A donner jusqu'à sept grains d'ipécacuanha par jour, à la malade.

3°. A employer le régime rafraîchissant, dont je confirmerai les avantages, par l'autorité d'Haller, qui dans ses élémens de physiologie, tom. I, p. 80, dit

dit avoir observé qu'une légère décoction de plantes peu actives, occasionna deux fois, en trois jours, un délire furieux, chez un malade atteint d'une fièvre miliaire, tandis que le régime rafraîchissant, auquel on eut recours, le calma, et rétablit sa santé.

4°. A éviter les emménagogues, comme échauffans, et les diurétiques, qui finissent par affoiblir la malade.

5°. A faire usage, pour boissons ordinaires, de légères infusions de plantes anti-septiques, telles que la camomille, le thé, dans lesquelles on met un demi-citron.

6°. A proscrire les astringens, lorsque la diarrhée épuise la malade.

7°. A faire prendre à la malade des lavemens émolliens, dont l'effet est de tempérer la chaleur fébrile, et de prévenir le dévoiement, provoqué par l'âcreté et la putridité des matières stercorales accumulées dans les intestins.

ARTICLE XVI.

De la phthisie pulmonaire laiteuse.

« On peut douter, dit Cullen (1), si le défaut » de succès (2) dans le traitement de la phthisie » pulmonaire, doit être attribué à l'imperfection » de notre art, ou à la nature absolument in- » curable de la maladie. Je suis extrêmement » éloigné d'admettre la dernière opinion, dans

(1) De la cure de la phthisie pulmonaire. Elém. de Med. prat. sect. 11.

(2) L'auteur convient que les remèdes employés, même avec le plus grand soin, et toute l'attention possible, ont rarement réussi.

» quelque cas que ce soit; et je conviendrai tou-
» jours facilement que la première est vraie ».

Je pense, au contraire, que quelque imparfait que soit l'art de la médecine, tant d'auteurs célèbres qui nous ont donné des traités sur la phthisie pulmonaire, auroient répandu quelque lumière sur le diagnostic et la cure de cette maladie, si le défaut de succès ne tenoit *à la nature absolument incurable de la maladie;* et c'est ce que je vais prouver par l'observation.

Cependant, loin de blamer les médecins qui écrivent sur la phthisie pulmonaire, je dis deux, chaque fois que je vois publier un nouveau traité, ce que Maupertuis disoit des alchimistes et des géomètres, » laissez-les chercher la pierre philosophale
» et la quadrature du cercle, parce que chemin
» faisant, sans jamais trouver ce qu'ils cherchent,
» ils trouveront ce qu'ils ne cherchent pas. »

Pour pouvoir se flatter de quelque succès, dans le traitement de la phthisie pulmonaire, il faudroit du moins pouvoir reconnoître son existence dans le principe, or le poumon est ulcéré en grande partie, avant que l'art ait des signes certains, que les malades ont ce viscère affecté.

Je n'oublierai jamais, qu'en 1777 je disséquai à Toulouse, sous les yeux de Frizac, célèbre anatomiste de cette ville, et démonstrateur de l'école de médecine, le cadavre d'un homme mort du dernier supplice, et dont la poitrine sembloit avoir été modelée sur celle d'Hercule. Quel fut notre étonnement, de trouver la moitié du poumon ulcéré, dans un homme, que l'excès de sa force avoit rendu redoutable, et qui la veille de son jugement, avoit brisé ses fers, et percé avec leurs débris, un mur de trois pieds d'épaisseur, pour s'évader de sa prison.

J'ai disséqué plusieurs sujets, qu'on avoit long-

tems traités comme phthisiques, et dont le poumon étoient parfaitement sain.

Mais dira-t-on, les enfans d'un phthisique ne peuvent ils pas éprouver les heureux effets des secours de l'art, administrés par des praticiens sages et expérimentés. J'en doute, depuis que jai vu constament les enfans de phthisiques, périr victimes de cette cruelle maladie, malgré toutes les ressources de l'art, et les soins assidus des plus habiles médecins.

Quoiqu'il en soit, mon dessein n'est point de faire ici un nouveau traité sur la phthisie, mais de prouver, 1°. que l'alaitement n'est point un préservatif de cette cruelle maladie, 2°. que de toutes les causes propres à hâter les progrès de la phthisie pulmonaire chez les femmes, il n'en est point de plus active et de plus fatale, que l'épanchement de l'humeur laiteuse, dans la poitrine, enflammée par les fatigues de l'alaitement.

L'auteur du *nouvel avis aux mères*, confondant le marasme, et la délicatesse de poitrine, avec la phthisie, regarde l'alaitement comme un spécifique, contre les maladies du poumon, et pour donner plus de poids à son assertion, il ajoute.

» Le célèbre Morton, médecin anglais, rapporte » que des femmes attaquées de phthisie, c'est-à- » dire de pulmonie, se sont rétablies par ce seul » moyen. »

J'en demande pardon à *Gaultier de Claubry*, mais il a sans doute lu Morton, dans une mauvaise édition.

» J'ai observé, dit cet illustre médecin, que des » mères menacées en apparence de phthisie, par » leur maigreur et leur délicatesse, s'en sont pré- » servées en nourrissant. »

C'est-à-dire, que Morton propose l'alaitement, comme un remède préservatif de la phthisie, et non

comme un remède curatif, ce qui est bien différent. Gaultier de Claubry, a cédé trop aisément au desir, bien louable sans doute, de ramener toutes les mères de famille, dans le sentier de la nature, sans songer que son opinion enfantée par l'excès de son zèle, pour le bien de l'humanité, seroit un jour démentie par l'expérience et l'observation. C'est à la lueur de ces deux flambeaux, qui seuls doivent éclairer les pas du médecin, que je crois pouvoir assurer que cette maladie susceptible quelquefois d'une cure palliative, ne peut jamais l'être d'une cure radicale, et qu'elle triomphera toujours des secours de l'art les mieux combinés.

Cette vérité est du nombre de celles qui sont bonnes à dire, parce qu'elle peut engager les médecins, à perfectionner le traitement préservatif de la phthisie, et qu'elle ne saurait inquiéter les malades qui en sont atteints, parce que la nature a été assez sage pour fermer leurs yeux au danger qui les menace. Une personne actuellement phthisique, ne se doute pas même de son état, et cette sécurité même, est un des signes patognomoniques de cette maladie. Les phthisiques meurent presque toujours en faisant des projets de voyage, ou quelques châteaux en Espagne. O sagesse de la nature! elle couvre de fleurs, le tombeau d'un malade, qui sans cette heureuse erreur, se livreroit au désespoir!

Si je ne craignois de passer pour un enthousiaste idolâtre de la nature, je dirois qu'à sa voix, les Parques même suspendent leurs ciseaux, et respectent la trame des jours des femmes phthisiques, lorsqu'elles deviennent enceintes au dernier période de la maladie. Mais à peine sont-elles accouchées, que l'épanchement de l'humeur laiteuse dans la poitrine, tel qu'un torrent enchaîné quelque tems dans son cours, entraîne en peu de jours, les malades au tombeau.

Heureusement pour moi, ce fait que j'ai eu plusieurs fois occasion d'observer, se trouve attesté par des auteurs célèbres.

» La grossesse, dit Cullen, (1) a souvent retardé » chez les femmes, les progrès de la phthisie; ce » n'est communément qu'après l'accouchement, » que les symptômes de phthisie reviennent avec » violence, et produisent la mort en peu de tems. »

Le 5 messidor an IX, (23 juin 1801,) j'accouchai rue de Seine, faubourg Saint-Germain, hôtel de la Rochefoucault, une dame dont les deux sœurs et la mère, avoient succombé à la phthisie pulmonaire. Jamais grossesse n'a été plus heureuse, mais victime volontaire de sa tendresse pour ses enfans, rien ne put détourner cette dame, de l'allaitement. Cependant au bout de deux mois, j'obtins qu'elle sevreroit, la maladie fit à cette époque des progrès si rapides, qu'elle mourut quatre mois après l'accouchement.

Cependant, quoique la phthisie *soit de nature absolument incurable*, il est du devoir du médecin de rechercher les causes de cette maladie, afin de la prévenir ou d'en ralentir les progrès.

La phthisie pulmonaire est héréditaire ou acquise.

Un corps fluet, la mauvaise conformation de la poitrine, la gêne de la respiration, la rougeur des joues, la chaleur à la paume des mains, la toux sèche et légère, une fièvre habituelle sur-tout le soir, des accès de mélancolie, tels sont, chez les enfans, les principaux signes de la phthisie héréditaire.

Des douleurs à la poitrine et au dos, la voix enrouée, la toux sèche et habituelle, la fièvre lente,

(1) Elém. de Med. prat. page 80.

les crachats salés, gluans, purulens, et fétides lorsqu'on les jette sur les charbons ardents, la suppression d'un écoulement habituel, ou périodique chez le sexe, tels sont les signes de phthisie, acquise par l'excès des plaisirs de l'amour, par l'usage immodéré du vin et des liqueurs fermentées, par la répercution des maladies de la peau; elle survient aussi à la suite de l'asthme, de la rougéole, de la petite vérole, de la péripneumonie, des fréquentes toux catarrhales, des blessures, etc.

Pour éviter l'inflammation des tubercules du poumon, quelques auteurs conseillent la saignée. Je la crois dangereuse, sur-tout lorsque la maladie à fait certains progrès, et elle en a toujours fait, lorsqu'elle donne des signes extérieurs de son existence. Mais on peut prévenir l'inflammation des tubercules du poumon, par l'usage d'une diète sévère, c'est-à-dire par l'abstinence totale de la nourriture animale, et par la nourriture des végétaux et des farineux, tels que le salep, le sagou, le cacao.

Le lait doit tenir le premier rang, parmi les remèdes préservatifs et palliatifs de la phthisie. Celui de femme est le meilleur. Ensuite, viennent ceux d'ânesse, de jument, de chèvre, et de vache.

Les purgatifs sont aussi contraires que la saignée, au traitement de la phthisie pulmonaire.

Les délayans, les tempérans, les béchiques adoucissans, vulnéraires et détersifs, sont d'un grand secours, dans la phthisie.

On use dans quelques circonstances, des absorbans, tant pour remédier aux acides, que pour arrêter la diarrhée, les hémorragies, les sueurs très-abondantes, etc.

Quelques malades se sont bien trouvés, d'après le conseil de Boerrhaave, du suc de laitue et des chicoracées.

Je ne connois pas de meilleur remède préservatif de la phthisie, que le bouillon laiteux dont je vais donner la recette.

Prenez, de bon lait de vache, une pinte;
un pied de veau;
cresson de fontaine, une poignée.

faites bouillir le tout à très-petit feu, pendant quatre heures dans un pot de terre neuf.

Passez le tout à travers un linge, et dans la colature, mettez deux onces de sucre candi.

Ce bouillon laiteux en refroidissant forme une gelée, dont on fait prendre soir et matin une tasse, aux personnes menacées de phthisie.

ARTICLE XVII.

Des qualités que doit avoir une nourrice.

Il faut autant qu'il est possible qu'une nourrice soit de l'âge, du caractère et de la constitution physique de la mère de l'enfant, qu'on lui donne à élever. Si elles sont à-peu-près du même âge, leur lait aura beaucoup d'analogie, et l'enfant perdra moins au changement. Si la mère est enjouée, douce et vive, il est bon que la nourrice ait la même humeur. La nourriture que nous prenons n'influe pas moins sur le moral que sur le physique, et cette influence est encore plus grande sur les organes frêles et délicats d'un enfant nouveau-né, que sur ceux d'un adulte. Une nourrice brune et fraîche est préférable à toute autre. Une nourrice doit être saine; ce qu'il est aisé de reconnoître à la fraîcheur de son teint, à la blancheur de ses dents, à la douceur de son haleine. Une nourrice doit avoir un bon caractère; l'enfant, comme la cire, est susceptible de toutes les impressions; sa nourrice lui communique ses passions, comme elle lui transmet ses maladies.

C'est elle qui met dans le cœur de son nourrisson le germe des vertus et des vices. Le lait, pour être bon, doit être d'un blanc bleuâtre, sans odeur, d'une saveur douce; il doit tomber aisément de dessus l'ongle, où l'on en aura exprimé une goutte. Le lait ne doit produire aucune irritation dans l'œil. Si en le faisant cailler, il donne beaucoup de fromage, ou partie caséeuse, il ne vaut rien. Enfin, plus le lait est vieux, plus il est épais et pernicieux au nouveau-né qui s'en nourrit. Le lait d'une nourrice saine et robuste prend chaque jour un nouveau dégré de consistance; de là, l'avantage pour les enfans d'être alaités par leur mère. De là, le danger pour ces innocentes créatures de tomber entre les mains d'une nourrice dont le lait est déjà vieux. Je sais qu'il existe à cet égard un préjugé, entretenu par la cupidité des nourrices mercenaires, celui de croire qu'un nouveau nourrisson renouvelle le lait. Cette opinion n'a aucun fondement raisonnable; et il est bien étonnant que des pères et mères aient la foiblesse d'en croire à cet égard des femmes intéressées à perpétuer cette erreur.

Il ne suffit pas d'avoir fait choix d'une bonne nourrice; la santé de l'enfant exige qu'elle observe un bon régime. *L'enfant*, dit Boerhaave, *porte la peine des fautes que la nourrice commet dans le régime; le remède purgatif que prend celle-ci, opère sur lui et les liqueurs spiritueuses qu'elle boit le rendent dangereusement malade.* Une nourrice doit donc s'interdire l'usage du café, des liqueurs fermentées et l'excès de vin. Les alimens épicés ne peuvent produire qu'un lait âcre, salé et capable d'exciter dans l'estomac, des coliques et des mouvemens convulsifs. La nourrice ne doit donc se permettre que des alimens humectans et d'une facile digestion; des soupes grasses, dans lesquelles on fait entrer beaucoup de légumes, du

bœuf, des volailles roties Elle doit bannir de son régime les poireaux, les radis, l'ail, le petit salé, le lard, les fromages ; en un mot tout aliment qui fournit peu de chyle, et par conséquent peu de lait.

La chambre qu'habite une nourrice doit avoir, s'il est possible, son exposition au midi, parce que l'air en sera plus pur. La promenade lui est indispensable, tant par rapport à sa santé, que pour se faire un bon lait ; mais il faut qu'elle prenne ce mouvement une heure avant le repas et non immédiatement après. L'ennui est très-funeste à une nourrice. Les parens qui l'arrachent à sa famille, à ses amis et aux plaisirs de la campagne, pour la renfermer dans un appartement, afin de voir leur enfant, doivent s'empresser de la renvoyer pour l'intérêt de son nourrisson.

Enfin, on ne s'auroit trop exhorter les nourrices à mettre un frein à leurs passions, et sur-tout à la colère dont les mouvemens peuvent troubler le lait et le transformer en un poison, dont l'enfant ressent presque aussitôt les funestes effets.

Une nourrice devroit, à la rigueur, garder la continence pour ne pas s'exposer à devenir enceinte, avant que son nourrisson soit en âge d'être sevré. On l'exhortera donc à faire un sacrifice à la chaste Diane. Mais peut-on humainement l'exiger? *Spiritus promptus est, caro autem infirma.* Du reste, il y a peut-être moins d'inconvéniens à confier un enfant à une nourrice honnête, et qui se renferme dans les justes bornes du devoir conjugal, que d'éloigner de son mari et de garder à vue une nourrice jeune, vive et d'un tempérament ardent, comme on le pratique dans les cours, pour l'alaitement des princes et de l'héritier du trône.

ARTICLE XVIII.

Des règles de conduite que les nourrices doivent suivre, à l'égard de leurs nourrisons.

Je réduits à trois principales, les règles de conduite des nourrices, à l'égard de leurs nourrissons; savoir, la propreté, la sobriété, et l'exercice.

De la propreté. Elle fait partie essentielle de l'éducation physique des enfans à la mamelle. Comme ces petits êtres ne donnent aucun signe sensible de leurs besoins, la nourrice la plus expérimentée ne sauroit les prévenir; mais elle doit par son empressement à débarrasser son nourrisson des excrémens dont il s'est souillé, diminuer l'impression que le trop long séjour ou l'âcreté des matières et des sels urineux, seroient capables de faire sur sa peau tendre et délicate. Mais comment se flatter d'acheter, même au poids de l'or, ces soins affectueux et constans qui ne peuvent guère être inspirés que par la tendresse maternelle. Heureux les enfans que l'insouciance des nourrices mercenaires n'expose pas encore à de plus grands dangers.

Une nourrice doit faire au moins six douzaines de couches de linge fin et blanc de lessive, afin de pouvoir à toute heure, du jour et de la nuit, en hiver comme en été, en avoir de bien sèches, pour changer son nourrisson.

Il faut avoir soin de laver à l'eau tiède, avec une éponge très-fine, les parties du corps de l'enfant, qui ont été salies par les déjections, ou irritées par les sels urineux; après quoi on les essuie, sans les frotter, en les pressant légèrement avec un linge doux.

Les bains froids peuvent-ils être avantageux aux enfans nouveau-nés? Plusieurs voyageurs, dignes

de foi, rapportent que les femmes indiennes plongent leurs enfans dans le fleuve, aussitôt après leur naissance. On dit que les Lapons roulent le nouveau-né dans la neige, et c'est à de telles pratiques que ces peuples attribuent la force dont ils sont doués. Cela peut être; mais il ne faut jamais perdre de vue que l'éducation physique des hommes doit être analogue à leur constitution physique, à la température du climat, à leur genre de vie. je sais que l'acier le plus dur et le mieux trempé se forge, en plongeant dans l'eau froide le fer préparé et rougi. Mais nos enfans sont-ils de fer? et pour parler sans figure, leur santé le plus souvent frêle et délicate permet-elle ce passage rapide d'un excès de chaud à un excès de froid? Thétis plongea son fils dans les eaux du Styx, et ce héros fut invulnérable à l'exception du talon qui ne fut point baigné par le fleuve. Mais sachons nous rendre justice. Nos enfans ne peuvent être des demi-Dieux, puisqu'ils ne sont engendrés le plus souvent que par de foibles mortels.

Il seroit donc imprudent de traiter nos enfans comme ceux des Indiens et des Lapons dont la constitution physique est aussi différente de la nôtre que nos mœurs sont opposées à celles de ces peuples. Les bains sont très-salutaires sans doute; mais c'est par degrés qu'il faut y accoutumer les enfans. On doit d'abord les laver à l'eau tiède, parce que la propreté l'exige. A deux ans, s'ils ont leurs vingt premières dents, on les éponge avec l'eau seulement dégourdie, et insensiblement on les accoutume à l'eau froide. Quand les enfans peuvent résister à cette température, les bains les fortifient et deviennent pour eux un vrai plaisir, ce qui semble prouver que l'homme remplit en cela le vœu de la nature.

En 1778, un de mes parens vint à Toulouse. M'ayant témoigné le desir de voir les bains publics,

connus sous le nom de *Bains de la Barraquette*, situés sur les bords du canal ; je l'y conduisis. Tandis que nous conversions avec la dame directrice de ces bains, un enfant, âgé de trois ans et quelques jours, nous interrompit plusieurs fois par ses cris. Impatienté de l'entendre, je demandai à cette dame quel étoit le sujet de ses pleurs. *Ce petit drôle*, dit-elle, *me désole depuis une heure pour que je lui permette de se baigner.* Nous étions à cette époque, dans les premiers jours du mois de janvier, et le froid se faisoit sentir vivement. Mon parent, étonné, me regardoit avec surprise, et frissonnoit à la seule vue des bains que nous contemplions. Ah ! de grace, madame, dis je alors à sa mère, donnez-nous le plaisir de le voir prendre ses ébats. Très-volontiers, me dit-elle ; sur le champ, l'enfant met bas sa petite chemise de futaine, descend dans le bassin, et va recevoir sur sa tête la nappe d'eau qui sortoit de la gueule d'un dauphin. Mon parent ne put soutenir long-temps ce spectacle. En butte aux préjugés de l'éducation physique, il qualifioit de barbarie et d'inhumanité la complaisance de cette mère pour son fils. La vue d'une bombonnière, plus éloquente que tous les discours, ramena bientôt à nos pieds ce petit amour, dont le dos n'étoit pas chargé de plumes, mais couvert d'un duvet qui attestoit la force de cet enfant, et la vigueur de son tempéramment.

Souvent malgré le lavage et les soins d'une nourrice, les plis des aînes et des fesses du nourrisson s'enflamment, ou par l'âcreté de l'urine et des excrémens, ou par l'effet de la dentition difficile. On appaise cette inflammation accidentelle en poudrant les parties gercées ou excoriées avec la scieure de bois de chêne ver-moulu ; l'amidon qu'on lui substitue est moins propre que la scieure de bois à cette opération, parce qu'attirant l'humidité de

l'atmosphère, l'amidon, par sa fraîcheur, supprime la transpiration. En effet, il n'est personne qui n'ait éprouvé que la seule application d'une partie délicate, des lèvres, par exemple, sur un corps froid, tel que le marbre, une barre de fer, supprime la transpiration, et y cause une inflammation.

Quelques mois après sa naissance, la tête de l'enfant se couvre d'une crasse épaisse, qu'on détache par écailles avec une brosse douce, en évitant *la fontanelle*. Cette acte de propreté a un double avantage, il préserve les enfans des insectes qui se multiplient par la négligence, et facilite la transpiration, si abondante et si nécessaire à un âge où, suivant la remarque de Sthal, les humeurs sont portées vers la tête, avec plus de force et d'impétuosité que dans l'âge adulte.

Les oreilles des enfans à la mamelle exigent des soins particuliers, il est bon de les frotter légèrement tous les matins avec un linge bien fin et bien sec. Cette seule précaution attire vers ces émunctoires naturels, une quantité prodigieuse d'humeurs d'une odeur très-désagréable qui, en se jettant sur les yeux, les rempliroit de chassie, mais dont l'excrétion salutaire dégage la tête, et favorise la dentition.

Cependant, je suis loin de regarder comme un acte de propreté, l'habitude qu'ont certaines nourrices de laver les yeux, la bouche et le visage de leurs nourrissons avec leur salive. Je sais que la salive est un savon naturel qui a la propriété de modifier les ulcères, de résoudre les tumeurs, et de guérir les dartres farineuses de la peau. Mais cette humeur, à raison des personnes et des dispositions différentes, où elles se trouvent est plus ou moins âcre, et peut devenir funeste aux nourrissons, puisque l'expérience a démontré que l'haleine seule

d'une personne mal-saine a souvent produit des taches, des boutons, des dartres, et autres exanthèmes à la peau, et sur le visage de ces êtres délicats.

Les baisers, sur-tout ceux qu'on a l'imprudence de faire sur la bouche, peuvent avoir des conséquences plus fâcheuses, et les nourrices tendrement jalouses des premières faveurs de ces innocentes créatures, ne devroient jamais permettre que le premier venu, se crut en droit de cueillir sur leurs joues, ou de flétrir de son haleine, cette fleur aussi vermeille que la rose, dont elle a, tout-à-la fois, et la fraîcheur et la délicatesse. Varandœus recommande aux mères-nourrices, et aux nourrices mercenaires, la plus grande vigilance, et la plus scrupuleuse attention à cet égard. Raulin a très-judicieusement observé, que le corps des enfans du premier âge, est comme une éponge que tout pénètre, jusqu'aux émanations viciées des corps malades. Storck rapporte qu'un enfant de six mois prit la vérole, par un baiser que lui donna une servante atteinte de cette maladie.

Un spectacle plus dégoûtant encore est de voir des nourrices rouler la bouillie dans leur bouche avant de la donner à leur nourrisson. Le mélange de leur salive âcre, et souvent viciée par la malpropreté de la bouche, par le dérangement de l'estomac, ou par quelqu'autre indisposition, ce mélange, dis-je, peut être dangereux pour l'enfant.

En général, c'est une très-mauvaise pratique d'accoutumer aux lotions chaudes, le visage tendre et délicat d'un nourrisson. La chaleur et le frottement, en dilatant les vaisseaux capillaires attirent à la surface de la peau le sang et les humeurs. De-là l'altération des traits de la physionomie, les rougeurs, les dartres, et ces masques hideux qui recouvrent souvent la face des nourrissons. La meil-

leure manière de les débarbouiller est de faire chauffer un linge fin, en le présentant au feu, et lorsqu'il est bien chaud, on le trempe dans l'eau froide. On éponge ainsi, sans violence et sans frottemens le visage du nourrisson, qu'on essuie sur-le-champ avec un linge bien sec.

Le cerveau des enfans est extrêmement humide, et c'est par le nez que s'écoule, sous le nom de morve, un fluide visqueux qui a été séparé dans la membrane pituitaire, et dont l'épaississement dans les narines, à raison de l'air extérieur, gêneroit la respiration, si la nourrice n'avoit le soin de moucher son enfant. Mais la structure même du nez, prouve qu'il faut le faire avec le plus grand ménagement, soit pour éviter les accidens graves auxquels la violence pourroit donner lieu (1), soit pour ne point occasionner une difformité en changeant la direction des cartilages du nez qui, à cet âge, sont d'une extrême souplesse.

Une nourrice, qui se pique de quelque propreté, ne doit jamais coucher son nourrisson avec elle, dans le même lit, non-seulement dans la crainte qu'en s'agittant, pendant le sommeil, elle ne vienne à l'étouffer, mais encore par le danger qui résulte, pour le nouveau-né, de coucher à coté d'une personne d'un âge très-disproportionné au sien. Or, ce danger est tel, d'après l'expérience et l'observation des plus savans physiciens, qu'un enfant qui couche avec sa nourrice, ou une jeune personne qui couche avec un vieillard, même

(1) L'ébranlement des os du nez se communique à la lame perpendiculaire de l'os ethmoïde, laquelle le transmet à la lame cribleuse du même os, et si celle-ci, qui est très-mince, vient à se rompre, il en résulte épanchement, déchirement des nerfs olfactifs, inflammation des parties internes, convulsions et la mort.

exempt de toute infirmité, perdent, peu à peu, leur embonpoint et leurs forces, tandis que la nourrice et le vieillard, semblables à ces plantes parasites qui absorbent la substance de celles auxquelles elles s'attachent, semblent renaître et rajeunir à leurs dépens. Mais pour mieux concevoir comment s'opère ce phénomène dans l'économie animale, examinons par quel mécanisme la nature donne et perpétue l'existence, en variant sans cesse la forme de la matière ; et d'abord, qu'est-ce que la vie ?

La vie est cette matière éthérée, ce feu élémentaire, acide et phosphorique; en un mot cet océan de lumière, dans lequel nagent tous les mondes, qui du sein du soleil, sa source féconde, vient inonder la terre, et se mêlant à l'air atmosphérique qui lui sert de véhicule, pénètre tous les corps en plus ou moins grande quantité, suivant leur configuration particulière et l'aptitude plus ou moins grande qu'ils ont à recevoir sa céleste influence. Animaux, végétaux, minéraux s'animent, végètent, s'amalgament à mesure qu'ils sont saturés de ce principe vivifiant ; et ils cessent d'être ce qu'ils sont, quand ce fluide igné qui les abandonne plutôt ou plus tard, suivant le degré d'attraction inhérente aux corps environnans, est entièrement épuisé. La vie n'est donc proprement qu'une évaporation plus ou moins prompte de cette matière subtile effluente du corps qui la retient, et la mort de chaque individu n'est que la suppression ou la dernière exhalaison de cette substance vitale.

Faisons maintenant l'application de cette théorie au phénomène dont il s'agit. A l'instant de la conception, le mâle, par un coup électrique, communique à l'animal renfermé dans l'œuf, toute la dose de vitalité que la nature lui destine. Ainsi, l'enfant vient au monde avec tout le fuseau de vie qu'il a à filer jusqu'à l'extrême vieillesse, à moins que le ciseau

ciseau de la Parque (1) ne coupe prématurément le fil de ses jours. L'enfant à la mamelle a donc une somme de vie plus considérable que sa nourrice ; or, comme le fluide vital tend sans cesse à se mettre en équilibre, si l'on couche un nourrisson auprès de sa nourrice dans le même lit, le corps de celle-ci attirera l'excès du fluide vital du corps de l'enfant, qui, épuisé par ces pertes journalières, tombera dans le marasme et périra bientôt de langueur.

Il étoit bien connu des anciens le secret de rajeunir et de revivifier les corps, les uns aux dépens des autres, puisque les annales sacrées attestent que le Roi David couchoit entre deux jeunes filles, pour réchauffer son corps glacé par la vieillesse et ranimer ses esprits languissans. Capivaccius voulant guérir le seul héritier d'une famille illustre, le fit coucher entre deux jeunes nourrices dont le lait lui servoit d'aliment. Ce remède fut si efficace qu'en très-peu de temps, le jeune homme se trouva en état de donner à ses bienfaitrices, des preuves non équivoques de sa reconnoissance et de son rétablissement à la santé.

Ces hommes que l'exercice de leur profession oblige de vivre dans une atmosphère imprégnée de corpuscules vitaux qui s'exhalent des corps fumans des animaux égorgés, sont gras et bien portans. On observe même assez généralement, que les filles et femmes des bouchers ont un teint frais et vermeil.

Si l'excès de transpiration peut nuire à un nour-

(1) Les savans persuadés que les fables ne sont que des allégories, plus ou moins ingénieuses, des principaux phénomènes de la nature, reconnoîtront, sans peine, dans celle des Parques, qui tiennent, filent et coupent, à leur gré, la trame de nos jours, une image fidelle de la vie, qui s'exhale et se dévide, pour ainsi dire, à travers des milliers de pores, comme à travers une filière.

risson qui couche auprès de sa nourrice, une nourrice doit, à force de propreté, le préserver des maladies qui reconnoissent pour cause le défaut de transpiration.

Thomas Percival a très bien remarqué, que si les amas d'humeurs, qui sont très grands dans le premier âge, n'étoient promptement dissous par la secrétion des glandes, il en résulteroit une interception qui, donnant lieu à des maladies de réplétion, exposeroit l'enfant à la fièvre, au coma, à l'atonie de l'estomac, aux vents, à la constipation; enfin aux convultions les plus graves.

La sobriété. Si les adultes les plus forts ne peuvent se flatter de conserver leur santé, qu'en évitant tout excès dans le boire et le manger, combien la sobriété est-elle plus nécessaire aux enfans, et sur-tout aux enfans à la mamelle. Cependant, par l'effet d'une aveugle tendresse, les mères qui nourrissent leurs enfans, persuadées que leur nourrisson est affamé toutes les fois qu'il crie, lui donnent à tetter à tout instant avec une profusion dangereuse.

L'insouciance et la paresse fomentent le même préjugé chez les nourrices mercenaires, qui gorgent leur nourrisson de lait ou de bouillie, parce qu'elles savent par expérience que les enfans bien répus dorment d'un profond sommeil, ou du moins passent plusieurs heures dans un état de stupeur, qui leur laisse le temps de vaquer à leurs occupations.

Je ne prétends pas nanmoins, la balance et la montre à la main, peser scrupuleusement la dose de lait nécessaire à un nourrisson, ou fixer irrévocablement les heures de ses repas. Les variétés presque infinies, que nos mœurs et les vices de nos institutions ont apportées, soit dans la qualité, soit dans la quantité de lait des nourrices, soit dans la

constitution physique des nourrissons, ne permettent point à un médecin d'établir une loi générale, qui puisse convenir à tous les enfans à la mamelle. C'est à la raison seule, éclairée par l'expérience, qu'il appartient de régler la quantité d'alimens nécessaire sur le besoin, le tempéramment et les forces de chaque individu. Je me contenterai d'observer aux nourrices, 1°. que les cris d'un enfant ne sont pas toujours causés par les atteintes de la faim; 2°. que les nourrissons qu'on gorge de lait ne sont pas ceux qu'on élève avec le plus de succès.

Il faut autant qu'il est possible accoutumer un enfant à ne prendre le sein qu'à des heures réglées et proportionner le nombre de ses repas, aux besoins réels, autrement l'estomac est surchargé par un aliment qu'il ne peut digérer. Le lait devient aigre, acrimonieux, cause des vomissemens et des tranchées. Les mères et les nourrices regardent ces vomissemens comme très-avantageux aux enfans; ils le sont en effet, mais de la même manière qu'il est utile aux adultes de vomir lorsqu'ils ont bu, ou mangé avec excès.

Jusqu'à quelle époque de l'allaitement, le lait d'une mère-nourrice, jeune et bien portante, sera-t-il suffisant pour la nourriture de l'enfant à la mamelle?

Interrogeons la nature, qui seule peut diriger le médecin, plus jaloux de marcher à la vive clarté de son flambeau radieux, que d'errer à la fausse lueur des systèmes. La nature nous répond, que la pousse des premières dents, chez l'enfant à la mamelle, est l'époque à laquelle il a besoin d'un surcroît de nourriture, sur laquelle il doit faire l'essai de la mastication. Je puis donc, sans crainte de passer pour un homme à système, interpréter le vœu de la nature, et dire que les enfans, dont la pousse des dents est très-précoce, sont ceux auxquels on

doit s'empresser de donner une nourriture solide, et pour lesquels le lait de la nourrice est insuffisant, tandis que ceux dont l'éruption des premières dents est plus tardive, n'ont besoin d'autre aliment que du lait maternel, en lui supposant toutes les qualités requises.

Boerrhaave, pour prouver que le lait peut tenir lieu de toute autre nourriture aux enfans du premier âge, rapporte (1) un grand nombre d'exemples de personnes qui, forcées de se mettre au lait pour toute nourriture, ont cependant conservé leur santé et leur embonpoint ordinaire. Quelque respectable que soit l'autorité de ce grand maître, je crois qu'il ne faudroit point régler sa conduite, à cet égard, sur des observations qui impliquent contradiction. En effet, *des personnes forcées de se mettre au lait pour toute nourriture*, étoient, sans doute, des personnes malades, et dans ce cas, je pourrois citer des malades qui ont pris de l'eau pour toute nourriture. Boerrhaave n'entend pas, sans doute, parler de la diète blanche, dont le lait est seulement la base, mais ne constitue pas *toute la nourriture*. On ne peut donc pas comparer l'état physiologique d'un nourrisson, avec l'état pathologique d'un adulte. Il n'y a pas d'analogie entre la consistance du lait d'une nourrice, qui donne vingt fois par jour le sein à son nourrisson, et celle d'une vache qu'on ne trait que deux fois par jour, matin et soir, lorsque son lait a été parfaitement élaboré.

Marcot, premier médecin du duc de Bourgogne, consulté par le docteur Brouzet, lui répond en ces termes.

« Vous me demandez, Monsieur, des éclaircis

(1) Præl. Acad. tom. V, pag. 434.

» semens au sujet du régime qu'on fait observer » aux enfans de France, durant le temps qu'ils » tettent, et lorsqu'on les sèvre. Je vous dirai que » ma méthode est de ne les nourrir que de lait pen- » dant la première année, lorsqu'on a une bonne » nourrice. C'est ainsi que nous en usons à l'égard » de Monseigneur le duc de Bourgogne, qui n'a » encore pris d'autre aliment que le lait de sa » nourrice, et qui se porte au mieux, etc. »

Il est rare de trouver d'assez bonnes nourrices, et des nourrissons assez sobres, pour se passer d'aliment jusqu'au douzième mois de l'alaitement, et alors il faut faire choix d'une nourriture saine et légère, analogue à la constitution physique du nourrisson.

Une colle gluante et visqueuse, plus propre, dit Ethmuller, à unir deux feuilles de papier, qu'à nourrir des enfans, loin d'appaiser les tranchées, ne fait que les augmenter, et en rendre la guérison plus difficile. Mauriceau a vu périr, trois jours après sa naissance, un gros enfant, d'une attaque de convulsions, causées par des tranchées, qui lui étoient survenues par l'usage de la bouillie dont on le nourrit, en attendant que la nourrice qui lui avoit été destinée fut arrivée de la campagne. Il est vrai qu'il n'y a rien d'étonnant à cela, que la stupidité de la personne, qui donne de la bouillie à un nouveau-né. Le Camus s'est fortement élevé contre cette cause de maladies convulsives. Zimmerman assure que la mortalité des enfans étoit relative, dans un des cantons Suisses, à l'usage qu'on y faisoit de la bouillie.

Si le lait d'une nourrice n'est ni assez nourrissant, ni assez abondant, on peut, sans avoir recours à la bouillie, faire prendre à la nourrice du lait de vache coupé, ou de la décoction d'orge avec un peu de fenouil. On peut lui donner encore, trois

ou quatre fois par jour, avant chaque repas, une bonne soupe grasse, composée d'excellens légumes. Mais si ces moyens sont insuffisans, on fera prendre au nourrisson de la panade, ou crême de pain, c'est-à-dire, des croutes de pain bien mitonnées, et édulcorées, avec quantité suffisante de cassonnade, ou du bouillon à la viande, comme une nourriture mieux animalisée et propre à corriger, par sa disposition à l'alkalescence, la tournure acide du régime laiteux.

A peine les enfans à la mamelle ont-ils les premières dents, que des nourrices ignorantes, *pour leur forger*, disent-elles, *un bon estomac*, se permettent de les gorger de pain tendre, de viande, de gâteaux ; c'est vouloir étouffer un enfant. Ces mets grossiers, à demi-mâchés surchargent l'estomac, l'irritent, et produisent bientôt une cardialgie spasmodique, qui s'annonce par le hoquet, et dégénère en vomissement et en mouvemens convulsifs.

Qui croiroit, si des exemples funestes ne l'attestoient, que des nourrices mercenaires sont assez imprudentes pour donner du vin et des liqueurs à un nourrisson, sous prétexte de le fortifier. Le docteur Baumes a vu un enfant auquel une nourrice coupable avoit procuré un tremblement et une stupidité marquée, après l'avoir souvent gorgé de vin, dans la vue de le faire dormir. Cependant le vin, à titre de remède, est puissamment indiqué chez les enfans dans certaines circonstances. Je l'ordonne, avec succès, aux enfans à la mamelle, affoiblis par le dévoiement, à l'époque de la dentition.

La consultation, en faveur des enfans trouvés, dans l'hôpital d'Aix en Provence, recommandoient expressément, comme un moyen de rendre les digestions moins laborieuses, de donner dans la journée à ces petits êtres, quelques cueillerées

d'eau de chiendent, avec un quart de bon vin. *Hippocrate*, conseille de donner aux enfans du premier âge, quelques goutes de vin, avec de l'eau tiède, pour les garantir des convulsions; les nourrices des montagnes, et des cantons septentrionaux de la France, témoignent que le pain trempé dans le vin, rend les enfans plus robustes, et d'après l'expérience, *Bordeu* assure que les enfans disposés aux écrouelles, se trouvent très-bien, d'un peu de vin qu'on ajoute à leur panade, faite avec de la pâte cuite et fermentée.

Une observation bien importante, est de ne donner aux enfans du premier âge, que des boissons froides, elles fortifient l'estomac, et lui donnent du ressort, tandis que les boissons chaudes le délabrent, et le rendent inhabile à l'exercice de ses fonctions.

La sobriété dans le régime des enfans, ne se borne point à éviter tout excès dans le boire et le manger, elle s'étend encore sur les erreurs qui se commettent à l'égard de la veille et du sommeil.

La veille chez les enfans à la mamelle, est du plus funeste présage. Comme elle provient le plus ordinairement, des erreurs commises dans la diète, c'est du côté du régime de l'enfant, ou de la nourrice, qu'il faut diriger ses vues. Il n'y a cependant pas d'inconvénient, dit à ce sujet, *Baumes*, d'administrer aux enfans, de petites doses de camphre combiné avec le nitre, ou des bains tiedes. Mais pour combattre l'insomnie dont ils sont tourmentés, il faut bien se garder d'avoir recours aux narcotiques, et notamment à l'opium. Ce remède que quelques auteurs ont regardé comme un poison, et d'autres, comme un présent de la divinité, sans doute à raison des effets contraires qu'ils en ont obtenu suivant les circonstances, l'opium a deux propriétés diamètralement opposées, l'une de calmer

et l'autre d'irriter. Le Dr. *Barthez* a très-bien observé que la grande mobilité, telle qu'on la retrouve chez les enfans, peut rendre ce remède âcre et irritant, en enchaînant en lui, sa vertu narcotique. Ce célèbre médecin, sous la dictée duquel je me glorifie d'avoir travaillé deux ans à Montpellier, m'a dit avoir traité un enfant, chez qui l'abus du sirop diacode dans le premier âge de sa vie, avoit causé une palpitation, qui duroit depuis plus de neuf ans.

Le sommeil le plus salutaire, est celui qui succède naturellement au repas et à l'exercice. Le mélange fréquent d'un nouveau chyle avec le sang, et la parfaite tranquillité d'esprit, sont les deux causes principales qui agissent sur les enfans, et les forcent au sommeil. Un quart-d'heure après avoir tetté, un enfant bien portant s'endord, et on ne doit ni l'éveiller en sursaut, ni le laisser dans son berceau à son réveil, parce qu'ordinairement il a sali sa couche, et que la propreté exige qu'on fasse sa toilette. Un nourrisson qui a dormi quelques heures dans la journée, n'en dormira pas moins la nuit suivante, si avant de le coucher, on l'a promené quelque temps à l'air libre; si dégagé de ses couches, on l'a laissé quelque temps sur son dos, agiter à son gré ses jambes et ses bras. Si ses langes sont doux et bien secs; en un mot, si la raison et non la routine, a présidé à son éducation physique.

Il est des nourrices, qui par inexpérience ou par l'effet d'une aveugle tendresse, donnent à tetter, ou à manger à leur nourrisson, pendant la nuit. Cette habitude contraire au *vœu de la nature*, est plus funeste qu'on ne pense, à la nourrice et à l'enfant; 1°. en ce qu'elle interrompt son sommeil; 2°. en ce qu'elle surcharge l'estomac, d'un aliment inutile; 3°. en ce qu'elle prive une jeune nourrice, du repos

dont elle a besoin ; 4°. en ce qu'elle expose la nourrice et le nourrisson à s'enrhumer, surtout en hiver ; 5°. en ce qu'elle rend l'alaitement, insupportable à deux époux, par un excès de soins que la routine seule impose, mais que la nature est loin d'exiger. Les oiseaux se donnent-ils tant de tourmens, pour nourrir leurs petits ? les éveillent-ils pendant la nuit, pour leur donner de la pature ? mères-nourrices, voilà votre modèle. Mais mon enfant crie, dites vous ? ce n'est pas la faim qui l'éveille, c'est l'habitude qu'il a contractée de s'éveiller dans la nuit, qui lui fait pousser des cris, et l'habitude devient en lui une seconde nature. Ayez le courage de l'entendre sans le tourmenter, et bientôt il ne troublera plus votre repos, en dormant toute la nuit.

La maniere de situer un nourrisson dans son berceau, n'est pas indifférente. Un enfant nouveau-né, en qui il ne paroit point de vice de conformation, doit être enveloppé dans des linges doux et bien secs, et dans une petite couverture analogue à la saison. On le place ainsi sur un petit matelas, couché sur le dos, la tête plus élevée que le tronc et un peu de côté. *Winslow*, a remarqué que lorsque les enfans sont couchés la tête plus basse que le reste du corps, on tend le cou, on comprime les veines, on empêche le retour du sang vers la poitrine, les cellules du cerveau s'agrandissent, les convulsions et autres maladies comateuses surviennent, d'autant que dans le premier âge, suivant le dogme *d'Hippocrate*, vérifié par tous les observateurs, les humeurs ont une tendance vers la tête, ce qui rend les enfans très-sujets aux maladies de cette partie.

La lumière ne doit pas être vive dans la chambre où l'on a placé le berceau de l'enfant, il ne faut jamais l'exposer tout-à-coup au grand jour, pour

ménager en lui la sensibilité de l'organe de la vue. *Wan-Swieten*, déplore le sort de ces dieux de la terre, que le faste et la grandeur royale, placent en venant au monde, dans des appartemens fort éclairés, et auprès desquels le canon tire à coups redoublés. Tissot observe que de tous les sens, les yeux sont celui dont l'état influe le plus sur le cerveau, puisque le travail de tête peut donner des vertiges, des maux de cœur, des foiblesses et même des convulsions. C'est une erreur de croire avec certaines personnes, que les rayons lumineux ne frappent point la rétine des enfans, dans les premiers jours de leur naissance, soit à raison de l'opacité de la cornée, soit parce que les enfans paroissent ne fixer aucun objet. Mais si l'on veut se donner la peine de les observer de près, on verra qu'ils clignotent leurs yeux et qu'ils crient, lorsqu'on approche trop la lumière de cet organe.

Je ne dirai qu'un mot au sujet des excrétions. C'est que la constipation est funeste aux enfans du premier âge, tandis que la liberté du ventre, est le garant le plus sûr du bon état de leur santé. Un enfant se porte bien, lorsque ses excrémens sont de consistance, de couleur et en quantité naturelles. Lorsque la matière est trop sèche, le nourrisson ou la nourrice est échauffée; si la matière est blanchâtre et trop liquide, l'estomac du nourrisson fait mal ses fonctions; si la matière est verdâtre, il est menacé de convulsions et d'éclampsie; en un mot c'est sur l'état actuel des excrémens, qu'un praticien instruit, doit établir son pronostic et son traitement, dans les maladies des enfans à la mamelle.

L'exercice modéré, n'est pas moins nécessaire que l'air à la santé des enfans, et le vrai talent des nourrices, est de savoir proportionner cet exercice, à l'âge et aux forces du nourrisson. Faire de douces

impressions sur les organes des sens, c'est les exercer d'une manière utile. Le premier exercice qu'on puisse donner à un enfant à la mamelle, est de le promener continuellement à l'air libre. Les mouvemens doux et naturels qu'il reçoit, dans les bras de sa nourrice, l'impression de l'air qu'il respire en le déplaçant, la variété des objets qui s'offrent à sa vue, en l'affectant agréablement, le font tressaillir de joie et donnent du ressort à la fibre, par le jeu de ses membres encore foibles et délicats. Un autre exercice analogue à ce premier âge, et qui fortifie beaucoup un nourrisson, c'est de lui faire de légères frictions sèches, sur les jambes, sur les cuisses, et sur-tout le long de l'épine du dos.

Un enfant marche rarement seul, avant l'âge d'un an, il est même dangereux de les forcer à marcher avant cette époque, parce que leurs extrémités inférieures, sont trop foibles, pour soutenir le poids de la tête et du tronc. Il faut toujours les laisser libres, pour qu'elles s'étendent, se développent et se fortifient.

Cependant que n'a-t-on pas imaginé pour hâter le moment de voir marcher les enfans? Le génie des mères et des nourrices s'est épuisé à inventer des lisières, des charriots, et autres machines non moins funestes.

Les lisières, avec lesquelles ont tient les enfans suspendus, sous prétexte de leur apprendre à marcher, leur font trop lever les épaules, et souvent inégalement : la poitrine est gênée dans ses mouvemens, les enfans se traînent, et la mauvaise habitude de marcher, dégénère en un vice de conformation dans les vertèbres.

Les chariots dans lesquels les nourrices mercenaires emprisonnent leurs nourrissons, pour se débarrasser d'eux, ne sont pas moins dangereux que

les lisières L'enfant trop foible pour se soutenir long-temps sur ses jambes, finit par se suspendre aux barraux du chariot, la tête enfoncée dans ses épaules, et les jambes fléchies sous le poids du tronc.

La méthode de bercer les enfans pour les endormir est très-pernicieuse. Cet exercice, plus ou moins violent, peut occasionner des dérangemens dans leur cerveau délicat, ils ne s'endorment alors que parce que ce mouvement les étourdit. Ce balottement d'ailleurs peut exciter des vomissemens, et devenir une cause éloignée de convulsions. Ce n'est pas que je blâme les nourrices d'inviter les enfans au sommeil par un mouvement lent et doux du berceau; mais l'abus qu'elles en font est toujours funeste à la santé des nourrissons; et j'invite les parens tendres à les surveiller sur ce point.

ARTICLE XIX.

Du sevrage.

En général, l'art ne peut déterminer une époque fixe pour sevrer les enfans, puisque le sevrage ne doit jamais avoir lieu qu'après la dentition, et que l'éruption des dents est plus ou moins tardive chez les nourrissons. Cependant, pour asseoir nos idées à cet égard sur une base plus solide, remontons au principe déjà établi, en parlant de la nutrition de l'embrion, du fœtus et de l'enfant (1). L'être renfermé dans le sein maternel, avons nous dit, reçoit d'abord un suc lymphatique analogue à sa foiblesse;

(1) Voyez, article XII, page 54.

à quatre mois, il se nourrit d'un suc chyleux, extrait des alimens par l'estomac de sa mère; enfin, le nouveau-né trouve dans le lait, un aliment plus substanciel; et cet aliment se transforme en boisson lors de l'éruption des dents, époque à laquelle la nature même indique que le nourrisson a besoin de prendre des alimens solides.

On pourra donc sevrer sans danger un nourrisson 1°. lorsqu'il aura huit à douze dents; 2°. lorsque le lait de sa nourrice ne sera pour lui qu'une boisson; 3o. lorsqu'il prendra une quantité suffisante d'alimens solides, pour pouvoir se passer de lait; 4o. s'il jouit d'une bonne santé; 5o. si la dentition n'est point orageuse.

Il est au contraire dangereux de sevrer un enfant avant qu'il ait plusieurs dents, parce que la première digestion des alimens solides se faisant dans sa bouche, l'enfant sevré qui n'a pas assez de dents pour broyer les alimens qu'on lui donne, est fréquemment exposé à faire de mauvaises digestions, et à tomber en *chartre*. Il n'y a pas moins de danger à sevrer un enfant foible et valétudinaire, durant le travail de la dentition, pour peu qu'elle soit orageuse.

Du reste, si la nourrice est bien portante et robuste, il ne peut y avoir nul inconvénient à retarder le sevrage, parce que le lait maternel, ou celui d'une nourrice mercenaire, sont d'une grande ressource pour le nourrisson, s'il vient à être malade.

Il faut sevrer un nourrisson toutes les fois que la nourrice est fondée à croire qu'elle est enceinte, parce que le lait, fortement attiré aux mamelles par la sucion, ne peut se porter vers le *placenta*, pour fournir à la nourriture de l'embrion fécondé dans la matrice, le suc lymphatique nécessaire à son développement; et tôt ou tard le nourrisson et l'embrion

sont les tristes victimes de cette double secrétion du lait dans les mamelles et dans le *placenta*. Aussi, pour cette raison, la nature a-t-elle horreur de la superfœtation, qui donneroit lieu à ce double partage du lait entre le nourrisson et l'enfant resté dans la matrice, après la naissance du premier conçu, suivant l'opinion des partisans de ce système.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot touchant le régime que doit observer une nourrice au moment du sevrage.

1°. Un lavement *lactifuge* le matin à jeun, pendant huit jours; 2°. la privation absolue des substances trop animalisées, telles que les soupes grasses, les bouillons de viande, les farineux; 3°. des promenades de long cours, le jour même du sevrage, afin de fortifier les solides, et de donner du ressort à la fibre; 4°. les purgatifs pris dans la classe des sels neutres, si le cas le requiert; tels sont les moyens que l'expérience journalière me démontre être les plus efficaces, pour débarrasser les nourrices de leur lait, à l'époque du sevrage.

Ici se présentent naturellement deux questions auxquelles seroient bien en peine de répondre les partisans de la méthode sudorifique.

Pourquoi les accoucheurs routiniers font-ils suer les femmes en couches, qui n'alaitent point leurs enfans, tandis qu'au sevrage ils ne soumettent les nourrices à aucun régime?

Pourquoi le lait se fraie-t-il plus aisément une route vers la matrice, chez les nourrices, à l'époque du sevrage, que chez les femmes en couches qui n'alaitent point leurs enfans?

La réponse à la première de ces deux questions, est que la routine aveugle ne sait ni ne raisonne ce qu'elle fait; car les nourrices à l'époque du

sevrage devroient être soumises à la méthode sudorifique, ainsi que les femmes en couches qui n'allaitent point leurs enfans ; cependant l'art laisse en paix les premières, tandis qu'il tourmente de son mieux celles-ci, sous prétexte de chasser le lait par les sueurs, comme si l'humeur laiteuse avoit deux routes différentes à suivre, l'une au sevrage, et l'autre à la couche, c'est-à-dire des mamelles à la matrice, dans le premier cas ; et des mamelles à toutes la surface du corps, par les pores, dans le second cas.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit ailleurs de la communication des mamelles avec la matrice, et de la matrice avec les mamelles par le système lymphatique ; j'ajouterai seulement que si la montée du lait à l'époque du sevrage n'excite qu'un léger mouvement fébrile, c'est que l'humeur laiteuse à moins d'obstacles à surmonter que durant la couche, en effet :

La réponse à la deuxième question, est que chez les nourrices le lait se portant sans cesse de la matrice au sein, et du sein à la matrice, par le mécanisme de la sucion, le flux et reflux continuel de cette humeur durant l'alaitement, doit augmenter le diamètre des vaisseaux destinés à la recevoir ; en sorte qu'au sevrage elle s'épanche sans obstacle dans la matrice, son réceptacle commun.

Je recommanderai seulement aux nourrices qui sèvrent, ce que j'ai recommandé aux accouchées qui n'alaitent point, de se tenir debout le moins possible, et d'éviter l'extention trop forte des bras, jusqu'à ce que le lait se soit épanché au dehors par la voie naturelle, parce qu'à raison de la foiblesse des ligamens de la matrice, ce viscère gorgé de lait au sevrage et durant la couche, pourroit être entraîné vers le vagin, ce qui constitue ou un relâ-

chement des ligamens, ou une descente de matrice, incommodité d'autant plus fâcheuse, qu'elle gêne la femme dans sa marche, et que la compression habituelle de la matrice devient la cause de toutes les affections nerveuses dont ce viscère est le centre.

ÉLÉMENS
DE LA SCIENCE
DES ACCOUCHEMENS.

QUATRIÈME PARTIE.

LES MALADIES DES ENFANS (1).

ARTICLE PREMIER.

De l'ictère des nouveaux-nés.

IL est rare que les enfans viennent au monde atteints de la jaunisse, ce phénomène ne se déclare ordinairement, que le troisième, ou le quatrième jour de leur naissance.

On a vu l'ictère produit chez les nouveaux-nés, par l'immersion du corps dans l'eau froide. Levret, dit que le sang qui se trouve dans la veine ombilicale, depuis le ventre de l'enfant, jusqu'à la ligature faite au cordon, venant à se corrompre

(1) Un tableau rapide des maladies les plus ordinaires chez les enfans du premier âge, est le complément d'un ouvrage Elémentaire sur les Accouchemens. En effet, personne n'est plus propre à traiter les affections des enfans, que le médecin-accoucheur qui, durant la grossesse, le *travail* et la couche, a étudié la constitution physique de la mère, dont les maladies et les passions ont une si grande influence sur la santé de ses enfans.

par son séjour, produit l'engorgement du foie et secondairement la jaunisse. Il est des faits qui prouvent que les fortes compressions, faites sur la tête des nouveaux-nés, par des sages-femmes, ou par des accoucheurs ignorans, sous prétexte de rendre la forme naturelle à la boëte osseuse, dérangée durant le *travail*, ou par un vice du bassin, ou par l'application du *forceps*, ont produit l'ictère peu de jours après, de même qu'il survient presque toujours des abscès au foie, à la suite des coups à la tête. Les enfans qu'on laisse nue tête, par un temps froid, immédiatement après leur naissance, sont exposés à l'ictère. Le défaut de soins, ou les soins mal entendus et l'inanition produisent très-souvent l'ictère, chez les nouveaux-nés, aussi les enfans trouvés, qu'on a laissé long-temps exposés aux injures de l'air, ou en proie au premier besoin de la vie, sont presque tous atteints d'ictère. Le *meconium* a paru à quelques auteurs, jouer un grand rôle, dans l'étiologie de la jaunisse. Enfin l'engorgement du *duodenum*, par des saburres laiteuses, est regardé par quelques praticiens, comme une cause commune de ce phénomène.

Pour ne pas se méprendre sur la cause qui a déterminé la maladie, il faut peser les circonstances antécédentes, qui seules peuvent éclairer sur le genre. Le nouveau-né, par exemple, sera atteint d'un ictère critique, si les fonctions du sujet se font irrégulièrement, si les urines et la matière de la transpiration, sont plus ou moins colorées en jaune. L'ictère dépendra d'un amas de bile dans les premières voies, et non de l'obstruction des conduits biliaires, si les déjections sont bilieuses. Les saburres sont la cause la plus probable de l'ictère, chez le nouveau-né sain, qui a tetté le vieux lait d'une nourrice robuste. Les cris de l'enfant, la tension du ventre, les déjections claires et verdâtres,

indiquent l'obstruction des conduits biliaires. Raymond a observé que les jaunisses qui proviennent de l'engorgement du canal choledoque, par une bile épaisse, ou de l'embarras du *duodenum* par des humeurs également bilieuses, sont de couleur foncée, et les jaunisses qui proviennent de l'obstruction du foie, sont plus claires et plus pâles.

Les symptômes qui caractérisent l'ictère des nouveaux-nés, sont la couleur jaune, la teinte de feuille morte ou verdâtre de la peau et de la conjonctive. Les urines et la matière de la transpiration ont la même couleur. Les malades ont peu d'appétit, tettent beaucoup moins, que s'ils étoient en état de santé. Le dévoiement succède à la constipation qui a lieu lors de l'invasion de la maladie. Le vomissement est un symptôme assez fréquent. Les jeunes ictériques sont tourmentés par de violentes coliques. La langue est couverte d'un sédiment blanchâtre et jaune.

L'ictère des nouveaux-nés est aisé à guérir, lorsqu'il n'a pas fait des progrès considérables; que la bile n'est point dégénérée; que l'enfant n'est pas très-foible; que l'impression de la maladie sur le foie, n'a point été très-vive.

Cette maladie sera dangereuse, et le plus souvent mortelle, si la bile dans son trop long séjour dans le sang, y opère une dangereuse dissolution.

Dès que la jaunisse se déclare chez un nouveau-né, et que la couleur de la peau diminue, en raison de l'intensité de la couleur des urines, ou de la matière de la transpiration, cette maladie n'est pas dangereuse.

La jaunisse est quelquefois chez les nouveaux-nés, une crise avantageuse, à la faveur de laquelle la masse des humeurs se débarrasse de la matière

bilieuse qui s'y étoit accumulée. L'art dans ce cas n'a rien de comparable au *colostrum*, et ce remède naturel, suffit aux enfans qui doivent être alaités par leur mère. Mais l'art doit agir, toutes les fois que le nouveau-né est confié aux soins d'une nourrice étrangère. On doit soumettre également à un traitement régulier, les enfans trouvés, ceux dont l'ictère est l'effet d'un lait trop épais, de la bouillie, d'une obtruction au foie.

Lorsque l'ictère est déclaré, il faut diriger son traitement, d'après les causes ou les circonstances qui compliquent la maladie.

Évacuer les enfans, par les moyens les plus propres à produire cet effet, et délivrer le foie, de la bile qui a quelque tems engorgé ce viscère, telles sont les indications à remplir dans le traitement de l'ictère.

Le petit lait dans lequel on aura fait fondre un peu de manne de Calabre, ou infuser des fleurs de pêcher ou de roses pâles, remplace, jusqu'à un certain point, le lait séreux et l'axatif de la mère, et produit les mêmes effets, en agaçant doucement les tuniques intestinales, et en sollicitant l'expulsion du *meconium*.

Le sirop de chicorée, composé de rhubarbe, le sirop de fleurs de pêcher, celui de roses pâles, le sirop de Calabre avec le séné, sont les évacuans qui conviennent le mieux aux nouveaux-nés attaqués de jaunisse.

On délaye ces sirops à la dose de deux ou trois onces, avec quatre ou cinq onces d'eau distillée de quelque plante émolliente, ou avec la même quantité d'eau de fontaine, dans laquelle on dissout un scrupule de gomme arabique, et on les administre par cueillerées, en raison de l'effet qu'on veut produire.

L'huile douce de riccin, est un évacuant très-

utile, on la donne dans du bouillon de viande, ou sous forme de look.

Lorsqu'on a besoin d'un traitement plus actif, on ajoute la rhubarbe en poudre, l'ipécacuanha, le Kermès minéral.

Si l'enfant est dans un assoupissement profond, il faut le combattre par des purgatifs énergiques; s'il est dans un état de foiblesse, on a recours aux bouillons de viande, au vin, à l'eau de canelle orgée, au lilium de Paracelse; s'il éprouve des coliques violentes, on lui donne deux ou trois gouttes de *laudanum* liquide, dans l'eau d'anis, avec la poudre de guttette, ou la confection d'hyacinthe.

ARTICLE II.

Des convulsions dans l'enfance.

Nous avons déja établi en principe, que la mobilité du système est en raison de la foiblesse, du relâchement et de la délicatesse des parties du corps vivant. Or, il est constant que de tous les êtres, les enfans sont les plus mobiles et les plus impressionnables.

Les causes des convulsions sont très-multipliées.

On a vu des enfans agités de mouvemens convulsifs, parce que leurs parens avoient été sujets à la même maladie, dont ils avoient hérité. Lorry fait mention d'une famille honnête et riche, dans laquelle le père, la mère et tous les enfans des deux sexes, étoient pris de convulsions.

La première dentition est une époque remarquable par l'excès de mobilité. La seconde dentition n'est pas moins orageuse, elle est surtout très-critique, dit Rosen, pour les enfans en chartre.

Les femmes enceintes qui ne font aucun exercice

pendant la grossesse, qui ne vivent que d'alimens peu succulens, ne peuvent mettre au jour, que des êtres foiblès, d'une mobilité extrême, et conséquemment très-sujets aux convulsions.

L'air trop chaud ou trop froid, est souvent une cause de convulsions. Graullau a vu plusieurs enfans à la mamelle, mourir subitement d'une attaque convulsive, dans le mois de juin 1776, qui fut très-chaud. Les Antilles ont été de tous temps la patrie des convulsions. Raymond a vérifié que les convulsions, et l'épilepsie, ont été beaucoup plus fréquentes à Marseille, en hiver depuis 1751, jusqu'en 1778. Hippocrate et Galien, ont écrit qu'un grand nombre d'enfans furent attaqués de convulsions très-fortes, dans une constitution de l'air froide et humide.

Le lait, comme aliment ou comme boisson, peut avoir la plus grande influence sur l'éducation physique des enfans du premier âge. Un lait vieux, épais, acrimonieux, tiendra les nerfs à cet âge tendre, dans un état d'irritation continuelle, la convulsibilité fera des progrès rapides, et les convulsions se déclareront de très-bonne heure.

Un lait altéré par une passion violente, ou échauffé par un voyage de long cours, est très-funeste au nourrisson. Boherrhaave rapporte, qu'un accès de colère transforma en poison, le lait d'une nourrice pour l'enfant qu'elle alaitait. Duplanil dit que les enfans qui partent de Paris entassés sur des charrettes pour aller à cinquante ou soixante lieues sucer le lait échauffé des mères mercenaires, qui les suivent à pied, ne résistent pas aux fièvres, aux convulsions, à l'épilepsie, dont ils sont les tristes victimes.

Le lait d'une femme enceinte devient une cause de convulsions pour l'enfant qui s'en nourrit. Cependant on observe que le lait de la mère enceinte

est moins funeste au nourrisson que celui d'une nourrice mercenaire.

Les alimens crus ou acides que prend la nourrice, donnent souvent de l'acrimonie au lait, et produisent les convulsions. Rosen assure qu'en Suède, les convulsions sont très-communes parmi les enfans de la campagne en été, lorsque la nourriture de la mère est du lait aigre.

La bouillie est de tous les alimens le plus indigeste, le plus propre à produire les accès convulsifs. Le Camus, Zimmerman, Rosen, et avec eux tous les accoucheurs célèbres assurent, sans exégération, que cet aliment a fait périr plus d'enfans en bas-âge, que toutes les maladies auxquelles ils sont sujets durant l'alaitement.

Les boissons fermentées et spiritueuses, le thé, le café, le vin pur, deviennent autant de causes de convulsions. Hippocrate, à la vérité, conseille de donner aux enfans du premier âge, quelques gouttes de vin avec de l'eau tiède, pour les garantir des convulsions. Mais qu'il y a loin de ce sage emploi du vin, à un usage inconsidéré ou à un excès de cette liqueur !

L'impression trop vive de la lumière, le bruit, les cris aigus, les odeurs fortes et suaves sont capables d'émouvoir pernicieusement les enfans nouveaux-nés. Mais de tous les organes des sens, les yeux influent le plus sur le cerveau. Aussi Moschion recommande-t-il expressément, de placer les enfans à leur naissance, dans un lieu modérément chaud, éclairé seulement par un demi-jour. Du reste, ne trouvons-nous pas dans la nature, les preuves des ménagemens qu'il faut garder envers les nouveaux-nés, puisque cette mère sage a eu la précaution de rider la cornée (1), de voiler le conduit auditif

(1) Plusieurs personnes pensent que les rayons lumineux ne

interne, et d'embarrasser les nerfs olfactifs par un *mucus* épais.

L'action de bercer selon la méthode vulgaire, est un exercice des plus dangereux pour les enfans. Le vertige, cette introduction à l'épilepsie, est un effet très-fréquent de cette pratique. Le docteur Barthez, cet observateur ingénieux et savant, dit, dans ses *Nouveaux Elémens de la science de l'Homme*, que le bercer endort les enfans, parce qu'il irrite d'abord les organes extérieurs, les fatigue ensuite et les rend comme calleux.

La constipation, chez les enfans du premier âge; est une cause fréquente de convulsions, sur-tout à l'époque de la dentition; il faut donc la combattre par les fomentations émollientes, par un cataplasme de riz sur le bas-ventre, et par de légères frictions sèches sur tout le corps. Ainsi, par la force lumineuse de l'instinct, les mères des jeunes animaux s'occupent à les lecher, à les remuer, à les échauffer, à les nétoyer avec leur salive. Brouzet a vu que des petits chiens ne se vuidaient, qu'à mesure qu'ils étaient léchés par leur mère.

Cependant il ne faut pas que la constipation des enfans à la mamelle autorise un abus bien propre à faire naître des convulsions, je veux dire celui des purgatifs. Frédéric Hoffman s'est fortement élevé contre cette cause de convulsions chez les enfans.

Enfin on doit mettre au nombre des causes de convulsions chez les enfans, 1°. les saburres acides

---

frappent point la rétine des enfans, dans les premiers jours de leur naissance, tant à raison des rides de la cornée, que parce que les enfans ne fixent déterminément aucun objet. Mais nous avons observé, mes Elèves et moi, que le nouveau-né, ferme les yeux et pousse des cris, lorsqu'on approche trop près la lumière. Cette répugnance même, trop souvent réitérée, a produit des ophtalmies.

dont le caractère est d'irriter les nerfs ; 2°. les saburres glaireuses qui proviennent des digestions imparfaites, si fréquentes dans la première enfance; 3°. les vents, qui sous le seul rapport morbifique, ne s'engendrent que dans des viscères faibles, et conséquemment susceptibles d'irritation; 4°. la dentition qui, suivant une expression très-vraie de Lorry, est une maladie toute nerveuse et une puissante cause de convulsions; 5°. les vers, mortels ennemis de l'enfance, sont des irritans pour les nerfs; Bonnet, les mémoires de l'académie de Suède, les transactions philosophiques, Barrère, Marchand, Heister, Tissot, Rivière, Lupiéri, et une infinité d'autres observateurs, rapportent des faits sans nombre de nourrissons morts de convulsions, dans les cadavres desquels on a trouvé des strongles (1).

Les remèdes généraux propres à combattre les convulsions dans la première enfance, sont 1o. les vomitifs ; 2°. les purgatifs ; 3°. les toniques; 4°. les anti spasmodiques; 5°. les mucilagineux.

Les vomitifs sont, l'ipécacuanha, le sirop de Glauber, le kermès minéral.

Les purgatifs sont le sirop de chicorée, composé de rhubarbe, le sirop de fleurs de pêcher, de roses pâles, de calabre, qu'on étend dans un véhicule approprié.

Pour ranimer les forces de l'enfant qui a beaucoup souffert, on emploie avec succès les frictions aromatiques légères, sur l'épine du dos et sur l'épigastre, un mélange d'eau de fleurs d'orange, de bon vin et de sirop de limons, les ablutions sur tout le corps, avec du vin rouge tiède.

---

(1) Les strongles, les ascarides et le tænia sont les trois principales espèces de vers, affectées au corps humain. Martin, médecin Suédois, fait aussi mention du dragonceau.

Les anti spasmodiques directs sont le *castoreum*, *l'assa-fœtida*, le musc, le guy de chêne, la civette, le camphre, etc.

Une gelée de corne de cerf suffisamment délayée, donne un médicament mucilagineux et anti-acide, propre à remplacer les huileux. On peut encore préférer aux huileux les dissolutions laiteuses des amandes, dans les liqueurs aqueuses.

Après avoir exposé les causes générales des convulsions et les remèdes généraux propres à les combattre, je vais, dans les articles suivans, parler des différentes espèces de convulsions et du traitement particulier qui convient à chaque espèce.

ARTICLE III.

Du mal de machoire.

Le mal de machoire est une affection spasmodique des muscles de la machoire inférieure. Cette maladie, qui affecte particulièrement les enfans, est ainsi appelée, parce qu'elle est caractérisée par l'immobilité de la machoire inférieure, qu'il est impossible de séparer de la supérieure sans la fracturer.

Le mal de machoire, qu'on a appelé aussi tétanos, quoique la dénomination de tétanos ou tétan, ne convienne qu'à la rigidité de tout le corps, a été observé dans tous les climats, mais plus fréquemment en Amérique. Cette maladie fait de grands ravages parmi les enfans des noirs, qui en sont atteints peu de jours après leur naissance.

En général, les climats chauds sont propres aux convulsions; et dans les pays chauds, les nouveaux-nés doivent en être les premières victimes, comme les êtres les plus mobiles.

Quoique cette maladie ait des causes très-naturelles, il est constant que les enfans des noirs,

dans les colonies d'Amérique, reçoivent le principe du mal de mâchoire, dans le sein même de leur mère. Le docteur Chevalier a observé que les enfans des négresses, naturellement coléres, qui se nourrissoient avec des alimens âcres, et qui buvoient des liqueurs avec excès, étoient plus sujets au mal de mâchoire que ceux des mères sobres bien réglées dans leurs repas et d'un caractère doux.

Le trop long séjour du *meconium* dans le canal intestinal, le lait vieux et épais d'une nourrice étrangère, et sur-tout l'impression de l'air froid, dans les contrées exposées aux alternatives de chaleur, de sécheresse et d'humidité ; telles sont les causes du mal de machoire, suivant l'opinion du plus grand nombre d'observateurs.

Un médecin, dit Baumes (1), qui a vu régner cette maladie dans une province de France (la Guyanne), assure que les deux tiers des enfans qui naissoient en hiver dans cette province, périssoient du mal de machoire, dont il arrêta les ravages en faisant suppléer l'eau tiède à l'eau froide, dans la cérémonie du baptême.

J'ai vu périr, il y a quelques années, à Paris, d'une attaque violente de convulsions, un nouveau-né, trois heures après la cérémonie du baptême, parce que le prêtre avoit eu l'imprudence de verser par flots de l'eau froide sur la fontanelle (2).

Dans les climats situés entre les tropiques, la cha-

---

(1) Mémoire couronné par la Société Royale de Médecine, page 325.

(2) Voyez dans mes *Observations Médico-Chirurgicales*, la lettre que j'écrivis à ce sujet à l'évêque de Paris, et la plaisante réponse à cette lettre, par Forestier, chirurgien-accoucheur, à Paris, qui prétend, au contraire, avoir un moyen efficace de rappeler les nouveaux-nés à la vie en les baignant à l'eau froide.

leur ardente est remplacée quelquefois tout-à coup par une température froide, après un orage; souvent même une nuit très-fraîche, remplace le jour le plus brûlant. C'en est fait des nouveaux-nés, si de sages précautions ne les préservent de l'effet de ces dangereuses alternatives.

Une observation qui prouve incontestablement que l'impression du froid sur une partie brûlante du corps, peut causer des mouvemens convulsifs, est celle faite à la Guyanne, par un physicien célèbre. M. Bajon assure que dans une habitation de l'île de Cayenne, où l'on ne connoissoit pas le mal de mâchoire, cette maladie y devint fort commune, dès qu'on eût coupé un grand bois qui la couvroit du côté de la mer, et la défendoit de l'humidité qu'elle procure.

Le mal de mâchoire est, de toutes les maladies, la plus cruelle pour les enfans de naissance. En quelques heures de temps, ceux qui en sont atteints succombent à la violence de cette maladie, qu'on regarde comme si incurable, qu'on néglige, en faveur des malades, tous les secours de l'art.

Les indications à remplir dans le traitement du mal de mâchoire sont, de détendre les muscles, de détruire la cause irritante, et de fortifier le genre nerveux.

Les bains tièdes, les embrocations avec l'huile chaude, ont produit de très-bons effets. Cavanne a guéri cette cruelle maladie avec les fomentations d'huile de riccin et de goudron des Barbades, sur la région épigastrique, les mâchoires, la nuque et l'épine du dos.

Dazille a employé, avec succès, le topique antispasmodique suivant, appliqué sous les pieds de l'enfant. Prenez un gros de camphre, réduit en poudre, que vous mêlerez avec trois gros d'opium.

Etendez sur des morceaux de peau et appliquez à la plante des pieds.

Barrère, ancien médecin de Cayenne, dit s'être servi, avec succès, de douches et de bains d'eau froide dans le tétanos des enfans, tandis que M. Bajon avoue que ce moyen n'a jamais réussi. Hippocrate les avoit déjà recommandés dans ce cas, avec des modifications qui prouvent que ce remède est sujet à beaucoup d'inconvéniens.

Plusieurs médecins célèbres recommandent les anti-spasmodiques, tandis que M. Bajon a remarqué que les anti-spasmodiques, loin de produire quelques bons effets, augmentoient cette maladie. Ce médecin, qui a eu occasion d'observer fréquemment le mal de mâchoire, dans l'île de Cayenne, paroît avoir compté particulièrement, pour la guérison, sur les bains continuels d'eau tiède, il donnoit intérieurement l'huile d'amandes douces, il a prescrit des embrocations avec l'huile, l'onguent d'althea et de populeum, mêlés avec du baume tranquille, il en a même fait baigner dans l'huile, et il avoue que tous ces remèdes n'ont eu aucun succès.

L'ingénuité de ce médecin, et la conduite des mères, qui ne daignent pas même appeler les médecins, lorsque leurs enfans sont attaqués du mal de mâchoire, sont, pour moi, qui n'ai pas eu occasion d'observer cette maladie, des preuves morales que le tétanos des enfans est incurable, puisque la nature ne compte plus sur les ressources de l'art, et certes, jusqu'à ce que l'histoire de cette maladie, et les effets des remèdes que l'on pourroit prescrire pour la combattre, soient mieux connus, on peut présumer qu'un fléau aussi terrible moissonnera tous les sujets qui en seront frappés, à un âge aussi tendre.

Les remèdes préservatifs sont donc ceux qu'on

peut proposer avec plus de confiance. Ils consistent à détruire les causes qui irritent les premières voies et suppriment la transpiration.

Les mères, et sur-tout les mères négresses, doivent, durant leur grossesse, s'interdire les liqueurs fermentées, le piment, et réprimer les abus qu'elles peuvent commettre pendant le *travail* et les premiers jours de la couche.

Il faut aider l'évacuation du *méconium*, dont l'âcreté et le trop long séjour, dans le canal intestinal, deviendroient une cause puissanse d'irritation. Le sirop de chicorée, composé de rhubarbe, la manne de Calabre, le sirop de fleurs de pêcher, ou de cassier, l'huile de *palma christi*, donnés à petites doses, dans un peu de petit lait, remplissent très-bien cette indication.

Il faut soustraire avec grand soin, les nouveaux-nés, aux impressions de l'air, pendant les quinze premiers jours de leur naissance.

Laborde, assure que l'application d'un mélange de thériaque, de camphre et d'opium, sur la plaie du cordon ombilical, suffit pour prévenir le mal de mâchoire.

ARTICLE IV.

Des tranchées des nouveaux-nés.

Les tranchées des nouveaux-nés, maladie que Cullen appelle colique méconiale, affectent les enfans de naissance, chez lesquels le *méconium* est retenu.

Les nouveaux-nés les plus sujets aux tranchées intestinales, sont d'après l'observation, ceux qui sont engendrés de parens foibles, et surtout de mères sujettes aux affections nerveuses : les excrémens de couleur verdâtre, caractérisent les tran-

chées des enfans, surtout lorsqu'ils ont été attaqués d'une maladie nerveuse, ou que les nourrices ont beaucoup souffert.

Dans les accès beaucoup plus fréquents la nuit que le jour, l'enfant pousse des cris aigus, il tord ses extrémités supérieures ; son visage est d'un rouge violet, il refuse le sein de sa nourrice. Les vents s'accumulent dans les premieres voies, et ne s'échappent qu'en distendant douloureusement les tuniques intestinales ; la région épigastrique est si douloureuse, qu'on ne peut y toucher légèrement sans faire pousser des cris à l'enfant ; le sommeil est agité, le rire sardonique s'observe sur le visage des enfans qui s'assoupissent après de vives tranchées.

Quoique le *méconium* retenu, soit la cause la plus générale des tranchées, on ne peut cependant se refuser d'en admettre plusieurs autres telles, que les vents, les amas glaireux, les purgatifs administrés mal-à-propos, le froid aux pieds, les saburres acides et putrides.

On peut prévenir les tranchées des nouveaux-nés, en évitant avec soin les causes qui les produisent. 1°. Si le *méconium* n'a pas été parfaitement évacué, on administrera un léger purgatif. 2°. La deuxième règle de conduite que nous avons dit être la sobriété, sera observé très-scrupuleusement pour la nourriture. 3°. On donnera au nourrisson un peu de bouillon gras. 4°. Une demi-cueillerée à café de bon vin, facilitera les digestions en donnant du ton à l'estomac. 5°. Les nourrices observeront un bon régime, et c'est en cela principalement que consiste la méthode prophylactique des tranchées. Je connois une nourrice, qui, jeune encore, n'a pu faire à son nourrisson, le sacrifice de ces plaisirs bruyans dont Paris offre partout aujourd'hui le spectacle enchanteur. Le nourrisson

se ressent presque toujours de la fatigue que sa mère éprouve après la danse, ou des veilles immodérées. L'art ne peut dans ces cas, que donner des conseils à la nourrice, car toutes ces ressources ne préviendroient pas les tranchées intestinales, causées par un lait échauffé. Rosen parle d'une mère qui fut obligée d'user pendant huit mois, soir et matin, d'une poudre stomachique et antiacide ; dès qu'elle en cessoit l'usage pendant deux jours, l'enfant redevenoit malade et avoit des tranchées.

Comme les enfans du premier âge, sont d'une foiblesse et d'une mobilité extrêmes, il n'y a pas de maladie plus cruelle pour eux que les tranchées. Tissot dit, qu'il y a des petits enfans qui vomissent quelquefois le sang pur, après chaque accès de tranchées. Cette maladie affoiblit les intestins, et en dérange le mouvement péristaltique.

Si les tranchées des nouveaux-nés proviennent de constipation, il faut la combattre par les laxatifs les plus doux, tels sont, le suc de pariétaire, le sirop de fleurs de pêcher, l'électuaire de manne.

Un cataplasme de riz, appliqué sur le bas-ventre, les bains tièdes, le pédiluve chaud, rétablissent souvent et très-promptement les évacuations alvines.

Un mélange d'eau de menthe crépue, d'eau de camomille, à la dose de deux onces de chaque, les sirops de coquelicot et de camomille, à la dose de demi-once de chaque, pris par cueillerées, est très-propre à calmer les entrailles, à dissiper les vents, à fortifier les intestins.

Si la diarrhée existe, on donne, suivant l'indication, ou l'ipécacuanha, à la dose d'un grain, de trois en trois heures, dans une petite cueillerée d'eau de fleurs d'orange, ou les préparations de rhubarbe, ou la magnésie d'Epsom, substance saline qui

qui fait l'office d'un absorbant l'axatif. Les absorbans en général, tels que la craie, les yeux d'écrevisses, les écailles préparées de divers testacées, sont regardées comme les remèdes calmans de l'enfance. Ils produisent de très-bons effets, lorsqu'il s'agit d'absorber l'acide, et qu'il y a sur-tout une trop grande liberté du ventre.

Si l'indication est d'arrêter, ou de modérer le cours de ventre, on fera usage de la poudre de corail anodine d'Helvétius, ou du diascordium, qu'on donne dans les eaux de menthe, de fleurs de tilleul, de plantain, de fleurs d'orange, ou de fenouil.

Les anti-spasmodiques auxquels les auteurs ont paru donner la préférence, lorsque les coliques des enfans de naissance tiennent à une affection purement nerveuse sont, l'agripaume, l'orvale, l'herbe-à-Paris, le mouron, la camomille, la mille-feuille, la pivoine, le gui de chêne, etc.

Si les tranchées dépendent d'irritation intestinale, il faut avoir recours aux délayans, aux adoucissans, aux sédatifs, et aux anti-spasmodiques.

Les savonneux, les fortifians et les stomachiques, conviennent aux petits enfans, chez lesquels les tranchées ont affoibli les intestins, ce qu'on reconnoît à la pâleur du visage et des lèvres, et à la qualité des dégections parmi lesquelles on trouve des concrétions caséeuses.

Les praticiens vulgaires et les bonnes femmes ont recours aux potions huileuses pour appaiser les tranchées des enfans. L'huile d'amandes douces seule, ou mêlée avec des mucilagineux, ou étendue dans des émulsions, calme momentanément l'irritation intestinale; mais elle ne détruit pas la cause des tranchées, au contraire, l'huile la plus douce rancit par l'action de la chaleur animale, et occasionne une autre espèce d'irritation dans les intes-

tins, d'où résultent des diarrhées putrides, et des dissenteries.

ARTICLE V.

Du strabisme.

Le déplacement du crystallin, l'inégalité de la surface de la cornée, et de la force de yeux, la différence d'irritabilité des deux pupilles, le défaut de correspondance entre les muscles moteurs des yeux, le spasme des muscles du globe sur-tout produisent, chez les nouveaux nés et chez les enfans du premier âge, cette difformité des yeux qui rend la vue de travers, et qu'on nomme *strabisme*.

On ne peut se méprendre sur l'existence du strabisme : si les axes se croisent, on l'appelle *convient;* si les axes sont parallèles, il porte le nom de *divergent*. Le strabisme d'*inégale hauteur* a lieu lorsqu'un œil regarde en haut, et l'autre en bas ; enfin, dans le strabisme *transverse*, observé par d'Arwin, l'œil droit agit pour regarder un objet placé au côté gauche, et réciproquement, l'œil gauche, lorsqu'il faut voir un objet placé du côté droit.

Le strabisme est naturel, ou accidentel; l'hérédité de cette imperfection est reconnue par tous les médecins. Il est des familles qui, de génération en génération, ont ce défaut de régularité dans le regard On ne peut imputer le strabisme héréditaire qu'à une cause organique. En effet, est-il vraisemblable que des enfans élevés dans les mêmes habitudes et avec les mêmes soins, aient contracté ce défaut dans la vision par accident.

Le strabisme accidentel reconnoît pour cause ordinaire, la situation dans laquelle on met les nouveaux-nés par rapport à la direction de la lu-

mière : en sorte que si on place l'enfant de manière que la lumière lui parvienne de côté, les efforts qu'il sera obligé de faire habituellement pour diriger les yeux vers elle, donnera une force plus grande à quelques-uns des muscles de cet organe, tandis que les antagonistes qui restent dans le repos n'acquièrent pas la même force tonique.

Le strabisme accidentel a lieu, par l'effort que l'enfant à la mamelle est obligé de faire pour regarder sa nourrice, lorsqu'il est suspendu à son sein. Pour éviter cet accident, il faut avoir soin de mettre le mouchoir qui couvroit le sein sur les yeux du nourrisson toutes les fois qu'il tette.

Le strabisme est quelquefois l'effet d'un mouvement convulsif. Au milieu des orages de la dentition, on voit des enfans devenir louches à la suite des convulsions violentes des muscles de la face.

Il est difficile et souvent impossible de remédier au strabisme héréditaire, qui reconnoît pour cause un vice organique, c'est à la sagacité du médecin a employer les moyens qu'il croit les plus propres à combattre ce défaut, sans nuire à la bonté de l'organe. J'ai procuré une amélioration sensible dans un cas de strabisme héréditaire; en faisant tous les matins de légères frictions autour des yeux affectés avec de l'éther. Mais j'oublie qu'il ne s'agit dans ce tableau rapide des maladies des enfans, que de celles qui affectent accidentellement le premier âge de l'enfance.

Il est facile de prévenir le strabisme accidentel, en mettant toujours la lumière du côté des pieds de l'enfant, et en faisant en sorte qu'aucun objet lumineux ne puisse frapper latéralement les yeux. La nourrice doit avoir soin de donner à tetter tantôt d'un sein, et tantôt de l'autre. Les enfans qui ne tettent habituellement qu'un seul sein, sont sujets au strabisme. Lorsqu'un enfant louche pour fixer

trop déterminément un objet, il faut sur le champ lui fermer les yeux avec la main, pour couper cette direction vicieuse, qui peut avoir de fâcheuses conséquences.

La méthode curative de l'augmentation vicieuse des forces toniques dans les muscles de l'œil trop exercé, consiste à couvrir exactement l'œil trop fort, afin d'exercer habituellement celui qui est trop foible.

L'expérience démontre que toutes les parties du corps en général se fortifient par un exercice habituel et modéré. Le bras gauche est naturellement plus foible que le bras droit, parce que celui-ci est plus habituellement exercé. Les personnes qui vivent dans l'inaction sont moins fortes et moins robustes que celles qui se donnent beaucoup de mouvement. Ce principe est applicable aux muscles des yeux, comme à tous les autres. On peut rectifier le strabisme naturel et le strabisme accidentel, en soutenant constamment l'action des muscles les plus foibles, et leur faisant acquérir une force égale à celle des muscles opposés.

ARTICLE VI.

Des vents.

Les nouveau-nés qu'on fait tetter à discrétion; ceux qu'on gorge de bonne heure de panade, ou de bouillie; les enfans élevés artificiellement, doivent être et sont en effet très-sujets aux vents. Les digestions ne peuvent être que très imparfaites chez des êtres foibles, et dont les organes doivent nécessairement se ressentir de cette débilité. Dans ces mauvaises digestions, l'air n'est point maîtrisé, et son explosion multiplie les phénomènes d'irritation.

La distention que procurent les vents dans l'estomac et les intestins des nouveau-nés et des enfans du premier âge, est une action mécanique d'autant plus propre à exciter les convulsions, que les vents ne s'engendrent que dans des estomacs foibles.

L'irritation produite par les vents, engendrés dans le tube intestinal, peut produire l'épilepsie chez les enfans. Pechlin en a fait trois fois l'observation, et s'en est convaincu par l'ouverture du cadavre. Les vents causent la cardialgie, maladie très-douloureuse pour les enfans de naissance. Ils procurent un sommeil inquiet, interrompu par des soubresauts; et à leur réveil, certains ont une espèce d'immobilité de la mâchoire inférieure.

Les enfans sujets aux vents souffrent des coliques violentes : l'accès prend et quitte subitement; le ventre est distendu; les hypocondres, et la région épigastrique sont gonflés, la respiration est gênée, le pouls est très-irrégulier, tantôt intermittent, tantôt dur, tantôt d'une foiblesse extrême.

Le refroidissement dans un lieu humide, le froid des pieds, les alimens de mauvaise qualité, le séjour du méconium, l'abus du sucre et du miel dans ces alimens ou les boissons, et en général toutes les substances qui affoiblissent le ton des organes digestifs, disposent aux coliques venteuses, ou produisent les vents.

On préserve les enfans de naissance des coliques venteuses par un bon régime, auquel on assujétit à-la-fois et la nourrice et le nourrisson. La nourrice doit être exacte aux heures fixées pour ses repas; elle doit s'abstenir de manger des crudités, et de boire des liqueurs; elle observera de ne présenter son nourrisson au sein, qu'après le premier travail de la digestion, c'est-à-dire une heure après le repas; elle doit éviter la constipation; enfin, elle doit

mettre un frein à ses passions, qui peuvent avoir la plus grande influence sur un être aussi mobile, aussi impressionnable, que le sont les enfans nouveau-nés.

Un nourrisson sujet aux vents, ne doit jamais être couché immédiatement après avoir tetté; on doit différer son sommeil d'une demi-heure, afin que l'exercice modéré qu'on lui fait prendre après le repas facilite la digestion, en donnant du ressort à ses organes digestifs. Les heures de l'alaitement doivent être réglées, et ce précepte est plus important qu'on ne pense pour les enfans qui naissent foibles et délicats. Si on leur donne à tetter à tout instant, on trouble l'œuvre de la digestion, en forçant l'estomac de digérer un nouvel aliment: de là, l'état de foiblesse, qui est bientôt suivi de coliques venteuses. Les enfans à la mamelle peuvent retirer de grands avantages de quelques cuillerées d'eau de chiendent, avec la quatrième partie de bon vin de Bourgogne, pour faciliter les digestions laborieuses.

On calme les coliques venteuses, en faisant avec la main, qu'on a eu le soin de présenter au feu, de légères frictions sèches sur le ventre, sur le dos, et principalement sur les vertèbres des lombes. Ces frictions réveillent le ton des fibres, et la douce chaleur qu'elles procurent, en raréfiant les vents, facilite leur expulsion. Un cataplasme émollient, appliqué sur la région épigastrique, en rétablissant la liberté du ventre, fait cesser l'invagination des intestins, accident qui fait périr beaucoup d'enfans.

Ce cataplasme se compose de feuilles de pariétaire, de mie de pain mollet, de chaque une poignée, on fait bouillir le tout dans suffisante quantité de lait de vache. Avant de le retirer de dessus le feu, ou met une pincée de safran en

poudre, et on arrose le cataplasme, avec un peu d'huile de lys.

Les lavemens émolliens donnés avec ménagement, de peur de comprimer trop fortement le gaz aëriforme, dont l'expension causoit les coliques, dissipent l'irritation des intestins, et soulagent les jeunes malades.

Les légers eccoprotiques sont, indiqués lorsqu'il faut évacuer les saburres putrides ou bilieuses, mais il faut bien se garder de les administrer dans le paroxysme, lorsque les douleurs sont violentes.

On donne une boisson anti-spasmodique, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'un eau aromatique, telle qu'une légère infusion de feuilles d'oranger, ou de tilleul, avec cinq à six gouttes d'eau de fleurs d'orange, ou de canelle, ou d'anis, ou de fenouil, dont on modère l'usage, par la raison que ces carminatifs échauffent.

On a proposé beaucoup de remèdes contre les vents, mais je dois prévenir les parens, que leur efficacité tient surtout à la sagacité plus ou moins grande que donne l'expérience, pour reconnoître la cause qui les produit, on compteroit en vain sur leurs vertus en les administrant sans discernement. Ces remèdes sont l'éther, la liqueur anodine minérale d'Hoffman, le sirop d'althéa, le savon combiné avec la rhubarbe, la magnésie d'epsom associée avec le succin, la fleur de zinc, la millefeuille, *l'assa fœtida*, *le castoreum*.

ARTICLE VII.

Des dents.

La dentition, cette maladie toute nerveuse, est l'écueil le plus dangereux de l'enfance, parce que la mobilité naturelle à cet âge, est portée à l'excès par

l'obstacle plus ou moins grand, qu'éprouve l'éruption des dents. Les erreurs commises dans l'éducation physique, doivent rendre le danger de la dentition beaucoup plus imminent, et multiplier les causes des convulsions à cette époque, puisque même dans l'état ordinaire, et lorsque la dentition se fait sans peine, la plupart des enfans dont les dents poussent, ont quelquefois dans le sommeil la figure riante, par l'effet naturel du spasme et de la mobilité des muscles de la face.

Tous les violens orages de la dentition, tiennent à mon avis, à deux causes, la première, à l'obstacle que la dent trouve à se former dans l'alvéole qui la renferme; la seconde à rompre la membrane qui recouvre cette même alvéole.

La première de ces causes a lieu, lorsque les progrès de la dentition sont en raison inverse de l'ossification, je veux dire que la dent se développe plus promptement que l'alvéole destinée à la renfermer. Dans ce cas, le cordon dentaire fortement comprimé dans l'alvéole, s'irrite, s'enflamme, et cette irritation sympatique, ne tarde pas à produire des attaques convulsives d'autant plus violentes, que le sujet est plus foible, et conséquemment plus mobile.

La seconde de ses causes se manifeste chez les enfans dont la membrane qui recouvre la surface et le bord des alvéoles, offre une trop forte résistance, à raison de son tissu, à la surface de la dent qui se dirige contre cette membrane, laquelle irritée par les efforts de la dent, met en jeu tout le système, et produit bientôt des spasmes convulsifs.

La nature secondée des ressources de l'art, peut triompher de chacune de ces deux causes isolemment, mais lorsqu'elles se réunissent contre le malade, il est obligé de succomber.

Cette théorie n'est point imaginaire, elle est

fondée sur l'observation. Toutes les fois que j'ai eu occasion d'inspecter la mâchoire d'un enfant mort de convulsions, j'ai trouvé la dent fortement comprimée dans son alvéole, et recouverte de la membrane, dont l'inflammation s'étoit propagée dans toutes les parties voisines, par le moyen des nerfs.

D'après ces observations, je regarde comme inutile et très-dangereuse, la méthode de pratiquer l'incision de la gencive, conseillée par quelques auteurs, dans la vue de faciliter l'issue des dents. Harris recommande de se servir d'un instrument qui ait le dos épais comme un bistouri, un canif, ou un rasoir, afin d'écarter les lèvres de la plaie. Brouzet, propose le déchirement de la gencive avec l'ongle. Enfin, quelques praticiens recommandent l'incision cruciale, dans l'éruption difficile des dents molaires, parce qu'elles présentent, disent-ils, une surface très-étendue.

Je désapprouve cette opération, non-seulement parce qu'elle est très-douloureuse, et que l'inflammation qu'elle procure, est capable de porter à l'excès la mobilité, mais encore, parce qu'elle est inutile, et qu'elle ne sauroit atteindre le but qu'on se propose, l'éruption des dents. En effet, il n'est pas de berçeuse qui n'ait observé, que ce n'est jamais dans les crises de la dentition, et durant les orages plus ou moins violens qu'elle excite, que se fait l'éruption de la dent, mais quinze ou vingt jours après que tous les symptômes effrayans ont disparu. Ce n'est donc pas la gencive qui mettoit obstacle à l'éruption de la dent, mais cette membrane toute nerveuse, qui recouvre l'alvéole.

Cependant, quoique les dents se frayent aisément une voie à travers la gencive, je condamne les hochets, parce que les corps durs dont ils sont composés, non-seulement durcissent les gencives

et les rendent comme calleuses, mais parce que ces hochets de cristal, d'ivoire et d'argent, suppriment la transpiration, enflamment la gencive, et après avoir soulagé un moment le petit malade, par la fraîcheur de leur contact, ils rendent les douleurs plus aiguës.

On a observé que les accidens de la dentition, sont plus graves chez les enfans mal nourris, ou mal soignés, que chez ceux qui on tetté un bon lait, et qu'on maintient dans la plus grande propreté.

La première dent perce le plus ordinairement, du quatrième au sixième mois après la naissance, mais cette éruption n'a pas de marche constante, elle varie même au point qu'on a vu des enfans avoir une dent en venant au monde, tandis que d'autres, au rapport de Wan-Swieten, n'ont poussé leur première dent, qu'à dix-neuf mois. On peut dire en général, que la dentition est plus tardive chez les sujets foibles, que chez ceux qui sont fortement constitués.

Je connois les observations, en faveur des incisions transversales, longitudinales et cruciales, pratiquées sur les gencives, durant la dentition orageuse, faites ou citées par Wassemberg, Hunter, Armstromg, Dehaen, Brunner, Le Monnier, Robert. Mais est-ce à l'incision faite à la gencive, ou au dégorgement de toutes les parties enflammées, qu'il faut attribuer les effets aussi prompts que merveilleux, racontés par ces auteurs? Pour moi, je pense que l'inflammation de la gencive, et l'irritation qui en résulte, attirent une affluence d'humeurs vers la tête, qui s'embarrasse au point, que quelquefois il sort du sang des yeux, des narines et des oreilles. Le dégorgement de ces parties est donc indiqué par la nature elle-même, ce n'est donc pas à l'incision de la gencive, qu'il faut attri-

buer les heureux effets qui l'on suivie, mais à la saignée locale, procurée par l'incision : or, je dis que l'application d'une ou deux sangsues à la tempe, ou derrière l'oreille du petit malade, produiroit les mêmes avantages, avec moins d'inconvéniens, que l'incision douloureuse de la gencive enflammée.

Par le concours des circonstances qui se rencontrent dans la dentition difficile, il est aisé de juger que les anti spasmodiques calmans, peuvent rendre les services les plus signalés; de ce nombre sont, le sirop diacode, les fleurs de zinc, le sirop de nymphéa, l'extrait des têtes de coquelicot, le camphre, le musc, etc.

Pour calmer l'irritation des gencives, et prévenir les aphtes si douloureux, dans les orages de la dentition, Dehaen donne de grands éloges à un liniment composé d'une once et demi de sirop violat, mêlé à une demi-once de suc de grande joubarbe. Ce remède est bon, mais je lui préfère, d'après les bons effets que j'en ai obtenu, le mélange d'une once de miel, avec un suc de citron, pour frotter légérement les gencives enflammées du petit malade.

Lorsque l'enfant est dans le travail des dents, ce qu'il est aisé de connoître, à l'élévation du pouls, à son inquiétude, à la rougeur de ses deux joues, ou seulement de la joue qui répond à la gencive affectée, à ses mouvemens d'impatience, à la pression de sa mâchoire inférieure, contre la supérieure, il faut lui donner un hochet, non de métal ou d'ivoire, mais un corps qui n'oppose qu'une foible résistance à la gencive douloureuse, et qui puisse la ramollir. Pour atteindre ce double but, on donne au nourrisson, un bâton de racine de guimauve, qu'il ne tarde pas de porter à sa bouche. Pour rendre même ce hochet plus attrayant, on peut en tremper l'extrémité, dans

le miel, ou dans le mélange de miel et de suc de citron, qui relâchera moins le ventre de l'enfant, que ne feroit le miel seul.

Tout le monde sait que la constipation est funeste aux nourrissons qui font leurs dents; mais tout le monde ne sait pas, que le dévoiement continuel, est un excès opposé, qu'il faut avoir grand soin d'éviter, parce qu'il affoiblit les jeunes malades, au point qu'ils tombent dans l'état convulsif, par excès de foiblesse ou d'inanition. Une cueillerée à café de bon vin de Bourgogne, après la panade, fortifiera l'estomac, rétablira l'action digestive, et ralentira sans danger le dévoiement. Un peu de thériaque delayé dans le vin, le rendra au besoin plus efficace.

Enfin, la saignée peut-elle être avantageuse, lorsqu'il y a pléthore durant la dentition? l'affirmative adoptée par des médecins respectables, d'après les bons effets que Boerhaave, dit avoir retiré de cette pratique, a été restreinte par Rosen, au cas de fièvre inflammatoire. L'opinion de Boerhaave, est formelle à cet égard, il assure que dans les convulsions de la dentition, la saignée l'emporte de beaucoup sur tous les spécifiques les plus vantés. (1)

La difficulté de pratiquer la saignée du bras ou du pied, chez les enfans du premier âge, empêcheroit cette méthode de s'accréditer en France, malgré l'autorité puissante de Boerhaave, mais on peut au besoin suppléer à la saignée du bras chez les enfans à la mamelle, durant la dentition en

(1) *Infantes in difficili dentitione sæpè non minus indigere venæ sectione quam adultos in magnis doloribus inflammatoriis. Vix dicere possum quoties infantes servatos viderim, quamvis in primâ praxi multos obloquentes haberem.* De Haen prælec. in Boerh. inst. path. t. 1. p. 622. in-4°.

appliquant une sangsue à la tempe, ou derriere l'oreille la plus voisine de la gencive enflammée.

ARTICLE VIII.

Des vers.

Les vers sont plus communs chez les enfans sèvrés, que chez les enfans à la mamelle.

Les signes ordinaires qui annoncent la présence des vers dans les enfans, sont; 1°. des rapports acides qui se manifestent par l'odeur de la bouche; 2°. le ventre tuméfié; 3°. les urines pâles et troubles; 4°. les déjections glaireuses et putrides; 5°. une démangeaison continuelle des narines; 6°. la toux gutturale; 7°. Le visage rougit et palit alternativement; 8°. quelquefois pendant le sommeil, les enfans sont affectés de lègers mouvemens convulsifs; 9°. leurs selles sont souvent chargées de pellicules blanchâtres; 10°. lorsque la maladie vermineuse est au plus haut dégré, les enfans dorment les yeux à demi-fermés, de manière qu'on n'en apperçoit que le blanc; 11°. enfin, il est des enfans qui rendent beaucoup de vers, et ce signe est sans que je le dise, le moins équivoque, de la maladie dont les enfans sont atteints.

Je n'examinerai point ici de quelle manière les vers peuvent éclore, vivre, croître, et se multiplier dans les organes digestifs; c'est une question qu'il seroit trop long de traiter, st sur laquelle d'ailleurs mes expériences et mes recherches ne m'ont rien appris d'assez satisfaisant pour asseoir un jugement motivé.

Ce qu'il y a de constant, c'est que les alimens que nous prenons, ne sont pas le seul moyen à la faveur du quel les vers s'engendrent dans le corps humain, puisque des observateurs dignes de foi,

en ont trouvé dans les parties du corps qui n'ont aucune communication avec l'estomac et les intestins, telles que le péricarde, les ventricules du cœur, le foie, le conduit hépatique, la vésicule du fiel, etc.

Ce qu'il y a de constant encore, c'est que les enfans qui ont les premières voies gorgées d'humeurs et de glaires, sont plus sujets aux vers. Ces insectes naissent et se multiplient donc, chez les enfans dont les humeurs stagnantes favorisent leur développement, et chez les personnes flegmatiques dont la constitution se rapproche d'avantage de celle des enfans.

Les enfans sont plus sujets aux vers dans les tems pluvieux, non-seulement parce que l'excès d'humidité relâche la fibre, et diminue la transpiration, mais encore parce que dans ces saisons, les alimens sont de mauvaise qualité et se digèrent mal.

Les vers qui se trouvent dans l'estomac et les intestins des enfans, sont les lombrics, les ascarides et le ténia. (1)

Les lombrics sont ronds, pointus aux deux extrémités, assez semblables aux vers ronds qu'on trouve dans la terre. Les lombrics les plus gros, sont comme une plume à écrire. Ils ont un pied de long.

Les ascarides sont de petits vers, qui se cantonnent ordinairement dans le *rectum*. Ils sont minces, ronds et très-petits, pointus par les deux

(1) Les enfans sont rarement sujets aux ascarides et au ver solitaire. On fait encore mention, parmi les maladies des enfans, des vers ombilicaux, des crinons et des cirons. Les premiers sont de vrais lombrics, à l'égard des autres, ils appartiennent aux maladies de la peau.

extrémités. L'étimologie du mot ascarides, est tirée d'une expression grecque, dont le sens est *sauter*, *se mouvoir avec vivacité* à raison de l'activité avec laquelle ils se meuvent.

Le ténia porte encore le nom de *ver plat*, *solitaire*, *à rubans*, *à anneaux*, à raison de l'applatissement de son corps et de ses autres formes. Le ténia n'est pas seul dans le corps humain, on l'a trouvé quelquefois avec des lombrics.

Les purgatifs et surtout les mercuriels, sont mis avec raison au nombre des meilleurs vermifuges. Les plus usités sont le mercure doux, le diagrède, le jalap, le syrop de fleurs de pêcher, la poudre cornachine.

Lorsque l'enfant est menacé de convulsions, on doit prendre dans la classe des vermifuges, ceux qui sont doués d'une faculté anti-spasmodique, tels sont le camphre, la valériane, la spigélia, les fleurs de zinc, les fleurs de cardamine, l'huile animale de Dippel, les feuilles d'oranger, le guy de chêne, l'*asta fœtida*.

On ne doit point dédaigner dans la pratique, les linimens faits avec l'huile de camomille, celle d'absinthe, de laurier, etc.

Enfin, les lavemens avec le lait et le sucre, avec la décoction de figues et autres adoucissans, peuvent être très-utiles.

On a beaucoup vanté la coraline ou mousse de Corse, comme un spécifique contre les vers des enfans; mais je doute qu'elle mérite sa réputation.

Tels sont les remèdes qui, bien administrés, peuvent quelquefois produire de bons effets; mais je vais en indiquer un, dont l'observation constante m'a démontré les effets merveilleux, dans les affections vermineuses des femmes et des enfans, c'est la vieille et bonne thériaque, à la dose d'un gros, pour les adultes, et d'un demi-gros, en deux prises,

pour les enfans du premier âge. On délaye la thériaque dans un peu de bon vin, qu'on fait avaler à jeûn, ou le soir en se couchant.

J'observerai que ce fermifuge, dont je garantis les heureux effets, a d'autant plus d'efficacité, que son administration est précédé d'un purgatif.

Il seroit inutile d'observer que la thériaque doit être de bonne qualité, et que je ne regarde pas comme telle, celle qui est altérée dans le commerce, par son mélange avec la confection d'hyacinthe.

ARTICLE IX.

Des aphthes.

Les aphthes constituent une maladie très-dangereuse, qu'on désigne sous les noms de *millet*, de *blanchet*, et de *muguet*.

On a cru sans doute trouver à cette éruption quelque ressemblance avec la graine de millet, ou avec l'éruption miliaire. Le mot de *blanchet* paroîtroit dériver de la couleur blanche des boutons. Quant à la dénomination de *muguet*, que certains auteurs tirent d'une prétendue ressemblance des aphthes avec la fleur de muguet, elle paroît bien tirée par les cheveux. Ne pourroit-on pas substituer le mot de *muquet*, au mot insignifiant de *muguet*; comme me l'observoit un jour très judicieusement, le Prévôt de mon Ecole, le citoyen Jourdanet, officier de santé au département de la marine, avec d'autant plus de raison, que l'observation prouve, que cette maladie prend naissance par-tout où il y a des vaisseaux excrétoires de la salive, et ceux qui versent des liquides *muqueux*.

On trouve, en effet, dans ceux des enfans qui succombent à cette cruelle maladie, toutes les premières voies tapissées de matière lymphatico-muqueuse,

queuse, depuis l'intérieur des lèvres, jusqu'au sphincter de l'*anus*, en sorte que la bouche, l'estomac et tous les intestins en sont comme doublés.

Les aphthes se manifestent par des pustules au frein de la langue, ou aux gencives, vers la partie que doivent occuper les incisives. Quelques heures après l'invasion de la maladie, ces pustules se propagent à la commissure des lèvres, et à l'intérieur des joues, bientôt la langue en est couverte, et enfin elles s'étendent rapidement à l'æsophage, à l'estomac, aux intestins, et jusqu'à l'extrémité du *rectum*. Le fondement de l'enfant, qui extérieurement avoit rougi, s'écorche, il en suinte des humidités glaireuses.

L'enfant atteint de cette maladie, a beau tetter du très-bon lait, il ne profite plus, parce qu'il rejette sur-le-champ tout le lait qu'il vient de prendre; il est en même-temps tourmenté nuit et jour de tranchées, qui ne lui permettent plus de prendre du repos.

Les aphthes sont fréquentes dans les hôpitaux des enfans trouvés; cette maladie se manifeste du troisième au sixième jour de leur naissance, et ils y sont sujets pendant tout le temps de la lactation : on l'observe rarement dans les maisons particulières, où règne le bon air et la propreté. Comme cette maladie est contagieuse pour les enfans à la mamelle, elle fait bien du ravage par-tout où les nourrissons sont en très-grand nombre.

On distingue trois espèces d'aphthes chez les nourrissons : la première, qu'on appelle aphthtes *discrètes*, ou *bénignes*, aphthes *confluentes*, aphthes *malignes*.

Les premières consistent dans une éruption de boutons blancs, gros et superficiels, séparés les uns des autres, sans inflammation et sans rougeur, dans les intervalles qui les séparent.

Les aphthes confluentes sont petites, rapprochées, nombreuses, presque contiguës, couvrant non-seulement les gencives, les lèvres, la langue, et l'intérieur des joues, mais encore le fond de la gorge.

Les aphthes malignes se reconnoissent à leur petitesse, et à un tel rapprochement, qu'elles forment ensemble une croûte épaisse, blanche dans le premier temps, qui jaunit ensuite, devient d'un gris obscur, et forme une escare dont la chûte laisse appercevoir des ulcères gangréneux, d'un jaune brun.

On guérit les aphthes *bénignes* en donnant à l'enfant une nourrice qui ait un bon lait : on humecte les lèvres, la bouche, les gencives, avec un pinceau trempé dans le miel rosat, étendu dans une quantité d'eau double de son poids ; sa boisson ordinaire sera une eau d'orge, ou de riz miellée. Quand les croûtes commenceront à tomber, on purgera le jeune malade avec le sirop de chicorée composée.

Dans les aphthes *confluentes*, on prescrira la décoction de raves miellée pour boisson ordinaire, un gargarisme détersif, composé de feuilles de ronces et de plantin, de chaque une pincée ; faites bouillir une demi-heure dans un bon verre d'eau ; passez à travers un linge ; ajoutez une cuillerée de miel rosat, et autant de sirop de mûres.

On lave la bouche de l'enfant à tout instant, par le moyen d'un linge fin, attaché avec du fil, au bout d'un petit bâton, ayant soin de changer souvent de linge. Ce remède suffit ordinairement pour terminer cette maladie. On donne pour aliment une légère crême de pain, édulcorée avec de la cassonnade.

Dans les aphthes *malignes*, il faut se hâter de prévenir la gangrène ; on fait usage des septiques

les plus actifs, tels que la décoction de quinquina, acidulée avec le sirop de vinaigre, ou de limons, la serpentaire de Virginie. On fera des ablutions avec le collire de Lanfranc, étendu dans suffisante quantité d'une décoction d'orge miellée. Après des fièvres continues, les aphthes causent de grands ravages, et forment des ulcères chancreux; on doit dans ce cas toucher souvent les ulcères avec un mélange d'esprit de vitriol et de miel rosat. Lorsque les petites escares sont tombées, on finit la cure avec le gargarisme détersif ci-dessus indiqué.

La salubrité de l'air n'est pas moins nécessaire que l'usage des médicamens, pour la guérison des aphthes. Si on a l'imprudence de laisser les malades dans une atmosphère imprégnée de miasmes putrides, les aphthes bénignes dégénéreront en malignes, et la maladie sera incurable.

ARTICLE X.

Du carreau.

Le carreau est une maladie propre aux enfans, qui a son siège dans le mésentère, avec le bas-ventre plus ou moins dur, et pour l'ordinaire une habitude cachectique.

Cette maladie n'est autre chose que l'interception plus ou moins absolu du chyle, à raison de l'obstruction des voies lactées; ainsi, l'étisie rachitique, l'étisie des enfans de Sydenham, l'étisie rachialgique de Tulpius, l'écrouelle mésentérique de Sauvages, l'atrophie et la tension du ventre des enfans de Lieutaud, sont des synonimes, des variétés, ou des espèces du carreau, ou maladie du mésentère.

Le diagnostic de cette maladie n'est point équivoque : l'enfant atteint du carreau, a le visage plombé ou pâle, les extrémités inférieures foibles

et grêles, le ventre rénitent, mais sans douleur, un état de tristesse et de langueur, une faim dévorante, de la soif, le visage terreux ou livide, une diarrhée soutenue, un sommeil difficile, l'enflure des malléoles.

Les causes qui produisent le carreau sont : 1°. les erreurs commises dans l'éducation physique; 2°. le défaut du lait maternel; le mauvais lait d'une nourrice mercenaire; 4°. l'usage de la bouillie; 5°. l'évacuation incomplète du méconium; 6°. l'abus des médicamens huileux; 7°. l'air humide et mal-sain; 8°. l'air infect des hôpitaux.

Dans le carreau, la nature est attaquée dans l'œuvre importante de la nutrition, des vaisseaux sont obstrués, une matière visqueuse engoue des glandes sans action : le carreau est donc une maladie dangereuse, et le plus souvent mortelle.

1°. Fondre, 2°. évacuer, 3°. fortifier, telles sont les indications à remplir dans la maladie du mésentère.

1°. L'utilité des fondans est incontestable; le mercure est un fondant très-efficace. Les préparations dont on fait usage, sont l'éthiops minéral, la panacée mercurielle, le mercure gommeux de Plenk, les lavemens mercuriels.

Les propriétés médicamenteuses du fer ont été démontrées par des praticiens célèbres, dans le traitement du carreau. Les préparations qu'on peut employer avec confiance, sont le kermès minéral, l'éthiops antimonial de Lewis; la terre foliée de tartre antimoniale de Lehman; le soufre doré d'antimoine liquide de Guérick. La matière médicale possède peu de remèdes aussi énergiques contre l'engorgement des glandes du mésentère, qu'un mélange suivant l'art, de mercure doux, de kermès minéral, triturés ensemble, et de camphre, qu'on incorpore dans ce mélange à l'aide d'une nouvelle

trituration, favorisée par quelques gouttes d'esprit-de vin.

Les végétaux, que leurs facultés savonneuses et résolutives, ont fait proposer pour détruire les engorgemens du mésentère sont la ciguë, la laitue vireuse, la jusquiame, la saponaire, les plantes chicoracées, les gramens, les capillaires, etc.

2°. L'indication d'évacuer les produits de la fonte humorale, est aussi essentielle que celle de fondre les embarras mésentériques. Les vomitifs sont nécessaires au début du traitement, on donne l'ipécacuanha, de trois en trois grains, dans une cuillerée à café d'eau de fleurs d'orange, les circonstances et les forces du petit malade, décident du nombre de fois qu'il faut les réitérer.

Les purgatifs convenables aux enfans atteints de la maladie du carreau sont, les sirops de chicorée composé, de fleurs de pêcher, de roses pâles, de pommes, de calabre et de nerprun; la scammonée est un excellent purgatif dans les engorgemens mésentériques. Les purgatifs doux, tels que la casse, la manne font du mal, ou ne font rien.

J'ai guéri les maladies du mésentère les plus désespérées, en deux mois et quelques jours, en combinant ensemble les mercuriaux, les bains et les aloétiques d'après le conseil de Burchard. (1)

3°. Il ne suffit pas de résoudre et d'évacuer, la troisième indication à remplir dans la maladie du mésentère, est de fortifier les organes qui ont été le plus affoiblis, et rétablir l'action des vaisseaux absorbans.

Les remèdes les plus propres à remplir cette

(1) *Disp. de Febrib. mesentericis acutis. in-4°.* Rostock, 1727, pag. 30.

dernière indication dans la maladie du mésentère sont, la teinture de camphre, le quinquina, les préparations martiales, les bains froids. Si on négligeoit de ranimer l'énergie languissante des vaisseaux, et de rétablir dans leur premier état les parties qui avoient été trop distendues, on ne détruiroit pas la disposition aux rechutes, plus funestes sans doute, que la première invasion de la maladie.

ARTICLE XI.

Du rachitis.

Le rachitis qu'on désigne encore sous les noms de *noueure*, ou de *chartre*, est une maladie propre aux enfans.

Glisson prétend que le rachitis est une maladie dont les anciens n'ont point eu connoissance, Floyer, Mayow, Boerhaave, Hoffman, Wan-Swieten, ont adopté son opinion. Mais Rosen, Le Camus et Zeviani, sont d'un sentiment contraire et donnent plusieurs preuves de l'ancienneté de cette maladie.

On a divisé le rachitis en interne, et en externe selon qu'il est produit, ou par des causes internes telles qu'un vice vénérien, scrophuleux, etc. ou par des causes externes, telles qu'une chute, un coup violent, un effort. La définition du rachitis en incomplet et en complet, donnée par Buchner, me paroit meilleure.

Cette maladie atteint les enfans, depuis l'âge de neuf mois, jusqu'à celui de deux ans. Il est rare, dit Lieutaud, que cette maladie commence plutôt ou plus tard. Cependant des observations nombreuses, rapportées par des praticiens distingués,

prouvent que le rachitis étend ses ravages jusques dans l'adolescence.

» J'ai vu, dit Rosen, un jeune homme âgé de » dix-sept ans, périr du rachitis, et dont la maladie » ne s'étoit manifestée que l'année précédente. Le » rachitis, dit Tissot, n'est pas une maladie qui » n'attaque jamais depuis l'âge de trois ans, ainsi » que l'a prétendu Boerhaave. L'on voit communé- » ment des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, » mais sur-tout parmi les femmes, qui après avoir » été bien faites, jusqu'à l'âge de seize ans, tombent » peu-à-peu dans un dérangement de la taille, par » la courbure de l'épine, et le désordre devient » quelquefois très-considérable. (1)

Le rachitis se manifeste par la foiblesse des jambes, par l'engourdissement de toutes les parties, par le volume extraordinaire de la tête, par l'éruption tardive des dents; l'esprit des rachitiques est précoce, les jambes et les cuisses des malades sont plus ou moins arquées, la poitrine prend une mauvaise configuration, de là, la difficulté de respirer, la toux, la suffocation. Si le devoiement survient aux jeunes malades, ils sont conduits promptement au tombeau.

Le traitement du rachitis, doit être analogue à l'état actuel des jeunes malades, et l'art doit le varier selon la diversité et l'intensité des symptômes morbifiques.

1°. Un air sec et une chaleur modérée, conviennent aux rachitiques. Antoine Petit, recommandoit de transporter les enfans en chartre, sur des coteaux sabloneux dont l'exposition fut au midi, et sur un sol fécond en fleurs et en végétaux odo-

(1) Voyez l'Onanisme, pages 59 et 60.

rifférans. L'air de la chambre renouvelé de temps en temps, est pour ces jeunes malades, une potion salutaire.

2°. Les vêtemens des enfans rachitiques, doivent être parfaitement secs, et exposés à la vapeur des plantes aromatiques, avant qu'on les habille. La flanelle est une étoffe très-convenable, pour entretenir l'insensible transpiration.

3°. Les berceaux des enfans menacés du rachitis, ne doivent jamais être placés dans un appartement bas et humide. Leurs matelas doivent être composés de feuilles de fougère, ou de marjolaine, ou de paille d'avoine.

4°. Si les malades sont trop jeunes pour être sevrés, il faut au besoin, leur donner une autre nourrice; ne pas les faire tetter trop souvent; rendre leur lait médicamenteux, en faisant prendre à la nourrice des infusions de plantes aromatiques, une teinture de quinquina, ou une eau ferrugineuse rougie avec le vin pour boisson ordinaire.

5°. Si le rachitis reconnoît pour cause la présence de saburres acides, on aura recours aux absorbans gélatineux, parmi lesquels les yeux d'écrevisses tiennent le premier rang. » Les yeux d'écrevisses, » nous disoit le docteur Barthez, dans ses cours » de matière médicale, les yeux d'écrevisses sont » utiles dans le rachitis, ils peuvent même détruire » cette maladie, si on en fait un long usage. Ils » conviennent merveilleusement, pour corriger » cette disposition acide de la masse des humeurs. »

6°. Tous les exercices qui tendent à fortifier le système, et à donner du ressort aux solides, conviennent parfaitement au traitement de la maladie du rachitis, mais ce n'est que par dégrés et avec modération, qu'on doit les faire prendre aux enfans. De petits charriots bien suspendus dans lesquels on promène les enfans rachitiques, dans un

jardin au milieu des myrthes, des lauriers, du thym, du serpolet, donnent un exercice mille fois plus salutaire à ces jeunes malades, que de les percher sur un bras, la poitrine surchargée par le poids de la tête, et le bassin placé obliquement sur le bras de la nourrice, en sorte que la colonne vertébrale est forcée de dévier à droite ou à gauche, même chez les nourrissons vigoureux, à plus forte raison chez les rachitiques dont les os manquent de partie solidifiante.

7°. On retirera de très-grands avantages, des frictions sèches, pratiquées sur la colonne vertébrale, et les extrémités inférieures et supérieures des enfans rachitiques, avec de la flanelle qu'on aura exposée auparavant, à la vapeur des plantes aromatiques,

8°. Les émétiques tiennent le premier rang dans le traitement curatif du rachitis. En effet ils débarrassent l'estomac et les intestins, des saburres acides et putrides qui surchargent les premières voies, indication qu'il est important de remplir, afin de ranimer l'énergie, et de rappeler les forces vitales épuisées par la maladie. L'ipécacuanha est préférable au tartre stibié auquel on a rarement recours.

9°. Les purgatifs doivent être employés, dit Sydenham, avec beaucoup de ménagement dans le traitement du rachitis, et l'on doit purger une ou deux fois les malades, au plus, lors même que les purgatifs ont été jugés indispensables. (1)

10°. Les vésicatoires sont très-avantageux dans cette maladie, pour réveiller l'action musculaire, affoiblie quand le mal a fait de grands progrès. Il

(1) *In rachitide verâ, cathartica locum non habent, nisi ut semel vel bis ad plurimum æger purgandus, antequam usum alterantium aggrediatur, etc.*

faudroit même peu compter sur les purgatifs, si les vésicatoires ne produisoient aucun effet.

11°. Les toniques fortifians, sont puissamment indiqués dans la maladie du rachitis. Le quinquina par sa qualité éminemment tonique, doit mériter la préférence, non-seulement comme tonique, mais comme fébrifuge. C'est le seul remède qui à la fin du traitement, puisse détruire cette fièvre lente et interne, qui mine peu à peu le corps des rachitiques.

Les bains froids sont très-avantageux, et leur usage est recommandé par un praticien des plus célèbres. Je trouve dans mes notes prises au cours de matière médicale du docteur Barthez, la réflexion suivante.

» Les bains froids, dit ce savant médecin, sont » très-efficaces dans le rachitis, ils agissent comme » excitans énergiques sur les forces radicales qui » se trouvent alors dans un état de langueur et » d'infirmité. Ils leur donnent un nouveau dégré » d'activité, et rétablissent ainsi l'ordre dans la » génération des os. »

Plusieurs praticiens ont conseillé l'usage de la garance, qui mérite d'être comptée parmi les meilleurs apéritifs et incisifs, à raison de sa double propriété tonique et diurétique.

12°. On a beaucoup recommandé l'usage des corps, des busques, des ligatures, pour redresser la taille des rachitiques, et les personnes intéressées dans le commerce de ces machines, ont beaucoup vanté leurs effets, mais les praticiens qui ont observé de près ces machines fabriquées avec beaucoup d'art, ne craignent pas de dire que ces moyens mécaniques, sont presque toujours inutiles et quelquefois dangereux.

Il n'en est pas de même des exercices du corps dirigés par un homme qui réunira à l'intelligence

naturelle, quelques notions d'anatomie. Il est constant, qu'on a retiré de très-grands avantages de cette pratique réitérée souvent, dans la vue de redresser la taille, les épaules, et les extrémités des enfans qui avoient de la tendance au rachitis. C'étoit là toute la science du fameux Valdajou, qui sous ce rapport, s'est rendu très-utile à la société.

ARTICLE XII.

Des croûtes laiteuses.

Les enfans sont sujets à des maladies cutanées, qui se manifestent tantôt sur une partie du corps et tantôt sur l'autre. Les croûtes laiteuses, paroissent sur le visage de quelques nourrissons, et cette éruption qu'on a tort de qualifier du nom impropre de maladie, puisqu'elle est une dépuration du sang, un moyen dont la nature se sert pour affermir la santé des nourrissons, cette éruption, dis-je, humilie l'amour-propre des mères, parce qu'elle voile les traits de beauté de leurs enfans, sous une croûte hideuse. Ennuyées de voir ce masque dégoutant, elles implorent le secours des charlatans, qui au refus des vrais et honnêtes médecins, répercutent les humeurs, qui sous la forme de croutes laiteuses, se portoient salutairement au dehors, et les nourrissons périssent victimes à la fois, de l'amour propre et du charlatanisme.

Les croûtes laiteuses se guérissent bientôt d'elles-mêmes, ou par l'application de l'onguent rosat, du beurre frais, etc. Lorsqu'elles occasionnent de vives demangeaisons, on peut les laver avec de la crême de lait tiède, et jamais avec de l'eau de guimauve, qui, en se refroidissant, repercuteroit cette humeur.

Si ces croûtes sont rébelles, et qu'on veuille en

débarrasser enfin les nourrissons, sans nuire d'ailleurs à leur santé; (car ce seroit un très-mauvais service à rendre à des parens que de tuer un enfant pour le guérir un peu plutôt d'une maladie) il faudra établir un vésicatoire au bras, et l'entretenir avec une pommade, dans la composition de laquelle il n'entre point de mouches cantharides, dont le sel caustique agaceroit le genre nerveux, et porteroit sur les voies urinaires du jeune malade. Bientôt l'humeur qui entretenoit les croûtes laiteuses, s'épanchera par l'émonctoire établi au bras; et lorsqu'on jugera à propos de supprimer le vésicatoire, ce qu'il ne faudra jamais faire sans prendre l'avis d'un médecin, on pourra purger le malade avec la médecine suivante :

Prenez scammonée préparée ou diagrède, deux grains; jalap en poudre fine, six grains; sucre blanc, douze grains : mêlez alors une cuillerée de sirop d'orgeat, et deux d'eau commune tiède, pour une prise. Cette dose est pour un enfant de trois ou quatre ans. On diminue ou on augmente d'un grain de jalap, et d'un demi-grain de scammonée, par chaque année de plus ou de moins.

J'ai vu des enfans à qui on avoit répercuté ces éruptions, en leur lavant le visage à l'eau froide; l'un, être attaqué d'une ophtalmie rebelle, l'autre avoir une toux sèche, avec un mouvement fébrile, un troisième être pris de convulsions.

Mères de familles, qui rougissez de pareils maux, sachez qu'il suffit d'un lait trop nourrissant pour les produire; sachez que les croûtes laiteuses, les écoulemens derrière les oreilles, et toutes les maladies cutanées, sont, pour vos chers enfans, autant de certificats de vie et de santé.

ARTICLE VIII.

De la coqueluche.

La coqueluche est une toux vive, fréquente, suivie de vomissement, revenant comme par accès, attaquant particulièrement les enfans.

Cette maladie paroît avoir son siège dans le tissu cellulaire du poumon, d'où l'humeur tenace qui l'engorge, ne peut être expectorée qu'avec de violens efforts, qui fatiguent cruellement les malades.

Dans le principe, la coqueluche s'annonce par les symptômes propres au rhume; la toux est précédée d'un chatouillement très-fort dans le gozier. Les quintes de toux se rapprochent et deviennent plus violentes de jour en jour; elles sont accompagnée d'une inflection de voix aigre et clapissante; le malade pressent l'attaque; et tous les petits enfans s'appuient fortement à un meuble, ou demandent qu'on leur tienne la tête, lorsqu'ils vont tousser. Dans l'accès, le visage se gonfle, et devient d'un rouge violet; quelquefois le sang sort par le nez et par la bouche, quelques malades vomissent une grande quantité de viscosités, ce qui abrége la quinte, ou la fait cesser.

La coqueluche est une maladie très-dangereuse par elle-même et par ses effets, puisqu'elle entraîne quelquefois à sa suite le marasme, les obstructions des viscères, le rachitis, la phthisie, et qu'elle donne lieu aux hernies.

Je n'exposerai pas ici le traitement proposé par chaque auteur, j'indiquerai seulement la méthode que je suis, parce qu'elle m'a paru la plus généralement avantageuse aux enfans, et celle qui a été le plus souvent couronnée du succès.

Quelque jeune que soit le malade, je débute par

administrer l'émétique, que je donne en lavage par petites cuillerées, jusqu'à ce qu'il vomisse.

Je donne, pour boisson ordinaire, une légère infusion de fleurs de bouillon blanc et de coquelicot, édulcorée avec du sirop de capillaire.

Je fais prendre six grains d'épicacuanha, chaque jour, aux enfans, depuis l'âge de deux ans, jusqu'à quatre, et jamais une dose plus forte; mais je ne donne que trois grains par jour, depuis un an jusqu'à deux. Les trois grains pour l'enfant d'un an, ainsi que les six grains pour celui qui a atteint sa deuxième année, s'administrent de la même manière. De deux en deux heures, on donne un grain dans le premier cas, et deux grains dans le second, avec une cuillerée d'eau de fleurs d'orange.

Le soir, je fais prendre aux malades une demi-tasse de bouillon gras, mêlé avec une demi-tasse de bon lait, et j'édulcore le tout avec demi-once de sucre candi.

Le régime végétal m'a paru le plus convenable. Les fruits crus, la salade, doivent être interdits aux sujets atteints de la coqueluche.

ARTICLE XIV.

De l'acidité.

La cacochylie acide est une cause majeure, pour ne pas dire l'unique cause de toutes les maladies de l'enfance. La qualité des alimens dont se nourrissent les enfans, la foiblesse de leur constitution et des organes digestifs, l'inertie des sucs gastriques prouvent la vérité que je voudrois établir pour l'intérêt de ces êtres, que l'art semble avoir abandonnés à la nature, parce que les enfans ne peuvent manifester les maux qu'ils éprouvent que par l'expression de la douleur.

L'expérience a démontré que le caractère des acides est d'irriter les nerfs, et de donner des convulsions. Le savant Zeviani a dit : que l'acide dont les nourrissons sont imprégnés est le plus souvent la cause du rachitis. Cullen, en rendant justice à Zeviani, dit que l'acide ne peut pas être la cause du rachitis, parce que tous les enfans ont des acides, et que tous les enfans ne sont pas sujets au rachitis. Cette logique paroît un peu en défaut, mais nous voulons seulement prouver que l'acidité s'exhale, pour ainsi dire, par tous les pores du corps des enfans, et que cette acidité en se développant plus ou moins fortement dans les premières voies, borne son action à stimuler les membranes et les nerfs de l'estomac et des intestins. Or, si les acides, plus ou moins concentrés, dissolvent la partie solidifiante des os; ne seroit-on pas fondé à croire, avec Zeviani, que l'acide plus développé, dans les enfans plus frêles, doit déranger l'ossification, et causer le rachitis.

Quoiqu'il en soit, la présence des acides dans l'estomac et les premières voies des enfans du premier âge, étant généralement reconnue comme la cause de presque toutes leurs affections, l'art doit employer toutes ses ressources pour les combattre à l'aide d'une substance qui, par affinité, s'unisse avec elles, et les neutralise, tels sont les absorbans. Oui, les absorbans sont les calmans de l'enfance, et je croirai avoir rendu un grand service aux pères et mères de famille, si je puis engager mes élèves à s'occuper sérieusement de l'administration et du choix de ces remèdes précieux aux nourrissons en qui l'acidité prédomine à raison de la foiblesse de leur constitution; je vais seulement les mettre sur la voie.

La craie, la magnésie calcaire, les yeux d'écrevisses et les écailles préparées de divers testacées

suffisent pour absorber l'acide lorsqu'il y a sur tout une trop grande liberté du ventre.

S'agit-il d'absorber et de fortifier, on donnera la préférence au corail.

Faut-il combattre une diarrhée que n'ont pu arrêter les moyens ordinaires? La pierre calaminaire remplira parfaitement cette indication.

A-t-on besoin d'un absorbant laxatif? Thomas Henri, apothicaire de Londres, garantit cette propriété médicinale à la magnésie d'epsom, substance saline, ou très-voisine de l'état salin.

Mais si l'acide a pour base un foyer glaireux, au lieu des absorbans, dont les principes constitutifs ne peuvent attaquer les glaires, on fera usage des anti-acides salins ou savonneux, qui, en se mêlant avec l'acide, forment un composé, dont les parties apéritives ne sont point imaginaires. L'eau de chaux, le magnésie d'epsom, une infusion légère de cendres de genest, le savon, la panacée, ont produit, dans ce cas, de très-bons effets.

Pour prévenir l'acidité des premières voies chez les enfans du premier âge, on donnera le bouillon de viande, et pour tisanne, une eau de tripes, ou celle de ventre de veau, enfin, une légère décoction de corne de cerf.

ARTICLE XV.

De l'inoculation.

Je suis journellement consulté par les parens et par mes élèves sur la question de savoir : *s'il est avantageux d'inoculer la petite vérole aux enfans, après la première dentition ?*

Je ne répéterai point ici tout le bien et tout le mal qui a été dit de l'inoculation, par les partisans et les antagonistes de cette opération.

Je m'abstiendrai de prononcer s'il y a eu moins de

de sagesse que de folie d'introduire en Europe une pratique consacrée chez les Chinois, dont la religion et la politique ont toujours favorisé les moyens de dépopulation (1).

Enfin, je ne déciderai point entre Rome et Carthage, je veux dire laquelle des deux est la plus fondée en raison, ou de la Faculté qui approuve l'inoculation, ou de la Sorbonne qui la condamne. *Non hîc locus, tantas componere lites.*

Mais je dirai, en mon ame et conscience, je n'inoculerais point mes enfans, je ne dois point inoculer les enfans d'autrui.

Eh pourquoi n'inoculeriez-vous pas vos enfans?

Je n'inoculerois point mes enfans, parce que si j'avois le malheur d'en perdre un seul, je me reprocherois toute ma vie d'avoir disposé, sans son consentement, des jours d'une innocente créature, dont je devois être le tuteur et non l'arbitre.

Je n'inoculerois point mes enfans, parce que toutes les corporations médicales du monde ne me garantiroient pas que le virus variolique, pris sur le sujet le plus sain en apparence, ne se transformera point en venin subtil, par son mêlange et sa fermentation avec le sang de ma fille ou de mon fils.

---

(1) Il est constant, 1°. qu'une femme est déshonorée en Chine, si elle devient enceinte avant trente-cinq ans, et que l'avortement est le seul moyen qu'elle ait de se soustraire à l'ignominie du préjugé qui la condamne; 2°. que ce Gouvernement organise de temps en temps des disettes factices, de là des émeutes populaires, dans lesquelles il périt quelques mille personnes, après quoi le riz reparoît; 3°. que la petite vérole s'inocule au moyen de croûtes varioleuses mêlées avec un peu de musc. On en forme une espèce de cône à l'aide du coton, et on le maintient dans les narines. Ce genre d'inoculation procure une petite vérole mille fois plus dangereuse que la petite vérole naturelle, qu'il n'est pas permis d'attendre, (et pour cause.)

Je n'inoculerois point mes enfans, parce que le seul avantage que présente l'inoculation, celui de disposer diététiquement le sujet à recevoir le virus variolique, est commun aux enfans, dont l'éducation physique est toujours surveillée par des parens éclairés, ou des médecins sages à qui ils ont donné leur confiance.

Mes raisons contre l'inoculation paroîtront foibles aux yeux des médecins inoculateurs, ou des parens aveuglés par l'esprit de système (1); mais j'appelerai de leur jugement au cœur d'un bon père et d'une bonne mère de famille.

Allez, dirai-je aux bons pères de famille, partisans de l'inoculation; allez trouver le citoyen Lacaze, officier de santé, à l'hospice du Roule; demandez-lui ce qu'il pense de l'inoculation, et il vous répondra :

« Je n'avois qu'un fils, âgé de six ans, que toutes » les mères citoient comme le plus parfait modèle » de l'Amour, tant la nature avoit répandu de » graces sur sa figure enfantine, j'ai eu le malheur » de l'inoculer..... Pères de famille, ne faites » jamais inoculer vos enfans »!

Allez, dirai-je aux bonnes mères de famille, séduites par les prétendus avantages de l'inoculation; allez trouver madame Lacaze, et demandez-lui ce qu'elle pense de l'inoculation..... Que dis-je; respectez la douleur d'une mère, qui ne vous répondroit que par des torrens de larmes; et croyez, sur ma parole, qu'elle a l'inoculation en horreur.

---

(1) Lisez un ouvrage intitulé, *Les Enfans élevés dans l'ordre de la Nature*, et vous verrez un père égaré par J. J. Rousseau, prêt a plonger son quatrième enfant, nouveau-né, dans l'eau froide, après en avoir vu périr trois victimes de ce procédé barbare.

CONCLUSION.

Voilà mes principes. Ils sont basés sur l'expérience et l'observation. Je les ai rédigés avec soin pour mériter le suffrage des médecins observateurs, et répondre aux desirs des élèves, jaloux de marcher sur les traces de la nature. Si l'ignorance, l'envie et la mauvaise foi des Cæsariens et des Symphisiens m'en ont prêté de contraires, je les désavoue. Mes *Elémens de la Science des Accouchemens* seront entendus de tous mes lecteurs, excepté de mes antagonistes. Donc, mes principes sont vrais; car la Verité, ce soleil du monde moral, doit, ainsi que l'astre du jour, soleil du monde physique, luire pour tous les êtres, excepté pour les aveugles-nés. Mais après tout, comme les aveugles-nés, ne sont pas faits pour juger des couleurs; des hommes, dont tous les sens sont obstrués par les préjugés, ne sont pas faits pour juger de mes principes. Semblables aux dieux du paganisme, ils ont des yeux, et ne verront point; ils ont des mains, et ne toucheront point; ils ont une bouche, et ne diront mot; mais ils s'égosilleront à force de crier, *Oculos habent et non videbunt; manus habent et non palpabunt; os habent et non loquentur; sed clamabunt in gutture suo.*

Psalm. CXIII.

FIN.

ORDRE DES MATIÈRES.

PACI, et Gentium omnium Pacificatori. *pag.* v.
Le Vœu de l'humanité, au Gouvernement Français. vij
Réclamation au Docteur Kurt Sprengel. xxiij

PREMIÈRE PARTIE. La Grossesse.

Art. I. *De la génération.* page 1.
Art. II. *De la stérilité.* 5.
Art. III. *Du flux menstruel.* 6.
Art. IV. *De la conception.* 9.
Art. V. *De la superfœtation.* 10.
Art. VI. *De la Grossesse.* 18.
Art. VII. *Du toucher.* 22.
Art. VIII. *De la cause première des bonnes et des mauvaises grossesses.* 28.
Art. IX. *Des causes secondes des affections de la grossesse.* 31.
Art. X. *De l'influence de l'imagination de la femme enceinte, sur l'organisation de l'embrion.* 33.
Art. XI. *Des monstres, des hermaphrodites et des acéphales.* 36.
Art. XII. *De la nutrition de l'embrion, du fœtus et de l'enfant à terme, et de la circulation du sang dans l'embrion et le fœtus.* 54.
Art. XIII. *Des divers dégrés d'accroissement de l'embrion, du fœtus et de l'enfant.* 58.
Art. XIV. *De la situation et des mouvemens de l'enfant dans la matrice, aux différentes époques de la grossesse.* 61.
Art. XV. *De la grossesse de jumeaux, tri-jumeaux, quadri-jumeaux, et de ses signes.* 90.

Art. XVI. *Des moyens de prévenir les affections de la grossesse.* page 93.
Art. XVII. *De la saignée durant la grossesse, le* travail *et la couche.* 96.
Art. XVIII. *Des bains extérieurs et intérieurs durant la grossesse, le* travail *et la couche.* 101.
Art. XIX. *De l'avortement spontané.* 104.
Art. XX. *De l'avortement provoqué.* 110.
Art. XXI. *Du hoquet.* 112.
Art. XXII. *Des cours de ventre.* 114.
Art. XXIII. *De la toux.* 116.
Art. XXIV. *Des hémorroïdes.* 119.
Art. XXV. *Des varices.* 121.
Art. XXVI. *De la maladie vénérienne de la femme enceinte.* 124.
Art. XXVII. *Du signe pathognomonique du dernier terme de la grossesse.* 127.

SECONDE PARTIE. Le Travail.

Art. I. *Du bassin.* 129.
Art. II. *Des vices du bassin.* 133.
Art. III. *De l'art de forger des bassins viciés.* 143.
Art. IV. *Des signes auxquels on peut reconnoître les vices du bassin avant même d'avoir pratiqué le toucher.* 148.
Art. V. *Des parties molles externes de la génération de la femme.* 151.
Art. VI. *Des parties molles internes de la génération de la femme.* 154.
Art. VII. *De la Myologie génitale.* 157.
Art. VIII. *De l'Angeïologie génitale.* 171.
Art. IX. *De la Névrologie génitale.* 176.
Art. X. *De l'embrion, du fœtus et de l'enfant à terme.* 177.
Art. XI. *Du cordon ombilical.* 179.
Art. XII. *Du* placenta. 181.
Art. XIII. *Des eaux de l'*amnios. 183.

Art. XIV. *Des membranes.* page 183.
Art. XV. *Des causes de la réaction de la matrice, au commencement du neuvième mois de la grossesse, ou quelques jours après l'avortement, soit spontané, soit provoqué.* 187.
Art. XVI. *Des douleurs naturelles de l'enfantement, et des douleurs spasmodiques.* 189.
Art. XVII. *Du* travail *insensible, et du* travail *sensible.* 194.
Art. XVIII. *De l'accouchement.* 195.
Art. XIX. *Du mouvement de rotation spirale du corps de l'enfant sur son axe, à l'instant physique où il franchit les détroits et l'excavation du petit bassin.* 199.
Art. XX. *Des moyens chirurgicaux, sans lesquels le* travail *le plus naturel dans le principe, pourroit devenir plus long, et quelquefois très-laborieux.* 222.
Art. XXI. *Des moyens médicaux propres à seconder la nature dans l'exécution du mouvement de rotation spirale.* 224.
Art. XXII. *Du mécanisme de l'accouchement, dans lequel l'enfant à terme présente spontanément un ou deux pieds à l'orifice de la matrice, durant le* travail *sensible, la face tournée vers les pubis.* 227.
Art. XXIII. *Du mécanisme de l'accouchement par les pieds, la face de l'enfant tournée vers la colonne vertébrale de la mère.* 232.
Art. XXIV. *Du mécanisme de l'accouchement par les genoux.* 233.
Art. XXV. *Du mécanisme de l'accouchement par les fesses.* 233.
Art. XXVI. *Des théorémes, ou lois fondamentales sur la partie mécanique ou chirurgicale des accouchemens.* 234.
Art. XXVII. *Des soins qu'on doit à l'enfant*

vivant, immédiatement après son expulsion, ou son extraction hors de la vulve. page 236.
Art. XXVIII. *De la délivrance.* 243.
Art. XXIX. *Des causes de l'accouchement laborieux.* 243.
Art. XXX. *Des accidens qui peuvent rendre l'accouchement plus ou moins laborieux.* 254.
Art. XXXI. *De l'hémorragie utérine durant la grossesse*, le travail *et la couche.* 259.
Art. XXXII. *Des convulsions.* 265.
Art. XXXIII. *Des instrumens.* 273.
Art. XXXIV. *De l'opération cæsarienne.* 281.
Art XXXV. *De l'opération Sigaultienne.* 286.
Art. XXXVI. *Des principes sur l'art des accouchemens par demandes et par réponses, en faveur des sages-femmes de la campagne.* (Par ordre.) 291.

TROISIÈME PARTIE. La Couche.

Art. I. *Des soins que le médecin doit donner à l'accouchée, immédiatement après la délivrance, et du régime qui lui convient.* 293.
Art. II. *Des tranchées.* 302.
Art. III. *Des lochies.* 305.
Art. IV. *Des vices de conformation du corps du nouveau-né, qui exigent les secours de l'art les plus prompts.* 310.
Art. V. *De l'alaitement naturel.* 317.
Art. VI. *Des avantages physiques et moraux que les enfans retirent de l'alaitement par leurs mères.* 322.
Art. VII. *Du préjugé qui fait envisager le défaut d'alaitement, comme dangereux pour les mères.* 327.
Art. VIII. *De l'alaitement artificiel.* 335.
Art. IX. *De la montée du lait, transformée, par le mauvais régime, en* fièvre de lait. 338.

Art. X. *Du danger des vésicatoires, et de l'utilité des ventouses durant la couche.* 339.
Art. XI. *De la fièvre des couches.* 342.
Art. XII. *Du traitement préservatif et curatif, de la fièvre des couches.* 348.
Art. XIII *Des moyens de rendre la fièvre des couches moins meurtrière dans les hôpitaux.* 359.
Art. XIV. *De la fièvre miliaire.* 362.
Art XV. *Du traitement de la fièvre miliaire.* 367.
Art. XVI. *De la phthisie pulmonaire laiteuse.* 369.
Art. XVII. *Des qualités que doit avoir une nourrice.* 375.
Art. XVIII. *Des règles de conduite que les nourrices doivent suivre, à l'égard de leurs nourrissons.* 378.
Art. XIX. *Du sevrage.* 396.

Quatrième Partie. Les Maladies des Enfans.

Art. I. *De l'ictère des nouveau-nés.* 401.
Art. II. *Des convulsions dans l'enfance.* 405.
Art. III. *Du mal de mâchoire.* 410.
Art. IV. *Des tranchées des nouveau-nés.* 414.
Art. V. *Du strabisme.* 418.
Art. VI. *Des vents.* 420.
Art. VII. *Des dents.* 423.
Art. VIII. *Des vers.* 429.
Art. IX. *Des aphthes.* 432.
Art X. *Du carreau.* 435.
Art. XI. *Du rachitis.* 438.
Art. XII. *Des croûtes laiteuses.* 443.
Art. XIII. *De la coqueluche.* 445.
Art. XIV. *De l'acidité.* 446.
Art. XV. *De l'inoculation.* 448.
Conclusion. 451.
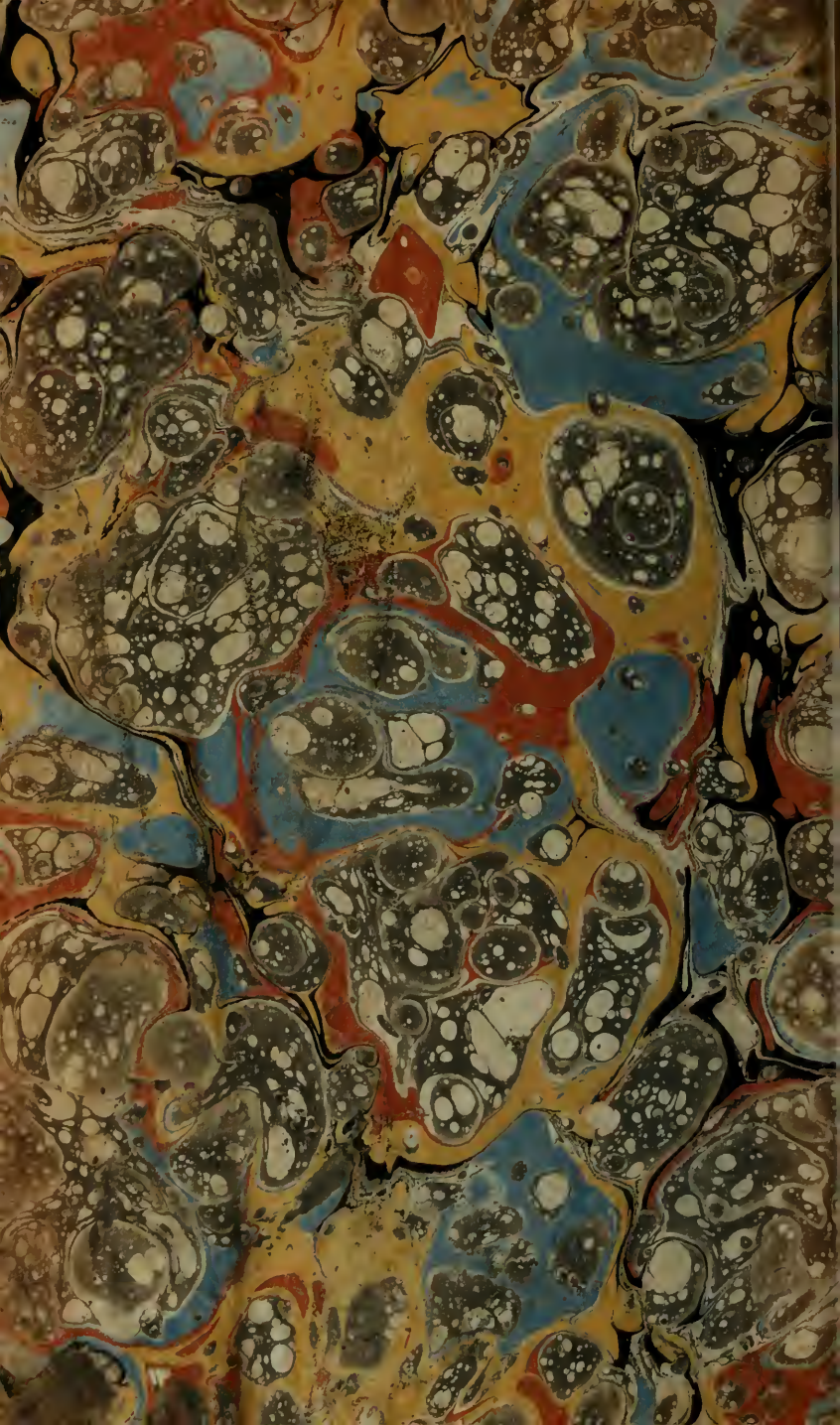
Fin de l'ordre des Matières.